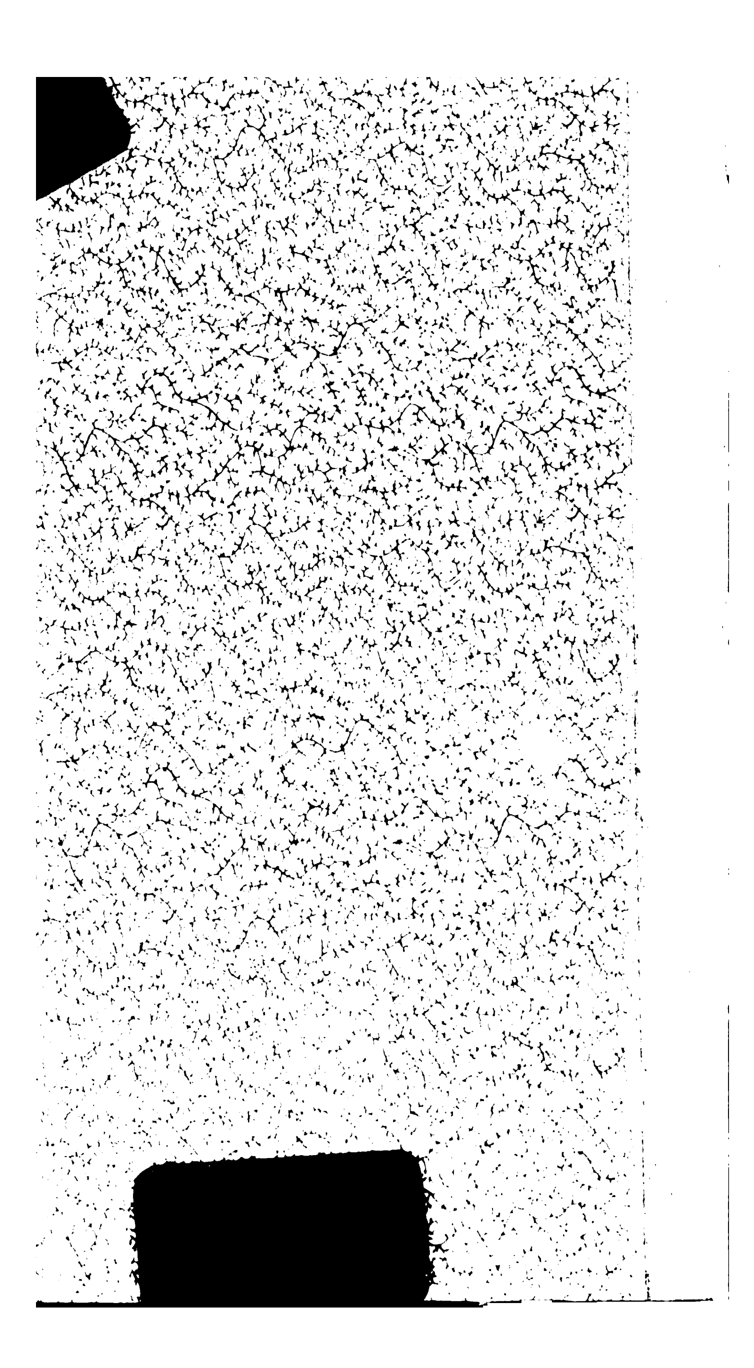
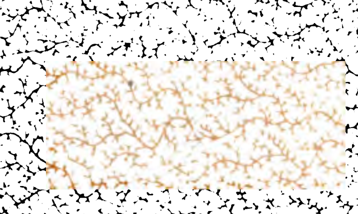
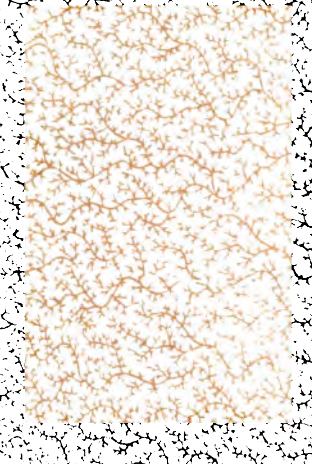






[illegible] avril 182[illegible]

[illegible]

HISTOIRE

DE LA VILLE

ET

DE TOUT LE DIOCESE

DE PARIS.

page 16

Nion, Samedi matin, 7 Xbre 1844.
Etienne Jean Bourgeois.

170

Das Mädchen [illegible] Gabriele

[illegible]

HISTOIRE
DE LA VILLE
ET
DE TOUT LE DIOCESE
DE PARIS;

TOME PREMIER,

PREMIERE PARTIE.

Contenant les Eglises de cette Ville & de ses Fauxbourgs qui sont Séculieres ou qui l'ont été primitivement, distribuées les unes selon l'antiquité de leur fondation, & les autres sous celles dont elles ont dépendu ou dépendent encore.

Avec un Détail circonstancié de leur Territoire & le denombrement de toutes celles qui y sont comprises, ensemble diverses Remarques sur le Temporel desdits lieux.

Par M. l'Abbé LEBEUF, *de l'Academie des Inscriptions & Belles-Lettres.*



À PARIS;

Chez PRAULT Pere, Quai de Gêvres au Paradis.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



PREFACE

Sur l'occasion & la nécessité de cette Histoire; avec une Notice de la disposition de l'Ouvrage.

AYANT lû, il y a seize ans, dans les Mercures de France la description de quelques Paroisses du Diocése de Paris faite par un Avocat au Parlement, je trouvai la notice qu'il y donnoit de deux ou trois simples Villages, si curieuse & instructive, que je conçus le dessein d'en donner une générale de toutes les autres Paroisses de la campagne, petites Villes, Bourgs & Bourgades du même Diocése; esperant que cela ne seroit peut-être pas entierement impossible.

Je sçavois que pour les temps d'au-delà de mille ans, il se trouve peu de monumens où ces lieux soient mentionnez. J'étois pareillement informé que les ouvrages des Historiens Romains ne fournissent rien sur les environs de Paris, sinon sur le lieu dit *Metiosedum* dont Cesar a parlé. Qu'à l'égard de ceux des François des premiers temps il n'est fait

Nemetodorum est nommé dans Constance de Lyon.

mention que de *Catolacum* & de trois ou quatre Villages du Diocèse de Paris dans les Actes des Sainte Geneviéve, dans le testament de Saint Remi, si l'on peut compter sur son authenticité, dans les écrits de Fortunat de Poitiers & dans ceux de Gregoire de Tours. On ne peut cependant douter que, dès le temps de ce dernier, ces environs ne fussent peuplez de Villages, puisqu'il écrit que Sigebert Roy d'Austrasie y ayant amené son armée, ces lieux furent consumez par les flammes. (a) Mais si ces Villages des environs de Paris furent alors détruits, ils furent aussi rebâtis par la suite, puisqu'on les trouve nommez en grand nombre dans les titres du IX siécle.

Je fis donc reflexion que Paris étant la capitale du Royaume, une Notice de son Diocèse entier pourroit être utile & agréable, & d'ailleurs qu'elle pourroit servir d'exemple dans d'autres Diocèses, & engager quelques personnes à en entreprendre une semblable; desorte que peut-être par la suite on auroit toute la France ainsi décrite.

(a) *Vicos qui circa Parisius erant maxima tunc flamma consumpsit*: Greg. Tur. lib. 4 cap. 44 aut 50. *Sigibertus Rex cum exercitu ad urbem Parisiorum venit, & maximam vicorum partem incendio concremavit*. Lib. 1 Mirac. cap. 72. Saint Germain Evêque de Paris avoit écrit à Brunehaud pour la prier d'empêcher ce Roi son époux de faire ce mal: mais cela fut inutile.

Je pensai ensuite que c'est dans les environs de cette Capitale, qu'à cause de la résidence de la Cour à Paris, qu'il est arrivé plus d'événemens considérables en tout genre que dans le reste du Royaume; que le Diocése de Paris est celui dans lequel sont situez le plus grand nombre des Maisons de campagne des Seigneurs soit Ecclesiastiques soit Séculiers, Princes, Ducs, Comtes, Magistrats, Militaires, Jurisconsultes, Gens de Finance, Bourgeois, Marchands & Commerçans. Que plusieurs des personnes de tous ces états restent volontiers une grande partie de l'année dans ces maisons, & qu'ils pourroient être bien aises de voir une description du territoire où elles sont situées, & de ce qui confine avec ce territoire: que par la même raison, que ce Diocése renferme une plus grande quantité de Maisons-de-campagne, il étoit aussi celui où l'on bâtissoit le plus, où l'on démolissoit aussi plus fréquemment d'anciens édifices, où l'on changeoit l'ancienne face des lieux, réduisant quelquefois en nature de simple place, des endroits qui avoient été habitez, & où il étoit arrivé quelque événement conservé dans l'Histoire, ce qui pouvoit être cause que, par la suite, les titres d'une certaine antiquité deviendroient inintelligibles, &

qu'on perdroit le ſouvenir de quelques anciens édifices mémorables, ſoit qu'ils euſſent formé des hameaux, ou ſeulement quelque château.

Il me vint à l'eſprit que les circonſtances des temps ſujettes à variété font étendre l'inſtabilité des choſes juſques ſur les Egliſes ; & qu'à l'occaſion de quelques réünions, ou l'on en abbat totalement de celles qui étoient ſur pied, ou au moins on les reduit en ſimples Chapelles.

De plus, il n'exiſte aucun livre où l'on trouve le détail qui ſeroit à déſirer ſur chaque Paroiſſe. Dans le genre Eccléſiaſtique on ne peut ſe fier aux Pouillez imprimez en 1626, 1648 & 1692, où tous les noms ſont défigurez, eſtropiez, ou mis hors de leur place, & les nominateurs aux Bénéfices très-ſouvent mal-aſſignez. Dans le genre civil Adrien de Valois qui a donné au public une Notice latine du Diocèſe de Paris, eſt trop concis : il a commis une infinité de fautes, ſoit en voulant donner l'etymologie des noms modernes, ſoit en marquant comme du Diocéſe ce qui n'en eſt pas, & omettant pluſieurs Paroiſſes qui en ſont : le défaut de connoiſſance des limites de l'Evêché de Paris a même quelquefois induit en erreur Dom Mabillon, ſçavant du premier ordre, d'ail-

Notit. Galliar. à pag. 398 ad 438.

leurs si exact : Enfin le dénombrement imprimé de l'Election, tant de Paris que des Villes voisines, est trop fautif, confondant souvent l'étendue des Elections avec celle des Diocéses.

Je considerai de plus, que les noms des lieux des environs de Paris sont souvant mal imprimez dans les titres qu'on a rendu publics, soit dans l'Histoire de l'Eglise de Paris du Pere Du Bois, soit dans celle des Peres Lobineau & Felibien & dans d'autres encore plus nouvelles, parce qu'on a apparemment imprimé sur des copies où il y avoit beaucoup de lettres douteuses & équivoques.

Il est bien vrai que les Cartes géographiques peuvent servir à rectifier plusieurs noms : mais on voit tous les jours qu'il est rare qu'elles soient exemptes de fautes, on s'apperçoit qu'elles n'entrent pas dans un certain détail, & que pour éviter la confusion, les auteurs ou les graveurs ont omis plusieurs noms. La Carte des Environs de Paris donnée par l'Abbé de la Grive est plus circonstanciée & présente un plus grand nombre de noms des lieux particuliers ; mais c'est une peinture muette qui ne fournit aucuns faits, & d'ailleurs ces Cartes topographiques ne s'étendent pas jusqu'aux extrémités du Diocése.

Tous ces défauts m'ont inspiré la pensée de travailler à une Topographie Parisienne: & c'est ce que j'ai fait à différentes reprises depuis l'an 1737. J'ai visité toutes les Paroisses de la campagne, comprises dans les trois Archidiaconez du Diocése, qui sont celui de Paris ou de Parisis, celui de Josais ou de Josas, & celui de Brie, lesquels contiennent chacun deux Doyennez; outre lesquels il y a celui de Champeaux qui est très-petit, & que j'ai vu pareillement.

Dans chacune des Paroisses je me suis attaché à marquer sa situation & exposition, à quelle distance elle est du milieu de Paris, l'étymologie ou origine du nom autant qu'il a été possible de le faire, recourant à cet effet à la maniere dont ce nom est dans les plus anciens titres comme ceux du XII siécle & au-dessus, laissant à observer aux Lecteurs que souvent la cause du nom est cessée, sans que le lieu ait changé de dénomination, ainsi qu'il est arrivé dans les lieux appellez Chastenet ou les chataigners qui y ont donné le nom, n'y sont pas aujourd'hui plus communs qu'ailleurs. Je me suis tenu en garde contre plusieurs de ces étymologies hazardées par l'Abbé Chastelain qui n'avoit pas vu les titres; contre ces faiseurs d'étymo-

Mem. de l'Acad. des Inscr. Tom. 6 pag. 660.

logie du XIII siécle, lesquels pour avoir voulu raffiner & paroître sçavans, ont souvent tout gâté; à plus forte raison ai-je évité d'en donner de semblables à celle que Rigord écrivain de la vie de Philippe-Auguste donne de Lutece, croyant qu'elle vient *à luti fœtore.* Duchêne T. 5. p. 16.

Traitant ensuite du spirituel de chaque Paroisse, je me suis appliqué à faire une Description de l'Eglise Paroissiale. Je nomme le Saint qui en est le Patron; j'indique la raison du choix lorsqu'on la sçait, les jours qu'on en célébre la Fête, ou les Fêtes s'il y en a plusieurs: je m'attache à marquer si l'on y en conserve des Reliques, ou si l'on y en a conservé; quels sont les autres Saints des Martyrologes dont on y en posséde quelques-unes: Les anciennes épitaphes ou inscriptions sépulchrales les plus dignes de remarque, le genre & l'antiquité du bâtiment, le jour que ces Eglises ont été dédiées & par qui: desorte que dans plusieurs Paroisses où ce jour avoit été mis en oubli on sera en état d'en célébrer l'anniversaire au temps convenable. Si l'Eglise Paroissiale a une Succursale il en est aussi fait mention en cet ouvrage dans un article particulier.

On y verra aussi la distinction des anciennes Eglises Paroissiales d'avec celles

qui sont plus nouvelles ou qui ont été demembrées d'une autre. On connoîtra en quelles occasions il se trouve que les Eglises de Communauté sont d'un plus ancien établissement que celles de la Paroisse, & *vice versa*. On trouvera une indication du temps auquel telle ou telle Abbaye, Collégiale ou Prieuré ont été gratifiés par les Evêques de Paris de la nomination aux Cures ou autres Bénéfices : & les titres de ces époques seront souvent désignés ; ou au moins on verra ce que tels ou tels Pouillez disent là-dessus. Il sera aussi parlé dans cet ouvrage de plusieurs actes concernant les biens des Eglises, avec mention des traitez sur ce sujet, qui sont connus par le moyen du Code des Curez (*a*), ou par quelque autre endroit. Je fais aussi remarquer les Eglises qui ont eu ou qui ont encore deux Curez ou deux portions de Cures, quoique cela soit très-rare dans le Diocése de Paris.

L'Histoire des Abbayes, celle des Collégiales & des Prieurez, sont des articles de ce livre qui sont quelquefois fort étendus, soit parce que jusqu'ici il n'a paru aucune Histoire de quelques-unes, ou s'il y en a eu d'imprimées ;

(*a*) Le Sieur Prault vient d'en donner une nouvelle Edition augmentée d'un Volume.

j'ai été en état d'y faire des additions, soit par mes recherches, soit par le secours des monumens historiques qui ont été publiez depuis, outre que j'écris en françois, & que les petites Notices des Abbayes n'ont paru qu'en latin.

Je n'ai pas non plus omis certaines Chapelles situées au milieu des champs, non plus que celles de quelques Ermitages nombreux. J'en rapporte tout ce que j'ai pu apprendre des unes & des autres, comme aussi touchant les Ermites de ces lieux.

Comme chaque Paroisse a son Seigneur, il a fallu l'indiquer; & c'est par où commence l'article de la temporalité des lieux. Lorsque la Seigneurie appartient à une Communauté telle qu'un Chapitre ou une Abbaye, ou qu'elle est réünie à une Dignité Ecclésiastique, je me suis trouvé dispensé d'étendre cet article; Mais quand la Seigneurie est possédée par des Séculiers ou l'a été durant certains siécles avant que de tomber en main Ecclésiastique, j'ai fait ensorte de remonter jusqu'aux plus anciens Seigneurs connus dans les titres, pour en donner une suite jusqu'à nos jours. Cependant en donnant le catalogue des Seigneurs avec la citation des titres où ils sont nommez, ainsi que M. de Valois avoit commencé de faire; je n'ai

pas prétendu former une descendance Généalogique entierement suivie, ni empêcher qu'on n'apperçoive quelquefois des especes de contrariétés dans les titres que je cite; ce défaut vient de ce que par négligence ou par accident on a perdu un très-grand nombre d'anciens actes & monumens, qui auroient rempli les lacunes, & qui auroient fourni dequoi concilier ceux qui paroissent se contredire. Ce défaut vient aussi de la multiplicité des Fiefs qui se trouvent dans certaines Paroisses desquels les Propriétaires ont quelquefois pris le titre de Seigneur de ce lieu: ce qui a jetté quelquefois de la confusion & même, de ces contrariétez apparentes dans les listes. D'ailleurs il y a quelques Villages qui ont plusieurs Seigneurs en même temps. Quant aux lacunes, comment ne s'en trouveroit-il pas dans un catalogue de Seigneurs de Paroisses de la campagne, puisque les Auteurs du Gallia Christiana ont bien été forcez d'en laisser dans le catalogue des Evêques & des Abbés du Royaume? Au reste, j'ai tâché de tout mettre en œuvre pour qu'il y en eût le moins qu'il étoit possible: & si l'on remarque en quelques endroits de cet ouvrage, que je cite des permissions données pour avoir une Chapelle domestique, ce n'est

point pour le fait de cet établissement lequel n'est pas une chose intéressante, mais seulement par rapport aux personnes qui l'ont obtenue, étant Seigneurs de la Terre, ou d'un Fief, dont l'existance en tel ou tel temps est prouvée par ces actes. Quelquefois aussi c'est pour donner à connoître un nom de lieu particulier.

A l'égard des mouvances des Terres, je n'ai fait mention que de celles que j'ai pu connoître.

Plusieurs Paroisses étant composées de Hameaux ou Ecarts, je parle de chaque Hameau en particulier, je dis ce que j'en sçai, ou je me contente de le nommer lorsque je n'ai pu en rien apprendre.

Si dans mes recherches j'ai découvert quelques titres qui concernent la Communauté des habitans d'une Paroisse, soit en genre de priviléges ou de redevances, j'en dit un mot.

Comme les Seigneurs des Paroisses ne sont pas les seuls qui y ont du bien; lorsqu'il est venu à ma connoissance que des Chapitres, Abbayes, Prieurés, Communautez & même des Colleges y ont aussi du revenu ou y en ont eu, je ne manque pas d'en parler & de marquer en quoi il consiste si je le sçai, non plus que la maniere dont ce bien leur est venu.

Il y a plusieurs Châteaux fameux dans le Diocése de Paris. Je ne m'attache pas tant à leur Histoire moderne qui est sçue de tout le monde, & sur laquelle il y a une infinité de livres, qu'à ce qui se trouve dans les anciens titres, comme des Conciles ou Assemblées de Seigneurs tenus en ces lieux ; ce qui assez souvent est arrivé dans des Châteaux qui n'existent plus. J'ai fait cependant ensorte de ne point oublier les événémens les plus fameux. C'est sur quoi je m'étends davantage en traittant des lieux moins connus. Je marque la résidence que les Rois ou autres Princes & Princesses y ont faite. Je dis un mot sur les guerres & batailles qui y ont été données ; sur les Camps, Conférences, Traitez de Paix qu'il y a eu, la monnoie qui y a été battue. Je rapporte les accidens extraordinaires qui y sont arrivez.

Je fais pareillement observer ce que la nature a produit de singulier en divers lieux, les eaux minerales ; les fontaines pétrifiantes ou qui ont quelque autre vertu singuliere, les gouffres, les carrieres dans lesquelles y il a quelque chose d'extraordinaire, les souterrains, les endroits des terres où l'on voit le plus de coquillages.

Je joins à tout cela une note sur la

naissance, la demeure ou la mort des Hommes Illustres en tels ou tels lieux, (à moins qu'il n'y ait un livre imprimé là-dessus, auquel cas je me contente d'y renvoyer) ou de ceux qui se sont distinguez en quelque état que ce soit dans les Sciences ou dans les Arts, soit par quelque Ouvrage ou par quelque Invention; je n'oublie pas les Curez de ces mêmes lieux qui ont composé quelque livre: Les Prêtres ou autres personnes qui y sont devenues recommandables par la sainteté de leur vie.

Je fournis enfin une indication des Arrêts du Parlement ou du Conseil, Sentences du Châtelet & autres où j'ai trouvé ces lieux nommez quand j'ai pu recouvrer ces pieces; & même j'indique les Factums ou Memoires qui ont paru à leur occasion tant en matiere Civile qu'Ecclésiastique, sans oublier de faire mention des Descriptions Poëtiques & autres, imprimées ou manuscrites, qui ont été composées au sujet de certains Villages.

Malgré le grand nombre de recherches que j'ai faites pour remplir tous ces objets, je ne me flatte point d'avoir tout dit; mais je compte seulement avoir recueilli l'essentiel de ce qui est renfermé en la Bibliothéque du Roi, en diverses Archives, & dans les Volumes

manuſcrits, dont on verra ci-après le Catalogue, & par ce moyen avoir réüni ce qui eſt épars de côté & d'autre, indépendemment de ce que j'ai dit de nouveau.

Sans négliger les choſes préſentes; une de mes attentions a été ſur celles qui ſont les plus éloignées de notre temps, parce qu'elles ſont les plus négligées, & que plus elles vieilliſſent, plus elles riſquent de tomber entiérement dans l'oubli. Je laiſſe à d'autres à faire (s'ils veulent) un ſupplément ſur des choſes qui leur ſeront plus faciles à ſçavoir étant plus nouvelles, ou actuellement exiſtantes, & dont je n'ai pas été informé. Il a pu arriver que depuis que j'ai commencé cette Deſcription Hiſtorique, quelques Terres ayent changé de Seigneurs ſans que cela ſoit venu à ma connoiſſance: il ſera aiſé d'y ajouter ces nouveaux Seigneurs, de même que depuis que l'ouvrage a été fini j'y ai ajouté des faits qui ne ſont arrivez que depuis un an ou deux.

J'ai diſpoſé mon ouvrage ſuivant la diviſion Eccléſiaſtique, parce qu'elle eſt la plus ancienne, & qu'elle eſt antérieure à celle de la Prevôté & de la Vicomté de Paris, de même que dans la Ville de Paris la diviſion par Paroiſſes eſt plus ancienne que celle qui eſt faite

par quartiers. Si la totalité de ce que cette Histoire du Diocèse de Paris contient, ne se trouve pas également agréable aux Lecteurs, je dirai comme Pline, que par la variété qui y est, j'ai tâché que les uns soient contents d'une chose, les autres d'une autre, espérant qu'il y en aura qui pourront plaire à tout le monde; *Ipsâ varietate tentamus efficere, ut alia aliis, quædam fortasse omnibus placeant.* Je laisse aux différens Lecteurs à mesure qu'ils avanceront dans cette Description Historique, à faire, sur les Paroisses & sur les divers territoires, l'application qu'il leur croiront convenir des vers suivans d'un Poëte Parisien du siécle de Philippe-Auguste, qui contiennent neuf qualifications attribuées à Paris & à ses environs: *Plin. Jun. lib. 4. Ep. 14.*

Dives agris, fœcunda mero, mansueta colonis;
Messe ferax, inoperta rubis, numerosa racemis,
Plena feris, piscosa lacu, volucrosa fluentis.

Un autre auteur postérieur de cent cinquante ans, & qui n'étoit pas Parisien, a fait une remarque d'une espece bien différente; c'est l'Écrivain du livre *De recuperatione Terræ Sanctæ* adressé à

Edouard III. Roy d'Angleterre & Duc de Guyenne, que l'on trouve à la fin du volume intitulé *Gesta Dei per Francos*. Cet Auteur qui se qualifie Avocat du Roi dans les Causes Ecclésiastiques du Duché d'Aquitaine, après avoir parlé du Roy de France qui étoit Charles V, & de la Famille Royale, leur conseille de » fixer leur résidence aux environs de » Paris; de faire ensorte que leurs en- » fans y naissent & y soient nourris; » parce que ces lieux, dit-il, sont sous » une constellation plus heureuse que » tous les autres: d'où il s'ensuit (ainsi » qu'il ajoute qu'on l'avoit vu jusqu'à- » lors) que ceux qui y sont engendrez » & nez sont d'une meilleure comple- » xion que les hommes des autres » pays. (a)

Telles sont suivant ces anciens Ecrivains les propriétés du Diocése dont je présente l'Histoire au Public.

(a) *Expediret Dominum Regem & ejus Filium diu vivere in regno suo; morari ibidem magis quàm alibi; etiam prope Parisius liberos procreare, ipsos ibidem nasci & nutriri, eoquod ille locus meliori constellationi cœli quam alia quæcumque loca noscitur esse subjectus; ex quo sequitur, ut hactenus visum fuit, quod ibi generati & nati melius sunt compositi ordinati & complexionati quàm aliarum regionum homines.*

AVER-

AVERTISSEMENT

Sur le Tome Preliminaire à la présente Histoire de tout le Diocése de Paris.

JE m'étois d'abord renfermé dans les bornes ou l'étendue du Diocése de Paris, laquelle est d'environ dix-huit à vingt lieues du levant d'été au couchant d'hiver, & de douze à quatorze du levant d'hiver au couchant d'été, où sont comprises environ quatre cent cinquante Paroisses ; & je n'avois aucune intention de rien écrire sur la Capitale, vû le grand nombre d'ouvrages déja composez sur cette Ville. Mais on m'a conseillé depuis, de dire aussi quelque chose sur Paris même, & de faire paroître à la tête de la Notice ou Histoire de la Banlieue de Paris, ce que j'aurois trouvé pouvoir être traité d'une nouvelle maniere, & pouvoir être accompagné de quelques découvertes.

Pour ne pas répéter ce qu'ont écrit les autres Auteurs modernes de l'Histoire de Paris qui se sont fort étendus sur les sujets ausquels s'arrêtent d'ordinaire les Généalogistes, les Architec-

tes, les Sculpteurs & les Peintres, il m'a falu recourir à une nouvelle division, qui revient à celle que j'avois employée pour le Diocése, c'est-à-dire la division par Paroisses, au lieu de la faire par Quartiers, & au lieu d'employer la méthode des Annalistes qui entremêlent indifferemment dans une même année tous les événemens des différens lieux. Cette division par Paroisses ou par antiquité d'Eglises est d'autant plus digne d'attention, que les édifices des Basiliques ou Eglises avec ce qui en dépend, comme les Cloîtres & les Refectoires sont ce que l'on a de plus ancien dans Paris, si on en excepte le bâtiment des Thermes, qui regne le long d'une partie de la rue des Maturins & de celle de la Harpe, qui est avant l'établissement de la Monarchie. On voit dans les plus vieilles Eglises des genres de bâtisse de cinq, six & sept cens ans, ainsi que je la désignerai en traitant de chacune de ces Eglises : au lieu qu'en fait de bâtimens profanes, on ne peut montrer que quelques restes de tours & de murs de la clôture de Paris ordonnée par Philippe-Auguste, & qui est de l'an 1211, un morceau du Château du Louvre du XIV siécle; quelques maisons de pierre de taille ayant des fenêtres & portes de construction gothique, & des guerites en

culs de lampe ; ce qui peut désigner le XV siécle ou tout au plus le XIV.

J'ai tracé ici une espece de descendance généalogique d'Eglises, commençant par la Cathédrale ou Eglise-Mere & par ses dépendances, soit immédiates soit médiates ; & en parlant de ces dépendances j'ai traité des Paroisses qui en ont été formées par démembremens suivant l'ordre des temps qu'elles en ont été détachées, y ajoutant un catalogue des Couvents, Chapelles, Colleges & Communautez situées sur chacune de ces Paroisses, hors quelques-unes des nouvelles Communautez, qui pour être moins connues ne se trouveront qu'avec l'*Errata*.

La premiere Partie contient treize Chapitres dont chacun commence par une Eglise qui est séculiere, ou qui a été telle dans son origine ; & je range chacune de ces Eglises séculieres selon l'ordre des temps que je les ai cru bâties pour la premiere fois.

La seconde Partie ne renferme que cinq Chapitres, qui à leur tour commencent chacun par une Eglise Monastique ou Monacale, ou bien qui a été telle primitivement ; & ces Chapitres renferment dans leurs soudivisions les Eglises Paroissiales qui ont été bâties sur le territoire de ces anciennes Mai-

ſons Monaſtiques, & enſuite ce qui eſt contenu dans ces Paroiſſes; le tout pareillement diſpoſé ſelon l'ordre chronologique.

J'ai tâché de repréſenter le mieux qu'il m'a été poſſible l'étendue du territoire de chacune des Paroiſſes de la Ville & de pluſieurs fauxbourgs; ce que perſonne n'avoit encore entrepris; & j'ai donné à entendre dans certains endroits que la bizarrerie qui ſe trouve dans quelques-uns de ces partages, vient des maiſons ſituées en la cenſive de tels ou tels Chapitres ou de telles Abbayes dont les Cures dépendent; quoique quelquefois il a pu arriver que quelques-uns de ceux qui conſtruiſoient des maiſons dans les lieux où il n'y en avoit point, ont élu pour leur Paroiſſe l'Egliſe qu'ils ont jugé à propos.

Je ne me ſuis point ſervi non plus de la diviſion de Paris en Cité, Ville, & Univerſité, qui eſt celle qu'ont employé Dubreul & d'autres; la diviſion Eccléſiaſtique m'ayant paru préférable à la Civile, d'autant que la plupart de mes remarques nouvelles ſont dans le genre Eccléſiaſtique. En effet, je n'aurois pu dire en général ſur le Civil, que des choſes connues de tout le monde; ſçavoir que la Cité renfermée dans l'Iſle a d'abord été la ſeule habitation

des Parisiens, appellée du nom de Lutece : que c'étoit un lieu de commerce par eau, & qu'une partie de ces commerçans pénétroit jusques dans la Syrie (a) : qu'elle avoit son port vers la pointe orientale de l'Isle, du côté cependant du grand bras de la riviere : que plusieurs rues ausquelles le mouvement tortueux des voitures avoit donné une figure serpentante, ont été redressées depuis deux ou trois siécles, & plusieurs autres ont été élargies. Que cette Cité n'ayant que deux ponts situez à peu près vis-à-vis les endroits où finissoient les chaussées Romaines, ce fut au bout du plus grand côté de la campagne, que se formerent des especes de halles, où l'on apportoit les provisions pour les citoyens, où il y eut de plus grandes

(a) Ce Commerce des Parisiens jusques dans la Syrie est un fait dont il y a assez de bonnes preuves sans qu'il soit besoin d'y ajouter une des Vies de Sainte Geneviéve, dans laquelle je soupçonne de la méprise. En effet, il y a grand lieu de douter que le Saint Simeon qui se recommanda aux prieres de cette Sainte, soit le Stylite d'Orient. L'auteur ou quelqu'un de ses copistes aura mal entendu ce que des marchands de vin négocians sur les rivieres d'Yonne & de Loire avoient oui dire d'un S. Simeon du pays Auxerrois, & qui avoit pu être informé du mérite de la même Sainte par les compagnons de voyage de S. Germain à Paris, & pour rendre la chose plus merveilleuse, il l'aura attribuée à Saint Simeon le fameux Stylite. Ce S. Simeon de l'Auxerrois est connu par le livre des miracles de S. Benoît, *Aimoin l. 2. c. 3. in Bibl. Floriac.* Il y avoit une Eglise de son nom proche Auxerre dès le VII. siécle, *Annal. Bened. T. 1. p. 694.*

maniere de bâtir est celle dont les arcs ou cintres sont pointus par le haut, ce qui se voit plus fréquemment dans les vitrages, parce que les subdivisions des cadres de pierre qui supportent ces vitrages, se terminent pareillement en pointe. Cette méthode de bâtir commença à faire disparoître peu à peu les restes de l'architecture Romaine en France vers le regne de Louis le Gros, & elle alla toujours en augmentant dans les regnes suivans, sçavoir sur la fin du XII siécle, durant les XIII, XIV & XV : mais elle commença à son tour à souffrir de l'interruption & du décroissement vers les regnes de Louis XII & François I par la naissance d'un goût nouveau qui fut alors introduit, qui continua plus fréquemment sous Henri II, & qui, dans le siécle dernier, céda au goût romain primitif que l'on y rétablit. Dans les bâtimens qui précéderent le XII siécle, les cintres étoient ronds, comme ils l'ont été depuis le temps de François I ou un peu auparavant. On peut inférer de ce que je viens de dire que le graveur moderne des Eglises du temps de Charlemagne représentées dans l'excellent ouvrage de l'Abregé Chronologique de M. le Président Henault édit. in-4°. a donné une idée peu juste de leur construction, les

les figurant avec des cintres terminez en pointe.

En fait d'écriture on appelle auſſi gothique celle qui n'eſt pas romaine. La gothique capitale ou majuſcule eſt une repréſentation des lettres capitales romaines un peu défigurées ; & les pointes n'y ſont pas particulierement affectées : mais les caracteres gothiques minuſcules ſe ſont éloignez des romains par degrez & bien davantage : les pointes s'y introduiſirent vers le XIII ſiécle & s'y multiplierent dans les deux ſuivans, enſorte que pour former la lettre O on vit naître ſix pointes. Cette maniere incommode d'écrire a perſeveré plus longtemps ſur les tombes & ſur les épitaphes attachez aux murs des Egliſes & des cimetieres, que dans les manuſcrits : enſorte que lorſqu'on voit une écriture en capitales gothiques, il eſt communément certain qu'elle eſt d'une date plus ancienne que l'écriture qui eſt gothique minuſcule.

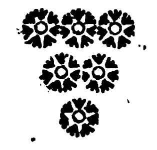
Une autre remarque générale que je fais encore, par rapport aux tombes qui couvrent les ſépultures, dont je parle ſouvent dans cet ouvrage, eſt que celles qui ſont plus étroites du côté des pieds que vers la tête ſont plus anciennes que celles qui ſont d'une largeur égale dans les deux bouts. Il eſt rare de trouver

des tombes du XIII siécle qui ne soient plus étroites vers les pieds que du côté de la tête.

Le Dénombrement des feux ou ménages des Paroisses de la campagne que je cite comme détaillant ceux de l'Election de Paris, est celui qui fut imprimé en 1709.

Le Dictionnaire Universel de la France que je cite pareillement par rapport au nombre des habitans de chaque Paroisse, est ce gros Dictionnaire Géographique qui parut l'an 1726 en trois volumes in folio.

Le dernier denombrement des Paroisses qui a paru imprimé, est du sieur Doisy Directeur du Bureau des Comptes des Parties casuelles du Roy. Sa véritable date d'impression est de 1745. Il a pour titre *Le Royaume de France, &c.*



CATALOGUE

De la plupart des Manuſcrits qui ont ſervi à compoſer l'Hiſtoire de tout le Diocéſe de Paris, & à former le Supplément pour l'Hiſtoire de la Ville qui ſe trouve à la tête de l'Ouvrage.

CARTULAIRES.

TRois Cartulaires de l'Evêché de Paris, dont le plus petit & plus ancien eſt conſervé à la Bibliothéque du Roi, les deux autres à l'Archevêché : le tout du XIII & XIV ſiécles.

Extraits des Cartulaires du Chapitre de Paris appellez *Paſtoraux*, à la Bibliothéque du Roi & en Sorbonne.

Le Cartulaire de l'Abbaye de Sainte Geneviéve du XIII ſiécle, & ſon livre Cenſier & de Juſtice de même temps.

Un Cartulaire de l'Abbaye de S. Denis du XIV ſiécle, à la Bibliothéque du Roy.

Cartulaire de S. Maur des Foſſez & pluſieurs originaux tant aux Archives du Chapitre dudit S. Maur qu'à l'Archevêché.

Cartulaire de l'Abbaye S. Magloire, & pluſieurs autres originaux de cette Abbaye, à l'Archevêché.

Le *Codex Irminonis Abbatis S. Germani à Pratis ſub Carolo Magno*, qui contient un détail des biens du Monaſtere pour ce temps-là.

Cartulaire du Prieuré de Longpont près Montlhery.

Un Cartulaire de l'Abbaye de S. Victor.

Copies modernes de tous les Titres de l'Abbaye du Val, Ordre de Cîteaux, proche l'Isle-Adam, qui sont chez les Feüillents de Paris.

Extraits du Cartulaire de N. D. des Champs fauxbourg S. Jacques, conservé au Seminaire d'Orleans.

Cartulaire de l'Abbaye d'Hierre au Dioc. de Paris, à la Bibliothéque du Roy.

Cartulaire de l'Abbaye de Livry.

Cartulaire du Chapitre de Champeaux.

Extraits du Cartulaire de la Collégiale de Saint Cloud faits par M. Lancelot.

Cartulaire de Sorbonne.

Extraits du Cartulaire de l'Abbaye du Jar proche Melun.

Extraits du Cartulaire & Titres de l'Abbaye de Chaalis proche Senlis.

Cartulaire de Philippe-Auguste.

Cartulaire du Prieuré de S. Eloy, chez les Barnabites de Paris.

Titres du Prieuré de Conflants-Sainte-Honorine.

NECROLOGES ou OBITUAIRES.

Plusieurs Necrologes ou Obituaires de N. D. de Paris, dont le plus considérable du XIII siécle est à la Bibliothéque du Roy.

Fragmens d'un ancien Necrologe des Chanoines de Saint Jean le Rond, conservé à S. Victor.

Plusieurs Necrologes de l'Abbaye de S. Victor.

Necrologe du Prieuré de S. Eloy, chez les Barnabites.

Necrologe de l'Abbaye d'Hiere, à la Bibliothéque du Roy.

Necrologe des Chartreux de Paris.

Necrologe de Sorbonne.
Obituaire de Moissy-l'Evêque, à l'Archevêché.

HISTOIRES MANUSCRITES.

Une courte Histoire moderne de l'Abbaye de Lagny, faite à Lagny.
Histoire de l'Abbaye d'Hivernau, par M. Marchand Chanoine Regulier de ce lieu.
Histoire de l'Abbaye de S. Florent de Saumur, à Saint Germain des Prez.
Vie & Miracles de Saint Eugene Martyr à Dueil, de composition du IX siécle. Chez les Carmes Déchaux de Paris.

REGISTRES.

Tous ceux de l'Evêché & Archevêché de Paris des XV, XVI, XVII & XVIII siécles.
Extraits de ceux du Chapitre de Paris, à la Bibliothéque du Roy, en Sorbonne & ailleurs.
Les Grands Extraits de ceux du Parlement appartenant autrefois à M. le Nain.
Ceux du Chastelet appellez Bannieres, & autres.
Mémoriaux & Extraits de la Chambre des Comptes.
Registres des visites des Maison-Dieu, Léproseries, &c. du Diocése de Paris, faites en 1351, conservés à l'Archevêché de Paris.
Quelques Registres de visites très-anciennes d'Archidiacres, & autres de tenues de Synodes. *Ibidem*.
Un Registre de l'Officialité de Paris de la fin du XIV siécle. *ibid.*

AUTRES MANUSCRITS.

Les Pontificaux, Miſſels, Martyrologes & Proceſſionaux de l'Egliſe de Paris.

Le plus ancien apographe qui ſe voye à Paris du Martyrologe d'Uſuard.

Une Somme de Pierre Chantre de Paris au XII ſiécle conſervée à l'Abbaye de Longpont près Soiſſons, & dont il y a une copie à S. Victor.

Recueil de Poëſies françoiſes de Guillot de Paris & autres.

Pouillez de Paris du XIII, XV & XVI ſiécle.

Inventaires des Titres de l'Evêché.

Liaſſes des Titres tant du Spirituel que du Temporel dudit Evêché.

Les anciens Manuſcrits qui ſont dans toutes les Bibliothéques des Communautez de Paris, même celles des Colleges.

Collection des Epitaphes de la plupart des Egliſes de Paris, à la Bibliothéque du Roy.

Roulleaux des Accords & Tranſactions paſſées au Parlement de Paris.

Tablettes enduites de cire, ſur leſquelles ſont marquez les lieux du Diocéſe de Paris, où les Rois Philippe le Hardi & Philippe le Bel ont logé dans leurs voyages.

Pluſieurs volumes de M. du Puy, chez M. l'ancien Procureur Général.

Redevances anciennes dues au Château de Montlhery, dans le Cartulaire de Philippe-Auguſte.

Pluſieurs Teſtamens du XIII & du XIV ſiécles.

Cinq volumes de Collections du Pere du Bois de l'Oratoire, à Saint Germain des Prez.

Vie de Saint Louis écrite en françois par

Guillaume Cordelier à la fin du XIII siécle, à la Bibliothéque du Roy & chez M. de Senicourt Avocat au Parlement.

Quelques Titres de l'Abbaye de Chaume en Brie.

Papiers anciens de la Fabrique de Saint Severin.

Voyages de Claude Chastelain Chanoine de Paris dans le Diocése.



CATALOGUE

Des principaux Livres & Recueils d'actes imprimez, qui ont servi à composer l'Histoire de tout le Diocése de Paris, & à former le Supplément suivant pour l'Histoire de la Ville.

LEs cinq Volumes des Ecrivains de France de Duchêne.

Tous ceux de Dom Bouquet qui ont paru jusqu'ici.

Les siécles Bénédictins de D. Mabillon.

Les Annales Bénédictines du même.

La Diplomatique & son Supplément.

Plusieurs Volumes des *Acta Sanctorum* de Bollandus.

Nova Bibliotheca Manuscriptorum du Pere Labbe Jesuite.

Les Annales des Francs du Pere le Cointe.

Le Spicilege & Analectes in folio ou in quarto & octavo.

Thesaurus Anecdotorum de Dom Martene.

Collectio Amplissima du même.

Les Capitulaires de Baluze à cause des Chartes qui y sont.

Bibliotheca Bibliothecarum de Dom Bernard de Montfaucon.

Histoire de l'Eglise de Paris par Gerard du Bois.

Celle de M. Grancolas.

Histoire de Paris de Corrozet, de Dom du Breul, du sieur Malingre, des RR. PP. Dom Lobineau & Felibien, & autres compilations modernes, dont la plus diffuse est celle de M. Piganiol.

Antiquitez de Paris par Sauval.

Histoire de l'Abbaye de Saint Denis par Doublet & depuis par Dom Felibien.

Les grandes Chroniques de l'Abbaye de Saint Denis.

Collection des Ordonnances de nos Rois par Mrs. de Lauriere & Secousse.

Histoire de l'Abbaye de Saint Germain des Prez par Dom Bouillard.

Dictionnaire Historique avec tous ses Suplémens.

Dictionnaire des Arrêts & autres Collections de Jurisprudence.

Gallia Christiana ancien & nouveau.

Notitia Galliarum d'Hadrien de Valois & autres ouvrages du même.

Memoires du Clergé de France.

Histoire de la Maison de Montmorenci.

Histoire de la Maison de Chastillon.
Histoire de l'Université de Paris.
Catalogue des Ecrivains de différens ordres.
Les Tables chronologiques des Ordonnances par Blanchard.
Histoire du Prieuré de Saint Martin des Champs par Marrier.
Histoire de la Ville de Corbeil par de la Barre.
Martyrologium Parisiense 1727.
Histoire du College & Maison de Navarre par M. de Launoy.
Histoire des Célestins de Paris.
Necrologe de l'Abbaye de Porroi pour les anciens temps.
Histoires de Saint Louis par différens Auteurs.
Histoires des Rois Charles V, Charles VI, Charles VII, Louis XI, &c.
Histoire Litteraire de la France de D. Rivet.
Memoires de l'Academie des Inscriptions & Belles-Lettres.
Memoires de l'Academie des Sciences.
Præclara Ecclesiasticæ Disciplinæ Monumenta, imprimez à la fin de Theodore de Cantorbery.
Chronicon Alberici Monachi.
Martyrologe Uuiversel de Claude Chastelain, & son Bimestre de Janvier & Février.
Traitez sur les Monnoies de France par Bouteroue & le Blanc.
Journal du regne de Charles VII in quarto.
Généalogie de la Maison de Belloy in quarto 1747 Thibouft.
Opera Abaëlardi où il y a des Titres.
Histoire de l'Eglise de Meaux avec ses preuves.

Antiquitez de la Ville & Duché d'Etampes.
Voyages Litteraires de Dom Martene.
Vie de S. Germain Evêque de Paris par Jallery in octavo.
Vie de S. Maur in octavo par Ignace de Jesus-Maria Carme, 1640.
Histoire de Senlis par Jaulnay in octavo.
Eclaircissemens sur l'ancien droit de l'Evêque de Paris sur Pontoise.
L'Anastase de Marcoucies.
Histoire du Prieuré d'Argenteuil à l'occasion de la Sainte Robbe.
Les Procès verbaux des Coûtumes de Paris du commencement & de la fin du XVI siécle.
Vie & Translations de Sainte Opportune in octavo 1655.
La Généralité de Paris par le sieur de Chalibert in douze 1710.
Différentes Histoires sur le Mont Valerien.
Memoires du P. Niceron Barnabite.
Bibliothéque Françoise de M. l'Abbé Goujet.
Histoire des Saints de Corbeil in douze Paris 1735.
Journal des Cérémonies & Usages qui s'observent à Paris & à la campagne, par M. Maupoin Avocat, in octavo, Chardon & Durant 1740. Cela se trouve dans le livre intitulé Concordances des Breviaires de Paris & de Rome.
Tous les Mercures depuis leur origine.
Le Code des Curez, chez Prault Pere.
Plusieurs Traitez des Droits Seigneuriaux & Honorifiques, entre autres celui du Sieur Fremainville.
Vie de Madame Pollalion en 1744.

Calendrier Hiſtorique & Chronologique de l'Egliſe de Paris in octavo 1747.

Chronologie Hiſtorique des Curez de S. Benoît 1752.

J'omets dans ce Catalogue un grand nombre de livres de mélanges & de memoires, comme auſſi de petites brochures ſur pluſieurs lieux qu'il a été beſoin de lire, plus ſouvent pour les rectifier que pour en adopter les ſentimens.

J'omets auſſi les livres Géographiques dont j'ai fait mention à la fin de ma Preface, & pareillement les Cartes des environs de Paris de toutes les éditions que j'ai pu en avoir, & qui de même ſont en grand nombre.



TABLE

De Chapitres de cette Histoire.

PREMIERE PARTIE

Des Eglises de Paris qui ont été originairement Séculieres, & de leurs Dépendances.

SECONDE PARTIE.

Des Eglises de Paris dont le territoire a primitivement été occupé par une Maison Monastique, ou lui a appartenu au moins en partie.

Eglise



CATALOGUE

Des Livres d'Hiſtoire, Géographie, &c.

Qui ſe vendent chez le même Libraire.

ABREGE' Chronologique de l'Hiſtoire de France du *Préſident Haynault*, quatriéme Edition in 4-°. grand papier 24 liv.

——— Idem petit papier 24 liv.

——— Idem un vol. 8-°. 6 liv.

Analize de l'Hiſtoire Militaire de Louis le Grand par le ſieur Brunet, en une Carte de huit feüilles 6 liv.

Armorial Général de la Nobleſſe de France en feuille petit papier, premier Regiſtre 2 vol. fol. 48 liv.

——— Second Regiſtre 2 vol. fol. 48 liv.

——— Troiſiéme Regiſtre 2 vol. fol. 60 liv.

——— Quatriéme Regiſtre 1 vol. fol 30 liv.

Le prix de chaque tome en grand papier eſt de 12 liv. par chaque volume.

Conquête des Païs - Bas par le Roy dans la campagne de 1745, in 12-°. avec des Cartes 2 liv.

Converſion & abjuration de Monſieur Molines dit Fléchier, autrefois Miniſtre Proteſtant, Brochure in 12-°. 6 ſols.

Dénombrement du Royaume par Généralités, Elections, Paroiſſes & feux in 4-°. 12 l.

Description de la Ville de Lisbonne in 12.°. 2 liv.

Dictionnaire Universelle de la France, 3 vol. in fol. 60 liv.

Géographie Universelle Historique & Chronologique ancienne & moderne par M. Noblot, 6 vol. in 12.°. avec des Cartes Géographiques 15 liv.

Histoire de France de Legendre in fol. 3 vol. 40 liv.

Histoire des Dauphins François & des Princesses qui ont porté en France la qualité de Dauphines, in 12.°. 2 liv. 10 f.

Histoire du Droit Romain, in 12.°. 2 liv. 10 f.

Hîstoire de la Jamaïque in 12.°. 3 liv.

Histoire de Révolutions d'Hongrie, in 4.°. 2. vol. 18 liv.

—— Idem in 12.°. 6 vol. 15 liv.

Histoire des Tremblemens de Terre arrivés à Lima Capitale du Perou, avec la Description du Perou, in 12.°. figures, 3 liv.

Histoire Universelle par une société de Gens de Lettre, in 4.°. 14 vol. Amsterdam 180 liv.

Méthode facile pour apprendre l'Histoire de France par demande & réponse avec une idée général des Sciences, vol. in 12.°. par Ragois 3 liv.

Monarchie Françoise de Dubos in 4.°. 3 vol. 24 liv.

Histoire des Eglises Séculieres & Régulieres ou Monastiques de la Ville, Faubourgs, Banlieüe Ecclésiastique & de tout le Diocèse de Paris, distribuées les unes selon l'antiquité & espece de leur fondation, & les autres sous celles dont elles ont dépendu ou dépendent encore, avec le détail circonstancié de l'étendue du territoire, & le denombrement de toutes celles qui y sont comprises, le tout enrichi de diverses remarques des Paroisse de Paris sur le civil ou

le temporel : d'une très-ancienne description des rues de Paris en vers, & d'une Histoire du Landit de la Plaine de S. Denis, & de l'Histoire particuliere de toutes les Villes & Villages du Diocèse de Paris, in 12-°. 3 vol. 7 liv. 10 s.

Satyre Menippée de la vertu du Catholicon d'Espagne, & de la tenue des Estats de Paris, nouvelle Edition in 8-°. 3 vol. figures 15 liv.

Supplément à la premiere Edition de l'Histoire du Peuple de Dieu, in 4-°. 12. liv.

Vie de l'Empereur Julien, par le Pere de la Bleterie, in 12-°.

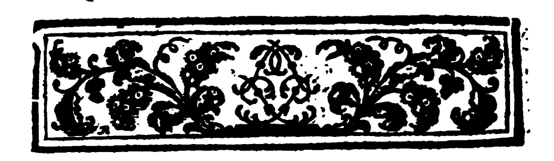
Vie de Philippe II Roy d'Espagne in 12-°. 6 vol. 15 liv.

Vie des Jurisconsultes, nouvelle Edition augmentée, in 4-°. 10 liv.

Vie du Pape Sixte Cinq in 4-°. de Gregorio Leti, 8 liv.

—— La même in 12-°, 2 volumes avec figures, 5 liv.





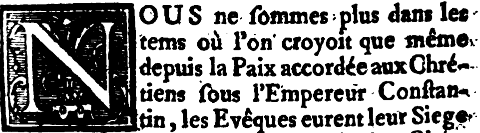
HISTOIRE DE LA VILLE ET DE TOUT LE DIOCESE DE PARIS.

PREMIERE PARTIE.

Des Eglises de Paris qui ont été originairement séculieres & de leurs dépendances.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Eglise de Notre-Dame & de ses dépendances, qui ont formé la seule Basilique qui fût d'abord dans Paris ; sçavoir, l'Eglise Baptismale, dite de Saint Jean & celles qui sont adjacentes, telles que Saint Christophe & son Hôpital, Saint Denis du Pas ; des Chapelles du Palais Episcopal, & de celle de Saint Agnan dans le Cloître.



NOUS ne sommes plus dans les tems où l'on croyoit que même depuis la Paix accordée aux Chrétiens sous l'Empereur Constantin, les Evêques eurent leur Siege Episcopal dans les lieux éloignés des Cités.

Cette opinion étoit pardonnable dans ces siécles où l'on s'occupoit peu à s'instruire, & où l'on n'avoit pas le talent de suppléer sur tout ce qui, faute de livres, est resté d'obscur dans l'Histoire d'une Ville, par les faits certains qui nous ont été transmis sur d'autres Villes. Ainsi, je n'entreprendrai point de réfuter l'erreur de ceux qui se sont imaginés que la Cathédrale de Paris a été primitivement au lieu où est l'Eglise de Saint Marcel; ce qui a pû tromper les auteurs de cette opinion, vient de ce que le Clergé Episcopal de Paris s'y est rendu autrefois assez souvent, parce que c'étoit l'un des Cimetieres publics des premiers Chrétiens de cette Ville.

Je n'avancerai point ici que Saint Denis, Apôtre de Paris, ait établi aucun Oratoire dans l'enceinte de la Cité qui étoit contenue dans l'Isle: je pense au contraire qu'il n'a célébré les Saints Mysteres que dans le dehors, & plus probablement dans les Fauxbourgs qui étoient situés du côté qu'il étoit arrivé de Rome, c'est-à-dire, vers le Midi. J'admets la tradition qui porte, que l'un des lieux où il célébra pour les Néophytes étoit à l'endroit où se trouve l'Eglise de Saint Benoist, dont le vrai nom est celui de la Sainte Trinité, que dans les siécles reculés le peuple appelloit *Benoist-Sire-Diex. Benedictus Dominus Deus*. J'accorderai même que cet Apôtre célébra pareillement dans le quartier de Notre-Dame des Champs, & encore ailleurs à la campagne dans des lieux retirés, comme Gregoire de Tours le dit de Saint Gatien, premier Evêque de cette ville; mais je ne puis passer qu'il ait fait bâtir une Eglise dans la Cité de Paris. Ce qu'on en lit dans ses Actes, qui ne sont pas d'une haute antiquité, a été emprunté du langage de la Vie d'un autre Saint; & je dis, que si Saint Denis a établi une Eglise de Parisiens, cela ne signifie autre chose, sinon

Gr. Tur. lib. x. c. 31.

Voyez mes Dissertations sur l'Histoire de Paris 1739, T. 1. p. 40. chez Durand.

qu'il en convertit en assez grand nombre pour former une Assemblée de Chrétiens qui se rendoient avec lui en secret dans les lieux dont on étoit convenu pour célébrer les Divins Mysteres le jour du Dimanche.

Ceux que l'on regarde comme ses successeurs immédiats, pour avoir maintenu l'établissement qu'il avoit fait, sont, premierement, Mallo, le même, peut-être, que Saint Mellon, qui aura depuis étendu son zéle Apostolique jusqu'à Rouen; & un autre appellé Massus, qui peut-aussi être le même que Maximus, lequel mourut dans le Pays des Morins en y prêchant l'Evangile. Ces deux Personnages que l'on regarde comme les deux successeurs immédiats de Saint Denis, qui étoit venu à Paris vers le milieu du III. Siécle, paroissent être restés trop peu de tems à Paris, & en des tems trop dangereux pour y avoir pû augmenter de beaucoup le nombre des Chrétiens, & y avoir pû faire bâtir des édifices matériels en l'honneur du vrai Dieu. Nous n'avons point de monument plus ancien que le X. Siécle, qui nous fournisse une liste d'Evêques successeurs de Saint Denis, où se trouve Mallo & Massus. Il y avoit déja plusieurs Siécles que les noms Latins souffroient de l'altération; ainsi, comme de *Maximus*, on avoit fait Maxe ou Masse dans le langage vulgaire; de Maxe aussi on fit en nouveau Latin, *Massus*, lorsqu'on dressa la liste vers l'an 940.

Cod. Regi ex Bibl. Colb.

Quant à Marcus, Adventus & Victurinus, Evêques, qui suivent ceux-ci dans le même Catalogue, il est certain que c'est sous l'un des deux premiers que les Chrétiens ont eu toute facilité de construire un Temple au vrai Dieu dans l'intérieur de l'Isle de Paris, & je ne doute point qu'ils n'en soyent venus à bout, leur Episcopat qui a dû tomber dans les an-

nées 315, 320, 325 ou 330, ayant été un tems où les persécutions n'étoient plus à craindre. Cependant nous ne trouvons aucun indice de cette Eglise matérielle bâtie au-dedans de la Cité de Paris, que sous l'Evêque Prudentius, qui tint le Siége après Paul successeur de Victorin, ce qui peut revenir à l'an 375 ou 380. Cette Eglise étoit située sur le bord de la Seine, à peu près à l'endroit où est la Chapelle inférieure & la derniere Cour de l'Archevêché. Et comme l'on étoit alors plus exact que l'on n'a été depuis à tourner le chevet ou fond des Eglises vers l'Orient, sans s'astraindre à l'alignement des rues qui étoient fort mal en ordre, je présume que le fond de cette petite Eglise étoit tourné vers le lieu où est maintenant l'Eglise de Saint Gervais.

Vita S. Marcelli.

Ibid.

Il faut se figurer en gros que la pointe de l'Isle finissoit à peu près où est le Pont rouge. Le Jardin du Terrein n'est qu'une addition à la partie Orientale de cette Isle, de même que la Place Dauphine & la pointe où est la Statue d'Henry IV. en est une qui a été faite à la partie Occidentale. Il faut aussi faire attention que n'y ayant point dans ces tems-là de Pont à l'endroit où a été bâti depuis celui qu'on nomme le Pont Notre-Dame, il n'y avoit point non plus de rue qui continuât une droite ligne en entrant du Pont nommé depuis le Petit-Pont dans la Cité; mais comme il n'y avoit seulement que deux Ponts & deux Portes dans Paris, aussitôt qu'on avoit passé le Pont méridional, dit le Petit-Pont, parce que c'étoit le Pont du petit bras de la Riviere, il se présentoit une rue qui conduisoit (autant droit que les routes frayées par les voitures le peuvent permettre) à la Porte Septentrionale où étoit le grand Pont, nommé aujourd'hui le Pont au Change.

On peut après cela s'imaginer comment de-

voient être tournées les rues aboutissantes à la rue qui alloit d'un des Ponts à l'autre, ou qui la coupoient. Mais quant aux Eglises, il est sûr qu'il n'y en avoit encore qu'une seule dans Paris sous le regne de Childebert, fils de Clovis, cent cinquante ans après l'Episcopat de Saint Marcel. Ce n'étoit pas la même qui avoit existé dès le tems de l'Evêque Prudentius. Comme le nombre des Habitans de Paris, & par conséquent des Chrétiens, étoit augmenté, on en avoit rebâti une autre plus grande au même endroit. Fortunat qui vivoit un peu après, parle des colonnes de marbre qui la décoroient, & de ses fenêtres vitrées, de son chevet tourné vers l'Orient, de maniere que l'Aurore en éclairoit tout à coup la voûte ou les planchers, & il fait entendre que c'étoit le Roy Childebert qui avoit fourni au moins pour la dépense des colonnes, des vitrages & des voûtes.

Je n'ai point balancé à revendiquer ici en faveur de l'Eglise Cathédrale de Paris la piece de vers que Fortunat a intitulé: *De Ecclesia Parisiaca*, laquelle dans ses ouvrages est précédée immédiatement par celle qu'il a adressée *Ad Clerum Parisiacum*. Cette Eglise & ce Clergé sont constamment ce qui formoit la Cathédrale de Paris au VI. Siécle. C'est à tort que Gislemar, Chancelier de l'Abbaye de S. Germain des Prés, qui ne vivoit qu'en 1070, a cru que Fortunat a voulu faire dans ses vers une description de l'Eglise de Saint Vincent, bâtie par Childebert, située au Fauxbourg de Paris. De tout tems, lorsqu'on a dit simplement, l'*Eglise de Paris*, on a entendu par-là la Cathédrale; aussi Dom Luc Dachery marque-t-il à l'occasion de ces vers inserés par Gislemar en sa Vie de Saint Droctovée, que par le Poëme de Fortunat *De Ecclesia Parisiaca*, la plûpart entendent sous ce nom, l'Eglise principale de Pa-

Fort. lib. 2. c. 10. & 11.

Sac. 2. Bened. p. 254. Tab. Ep. Par.

ris, ainsi qu'a fait du Breuil, Religieux de Saint Germain: le Poëte le dit même assez clairement, en marquant que cette Eglise étoit pour le Peuple du Roy Childebert, pour le Peuple de Paris. Ce ne peut être que cette même Eglise où l'Evêque Saint Germain faisoit célébrer l'Office Divin avec tant de dignité par le Clergé & le Peuple, ainsi qu'on le lit dans la piece de vers qui précede immédiatement celle dont je viens de parler. L'assertion de Gislemar n'est fondée que sur ce qu'on avoit appellé l'Eglise de Saint Germain des Prés, *Saint Germain le Doré*, & Fortunat ne dit pas qu'il y eût des dorures dans la Cathédrale de Paris, il en oppose au contraire la simplicité aux dorures & aux autres ornemens du Temple de Salomon. Je soupçonne Gislemar d'avoir même attribué à l'Eglise de Saint Germain-des-Prés ce que l'on avoit dit de Saint Germain l'Auxerrois, que le vulgaire avoit long-tems appellé Saint Germain le Teret, c'est-à-dire le Rond, & par corruption, Saint Germain le Toret, puis Saint Germain le Doret.

Diplomat. p. 472. On apprend par un Titre de l'an 860, que l'Eglise Cathédrale de Paris portoit le nom de S. Etienne, premier Martyr. Beaucoup d'Evêques des Gaules avoient eu dès le V. Siécle des pierres teintes de son sang. Mais par un autre titre qui n'est de guéres postérieur, il est certain que cette Eglise étoit composée de deux édifices, dont l'un étoit la Basilique de Notre-Dame, & l'autre la Basilique de Saint Etienne. Aussi Grégoire de Tours parlant de l'incendie qui réduisit en cendres toutes les maisons de l'Isle de Paris en l'an 586, dit, que les seules Eglises furent exceptées. Cette pluralité d'Eglises dans la Cité ne peut tomber que sur les édifices qui formoient depuis peu la Cathédrale dont l'Eglise de Saint Etienne pouvoit être la plus ancienne, & *Gr. Tur. l. 8. cap. 33.*

celle qu'il appelle ailleurs *Senior Ecclesia*, & sur l'Eglise du Baptistere. Car, pour ce qui est de Saint Martin, la petite Eglise qui étoit alors sous son nom à l'endroit où est aujourd'hui l'Horloge du Palais, n'étoit qu'un simple Oratoire. Mais quoique cette Cathédrale fût, comme les autres, composée de plusieurs Eglises, on l'appelloit quelquefois tout simplement & par distinction, *Sacro-Sancta Ecclesia Civitatis Parisiorum*. La Sainte Eglise de la Cité de Paris, ainsi qu'a fait la Dame Hermentrude en son testament d'environ l'an 700 de JESUS-CHRIST, par lequel elle lui légue un plat d'argent de valeur de cinquante sols de ces tems-là. Depuis ce siécle-là, on se contenta de dire, *Sancta Ecclesia Parisiensis*, & cet usage étoit général. Leotheric, Archevêque de Sens, écrivant au Clergé de Paris sous le regne du Roi Robert, intitule sa Lettre : *Clero Sanctæ Parisiensis Ecclesiæ*. Le Roi Philippes I. dans une Charte de l'an 1107, met, *Consilio Canonicorum Sanctæ Parisiensis Ecclesiæ*. Paul Emile rapportant un fait de l'an 1378, & parlant de Gilles, Chantre de cette Cathédrale, dit, *Cantor Sanctæ Ecclesiæ Parisiensis*, expression qui n'a disparu que dans les derniers Siécles, & que plusieurs Eglises de France ont toujours conservé, ou qu'elles ont rétablies à la tête de leurs Livres Liturgiques.

Ibid.

Suppl. Diplomat. p. 93.

Ep. Fulb. Carn. 34.

Gall. Chr. T. 7. Instr. col. 44.

L'Eglise de Paris possédoit dès le VI. Siécle des fonds considérables de Terre, non-seulement autour de la Ville dans la plaine, entre le grand Pont & Clichy, mais encore dans le Diocèse de Sens. Celle qu'elle avoit dans la Provence étoit pour la fourniture de l'huile des lampes. On lit aussi qu'en Touraine étoit pareillement une terre de l'Eglise de Paris, suivant que l'atteste Grégoire, Evêque de Tours. Cet Historien la qualifie de Ville, &

Lib. 2. Mir. S. Mart. c. 12.

je pense que c'est Amboise, parce qu'elle est sur la route de Paris à Tours, & que l'ancienne Eglise de cette Ville porte encore le nom de Saint Denis.

Il n'y a pas beaucoup d'apparence que l'Eglise bâtie par Childebert dans la Cité, ait duré au-delà de deux ou trois Siécles, quoique cela ne soit pas impossible, puisqu'on lit, que les Normans épargnerent l'Eglise de Saint Etienne située dans Paris, laquelle fut rachetée, suivant les Annales de l'an 857. Il reste une tradition peu appuyée, que l'Evêque Erkenrad éleva quelque Bâtiment qui faisoit partie de sa Cathédrale. M. Bombe, Chanoine de la même Cathédrale, qui a laissé par écrit quelques remarques sur cette matiere au commencement de ce Siécle, étoit persuadé que c'étoit sous le regne de Charlemagne, tems auquel vivoit cet Erkenrad, que cet édifice avoit été commencé; mais il prétendoit, contre la vérité, que ce même bâtiment n'a été que continué par l'Evêque Maurice de Sully au XII. Siécle. J'ai déja réfuté autrefois cette prétention, en disant, qu'on n'apperçoit rien dans tout l'Edifice qui soit d'une architecture au-dessus du Siécle de ce dernier Evêque. Ainsi, l'opinion de ce Chanoine n'est nullement recevable. Mais voici ce qui a pû arriver :

Du Breuil. p. 7.

Comme il existoit au VIII. Siécle une Eglise de Notre-Dame, proche celle de Saint Etienne, qui étoit la véritable Cathédrale rebâtie par Childebert, cette Eglise de Notre-Dame put paroître à Erkenrad n'être pas bâtie assez magnifiquement, comme de fait elle pouvoit ne l'être pas relativement à celle de Saint Etienne. Erkenrad qui siégea un grand nombre d'années, put donc la rebâtir, & ce fut celle qui servit à célébrer l'Office Divin, jusqu'à ce que les Normans y mirent le feu en 857, n'épargnant,

comme j'ai déja dit, que l'Eglise de Saint Etienne qui avoit un dôme à l'antique, pour la conservation duquel on leur avoit donné une somme. C'étoit dans cette Eglise de Saint Etienne qu'avoit été tenu le célébre Concile de Paris de l'an 829. L'Eglise de Notre-Dame située à côté de celle de Saint Etienne vers le Septentrion, ayant été réparée, subsista encore autant de tems que l'autre qui n'avoit souffert d'accidens que quelques ruptures de murs. On lit même qu'Etienne de Garlande, Archidiacre mort en 1142, y avoit fait beaucoup de réparations, & que Suger, Abbé de Saint Denis jusqu'à l'an 1152, y avoit fait présent d'un vitrage d'une grande beauté; on l'appelloit vers l'an 1110, *Nova Ecclesia*, par opposition à l'Eglise de Saint Etienne qui étoit beaucoup plus vieille. C'est dans cette Eglise de Notre-Dame que nos Rois de la troisiéme Race se rendoient de leur Palais situé à la pointe Occidentale de l'Isle, pour célébrer le Service Divin avec le Clergé. L'Evêque de Senlis étant venu à Paris avec quelques-uns de ses Chanoines l'an 1041 pour obtenir la confirmation d'une Charte, y trouva le Roi Henri à la Grande Messe le jour de la Pentecôte: *Cùm in die Pentecostes*, dit ce Prince dans son Diplôme, *in Ecclesia Sanctæ Dei genitricis Mariæ apud Parisios Missarum solemnia celebraremus*. On a aussi des preuves comme le Roi Louis le Jeune s'y rendoit souvent dans le Siécle suivant.

Necrol. Eccl. Par. 2. Jun.

Willelm. Mon. S. Dion. in elogio Suger.

Gall. Chr. T. IX. Instr. col. 203.

Mais un peu après l'an 1160, l'Evêque Maurice de Sully entreprit des deux Eglises n'en faire qu'une, & de lui donner une étendue beaucoup plus grande du côté de l'Occident. Celle de Notre-Dame fut abattue jusqu'aux fondemens qui furent conservés, & sur lesquels on éleva le nouveau Sanctuaire & le nouveau chœur, qui sont visiblement trop étroits pour

une Eglise si élevée & si longue. La vieille Eglise de Saint Etienne qui auroit nui à la construction des aîles du côté méridional, fut aussi abattue au bout de six cens ans. En la détruisant vers l'an 1218, on y trouva les Reliques suivantes, qui avoient été données par Philippes Auguste, à ce que l'on disoit; sçavoir, trois dents de Saint Jean-Baptiste, un Bras de Saint André, des pierres dont Saint Etienne avoit été lapidé, & une partie du Chef de Saint Denis Martyr, qui furent portées le 4 Décembre dans la nouvelle Eglise de Notre-Dame. L'Inscription qui se lit sur les pierres au Portail de la croisée du côté du Midi, fait foi que l'on travailloit à cet endroit de l'Eglise encore l'an 1257. Un Commentateur de la Coûtume d'Auvergne, parlant de Volvic, village situé à trois lieues de Clermont, dit, que ce fut de la fameuse Carriere de ce lieu dont les pierres sont noires, que Guillaume d'Auvergne, Evêque de Paris en 1240, avoit fait venir des pierres pour la continuation de cet ouvrage; mais c'est une fable, d'autant que les pierres de l'Eglise de Notre-Dame ont d'abord été jaunes comme les autres de Paris, & ne sont devenues noires que par l'influence des brouillards. Or, la pierre de Volvic, dans la Carriere même, est de couleur de gris de cendres mouillées. Les Chapelles voisines de la porte rouge qui est du côté du Cloître proche le Puits, ont été bâties au XIV. Siécle seulement. On en a une époque sûre dans l'Acte de la fondation de celle des Saints Ferreol & Ferrution par Hugues de Besançon, Chantre de cette Eglise en 1324. C'est sous le regne de Philippe Auguste qu'a été bâti le frontispice composé de trois portiques. Au Portail du milieu, est représenté JESUS-CHRIST de plusieurs manieres avec les Apôtres, les Symboles des quatre Evangélistes,

Martyrol. Eccl. Paris. MS. XIII. Saculi in Bibl. Reg. Necrol. Paris. Ibid. 14 Julii.

les Prophétes, & même les Sibylles. Dans les côtés de ce même Portail, à la hauteur de sept à huit pieds, sont figurés les vertus & les vices sous l'emblême de certains animaux, ce qui pouvoit avoir été puisé en partie dans l'une des Vies de Sainte Geneviéve, dont on voit que l'Auteur avoit lû Hermas sur les douze Vierges Spirituelles. La ressemblance du nom d'Hermas avec celui de Hermes, a pû faire croire que ces Hieroglyphiques & autres de ce Portail ou de ces deux collatéraux, venoient du Pere des Philosophes Hermetiques; au moins, selon Sauval, il y a eu un tems où on l'a cru. On voit aussi à ce Portail, du côté du milieu, une représentation grossiere du Jugement dernier; & dans les pilastres qui séparent ce Portail d'avec les deux autres, sont représentées en grand les Images de deux femmes couronnées, dont l'une est la Religion, & l'autre la Foi.

Le Portail qui est sous la Tour voisine de l'entrée du Cloître, représente la Sainte Vierge, & les Prophétes qui l'ont prédite, sa mort, son couronnement. Au côté droit de la porte en entrant, sont les statues de Saint Jean-Baptiste, Saint Etienne, Sainte Geneviéve, Saint Germain d'Auxerre ou Saint Amatre son prédécesseur. Au côté gauche est la statue de Saint Denis & un Roi. Ces Figures qui sont du XIII. Siécle, paroissent avoir été réunies en cet endroit comme un mémorial des deux petites Eglises adjacentes, Saint Jean & Saint Denis, dont ces Saints & Saintes étoient les Patrons.

A l'égard du troisiéme Portail, les Figures dont il est orné, sont différentes pieces rapportées. Au-dessus de l'entrée est encore une Notre-Dame assise, la Crêche, les trois Mages; les huit statues dont il y en a quatre de chaque

côté, paroissent être plus anciennes que le XIII. Siécle, mais non pas la statue de Saint Marcel, reconnoissable par sa crosse, sa mître, & par le dragon qui est sous ses pieds; elle est placée au trumeau qui sépare les deux battans de la porte. Ces statues sont celles de Saint Pierre, Saint Paul, & deux Rois de chacun des côtés, & au milieu d'eux est une Reine. Je pense que ces Rois sont de l'Ancien Testament, & les plus notables parmi les ancêtres de la Sainte Vierge. On y reconnoît David avec un instrument à cordes. Salomon y doit être avec Bethsabée sa mere, & la Reine de Saba, l'une & l'autre figure de l'Eglise Chrétienne, suivant les Peres. Aucun de ces Rois & Reines n'ont les ornemens que l'on met aux statues des anciens Rois & Reines de France. Les plus anciennes figures de ce dernier Portail qui sont celles de ces Rois & de ces Reines, peuvent venir de celui d'une des Eglises que l'Evêque Maurice de Sully fit abattre pour construire la nouvelle Cathédrale; & comme elles étoient assez récentes pour son tems, ce Prélat les fit conserver.

J'ai toujours regardé comme détachée d'un des portiques de l'ancienne Cathédrale de Paris, la statue qu'on a vû plantée debout, en face du Portail de l'Hôtel-Dieu jusqu'à l'an 1748. Son exposition à l'injure de l'air l'ayant fort défigurée, on avoit de la peine à y reconnoître JESUS-CHRIST tenant le Livre de l'Evangile, & enté sur l'ancienne Loi figurée par Aaron ou David qui lui servoit de soubassement. Quelques Sçavans l'avoient pris pour Esculape, & d'autres pour Erchinoald, ancien Maire du Palais, prétendu Bienfacteur de l'Eglise de Paris, & le peuple en avoit raisonné à sa façon.

Le Portail de la croisée de cette Eglise qui

regarde le Septentrion & eſt du côté du Cloître, a encore pour piece du trumeau une image de la Sainte Vierge. A ſa gauche ſont les trois Vertus Théologales perſonifiées, & à ſa droite les trois Mages. Au-deſſous du Cloître ſont différentes Hiſtoires, parmi leſquelles on reconnoît la Naiſſance de Notre-Seigneur, l'Adoration des Mages, la fuite en Egypte, & le maſſacre des Innocens. En pluſieurs niches au-dehors, en tirant vers la porte rouge, avoient été poſées diverſes ſtatues repréſentans les Vertus & les Vices, qui n'y ſont plus. On y voit encore la Reine Eſther & Aſſuerus avec leurs noms, David & Goliath aſſez reconnoiſſables. Une des ſtatues qu'on a ôtées, repréſentoit Job. Ces ouvrages ſont du XIV. Siécle.

Au Portail méridional, dans la premiere Cour de l'Archevêché, que quelques-uns ont appellé le Portail de Saint Marcel, le trumeau eſt orné de l'Image de Saint Etienne, & au-deſſus ſont repréſentés la Vie & le Martyre de ce Saint Diacre. Aux deux côtés ſont les ſtatues de divers Saints, entr'autres, des compagnons de Saint Denis, auſquels, de même qu'à lui, les Sculpteurs ſe ſont contentés de mettre leurs crânes dans leurs mains. Le Martyre de Saint Etienne eſt encore répété en grand dans l'une des niches, du même côté, au-dedans de l'Archevêché, en mémoire de ce que ſon ancienne Egliſe étoit de ce côté-là, & c'eſt pour la même raiſon qu'il y a au même endroit dans le tour des Chapelles du Chœur, une Chapelle du titre du même Saint Martyr. C'eſt aujourd'hui celle de la Maiſon d'Harcourt.

On voit par tout ce que je viens de dire, que l'on a été près de deux cens ans à finir l'Egliſe de Notre-Dame telle qu'elle eſt ; mais on n'a pas attendu tant de tems pour y célébrer les Di-

vins Offices. La ſimple bénédiction du lieu & des Autels fut trouvée ſuffiſante pour pouvoir le faire. On retarda toujours, pour des raiſons inconnues, la cérémonie de la Dédicace ſolemnelle, & pluſieurs ſiécles s'étant écoulés, on n'y a plus penſé. Auſſi n'y en célébre-t-on point l'Anniverſaire. On ſçait ſeulement par les anciens titres, que celle de la Cathédrale précédente avoit été faite au mois d'Octobre, entre la Fête de Saint Denis & la Touſſaint.

La maiſon de l'Evêque étoit ſituée, de tems immémorial, ſur le bras méridional de la Seine, comme plus voiſin de l'Egliſe de Saint Etienne. Elle étoit vis-à-vis de la nef de l'Egliſe d'aujourd'hui, & ſe terminoit au lieu où eſt la Chapelle qui ſe trouve dans la ſeconde cour de l'Archevêché. Le reſte du côté de l'Orient, eſt une augmentation, dont la plus ancienne n'a pas deux cent ans. C'étoit dans la premiere cour de l'Archevêché où eſt ſitué le Siége de l'Officialité, que ſe faiſoient les Monomachies ou Duels entre des Champions, pour la déciſion de certaines Cauſes. Je ne puis mieux en inſtruire le Public, qu'en rapportant le paſſage de Pierre le Chantre de Paris, qui écrivoit vers l'an 1180; je le tire d'un de ſes Ouvrages non imprimé: *Quædam Eccleſiæ habent monomachias, & judicant monomachiam debere fieri quandoque inter ruſticos ſuos: & faciunt eos pugnare in Curia Eccleſiæ, in atrio Epiſcopi vel Archidiaconi, ſicut fit Pariſius. De quo conſultus Papa Eugenius reſpondit: Utimini conſuetudine veſtrâ.* Apparemment Eugene III.

Cod. MS. Abb. Longipont. & S. Vict. Pariſ.

C'étoit auſſi du même côté, aux environs de l'Hôpital de la Cathédrale & de la maiſon de l'Evêque, qu'étoient les Ecoles de l'Egliſe de Paris qui ont donné la naiſſance à l'Univerſité. Tout ce quartier s'appelloit le Parvis; & ce qui

Ménage, Dict. Etym. mot *Paris*.

le détermina de ce côté-là plûtôt que de l'autre, fut encore l'Eglise de Saint Etienne qui faisoit partie de la Cathédrale.

On apprend par une Ordonnance du Chapitre de Paris de l'an 1248, au mois de Mars, qu'encore alors la coûtume étoit que les Malades, & principalement ceux qui étoient affligés des Ardens (*ignis sacer*, autrement dit, *Morbus Beatæ Mariæ*) restoient au-dedans de l'Eglise Notre-Dame, vers la seconde porte, même durant les nuits, en attendant leur guérison. Ce Réglement fut, pour établir qu'en leur faveur cette entrée de l'Eglise seroit éclairée désormais de six lampes. L'Auteur des Recherches sur l'origine de la Chirurgie, va jusqu'à dire, qu'alors & un peu après, les Médecins qui étoient tous gens d'Eglise, donnoient leurs Consultations à l'entrée de cette même Eglise, au-dessous de la Tour qui est à main droite, du côté méridional.

Necrol. Eccles. Paris. Bibl. Reg. fol. 200.

De toutes les remarques sur le dedans de cette Eglise faites par du Breuil & les environs postérieurs, je ne m'attache qu'à celle de la figure de Pierre de Cugnieres, qu'ils ont dit avoir été posée dans cette Eglise à un pilier au bout du Jubé du côté méridional. Comme cette affreuse figure a été ôtée de ce lieu depuis la confection du nouveau Jubé, j'ai cru devoir placer ici la preuve qu'elle y étoit au XIV. Siécle. Je la trouve dans l'homologation d'un accord fait entre l'Evêque & le Chapitre en l'an 1390. En voici les termes : » L'Evêque aura » la moitié du luminaire offert sur la rangée » estant à l'entrée du Cuer où l'on a accoustumé de mettre les chemises, c'est à sçavoir » depuis le Crucifix jusqu'à icelui gros pillier » qui est au bout du Cuer d'icelle rangée, auquel est M. Pierre du Cuignet par devers » l'Hostel Episcopal.

Dans le grand nombre de Reliques que l'on conserve en cette Eglise, je me contenterai de nommer les Saints dont on y a le corps, qui sont, Saint Marcel, Evêque de Paris, Saint Justin martyrisé à Louvres en Parisis, Saint Lucain que je croi aussi Martyr du Diocèse, & avoir souffert à Lugny sur l'ancienne Terre Episcopale de Moissy vers Corbeil, Saint Severin solitaire, proche le Petit-Pont de Paris, hors la Cité. Ces quatre Corps Saints furent mis en sûreté à la Cathédrale lors des incursions des Normans, & y sont restés. Pour ce qui concerne celui de S. Gendulfe, j'ai prouvé par un long Mémoire qui ne peut être inséré ici, & que je ferai imprimer séparément, qu'il est le même que le B. Teudulfe, Evêque de Paris, mort vers l'an 920. J'en ai fait aussi imprimer un autre, pour prouver que le Corps de Saint Marcel a été transferé à Notre-Dame avant le XI. Siécle. J'ajoûte ici que cette translation se trouve dans le Martyrologe manuscrit d'Usuard conservé à Saint Germain des Prés, par une addition encore d'une main presqu'aussi ancienne que la premiere qui a copié le texte.

On trouve dans le Necrologe du XIII. Siécle écrit pour l'Eglise de Notre-Dame, les noms des Reliques que Philippes Auguste avoit données à l'Eglise de Saint Etienne, & dont la découverte a été long-tems célébrée le 4 Décembre, mais les plus anciennes Reliques étoient celles dont l'Inventaire du Trésor avoit été chargé l'année 42 du regne de Clotaire II. revenant à l'an 626 de JESUS-CHRIST. La plûpart consistoient en vêtemens de Saint Germain, Evêque de Paris, que la piété faisoit exposer à découvert aux Fidéles de tems en tems; je ne doute nullement que cela n'ait été pratiqué à la Cathédrale de Paris, en les attachant au mur du Sanctuaire, de même que l'on faisoit

Sæc. III. Ben. P. 1. p. 202.

faisoit en pareil cas dans les autres Eglises de la Province de Sens. (*) Car il ne faut pas juger des usages du tems passé par ceux d'aujourd'hui, où l'on n'expose plus aucunes Reliques à découvert.

La Chronique d'Alberic de Trois-Fontaines nous apprend sur l'année 1218, comment l'on ornoit alors cette superbe Cathédrale de Paris aux grandes Fêtes ; un voleur ayant envie d'avoir les bassins d'argent & les chandeliers où brûloient devant le grand Autel des cierges allumés, entreprit, la nuit de l'Assomption, de les tirer à lui du haut des voûtes où il s'étoit caché. Les cierges élevés mirent le feu aux tentures d'étoffes dont l'Eglise étoit ornée, & il en brûla, avant qu'on pût l'éteindre, pour la valeur de neuf cens marcs d'argent, ce qui reviendroit aujourd'hui à la somme de quarante-cinq mille livres. Dans les mêmes tems, la coûtume étoit de joncher d'herbes odoriférantes le pavé de l'Eglise à ce même jour de l'Assomption. Les Prieurs des Prieurés situés dans l'Archidiaconé de Josas les fournissoient tour à tour. Deux siécles après, on se contentoit d'y répandre de l'herbe tirée des prés de Gentilli.

Necrol. Eccl. Paris. ad calcem.

Compot. Capiceria Paris. 1422.

On pratiquoit aussi à Notre-Dame comme ailleurs l'usage de jetter par les voûtes des pigeons, oiseaux, fleurs, étoupes enflammées & oblayes le jour de la Pentecôte pendant l'Office Divin.

Ibid. ad eundem ann.

Il reste dans le Trésor de cette Eglise des monumens touchant la maniere dont se faisoient anciennement les investitures par le moyen d'un couteau, les réparations de dommages par l'offrande d'un morceau de bois sur lequel l'acte étoit écrit, ou par celle d'une ba-

(*) A la Cathédrale d'Auxerre, on exposoit au Sanctuaire à découvert ceux de Saint Germain, Evêque de la même Ville.

guette d'argent lorſque la réparation venoit de la part d'un Prince. Je me contente de les indiquer ici, parce que j'en ai traité au long ailleurs.

Differt. ſur l'Hiſt. de Paris, Durand, Tom. I.

Je renvoye aux Auteurs qui avant moi ont écrit ſur cette Egliſe, pour y voir le nombre, les titres & les ſingularités des Chapelles qui y ont été fondées, les noms des différens Reliquaires que l'on y conſerve; l'Inventaire des choſes qui y furent trouvées en terre à la fin du dernier Siécle & au commencement de celuici, lorſqu'on travailla au Chœur pour l'embelliſſement du Sanctuaire, tems auquel on fut pleinement convaincu que cette Egliſe n'eſt pas bâtie ſur pilotis, ainſi qu'on l'avoit cru. Je ne ſçai ſi aucun de ces Mémoires imprimés a marqué que lorſqu'on y creuſa pour l'érection d'un nouvel autel, on y trouva ſous le pavé deux différentes aires à quelque diſtance l'une de l'autre, ce qui marquoit qu'on avoit bâti en cet endroit à trois différentes repriſes. Je ne puis qu'exhorter ceux qui ont dépouillé les Inſcriptions des tombes de la même Egliſe plus amplement que n'a fait du Breuil & autres depuis lui, & qui poſſedent un Catalogue complet des dignités & Chanoines promûs à l'Epiſcopat ou autres places éminentes, comme auſſi de ceux qui l'ont illuſtrée par leurs écrits, de faire part au Public au moins de leurs noms & du titre de ces Ouvrages.

Les deux plus remarquables Confrairies de l'Egliſe de Paris paroiſſent avoir été, 1°. Celle qu'un titre de l'an 1205 appelle *Confraternitas Beatæ Mariæ Pariſienſis ſurgentium ad Matutinas*. Elle étoit compoſée des pieuſes perſonnes de la Ville, qui, à l'imitation des Chanoines, ſe levoient au milieu de la nuit & venoient aſſiſter à leurs Matines. 2°. La Confrairie de Saint Auguſtin qui exiſtoit auſſi dans le commencement du XIII. Siécle, & qui n'étoit compoſée

que des Ecclésiastiques du chœur. Quelques-uns, comme M. Grancolas, ont conclu de-là, que le Chapitre de Notre-Dame avoit observé autrefois la Régle de Saint Augustin, mais il n'y a aucune apparence à cela; & quoique l'on trouve dans les Antiphoniers Parisiens de ce même Siécle, à la Fête de ce Saint Docteur, un Office composé d'Antiennes & Répons propres, je suis persuadé que toutes ces particularités n'ont été admises dans l'Eglise de Paris, que relativement aux deux célébres Abbayes de Saint Victor & de Sainte Geneviéve qui étoient unies de prieres à la Cathédrale. En 1490, les Confreres de Saint Augustin étoient au moins quarante, tous Prêtres Bénéficiers. Antoine Brunet, Chanoine de Saint Agnan dans l'Eglise de Paris, est qualifié Abbé de cette Confrairie sur sa tombe en la nef de cette Eglise. Il mourut le 27 Février 1574. Quoique la Confrairie des Matines ne subsiste plus, l'Eglise de Paris ne laisse pas d'être exacte à les chanter toute l'année, à quelques jours près, à l'heure de minuit; & elle a pris de sûres mesures pour perpétuer cette louable pratique de célébrer à cette heure-là l'Office nocturne, & de transmettre ce pieux usage à la postérité dans tous les Siécles futurs.

Sauval, t. 1, pag. 491.

SAINT JEAN LE ROND,

ou Baptistére de l'Eglise de Paris.

CETTE Eglise, telle que nous l'avons vûe, fut l'une de celles qu'il fut besoin de rebâtir lorsque l'édifice de la Cathédrale de Paris fut continué du côté de l'Occident, & on la plaça au bas de la Tour Septentrionale du

frontispice. Ce n'avoit été primitivement qu'une Chapelle située sur le bord de la riviere, vers le bout du Petit-Pont, car originairement les Baptistéres n'étoient pas si proches des Cathédrales ou autres Eglises qu'on les a vû depuis. Le Baptistére de l'Eglise de Paris dont il est parlé dans la Vie de Sainte Geneviéve à l'occasion des prieres qu'elle & les Dames de Paris y firent au bruit de l'arrivée d'Attila, resta dans le lieu que je viens de dire, sur le bord de la Seine, jusqu'à ce qu'un Evêque le transporta à une Chapelle de l'autre bord où il resta assez long-tems. Le Baptistére primitif de Paris, voisin de la Maison de Sainte Geneviéve, étoit encore connu sous le nom de Chapelle de Saint Jean-Baptiste, lorsqu'en 881 le Corps de Saint Germain, Evêque de Paris, fut mis en sûreté contre la fureur des Normans. Cette Chapelle conservoit ce nom en mémoire de ce que les Fonts Baptismaux y avoient été. Enfin, ce Titre fut porté au côté de l'Eglise de Notre-Dame opposé à celui où étoit la Basilique de S. Etienne; ensorte qu'il paroît qu'elle auroit été alors vers la place où est le grand Portail Septentrional au-dessus duquel est l'Horloge. Et comme on bâtissoit autrefois assez communément en forme de Rotonde, l'Oratoire dans lequel étoit la Cuve ou le Bassin pour l'Administration du Baptême, c'est la raison pour laquelle on l'appella Saint Jean le Rond. Cette multiplicité d'Eglises même écartées qui faisoient partie de la Cathédrale, devint fort d'usage lorsque la France, sous le Regne de Charlemagne, y reçut les Rites Romains. Au reste, le nom de Saint Jean le Rond n'étoit pas singulier à la Cathédrale de Paris. Celles de Sens & d'Auxerre ont aussi leur Saint Jean le Rond comme leur Notre-Dame & leur Saint Etienne.

La bâtisse de Saint Jean le Rond de Paris

ne paroissoit être que du XIII. Siécle. Le Portail étoit beaucoup plus nouveau. Le Chapitre y alloit plusieurs fois chaque année en Procession, sur tout en des jours relatifs à S. Jean-Baptiste, ou au Baptéme, comme la semaine de Pâques: le treiziéme Janvier, jour auquel on fait l'Office du Baptême de Jesus-Christ, avoit aussi été choisi pour une Procession par Guillaume Chartier, Evêque de Paris au XV. Siécle. Les deux Chanoines de cette Eglise Baptismale paroissent dans un Acte de l'an 1124. Ils n'étoient plus alors destinés à baptiser, mais leur occupation étoit de visiter les malades, inhumer les morts, célébrer la Messe pendant un an pour les Chanoines décédés, pour laquelle fonction ils avoient l'Annuel de la Prébende du Chanoine mort. Ces Annuels faisoient le revenu de leurs Bénéfices; & ayant été cédés à l'Abbaye de Saint Victor qui venoit d'être fondée, on leur attacha une Prébende avec certaines clauses.

Hist. Eccl. Par. tom. 2. p. 23.

Je remarquerai encore que cette Eglise, & peut-être même l'entrée de la Cathédrale où se trouvoient les grandes Cuves à l'Eau-Benite, a été autrefois le lieu où se terminoient juridiquement certaines affaires Ecclésiastiques, vestige de ce qui se pratiquoit plus anciennement aux portiques des grandes Eglises. De là vient que l'on trouve un Acte touchant les dixmes d'une Paroisse de la Campagne, finissant par ces mots: *Acta sunt hæc in Ecclesia Parisiensi apud Cuvas.* On lit aussi que les Médecins se sont assemblés autrefois *ad cupam nostræ Dominæ.*

Chartul. S. Magl. fol. 178.

Recherches sur la Chirurgie, pag. 84.

Cette même Eglise a servi dans les derniers siécles de Paroisse aux Laïcs logés dans le Cloître de Notre-Dame. Henri Boileau, Avocat Général, y fut inhumé en 1491. Le fameux Gilles Menage, en 1692; & en 1704

Jean-Baptiste du Hamel, grand Philosophe & Théologien. Saint Amatre, Evêque d'Auxerre, étoit le second Patron de cette Eglise; c'est pour cette raison qu'il a toujours été marqué dans les Litanies du Jubilé pour la Station qu'on y fait. Le Trésor de Notre-Dame renfermoit de ses Reliques qui furent depuis déposées à Saint Jean. La mémoire de Sainte Geneviéve y étoit aussi renouvellée deux fois par an, sçavoir le Jeudi-Saint & le premier Novembre, pour la raison marquée au commencement de cet Article. Il y a dans l'Eglise de Paris, outre les cinquante-deux Chanoines, huit Chanoines Titulaires de cette Eglise de Saint Jean, & deux d'entr'eux y font alternativement la fonction de Curé.

On a démoli en 1748 l'Eglise de Saint Jean le Rond: les Fonts Baptismaux & l'Office Divin ont été transférés à Saint Denis du Pas, & par conséquent les Stations. La grande porte du Cloître du Chapitre Métropolitain vient d'être bâtie sur une partie du terrain qu'occupoit cette Eglise.

SAINT CHRISTOPHE

ET L'HOSTEL-DIEU.

ON a débité jusqu'ici des faits très-incertains, pour ne pas dire faux, sur l'origine de l'Eglise de Saint Christophe, en assurant qu'elle avoit été bâtie sur un fond d'Erchinoald, Maire du Palais, qu'on a fait sans fondement Comte de Paris au VII. Siécle. Sauval a grande raison de mépriser toutes ces fables, & je suis surpris que M. Moreau de Mautour ait ajoûté foi à cette tradition, pour en

conclure que la ſtatue qui faiſoit face à l'Hôtel-Dieu de Paris, & qu'on a ôtée de là en 1748, étoit une ſtatue de cet Erchinoald. Voyez ce que j'en ai dit ci-deſſus, page 12.

Ce qu'on peut regarder comme certain touchant l'Egliſe Saint Chriſtophe, eſt que dès le VII. Siécle c'étoit un Monaſtere de Filles voiſines de la Cathédrale de Paris, laquelle s'étendoit beaucoup moins alors qu'aujourd'hui du côté de l'Occident où étoit ſituée cette Maiſon. Il faut auſſi faire attention que pluſieurs choſes qu'on voit aujourd'hui dans ce quartier-là n'exiſtoient pas au VII. Siécle, ſçavoir, le Parvis tel qu'il eſt, la Chapelle de l'Hôtel-Dieu, non plus que la rue Neuve Notre-Dame. Tout cela eſt depuis ſix cens ans ſeulement. *Teſtam. de 690. Diplomat. p. 472.*

Le Monaſtere de Saint Chriſtophe pouvoit avoir été placé proche la principale Egliſe, afin que les Religieuſes euſſent ſoin de l'entretien des Ornemens & du Linge, ainſi qu'on en a des exemples à l'égard d'autres Cathédrales. Mais comme par la ſuite on vit que ces ſoins pouvoient être pris par d'autres perſonnes, l'emplacement de ce Monaſtere fut deſtiné par l'Evêque de Paris & par ſon Clergé pour ſervir d'Hôpital aux Pauvres, ce que je croi être arrivé auſſi-tôt après le Concile d'Aix-la-Chapelle de l'an 817; car il eſt ſûr, par une Charte de l'Evêque Incade de l'an 829, que les Chanoines étoient déja dans l'uſage d'aller dans le lieu appellé, *Memoria Sancti Chriſtophori*, pour y laver les pieds des Pauvres, & que ce même Hôpital où ils étoient logés fut doté la même année 829 par cet Evêque de la dixme des Villages dont il venoit de céder la Seigneurie aux Chanoines. *Hiſt. Eccleſ. Pariſ. t. 1.*

Cent ans après, cet Hôpital continuoit de porter le nom de Saint Chriſtophe. De la maniere dont le Necrologe de l'Egliſe de Paris

s'énonce au 12 Septembre, on voit que les Chanoines étoient propriétaires de la moitié de cet Hôpital, & que l'Evêque avoit l'autre moitié. Mais l'Evêque Renaud qui vivoit sous le Roi Robert, leur en fit présent en entier. Il ne leur manquoit plus que l'Eglise du nom du même Saint. L'Evêque Guillaume la leur donna l'an 1099. Elle étoit érigée en Cure dès le tems de Philippes Auguste, puisqu'elle se trouve dans le Pouillé du XIII. siécle, où elle est marquée de la nomination *de donatione Capituli Parisiensis* sous l'Archiprêtre de Paris. Suivant un Réglement donné en 1282 par Ranulfe, Evêque de Paris, le Prêtre de Saint Christophe n'étoit point tenu de venir au Synode de l'Evêque. Il y eut un tems où elle fut desservie par deux Prêtres alternativement par semaine; & en desservant Saint Christophe, celui qui étoit en tour avoit soin de l'*Hôpital de Notre-Dame*. C'est dans ce Réglement que je trouve pour la premiere fois de la distinction entre l'Eglise de Saint Christophe & l'Hôtel-Dieu. A la tête des Statuts faits pour cette Maison, vers l'an 1220, le Doyen Etienne & le Chapitre l'appellent, *Nostra Domus Dei Parisiensis*. Au reste, la Chapelle de cet Hôtel-Dieu, quoique rebâtie vers l'an 1380, est toujours sous le titre de Saint Christophe, quoiqu'on paroisse l'ignorer. Quant à la Paroisse, il est certain qu'elle avoit été changée de place, & avancée vers le couchant, lorsque l'édifice de la Cathédrale fut agrandi; car le chevet de l'ancienne avoit abouti vis-à-vis les murs de la vieille Eglise de Saint Etienne, suivant une Charte du Roi Louis le Gros. Le bâtiment de l'Eglise qu'on a vû subsister jusqu'à l'an 1747, & dans lequel le Chapitre de Paris faisoit quelques Stations, n'avoit été achevé que vers l'an 1510. C'étoit une espece de Chapelle gothique

Hist. Eccl. Par. tom. 1. pag. 350.

gothique assez délicate. Les Habitans ont été attribués à la Paroisse de la Magdelene.

Pour en revenir à l'Hôtel-Dieu, comme je n'ai point encore vû de titre ou autre monument qui puisse prouver que S. Landri Evêque de Paris en soit le Fondateur, je ne puis encore embrasser cette opinion.

S'il suffisoit pour cela que ce saint Prélat ait vû une famine de son temps, & qu'il ait assisté les pauvres dans cette rencontre, on pourroit remonter encore plus haut cette fondation, & même jusqu'au siécle de Sainte Geneviéve : ce que cette Sainte a fait pour les Parisiens dans le temps du siége de leur Ville est plus assuré que ce que l'on attribue à S. Landri ; c'est pourquoi on chante encore en son honneur ces paroles dites de la Femme forte : *Facta est quasi navis institoris, de longè portans panem suum.* On doit distinguer entre un Hôpital & un Hôtel-Dieu ou Maladerie. J'ai beaucoup de peine à croire que les Maladeries ayent été originairement proche les Cathédrales qui étoient bâties dans l'intérieur des Cités. Pour ce qui est des indigens qui ne faisoient que passer, j'avoue qu'on a pû leur donner l'hospitalité dans ce quartier-là sous la seconde race de nos Rois, on vient d'en voir la preuve qui décide que S. Landri n'en est pas tant le Fondateur à Paris que l'Evêque Incade. Proverb. 31.

Bornons-nous donc à croire que S. Landri a assisté les pauvres, s'il y a eu une famine sous son Episcopat. Mais il n'y a point de preuve qu'il y ait établi une Maladerie ou Hôtel-Dieu ; je suis, au reste, si porté à croire qu'il n'a rien épargné pour empêcher les pauvres de mourir de faim, supposé qu'il y en ait eu dans ce cas, que je veux bien tirer de l'obscurité un passage de Pierre le Chantre, inconnu jusqu'ici, qui témoigne que de son

temps, c'est-à-dire, cinq cent ans après S. Landri on parloit d'une aliénation qu'il fit d'un de ses revenus pour les soulager dans le temps d'une famine ; *Beatus Landericus Parisiensis Episcopus*, dit-il, *tempore famis pro redemptione pauperum à periculo famis vendidit Monachis S. Dionysii oblationes pertinentes ad Ecclesiam suam ab antiquo, scilicet medietatem oblationum Altaris S. Dionysii.* Peut-être que ce fait que l'on répandoit au XII siécle, n'étoit pas plus vrai quant à certaines circonstances, que celui de la vente de son prétendu Pallium Archiépiscopal que l'on débitoit dans le siécle suivant, & qui fut refutée dès ces temps-là. Mais en voilà assez pour insinuer les raisons qui portent à douter de l'établissement d'une Maladerie au VII. siécle dans la Cité de Paris devant la Cathédrale. Peut-être qu'avec de plus profondes recherches on trouveroit l'époque du changement de l'Hôpital ou Maison d'Hospitalité de cette Cathédrale en Maladerie ou Hôtel-Dieu.

Summa Theol. MS. part. 1. Cap. 103.

Voyez le II Tome de mes Differt. sur l'Hist. de Paris, pag. XLVIII. & LXXXIV.

Je ne sçai si ce ne seroit point la multiplication des lits qui y auroit donné naissance. Cette augmentation fut occasionnée par un Statut du Chapitre de Notre-Dame de l'an 1168. Il fut conclu que tous les Chanoines qui décéderoient ou quitteroient leur Prebende, donneroient à cet Hôpital un lit garni. Ces lits faciliterent la réception des malades : En effet, voici une preuve que trente ans après ce réglement il y avoit des malades aussi-bien que des sains dans ce même Hôpital. Dans le don qu'Adam Clerc du Roi lui fit un peu avant l'an 1199. de deux maisons dans Paris, il fut marqué que c'étoit à condition qu'au jour de son anniversaire on fourniroit sur le revenu de ces maisons à ceux seulement de cet Hôpital qui seroient malades, tout ce

Du Breüil Lib. I pag. 61.

qu'il leur viendroit dans la pensée de vouloir manger, pourvû qu'on pût en trouver : *Ea conditione, quòd ægrotantibus tantùm prædicti Hospitalis quicquid cibariorum in eorum venerit desiderio, si tamen possit inveniri, de totali proventu domorum in die Anniversarii ejus detur.*

Pastor Majus. pag. 104

Dès l'an 1217. il y eut quelques accroissemens de terrain en cete maison, c'est à cette occasion que le Chapitre empêcha qu'on n'y fit des portes, de crainte que les voleurs ne s'y retirassent comme dans un azyle. Le grand Portail du côté de Petit-Pont, n'a été construit que sous le regne de Louis XI. qui y est représenté. L'on m'a communiqué un extrait du compte de Noël le Barge Receveur Général des Finances de l'an 1466. où est cet article : *A Jeanne la Bergiere quatre cent livres, pour partie de mille livres à elle donnée pour convertir & employer en l'édifice du Portail de l'Hôtel-Dieu de Paris.* C'est le Portail du pignon le plus voisin du Petit-Pont, & au coin duquel est une statue pedestre du Roi Louis XI. avec son nom au dessous. D'autres comptes qui sont de la Prévôté pour les années 1474 & 1478, nous apprennent qu'il y avoit alors au bout du Petit-Pont & proche cet Hôtel-Dieu une Chapelle de Saint Agnès.

Reg. du Tref. des Ch. piece 31. & 33.

Sauval. T. 3. pag. 338 & 430.

Depuis l'année 1505. en laquelle le Parlement par un Arrêt du 2 Mai attribua à des Directeurs Laïcs l'administration temporelle de cette Maison, il en est fait plus souvent mention dans ses Registres. Sans parler des réformes, je me contente de deux endroits : Au premier qui est du 8 Août 1545, se trouve un ordre aux Gouverneurs d'acheter dans la huitaine un ou deux arpens en l'Isle Macquerelle ou autre proche Paris, faire bénir ce terrain, & y voiturer par eau les morts, & non plus au cimetiere de la Trinité ; c'étoit

parce qu'on craignoit la peste. Au second qui est du mois de Juin 1562, est un ordre aux Religieux de l'Hôtel-Dieu, qui étoient des Chanoines Reguliers de S. Augustin, de porter une robbe de couleur de perse, (c'est-à-dire bleu ou approchant,) & à ceux qui y fréquentent de porter un bâton blanc pour être connus. Il paroît qu'il fut donné pareillement, au sujet de l'apprehension que l'on avoit des maladies contagieuses.

La Chapelle de cet Hôtel-Dieu a été bâtie vers 1380. des libéralités d'Oudart de Mocreux Bourgeois de Paris. La plaque d'airain qui le marque est encore attachée au mur du Sanctuaire.

SAINT DENIS DU PAS.

L'Eglise de Saint Denis du Pas ne doit pas être séparée de la grande Eglise de Paris, quoiqu'on ignore pour quel usage elle a été d'abord bâtie, & ce qui y a donné occasion. M. de Launoy s'étoit imaginé que S. Denis l'Apôtre de Paris avoit été martyrisé en ce lieu, & que les termes *de Passu* signifioient la même chose que *de Passione*, ensorte que par-là on auroit voulu dire ; S. Denis de la Passion. On a combattu & détruit ses idées par différentes raisons qui ne l'ont point convaincu: mais on a oublié d'y ajouter que le terme *Passus* a été employé à l'égard de quelques autres Saints, qui certainement n'ont jamais souffert de Martyre. A l'Abbaye de S. Denis il y a une Chapelle de S. Nicolas désignée dans les titres de cette sorte: *S. Nicolaus de Passu.* Au Diocèse de Chartres est une Cure appellée le Pas Saint-Lomer. Il est vrai que

Pouillé de Chartres.

certe Chapelle de S. Denis avoit existé avant le XII. siécle, auquel temps elle étoit fort négligée: Qu'alors elle fut réparée & fournie de Prêtres en vertu des fondations faites par plusieurs Chanoines, dont le Doyen Barbedor fut, l'un sous le Regne de Louis VII, & le plus grand nombre furent des Chanoines surnommés de Passi de leur nom de famille. Mais il est certain par un acte de l'an 1148. que ce nom de Passi n'a aucunement influé dans la dénomination, puisque selon ce titre méme, on l'appelloit dès-auparavant *Oratorium S. Dionysii de Passu*. Quoiqu'elle eût besoin d'être réparée en ce temps-là, il n'y a pas d'apparence qu'elle ait existé dès le IX. siécle, parce que dans les chartres d'alors où sont spécifiés les Saints Diocésains, Patrons plus particuliers de la grande Eglise, S. Denis n'y est aucunement nommé, & que d'ailleurs, ce qu'on avoit de ses Reliques dans l'Eglise de Saint Etienne, n'y étoit conservé que depuis que le Roi Philippe-Auguste en eut fait présent à cette ancienne Basilique, dont on les tira lorsqu'il fut question de la détruire. Il a pû donc se faire que la premiere Eglise ou Chapelle de Saint Denis ait été surnommée du Pas à cause de son peu de distance de la Basilique de Notre-Dame, ou de celle de Saint Etienne, & qu'on n'ait commencé à lui donner ce surnom que depuis qu'il y eut une autre Eglise de Saint Denis bâtie dans la Cité proche la prison de Paris. On voit par les Auteurs de ces temps-là, cités dans du Cange, que les passages resserrés s'appelloient vulgairement *Passus*.

Hist. Eccl. Par. T. 3.

Voici les deux plus remarquables sépultures que j'y ai apperçu avant qu'en l'an 1735 on eût commencé à y faire des changemens pour l'embellir. On lisoit sur une tombe dans la nef en grands caracteres gothiques autour d'une

figure revêtue d'habits sacerdotaux : *Hic jacet Odo Clementis Decanus S. Martini Turonensis & Archidiaconus Parisiensis.* Sur une autre tombe de cuivre très-épaisse étoient gravés en petit gothique les vers suivans, que j'ai lû avant qu'elle eût été fondue : *Nati de Baya jacet hic corpus Nicolai, quem labor & studium juris quoque Philosophiæ, affecère diu cum cura graphariatus. M. C. quat. doc. migrat : Hunc Christi dextera prandat.* C'est Nicolas de Baye, natif de Baye au Diocése de Châalons, qui étant Soûdiacre en 1400, Chanoine de Soissons & Curé de Montigny-Lancoux, Diocése de Sens, fut fait Greffier du Parlement, & mourut Chanoine-Prêtre de Paris. Nicolas de Clemanges célébre écrivain sous Charles VI, lui adresse sa lettre LXXXIX. j'ai lû dans les Registres du Parlement au 28 Juillet 1475. que le Chapitre de Paris fut condamné à souffrir qu'on mît en cette Eglise une tombe sur la sépulture d'Aymé Gombert Conseiller.

Miscellan. Labbe T. 2 p. 700.

Cette Eglise a servi dans le dernier siécle à plusieurs Cérémonies. Henri de Gondi Evêque de Paris y donna le Pallium à André Fremiot Archevêque de Bourges le Dimanche 8 Janvier 1606. Le Cardinal Pierre de Gondi y maria le 8 Mai 1610, Henri de Gondi Duc de Rets à Jeanne des Peaux. L'Evêque de Paris ci-dessus nommé y fit plusieurs Sacres d'Evêques : Le 15 Novembre 1615. celui de Guillaume Evêque de Riez. Le 16 Août 1616. celui d'Henri Clausse Evêque d'Aire. Le 25 Juin 1617. Louis Bertier y fut sacré Evêque d'Heliopolis.

Reg. Ep. Par.

Depuis la destruction de l'Eglise de S. Jean le Rond on y a transferé le titre Paroissial qui y étoit attaché aussi-bien que les Chanoines. Avant cette translation il y avoit deja dans cette Eglise dix Beneficiers qui por-

toient le titre de Chanoines de Saint Denis du Pas.

CHAPELLES

DU PALAIS EPISCOPAL.

LOrsque les Evêques cesserent de faire les Ordinations dans leur Cathedrale, ce qui arriva vers les temps auxquels la multiplication des Offices, & surtout des fondations les empêcha de s'y rendre aussi assiduement que les anciens l'avoient fait, ils conçurent le dessein de faire construire une ou deux Chapelles dans leur maison, & la principale de ces Chapelles fut mise en état de répondre à la magnificence de quelques-unes de ces maisons notables qui eurent par la suite le nom de Palais. Une autre Chapelle servoit aux jugemens Ecclesiastiques, lorsqu'on eut cessé de les prononcer au portique des Cathedrales.

Maurice de Sulli fait Evêque de Paris en 1160. ayant commencé l'édifice de l'Eglise Notre-Dame, fit bâtir en une ligne parallele le Palais Episcopal & une double Chapelle au bout, du côté oriental. Pierre le Chantre qui vivoit alors, dit dans sa Somme manuscrite, qu'on douta si ces deux Eglises étant l'une sur l'autre, il étoit besoin d'une double Dédicace, & que la décision fut que chacune seroit benite en particulier. En effet on voit une inscription en ces termes dans la Chapelle inférieure: *Hac Basilica consecrata est à D. Mauricio Parisiensi Episcopo in honore B. Mariæ, B. Martyrum Dionisii, Vincentii, Mauricii & omnium Sanctorum*; & dans celle d'en

Part. II. cap. 121

Corrozet & du Breuil.

haut s'en lit une autre qui en marque la Dédicace sous le nom de S. Vincent : Ces écritures au reste ne sont que du XV. siécle. La Chapelle de dessous est celle où il y eut des Chapelains établis par plusieurs Evêques, sçavoir par Pierre de Nemours en 1210. Guillaume d'Auvergne en 1243. & Simon de Bucy vers l'an 1300, comme aussi par d'autres personnes. L'un de ces Chapelains étoit sous le titre de S. Julien, je ne sçai si ce seroit celui qui avoit été fondé par Marie la Teutonique vers 1243. Le nombre de ces Chapelains qui avoit été jusqu'à sept se trouvoit reduit à deux dans le XV. siécle. C'étoit aussi le lieu où on lavoit les pieds des Enfans de Chœur le Jeudi-Saint dans le même siécle.

Hist. Eccl. Par. t. 2. p. 521.

Reg. Ep. 5. Apr. 1528.

Chartul. Maj. Ep. F. 282.

Comp. Capicer. 1422.

Comme l'Officialité est à l'entrée de la même Chapelle; ceux qui la composoient, y firent autrefois élever au-dessus de l'autel les images de S. Nicolas & de S. Catherine, qui ont été durant certains siécles des Saints fort reclamés dans ces sortes de Tribunaux. La Confrerie étoit nombreuse, vû qu'il y a eu d'abord jusqu'à cent Notaires ou Greffiers Jurés à l'Officialité de Paris. Ce nombre fut reduit à quatre-vingt par l'Evêque Foulques de Chanac en 1343. Dans le siécle précédent on les avoit appellé *Confratria Curalium Ecclesiæ Parisiensis* : Ce qui comprenoit tous les Officiers de cette Cour outre les Notaires.

Tabul. Ep.

On voit au Sanctuaire de cette Chapelle une tombe retrécie par les pieds, autour de laquelle il y a en capitales gothiques : *Cy gist Marie de Meurlent qui gist de lez son pere & sa mere* ; & autour de la tombe voisine se voyent en mêmes caracteres les six mots suivans : *Indivisa comes jacet hic Avelina Philippo.* La Maison de Meulent avoit possedé à Paris le Fief du Monceau S. Gervais. Dans le Chœur

eſt une belle tombe ſur la ſépulture de Geoffroy *Cochlearis* Pénitencier de Paris, qui y eſt dit décédé, *in hac Domo Episcopali* en 14...
C'eſt en cette Chapelle baſſe que ſe célébre la Meſſe pour les priſonniers de l'Archevêché les Dimanches & Fêtes.

La Chapelle de deſſus ſert aux Ordinations & autres grandes Cérémonies, comme Sacres d'Evêque & à certaines Theſes de Théologie. C'eſt là que M. Chriſtophe de Beaumont Archevêque de Paris a fait le Dimanche trente Août 1750. la diſtribution des Reliques tirées de l'Egliſe de S. Maur des Foſſez à diverſes Egliſes de Paris.

SAINT AGNAN.

LA Chapelle de Saint Agnan, dans laquelle on entre par la rue de la Colombe, qui commence au bout oriental de la rue des Marmouzets, n'eſt preſque point connue, parce qu'elle eſt entourée de bâtimens qui la couvrent; Etienne de Garlande qui fut Chancelier de France, & *Dapifer* de la Couronne, Doyen de Saint Agnan d'Orleans, & de la Cathedrale de la même Ville, auſſi-bien qu'Archidiacre de Paris, eut la devotion de la bâtir vers l'an 1110 ou 1120. Il eſt certain qu'elle l'étoit en 1123, année de la mort de Girbert Evêque de Paris; & le genre de bâtiſſe dont elle eſt, paroît plus ancien que tout ce que l'on voit à Notre-Dame de Paris. Cet Archidiacre avoit eu deſſein d'y établir des Prêtres pour y faire l'Office. Il lui vint en penſée d'obtenir de l'Evêque Girbert, que ſa Prebende Canoniale fût diviſée en deux, & que les deux Prêtres qui ſeroient Titulaires

de ces deux demies Prebendes acquitteroient le Service dans cette Chapelle qu'il avoit bâtie proche les maisons à lui appartenantes, dont on dit que l'une s'appelloit *Domus ad duas aulas*, & l'autre *Domus ad Turrim*; que la nomination à ces deux Bénéfices appartiendroit au Chapître, & que les deux Titulaires ayant place au Chœur comme au Chapitre, desserviroient alternativement par semaine l'Eglise Cathedrale & celle de Saint Agnan. C'est ce qui fut accordé & qui a cependant souffert quelques changemens. Ces deux Chanoines de Notre-Dame furent aussi dotés par lui de deux clos de vignes situés au bas de la montagne de Sainte Geneviéve, & d'un troisiéme situé à Vitry. Le Necrologe de l'Eglise de Paris ajoute, que cet établissement qui alloit à l'augmentation du Service Divin, avoit été fait du consentement de divers Evêques & de tout le Chapitre, & même qu'il avoit été statué que ces deux Chanoines partageroient entre eux la maison du Fondateur. Ce qui a lieu encore actuellement, ensorte que chacun d'eux a son entrée particuliere en cette Chapelle.

Elle est solidement bâtie toute de pierre, les arcades sont en demi cercle sans pointe. Le pavé paroît en avoir été exhaussé, les bases des piliers étant cachées en terre. On voit au vitrage du fond, qui est unique dans cette Chapelle, la figure du Saint Patron avec cette inscription en capitales gothiques S. AGNAN.

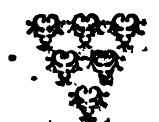
Lib. I. p. 63. Edit. 1639. Du Breuil a parlé de cette Chapelle comme un homme qui ne l'a jamais vue, lorsqu'il l'a dite voisine d'un petit cimetiere contigu à

Necr. Eccl. Par. 29 Oct. la grande Eglise. On n'y voit aucune sepulture, quoiqu'il y ait eu autrefois des Anniversaires célébrez en ce lieu. On y solemnise annuellement la Fête de S. Agnan le 17 No-

vembre. Mais le Chapitre n'y va jamais en Procession.

On lit dans une des Vies de S. Bernard, qu'un jour étant allé dans les Ecoles de Paris qui étoient alors au Cloître, & y avoir prêché pour tâcher d'attirer quelques écoliers à la vie Religieuse, il en sortit sans en avoir converti aucun : qu'un Archidiacre l'ayant emmené dans sa maison, il se retira d'abord dans la Chapelle qui étoit chez lui, & là il se répandit tellement en pleurs & en gémissemens, que l'Archidiacre étant curieux d'en sçavoir la raison, apprit de Rainaud Abbé de Foigny son compagnon, que c'étoit qu'il croyoit que Dieu étoit en colere contre lui, & que c'étoit pour cela qu'il n'avoit retiré aucun fruit de son sermon. Je ne vois rien dans ce trait d'un Archidiacre de Paris qui ne puisse convenir à Etienne de Garlande Archidiacre, qui étoit rentré dans les bonnes graces de S. Bernard entre l'an 1123 & 1142. qu'il décéda; & par conséquent ce seroit dans la Chapelle de Saint Agnan telle qu'elle subsiste encore aujourd'hui, que S. Bernard auroit fait ce qui vient d'être raconté de lui.

Hist. Univ. Par. T. 2. p. 139.



CHAPITRE SECOND.

De Saint-Germain l'Auxerrois, Eglise séculiere & la plus ancienne du premier accroissement de Paris vers l'occident, avec ses démembremens & dépendances.

SAint-Germain l'Auxerrois est la premiere Eglise Canoniale & Paroissiale de Paris qui doive son origine à la Cathedrale. On est revenu, de nos jours, de l'opinion où l'on avoit été depuis quelques siécles, que cette Eglise avoit porté primitivement le nom de S. Vincent Martyr de Saragosse. Monsieur Piganiol qui l'avoit cru comme du Breuil & ses copistes, dans son premier tome de la Description de Paris, change de sentiment dans le second, après avoir lû les preuves de Sauval contre ce sentiment. Enfin ceux qui ont redigé le Propre de cette Paroisse en 1745, convaincus par les raisons alleguées en faveur de S. Germain comme seul ancien Titulaire de leur Eglise, n'ont pas balancé à quitter les préjugés modernes, pour revenir à la pure antiquité.

Il paroît en effet que cette Eglise qui est sur l'ancienne route de la Cité de Paris à Nanterre, a dû commencer par une Chapelle érigée dans un lieu où ce Saint s'arrêta & où il opéra quelque miracle, ou fit quelque chose d'extraordinaire en présence des Parisiens qui le reconduisirent allant dans le lieu de Nanterre, de la même maniere qu'ils avoient été audevant de lui lorsqu'il venoit d'Auxerre. Cette Chapelle fut augmentée par la suite & mise en

Vita S. Genov.

état de servir de Baptistere aux habitans des campagnes voisines séparés de la Cité de Paris par la riviere. C'est ce qui a dû se faire auplûtard sous l'Episcopat de S. Germain, Evêque de Paris, qu'on sçait d'ailleurs avoir été fort devot envers le Saint Evêque d'Auxerre dont-il portoit le nom : ensorte que suivant les apparences elle fut dotée par quelqu'un de nos Rois de la premiere race, qui lui annexa un territoire fort étendu, où les Evêques de qui cette Eglise dépendoit entierement, eurent une étendue considerable de terres & de grandes prairies, ce qui faisoit le principal de leur revenu : territoire dont les démembremens ont formé plusieurs Paroisses qui constituent les quartiers les plus peuplés de Paris, depuis qu'il n'est plus renfermé dans la Cité.

Je ne puis faire valoir que sur la foi d'autrui, le témoignage d'un ancien manuscrit où on lit que dès l'an 581 l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois étoit l'une des quatre Abbayes qui environnoient Paris. Je ne me sers point de la preuve qu'on pourroit tirer de la sepulture de S. Landry Evêque de Paris, décédé en 656. son tombeau qui étoit dans cette Eglise au XII. siécle prouve seulement que dès le milieu du VII. siécle, il y avoit en ce lieu une Eglise, dans laquelle il fut inhumé ; mais S. Ouen dans la Vie de S. Eloy, marque clairement qu'avant que ce Saint fût fait Evêque de Noyon, c'est-à-dire avant l'an 640, il y avoit à Paris une Basilique, dite tout simplement de S. Germain. L'idée que je donne de cette Eglise se trouve confirmée à l'égard de l'antiquité & du rang, par le testament de Vandemire de la fin du VII. siécle : Elle y est nommée la troisiéme, sous le titre de Basilique ; *Basilica*, c'est-à-dire qu'il n'y en a qu'une qui y est inserée entre la Cathedrale de Paris & elle. Cette Basilique étoit alors

Gall. Chr. T. 7. Col. 252.

Vita S. Elig. L. 1. *C.* 26.

Diplomat. pag. 472.

gouvernée par un nommé Landebert, qui est qualifié Abbé, dans le sens que ce terme signifie Superieur ou Premier. Ce testament qui est de l'an 690. n'est point un acte où il fût besoin de nommer ceux qui composoient le Clergé de Saint Germain; mais il existe un autre titre de la même année, ou seulement d'un an ou deux auparavant, dans lequel le même Landebert fit signer ceux dont il étoit Superieur. C'est une échange faite avec un autre Abbé, appellé Magnoald, voisin du Diocèse de Paris. Le seing de l'Abbé Landebert est suivi de celui de Valgoald Prêtre, Bertin, Fladebert Prêtre, Remi Prêtre, Berthefren Diacre, ... bert Diacre, Ingobert Lecteur, & de Leudebert redacteur de l'acte. Rien de tout cela ne designe une Eglise Monastique. Ce petit Clergé de l'Eglise de Saint Germain, représentoit celui qui pouvoit y avoir existé dès le temps de S. Germain Evêque de Paris & de Ragnemode son successeur. Ce Clergé étoit chargé d'une partie de l'Ecole de l'Eglise de Paris; c'est de là qu'est resté au canton voisin le nom de l'Ecole, dont on ne se sert plus qu'en parlant du Quai qui en est voisin.

Recueil des Hist. de France de Dom Bouquet T. 4. p. 665.

Cette Eglise continua sous Charlemagne d'être desservie par un Clergé qui a le premier rang après l'Abbaye de Saint Denis dans l'énumération faite en l'an 811. des Eglises qui devoient députer à l'Anniversaire d'Etienne Comte de Paris, le jour qu'il étoit célébré à la Cathedrale: *Missi ex partibus S. Dionysii, & S. Germanum vel S. Genovefam & S. Marcellum vel Sanctum Germanum novum seu ad Sanctum Clodoaldum, & ad Cala vel Fossatis pergant.* Les députés de Sainte Geneviéve, de Saint Marcel, de Saint Germain le neuf, c'est-à-dire Saint Germain des Près,

Hist. Eccl. Par. T. 1. p. 304.

ceux de Saint Cloud, de Chelle & des Fossés, ne sont nommés qu'après ceux de Saint Denis & de Saint Germain. De ces huit Eglises il y en avoit quatre qui étoient de Prêtres seculiers, & les quatre autres étoient des Monasteres. Un troisiéme titre touchant S. Germain, qui en rappelle de plus anciens que nous n'avons plus, est le diplome de Louis le Débonnaire de l'an 820. où sont cités ceux de Pepin & Charlemagne: par ce titre on voit qu'encore alors le territoire de cette Eglise que les Rois exemptoient de Droits Royaux pour laisser le tout à la disposition de l'Evêque, s'étendoit du levant au couchant depuis Saint-Merri jusqu'à la Tudelle qui étoit un Champ situé aux environs de ce qu'on a appellé depuis la Ville-l'Evêque, & la Grange Batailliere dans lequel se faisoient quelques exercices militaires d'où il tiroit son nom de Tudelle: ensorte que la principale rue de S. Germain, & toutes les petites qui conduisent à son Eglise, comprises dans cet espace, ne devoient reconnoître que l'Envoyé de l'Evêque, *Missum Episcopi*. Ceci est de même dans une Bulle de Benoît VII. d'environ l'an 980; & l'Eglise du Saint y est nommée S. Germain le Rond, de même que le Poëte Abbon l'avoit appellée cent ans auparavant dans sa description du Siége de Paris par les Normans de l'an 886.

C'est donc l'un des surnoms qui ont été donnés à cette Eglise pour la distinguer de Saint Germain des Prez, lorsque ce dernier nom l'eut emporté à l'égard de cette derniere sur celui de S. Vincent, & on la nomma *Rond S. Germanus Teres*; soit à cause de la forme dont l'Eglise étoit construite relativement aux Baptistéres qui étoient presque toujours ronds; soit à cause que le Cloître de cette Eglise étoit entouré de murailles en forme ronde, comme

quelques anciens châteaux. Les Normans ayant achevé de détruire les édifices de ce lieu, le Roi Robert les fit rebâtir. Helgaud qui marquoit ce fait en la vie de ce Prince, l'appelle *Monasterium* : ce qui a persuadé à quelques modernes qu'il y avoit eu alors des Moines. Mais cet Ecrivain employe aussi le même terme lorsqu'il parle de l'Eglise de Saint Agnan d'Orleans ; c'est une idée sans fondement, de croire que ce Roi mit des Moines à Saint-Germain ; il est évident par une charte de Galon Evêque de Paris, rapportant celle d'Imbert son predecesseur de l'an 1030. qu'elle étoit desservie par des Chanoines sous le Roi Robert.

Hist. Eccl. Parij. T. 1. p. 514

Je ne rappelle point ici la charte de Charles le Chauve de l'an 870. concernant un pont de Paris, dans laquelle en parlant de l'Eglise & Bourg de S. Germain il y a *quod à priscis temporibus Autissiodorensis dicitur* ; je soupçonne que cette interprétation n'est pas de l'original, & qu'elle a pû être inserée dans quelques copies. Il n'est point certain que ce surnom *Autissiodorensis* en parlant de cette Eglise ait commencé plutôt que sous le Roi Robert dans la vie duquel il est usité, & depuis lequel il a toujours été employé.

Capitul. Baluz. T. 2. *col.* 1491.

Dans un diplome du Roi Louis VI. de l'an 1110. touchant la Voyerie de l'Evêque de Paris, les Seigneuries de cet Evêque après celle de sa Censive dans la Cité, sont dites être Saint Germain, Saint Eloy, Saint Marcel, Saint Cloud & Saint Martin de Champeaux en Brie. Or il est certain qu'on ne peut entendre en cette occasion d'autre Saint Germain que celui qu'on appelle l'Auxerrois. Ainsi comme on trouve presque de siécle en siécle cette Eglise avec tous les caractéres de primauté au-dessus de celles des dehors de la

Cité

Cité de Paris, il s'ensuit qu'elle a été la premiere émanée de la Cathedrale, ce qui joint aux privileges accordés à l'Evêque pour cette espece de second Siége, a été cause que le lieu a été peuplé de bonne heure, qu'on y a bâti, il y a plusieurs siécles, des Fours, des Halles, construit des Places marchandes, ce qui a donné lieu à l'érection de nouvelles Paroisses, outre les terres labourées situées en d'autres endroits, & appellées du nom de *Cultures de l'Evêque.* Sauval T. 1. p. 76.

Cet ample territoire de Saint Germain étant devenu si considérable par son commerce, l'Evêque Etienne crut pour en maintenir la durée (& cela avant l'érection des Paroisses des Innocens & de Saint Eustache) devoir, du consentement du Chapitre de Paris, associer le Roi Louis le Gros aux deux tiers des profits dans tout le Clos fermé de fossés, qu'on appelloit Champeau, *Campellus* ou *Campelli*, du nom des morceaux de terre qui séparoient les marais de ce quartier, où les Halles ont été depuis bâties, & ne se reserver pour lui & pour son Eglise qu'un tiers, le Prevôt du Roi restant tenu de prêter fidélité à l'Evêque, & celui de l'Evêque au Roi. Ce fameux traité est daté de l'année 1136, vingt-neuviéme de Louis VI. & quatriéme de Louis VII. son fils.

Les suites de ce traité firent oublier en partie que tout ce vaste terrain de Saint Germain avoit été un fond appartenant à l'Evêque durant six cent ans. La Tour bâtie environ 80 ans après par Philippe-Auguste dans le lieu de cette Paroisse appellé Louvre, qui étoit un détachement de fond de l'Evêché cédé autrefois au Chapitre de Saint Denis de la Chartre; cette Tour accompagnée peu de tems après d'un Château bâti sur le terrain de l'Evêque, devint par la suite un Palais de nos Rois.

Gall. Chr. T. 7. Inst. Col. 93. & 120.

Ce qui contribua le plus à diminuer les anciens droits de l'Evêque, fut un autre traité que Guillaume de Seignelay, Evêque en 1222, fit avec Philippe-Auguste. Ce Prince fut reconnu avoir la Justice du rapt & du meurtre dans le Bourg de Saint Germain & dans la Couture de l'Evêque qui en étoit voisine; le droit de pouvoir exiger des Habitans de fournir aux dépenses des guerres & chevauchées; celui de la Justice sur les Marchands en fait de Marchandises, & le droit de Banvin; l'Evêque fut restraint par ce traité à ne pouvoir punir les homicides du Bourg Saint Germain, que sur celles de ses terres qui seroient hors la Banlieue; & à l'égard des Halles, à n'y avoir plus de droit que durant sa semaine. Pour dédommager l'Evêque & l'Eglise de Paris du tort que leur faisoit l'enceinte du Louvre & ses dépendances, le Roi assigna une rente sur la Prevôté de Paris; mais il se retint la Justice des deux grands chemins, l'un depuis Saint Honoré jusqu'au Pont du Roulle, & l'autre depuis la maison que Henri de France Archevêque de Reims son oncle avoit bâtie sur le même terrain du nom du Louvre, jusqu'au Ponceau de Chaillot. Les choses étant ainsi changées de face, & le Château du Louvre étant devenu la demeure de nos Rois lorsqu'ils résidoient à Paris, l'Eglise de Saint Germain, anciennement bâtie par le Roi Robert, fut par-là confirmée dans le titre d'Eglise Royale, quoique le Doyen fût élu par le Chapitre, & prêtât hommage à l'Evêque, qui étoit le Nominateur & Collateur des Prébendes.

Descript. de Paris T. 2. p. 90.

Au reste, il faut tenir pour certain (quoi qu'en dise M. Piganiol) qu'il n'y a aujourd'hui dans l'Edifice de l'eglise de Saint Germain rien qui soit du tems du Roi Robert. Ce qu'on y

voit de plus ancien est le grand Portail, qui paroît être du regne de Philippe le Bel, & non pas de celui de Charles VII. comme a dit le même auteur, qui confond le Portail avec le Vestibule ou Portique qui est en effet de ce tems-là. Il se trompe aussi plus d'une fois au sujet des six statues qui sont à ce Portail, trois d'un côté, & trois d'un autre. Il croit qu'à droite en entrant ce sont les statues de Saint Germain d'Auxerre, de Saint Marcel & de Sainte Geneviéve. Il est vrai que la plus proche de l'entrée représente un Evêque : mais il auroit dû se ressouvenir qu'un peu plus haut il a dit que la statue de Saint Germain avoit été au pilier ou trumeau qui séparoit les deux battans de la porte, & qu'elle fut ôtée de-là avec le pilier dans le dernier siécle, & enfoüie en terre pour débarrasser l'entrée : par conséquent la statue placée à droite ne représentoit pas originairement Saint Germain. Je ne crois pas non plus qu'on eût voulu représenter là Saint Marcel, mais plutôt Saint Landry Evêque de Paris qui avoit été inhumé dans cette Eglise. Cependant à présent que l'ancienne statue de Saint Germain est disparue depuis long-tems du milieu du Portail, où elle occupoit la place naturelle du premier & ancien Patron, on ne peut être étonné que le peuple de Paris regarde à présent celle de l'Evêque qui est dans le côté, comme une statue de ce Saint. Après cette figure est celle de Sainte Geneviéve, qui est suivie de celle d'un Ange. On sçait le rapport qu'il y a entre cette Sainte & Saint Germain d'Auxerre. De l'autre côté est figuré un Ecclésiastique, qui, quoiqu'ayant les deux bouts de l'étole pendant pardevant comme les Prêtres, n'est orné que d'une dalmatique. On verra cy-après les raisons de le prendre pour le saint Diacre

Vulfran, qui avoit ſon tombeau dans cette Egliſe. Suivent les ſtatues d'un Roi & d'une Reine, leſquels, s'il falloit s'en rapporter à un tableau écrit en petit gothique il y a deux ou trois cens ans, & placé entre les deux ſtatues, ſeroient Childebert I. & Ultrogothe ſa femme. Ce tableau ajouté après coup s'y voit encore.

Le Chœur, à en conſiderer la ſtructure & ce qu'on y a conſervé d'anciens vitrages, paroît être du XIV. ſiecle, à l'exclusion des aîles & des Chapelles qui ſont plus nouvellement bâties, auſſi-bien que la croiſée avec ſon double portail, & de la nef: Tous ces derniers ouvrages ſemblent n'être que du XV. & XVI. ſiécle. Mais le clocher placé au côté méridional de l'entrée du Chœur, eſt d'une bâtiſſe que je croi être du XII, ſa ſituation ſinguliere me porte à penſer qu'il y en auroit eu un autre ſemblable du côté ſeptentrional, pour faire la ſymmetrie de même qu'à Saint Germain des Prez, à S. Benoît ſur Loire, à la Cathedrale de Chaalons ſur Marne & ailleurs.

Cette Egliſe a été autrefois enrichie d'un oſſement conſidérable de S. Germain Evêque d'Auxerre, qui s'eſt trouvé enchaſſé dans un bras d'argent & de cuivre que donna un Doyen du Chapitre nommé Jean Chuffard, décédé en 1451. On célébroit la reception de cette relique le 4 Mai avant la réunion des Chanoines à la Metropolitaine. Je ne ſçai pourquoi on n'a pas jugé à propos de la continuer dans le nouveau Propre de la Paroiſſe. Les reliques de S. Landry ſont un objet plus conſiderable. Les oſſemens furent tirés du tombeau en 1171. par l'Evêque de Paris Maurice de Sully, & mis dans une châſſe à laquelle on fit ſucceder une autre l'an 1408. je ne m'étends

pas davantage sur ce Saint Evêque, vû la dissertation que j'ai donnée au public en 1741. sur ce qui le regarde. Il ne faut point séparer de cette châsse celle d'un S. Vulfran. Elle étoit sur le point de tomber en oubli avec toutes les reliques qu'elle contenoit ; ce qui vient de ce que pour dégager le Sanctuaire de cette Eglise on avoit ôté du fond de la derniere arcade les trois châsses qui y étoient élévées. Ces trois châsses avoient été portées dans la Sacristie : Et comme depuis que la Paroisse en a fait faire une nouvelle, il a été besoin de remuer ces trois châsses qui tomboient en pieces, on en a ôté ce qu'elle contenoient pour le conserver plus respectueusement dans des caisses ou boëtes neuves, en attendant de les pouvoir transporter dans des châsses faites exprès. Ayant été averti qu'il y avoit dans ces boëtes des morceaux de parchemin qui indiquoient de quel Saint étoient ces reliques, j'ai reconnu par l'ouverture qui en a été faite, que la premiere châsse contenoit la moitié des ossemens du corps de Saint Vulfran Diacre, ainsi que le prouve l'écriture de ces différens parchemins, qui est du X, XI, XIII, XIV & XV. siécles : Cette tradition de tant de siécles fait voir que l'on s'est trompé dans les deux derniers siécles, lorsqu'on a cru que cette châsse contenoit les reliques de S. Vulfran Evêque de Sens. Les plus anciens de ces billets, mettent *Sancti Vulfranni Levitæ*, & le repetent dix ou douze fois. Une bande de huit pouces de longueur écrite vers l'an 1350. porte cette inscription : *In præsenti cassa deposita sunt ossa corporis Beatissimi Vulfranni Levitæ & Confessoris*. Sur une autre bande plus petite est en caracteres du XV. siécle *Ossa corporis Beatissimi Vulfranni Levitæ.* Dans la boëte cottée 2 où l'on a renfermé les cendres

Diss. sur l'Hist de Par. T. 2.

des chairs de S. Landri & de ce S. Vulfran avec la poussiere trouvée dans leurs tombeaux, se lit sur une très-grande bande de parchemin écriture du X. siécle. *Pulvera Sancti Confessoris Landerici & Vulfranni Levitæ, & sanctæ Benedictæ.* Sur un autre parchemin est en caractere du XI. siécle: *De pulvere ossium & sepulchrorum & sudariorum sanctorum Confessorum Landerici Parisiensis Episcopi, & sancti Vulfranni Levitæ, & sanctæ Benedictæ.*

Il m'a paru résulter de toutes ces inscriptions que le corps de S. Vulfran Diacre a été autrefois levé d'un tombeau qui étoit dans l'ancienne Eglise de Saint Germain, comme celui de S. Landry: Et je suis porté à croire qu'il a pû y avoir été inhumé dans le même siécle que S. Landry. Il me paroît assez probable qu'il avoit servi de Diacre à ce saint Evêque, & par conséquent de distributeur de ses aumônes dans le temps de cette famine qui eut cours sous son Episcopat; ce qui l'auroit fait regarder par les peuples comme un second S. Laurent ou un autre S. Vincent. La qualification de Levite qui est de l'usage primitif, induit à penser ainsi; de sorte que je ne sçai si ce ne seroit point ce S. Vulfran Diacre ou Archidiacre de Paris qui auroit été metamorphosé par le Clergé & le peuple de S. Germain dans les siécles d'ignorance, en S. Vincent, Diacre de Saragosse: Les ossemens de ce S. Vulfran presumé Diacre de Paris que l'on conserve à Saint Germain l'Auxerrois, sont tous les vertebres du dos & du col, toutes les côtes; les rotules, l'os sacrum, le sternum, les deux os des iles & quantité d'ossemens rompus en morceaux, les phalanges en grande partie, quelques dents, &c. A l'égard de la tête & des ossemens des bras & des jambes, ils ne s'y trouvent point.

On honoroit aussi en cette Eglise avant la translation du Chapitre, une Sainte Benoîte, le 8 Octobre, jour de Sainte Benoîte du Pays Laonnois, mais dont les reliques qu'on y conservoit n'étoient pas plus de cette Sainte du Pays Laonnois, que celles de S. Vulfran étoient de S. Vulfran Evêque de Sens. Je n'en ai trouvé que ce qui est ci-dessus.

Dans une autre de ces caisses, est un parchemin qui porte ces mots : *Isti cineres sunt de corpore S. Landerici & sepultura ejus, & vestimenta Episcopalia, & sepultura ejus ; quæ ita separavit Mauritius Parisiensis Episcopus, & Remigius Decanus, anno ab Incarnatione Domini M. C. LXXI. Ossa verò reposita sunt in superiori caussa.* L'écriture paroît être du temps même, c'est-à-dire de l'an 1171. Pour ce qui est de S. Vincent, honoré en cette Eglise comme l'un des Patrons, il est certain par le silence de tous les anciens titres, que son culte n'étoit pas égal à celui de S. Germain, & qu'on avoit regardé ce Saint comme simplement Confesseur jusqu'à l'an 1303, soit que c'eût été S. Vincent Confesseur au Diocése de Cambray, mort dans le VII. siécle, ou bien S. Vincent Prêtre de Magny en Nivernois mort environ le même temps, auquel Saint le Roy Charles le Chauve fut très devot, & dont il rebâtit & enrichit l'Eglise située dans le Nivernois. Mais comme par la suite on vint à confondre le Saint Confesseur avec le celebre Martyr de Saragosse, cette confusion fit mettre en oubli le Confesseur, de sorte que depuis quelques siécles la Fête du Martyr y est devenue solemnelle, & lors du Chapitre c'étoit le Chantre qui étoit tenu d'y faire l'Office ce jour-là. On y montre parmi les Reliquaires de la Paroisse une châsse oblongue d'argent de travail récent, qui contient un femur presqu'en-

Charta Eccl. Niv. Script. rer. Franc. T. 8. p. 552.

Martyrol. Paris. anni 1727. in Addend. pag. XIV.

tier, accompagné de cette inscription en lettres d'or nouvelles sur parchemin : *Os tibiæ S. Vincentii Martyris.* On tient que cette Relique vient d'un Ambassadeur qui en fit présent à l'Assemblée de Charité de la Paroisse. Mais de même qu'il y a erreur dans le nom de *tibia* donné à un *femur*, on peut en soupçonner une autre dans le titre de Martyr. Aussi l'un des plus anciens Ecclésiastiques de la Paroisse m'a-t'il dit, que dans sa jeunesse cette relique passoit pour être de S. Vincent Ferrier : Et peut-être n'est-elle ni de l'un ni de l'autre, mais de S. Vincent de Magny ; ou de S. Vulfran Diacre. On peut avoir cru que l'Ambassadeur avoit donné la relique, tandis qu'il n'auroit donné que le reliquaire. Comme donc on regrettoit à S. Germain l'Auxerrois de n'y posseder aucune relique certaine de S. Vincent Martyr, la Reine Anne d'Autriche en ayant eu un ossement des Religieux de l'Abbaye de S. Vincent de Metz, en fit présent à cette Eglise l'an 1644 : & l'Archevêque de Paris donna le 28 Janvier 1645. la permission de l'exposer : Elle est soutenue par une haute image d'argent doré qui represente le Saint.

Reg. Archiep.

L'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois est, suivant que je l'ai déja insinué, la seule parmi les anciennes Eglises Séculieres, après la Cathédrale, qu'on sçache avoir une Ecole tellement distinguée, que le nom en est encore resté à une partie du territoire. Cette Ecole pouvoit exister dès le tems de l'Evêque de Paris, Saint Germain, & de Ragnemode son successeur, comme une espece de décharge de celle de la Cathédrale dont le terrain étoit fort resserré ; un passage de Grégoire de Tours le laisse à penser ; au moins on ne peut gueres douter qu'elle ne subsistât sous le regne de

Charlemagne,

Charlemagne, auquel les Etudes commencerent à refleurir, avec l'introduction du Chant Romain. Elle dut renaître avec un nouvel éclat sous le Roi Robert qui rebâtit l'Eglise, & qui étoit fort porté pour l'éducation des jeunes Ecclésiastiques. Mais le terrain de l'Ecole étant devenu nécessaire pour les dépôts de la navigation, & l'Université s'étant formée sur la Montagne, il ne resta plus que le simple nom de l'Ecole. Ainsi en 1268 on disoit, *Platea sita ad Scholam Sancti Germani Autiss.* Cette Place étoit mouvante de l'Evêque; de même dans les Registres du Parlement de l'an 1312 on lit, *propè Scholas Sancti Germani Autiss.* Un compte de 1421 fait mention d'une Grange sise près de l'Ecole de Saint Germain l'Auxerrois. Enfin on disoit encore en 1618 l'Ecole de Saint Germain. On ne voit point de Paroisse dans Paris dont les Ecoles ayent une date si ancienne & si perpétuée.

Chartul. Ep. Par. Bib. Reg. fol. 117. & 125.

Reg. olim M. Martii.

Sauv. T. 3. p. 275.

Saint Germain l'Auxerrois a aussi été la premiere Eglise, après la Cathédrale de Paris, qui ait eu de bonne heure une nombreuse Communauté de Clercs. Les Chanoines l'établirent au XII. Siécle, principalement pour le Carême, afin que l'Office y fût mieux célébré durant ce saint tems. Maurice de Sully Evêque de Paris approuva cet établissement. On trouve dans le même siécle quelques Chevaliers surnommés de Saint Germain l'Auxerrois; Dubreuil fournit un Acte de l'an 1188 au sujet d'un *Theobaldus miles de Sancto Germano Altisiodorensi* qui avoit du bien à Paris.

Chartul. S. Germ. Autiss.

Je parlerai des Chapelles de cette Eglise d'après les Titres & le Gallia Christiana. Il y en a eu de fondées avant celles que l'on voit bâties aujourd'hui, dont les plus vieilles ne sont que du XV. Siécle. Il y eut dans la même Nef une Chapelle de S. Nicolas établie dès

Gall. Chr. T. 7. Col. 255 l'an 1189 par André Chambrier du Roi & Elizabeth sa femme. En 1204 Marie Nau fonda celle de S. Jean. Jean Buzé, Barbier du Roi Philippe le Bel, étant né sur cette Paroisse, y dota une Chapelle avec la permission du même Prince, donnée à Passi au mois de Septembre 1309. Dès l'an 1317 il y avoit dans la vieille Nef une Chapelle de Ste Magdelene. En 1328 Guillaume des Essarts fonda la Chapelle de la Trinité ; & en 1340 Jacqueline Tristan, femme de Robert de Meulant, y ajouta un Chapelain. En 1366 Jean & Bureau de la Riviere Chevaliers, y doterent une Chapelle, en donnant des rentes sur des maisons de la Censive du Roi & de S. Eloy qui furent amorties. Plusieurs Chapellenies se trouvoient déja établies en 1497 à l'autel des Cinq-Saints situé dans la Nef. Le Doyen, Pierre de Cerisay a fondé à côté droit du Chœur une Chapelle où il fut inhumé en 1507. L'Autel de S. Jean-Baptiste fut doté pour la célébration de quelques Messes en 1557 par Claude de Hacqueville Maître des Comptes. La Chapelle de l'Annonciation venoit d'être achevée en 1573, lorsque Henri le Meignien Evêque de Digne en fit la Bénédiction, au mois de Septembre. J'ai vu aussi les Provisions d'une Chapelle des SS. Etienne & Laurent du 5 Août 1583. Un des Doyens nommé Guillaume Hector ne se contenta pas de faire mettre au Portail Septentrional de cette Eglise, sous François I. une statue de S. Guillaume d'Aquitaine son Patron, avec celle d'un autre semblable Pénitent, il en fit aussi placer une dans une Chapelle ; & depuis ce tems-là Guillaume Margotier Chapelain du Chœur, par dévotion envers le même Saint, fonda la grande Messe pour le jour de la Fête, par contrat passé en 1634, tems auquel on le confondoit avec le

Marginal notes: *Ibid. Col. 256.* — *Reg. des Chart. T. 41 piece 114.* — *Gall. Chr.* — *Ibid.* — *Ibid.* — *Tab. S. Elig.* — *Reg. Ep. 21 Sept.* — *Gall. Chr. Col. 267.* — *Reg. Ep 17 Maii.* — *Reg. Ep.* — *Tab. S. Germ.*

ſaint Hermite de Maleval du même nom de Guillaume.

Il eſt à propos d'obſerver ici que l'expoſition publique de ces images de Saints Moines ou Hermites, quand elles ſeroient plus anciennes, ne prouvent nullement que l'Egliſe de Saint Germain l'Auxerrois a été deſſervie par des Moines; ſi cela étoit, les Franciſcains pourroient donc auſſi s'en attribuer l'ancienne deſſerte, puiſqu'il y a pareillement l'image de S. Francois. L'indice du prétendu Monachiſme de cette Egliſe n'eſt pas mieux fondé dans les vitrages de la Nef, qui ſont du XV. ſiécle. Si on y voit des Moines, ce ſont ceux d'Auxerre établis par Saint Germain, que le peintre a repréſenté en figurant la vie de ce Saint. S'il y en a pareillement dans les vitrages qui repréſentent la Tranſlation du Corps de S. Vincent Martyr d'Eſpagne, c'eſt que l'Hiſtoire fait mention de la part qu'y eurent les Moines de Caſtres. Tout cela eſt étranger par rapport à la Baſilique de Saint Germain l'Auxerrois de Paris. Il y auroit de quoi composer un traité pour montrer que les termes *Monaſterium* & *Abbatia* ont été employés indifféremment pour déſigner des Egliſes ſéculieres. Je me contente pour le préſent de renvoyer à la Chronique de Cambray, où la Cathédrale d'Arras eſt appellée *Monaſterium S. Mariæ Atrebatenſis*. P. 240.

Les plus célébres perſonnages qui ont été inhumés à Saint Germain l'Auxerrois depuis deux ſiécles ou environ, ſont François Olivier, Chancelier de France, décédé en 1560; François Olivier Abbé de Saint Quentin de Beauvais, grand Antiquaire, décédé en 1636; le ſçavant Claude Fauchet, premier Préſident de la Cour des Monnoies, mort en 1603; Pompone de Belliévre, Chancelier de France, &

plusieurs de sa famille; MM. d'Aligre Chanceliers de France; Monsieur Phelipeaux. Parmi les Medecins, Sylvius, dont le vrai nom étoit Jacques du Bois, mort en 1551; Pierre Seguin, Guy Patin, Denis Dodart. Parmi les Poëtes, Abraham Remi, François Malherbe & Chandeville son neveu, Annibal Fabrot grand Jurisconsulte, Guillaume Samson célébre Géographe. Entre les Peintres, Graveurs, Sculpteurs & Dessinateurs, Jacques Stella, Jean Varin, Jacques Sarrazin, Jacques Bailly, Israël Silvestre, Claude Mellan, Noël Coypel, Antoine Coizevox, & autres que le voisinage du Louvre avoit fait résider sur cette Paroisse. Je ne parle pas des Foux de nos Rois du XIV. & du XV. siécle, dont Sauval a marqué la sépulture en cette même Eglise. Le Poëte Jodelle, mort en 1573. avoit sa maison sur cette Paroisse, rue Champfleury.

On connoît les Doyens qui ont été depuis sept à huit siécles à la tête du Chapitre de cette Eglise. Ils étoient tenus, comme j'ai déja dit, après leur élection faire hommage à l'Evêque de Paris. Dans une liste de reddition de ces hommages j'ai apperçu le nom d'un Doyen qui a été inconnu au Gallia Christiana. C'est Maître Michiel qui rendit le sien en 1305 à Guillaume Evêque de Paris. Ces Evêques Diocésains, le Doyenné venant à vacquer, jouissoient du revenu jusqu'à ce qu'il y eût un Doyen en place, & acquittoient les charges de cette Dignité, telles que celle du luminaire, & celle de l'herbe que l'on répandoit dans l'Eglise anx grandes Fêtes. Le Chapitre même étoit obligé dans ses commencemens à fournir à l'Evêque un cheval & de l'avoine pour l'armée du Roi; ce qui lui fut remis dès le XII siécle. On a vu ci-dessus des

Tab. Ep.

Comp. Ep. an. 1414.

Gall. Chr.

Chevaliers qui se renommoient *de Sancto Germano Altisiodorensi.* Plusieurs Doyens de Saint Germain sont devenus Evêques par la suite ; entr'autres Pierre de Mornay fut élevé sur le Siége d'Orléans, puis sur celui d'Auxerre, & fait Chancelier de France vers l'an 1300. Guillaume des Essarts fait Evêque d'Evreux en 1334. Jean de Mailly élevé en 1425 sur le Siége de Noyon. Guillaume de Cambray fut élu Archevêque de Bourges en 1492. Etienne Poncher monta en 1532 sur le Siége de Bayonne, puis sur celui de Tours. Jean Hennuyer sur celui de Lisieux en 1557. Nicolas de Thou & Philippe Hurault son neveu sur celui de Chartres en 1573 & 1599. En ces derniers tems MM. d'Argenson & de Cosnac, l'un mort Archevêque de Bourges, l'autre Evêque de Die. Entre plusieurs depuis qui se sont distingués par leur science, je n'en nommerai que deux ou trois : François le Picard décédé en 1556, après avoir été le fleau des Novateurs. Pierre Gillet, qui mourut le 31 Août 1624 à la Chartreuse de Bourg-Fontaine Diocèse de Soissons, qualifié dans son Epitaphe qui est au Cloître de ce Couvent, *Venerabilis in Christo Pater*. Pierre Seguin fameux Antiquaire mort en 1672 ; & enfin le célébre Abbé Bignon si connu dans toute la Republique Litteraire. J'ai obmis dans cette énumeration des Illustres du Chapitre de Saint Germain Pierre de Fitigny, qui étant Cardinal vers l'an 1400 y possedoit un Canonicat ; & Jean-Pierre Camus qui en devint Doyen en 1621. après avoir été Evêque de Belley.

Ibid.

Ibid.

Le Chapitre qui a fourni à l'Eglise de France tant d'illustres personnages a eu le droit de nommer presque à tous les Bénéfices qui avoient été fondés sur son territoire, desquelles je parlerai en détail ci-après : ce qui renfermoit pres-

que tout le quartier occidental de la Ville & Fauxbourgs de Paris à commencer au Grand Châtelet inclusivement & suivant la grande chaussée de S. Denis, pour ne se terminer que vers S. Cloud, dont Chaillot seul se trouve excepté. Les Chanoines avoient même fait entre eux une répartition de ces nominations en 1565; & ils alloient officier dans beaucoup de ces Eglises aux Fêtes de Patron.

Alman. spirit.

Entre plusieurs Chapitres du Royaume avec lesquels cette célébre Eglise étoit en confraternité, il n'est venu à ma connoissance que la très-ancienne Collegiale de S. Germain de la Châtre au Diocése de Bourges, fondée par les Princes de Deols, qui s'est dite sœur de Saint Germain l'Auxerrois de Paris.

Memoires envoyés du lieu.

Enfin cette Eglise Collégiale qui pouvoit à juste titre se dire la Fille aînée de la Cathedrale de Paris, est retournée en 1744. dans le sein de celle dont elle étoit sortie il y avoit onze à douze cent ans; & la nomination des Bénéfices ausquels elle présentoit est revenue à l'Ordinaire. Ensorte que la posterité ne pourra plus appercevoir de vestiges de sa primauté sur toutes les Eglises Paroissiales de Paris, que dans l'Histoire de cette Ville, & qu'autant que l'on maintiendra le culte de S. Germain Evêque d'Auxerre par tout le Diocèse, dans un degré superieur à celui du commun des autres Saints, ainsi que le Breviaire de l'an 1745 l'a prescrit.

De tout ce que j'ai dit ci-dessus au sujet de l'antiquité du Bourg de S. Germain, & de l'étendue du territoire qui y avoit recours primitivement pour les Sacremens, on a dû conclure que l'Eglise de ce Bourg est la plus ancienne Paroisse de Paris, après Notre-Dame, laquelle originairement étoit en qualité de Cathedrale, la Paroisse de toute la Cité; avant

que le Monastere de S. Martial, l'Hôpital S. Christophe, & le Monastere de S. Barthelemi & de S. Magloire qui y ont été construits, eussent donné naissance à des Eglises Paroissiales.

Il n'avoit été permis au Curé & au Clergé de la Paroisse de célébrer le Service Divin dans le Chœur de cette Eglise qu'à certains jours de l'année. Depuis que les Chanoines sont passés à Notre-Dame, ce Clergé & les Paroissiens ont liberté entiere dans cette Eglise. Ils ont commencé dès l'an 1745 à en abattre le jubé ou ambon dont la structure étoit très-belle. On les a exhorté dans un Journal de l'an 1751. à en retablir deux petits qui n'offusquent point la vue, & de faire imiter en cela ceux de la Paroisse Royale de S. Jacques de Compiegne, ou au moins d'avoir une petite tribune amovible pour placer le Diacre aux jours de Solemnité entre le Chœur & la Nef du côté meridional. Il est à souhaiter que ce qui sera pratiqué sur ce point leur fasse autant d'honneur que le livre du Propre de la Paroisse qu'ils ont fait imprimer en 1745.

Journ. de Verdun mois de Mars.

Une des plus considerables décorations qui a été faite à cette Eglise depuis que les Paroissiens en sont en possession, sont les grands caveaux qui regnent presque sous la nef entiere pour les inhumations, & par le moyen desquels le pavé de l'Eglise sera maintenu dans l'uniformité. Lorsque l'on fit les creusées pour les construire en 1746 & 1747, on trouva à douze pieds de profondeur au bas de l'ancien Autel Paroissial du côté de la premiere Chapelle deux tombeaux de pierre à la façon des anciens Chrétiens & placés un peu de biais; ils me parurent avoir été remués & ouverts dans le temps que l'on avoit construit le petit caveau voisin de la Chapelle. Il n'y avoit aucune inscription.

Pour imiter en cette Paroisse Royale la simplicité des Eglises de Versailles, on a ôté de dessus les Autels de différentes Chapelles quantité de statues de Saints & de Saintes, Patrons & Patrones des Fondateurs ou des Possesseurs, on les a placé dans les niches autour de l'Eglise & dans celles des portiques qui se trouvoient vacantes. J'ai cru devoir faire cette remarque pour l'opposer aux préjugés de ceux qui s'imaginent que ces images d'un S. Filbert, d'un S. Leufroy, d'un S. Fiacre ou d'un S. François, ont été placées là pour faire entendre que cette Eglise a été une Eglise de Moines; ce que j'ai deja combattu ci dessus.

Je n'ai pas rencontré beaucoup d'actes qui contiennent rien de remarquable sur les Curés de cette Paroisse. Il est fait mention dans la Chronique de Louis XI. à l'an 1564. au mois d'Août de Jean Luillier Docteur en Théologie, Curé de S. Germain l'Auxerrois, qui avoit été l'un des Deputés du Clergé au Château de Beauté vers les Princes ligués contre le Roi. Robert de Mazengarbe lui succeda,

Reg. Ep. & mourut en 1485.

L'Eglise Métropolitaine de Paris à laquelle les Chanoines de S. Germain sont réünis, s'est conservé comme un vestige de l'ancienne émanation & dépendance, le droit de venir célébrer le jour de S. Germain 31 Juillet la Grand-Messe en cette Eglise.

A envisager en general le territoire de cette Paroisse, tant comme il étoit primitivement que comme il a été réduit, il se trouve qu'il a servi à l'érection de quatre Collegiales, neuf Paroisses & plusieurs Hôpitaux. Je parlerai en particulier de tous ces établissemens. Mais il faut auparavant representer l'étendue à laquelle elle est restrainte aujourd'hui, & faire quelques observations sur quelques lieux tant dans

le genre Civil qu'Ecclésiastique qui sont compris dans cette étendue actuelle.

La figure est un quarré oblong. Depuis l'extremité des Tuilleries ses limites passent par le milieu de la riviere, & vont jusqu'au derriere de la statue d'Henri IV, reviennent ensuite à la moitié septentrionnale du bras de la riviere jusqu'au Pont-au-change, sur le bout duquel dans la branche en descendant vers le Châtelet il n'y a que trois maisons qui en sont. Le Grand Châtelet, même les prisons, y est compris avec la rue Pierre-à-Poisson.

Ensuite tout le côté gauche de la rue S. Denis jusqu'à une ou deux maisons en deça de la rue Courtalon exclusivement. De la rue de la Tableterie les cinq ou six premieres maisons à droite en y entrant, puis revenir aux trois ou quatre dernieres maisons de la rue des Fourreurs aussi à droite; tout ce qui est à gauche en ces deux rues est aussi de S. Germain. L'extremité de la rue des Déchargeurs excepté ce qui fait le coin de la rue de la Ferronnerie. Après cela dans la rue S. Honoré tout le côté gauche, jusqu'à la Boucherie des Quinze-Vingt.

Dans cette Boucherie les étaux à gauche en entrant sont de S. Germain, les limites passent ensuite dans le milieu de la Cour du marché pris en longueur, renferment la grande Ecurie & ses Cours, le manege jusqu'à la Grotte des Fueillans: Puis elles suivent les murs du reste du Jardin des Tuilleries, renferment l'Orangerie & vont jusqu'à la moitié du Cul-de-sac de cette Orangerie des deux côtés, reviennent passer au bas du jardin de M. le Marquis de Resnel, & renferment le fossé des Tuilleries, jusqu'à la riviere. Le sieur P. Faure qui a levé ce plan géométriquement en 1739, en conséquence de quoi

il a été gravé, a calculé que cette étendue contient 250 arpens 62 perches quarrées.

Il y avoit anciennement dans la rue S. Germain l'Auxerrois un lieu qu'on appelloit *la place aux Bourgeois* & *la place aux Marchands*. Apparemment que le Pont-Marchand qui avoit succedé au Pont aux Meûniers, & qui étoit au-dessous du Pont-au-Change, avoit tiré son nom de cette place. Il fut reglé le 16 Février 1609 par l'Evêque, que les habitans de ce Pont seroient en partie de la Paroisse de S. Germain, & en partie de celle de S. Barthelemi. Ce partage s'observe encore à present à l'égard de la branche septentrionale du Pont-neuf. Dans la même rue de S. Germain étoit sous Philippe-Auguste un Hôtel de Barthelemi de Roye Chambrier de France, que cet Officier legua à l'Abbaye de Joyenval au Diocèse de Chartres dont il est fondateur; il voulut le conserver sa vie durant, & que la Chapelle qui y étoit ne fût détruite qu'après sa mort. L'Evêque de Paris se conserva une rente pour son droit d'amortissement l'an 1224; c'est aujourd'hui le lieu où a été bâti en 1698 le Grenier-à-Sel. De là vient qu'on y voit les armes de l'Abbaye de Joyenval, & celles d'un Evêque de Chartres à cause de la réünion faite de cette Abbaye à cet Evêché.

Acte de 1398.

Reg. Ep.

Chart. min. Ep. fol. 165.

CHASTEAU-FESTU étoit un lieu voisin de la Croix du Tiroir, & qui donna son nom à une ancienne rue: mais on ne voit pas clairement ce que c'étoit que ce Château. Il en est parlé dans un titre de l'an 1255. Sauval avoit vû ce titre, & n'a pû rien décider, parce qu'il n'avoit pas assez examiné l'origine du nom de la Croix du Tiroir, & que je ne crois pas que jusqu'ici elle ait été trouvée. Il me semble seulement que les Auteurs

Sauval T. 3. p. 355.

Chart. maj. Ep. fol. 48.

Sauv. T. 1. p. 77.

de la derniere édition du Glossaire de Du-cange ont frayé le chemin pour la découvrir.

LA CROIX DU TIROIR a pris son nom de ce qu'elle étoit proche le Tiroir de ce quartier-là. Dans les titres que j'ai vu, & qui sont plus anciens que ceux que M. Piganiol cite, étant du XIII. XIV. & XV. siécle, le nom Tiroir est ainsi écrit *Tirouer* en 1259; *Tyroël* vers le même tems; *Tyroer* dans le Necrologe de N. D. au 8 des Ides de Juin. Ce manuscrit est d'environ l'an 1270. *Tirouer* en 1317 dans les Regîtres du Parlement au 2 Mars, & dans un Mémoire d'environ 1370. *Tyrouer* dans un Compte de 1455. Cette uniformité insinue qu'il faut songer à ces anciens Tiroirs qui servoient à étendre & tirer les étoffes, que des titres latins du tems de S. Louis appellent *Tiratoria*. Il convenoit qu'il y en eût un dans un quartier qui se peuploit de plus en plus de Marchands, lesquels en apportoient de Normandie, Picardie & d'ailleurs. C'est ce qu'une Ordonnance du Roi Philippe de Valois de l'an 1335 appelle *Tendaris, seu locus communis in quo panni tirantur seu tenduntur.* Il ne convenoit pas moins qu'il y eût auprès de ce tiroir d'étoffes un lieu couvert pour y déposer les piéces de marchandises, & ce lieu construit à la légere selon la mode de ce tems-là, en forme de halle ou pavillon en charpente, n'étoit apparemment couvert que de branchages ou de chaume, ce qui aura pu le faire appeller Château-festu. Cette origine de Tiroir est certainement plus recevable que celle qui en fait venir l'étymologie du supplice de la Reine Brunehaud, dont l'exécution arriva à plus de cinquante lieues de Paris, & que celle du triage des bêtes. Ainsi je conclus que M. Piganiol a eu raison de railler ceux qui croient parler mieux que les autres

Gloss. Cang. voc. *Tiratorium* & *Tendaris.*

Ordon. des Rois T. 2. p. 115.

en disant *la Croix du trahoir*. Au reste, comme le Tiroir étoit une place publique, & anciennement plus large qu'on ne la voit aujourd'hui, il n'est pas extraordinaire qu'on y eût planté une Croix comme on en met aux carrefours. Vers l'an 1400 c'étoit la seule place dans Paris où l'Evêque pût faire faire justice, mais non pas jusqu'à la mort. J'ai vu un roulleau de ce tems-là contenant les pouvoirs de son Prévôt & de son Bailli ; & à l'article de ce Prévôt j'y ai lu ce qui suit : » Item ledit Prevost a connoissance de pendre & ardoir hors » la banlieue de Paris, & faire couper oreilles » à Paris à la croix du Tirouer ; & doivent » être faits tels jugemens par le conseil des » Bourgeois dudit Evêque, à ce present & appellé son Procureur.

Tabul. Ep.

LE FOR-L'EVEQUE, c'est-à-dire la Cour contentieuse de l'Evêque ou le siége de sa Jurisdiction, se trouva aussi sur le territoire de S. Germain, à cause de la Seigneurie générale qu'il eut primitivement sur ce territoire ; ce n'étoit ni un Fort ni un Four, comme quelques-uns l'ont cru, mais un lieu à plaider, *Forum Episcopi*. Le roulleau des charges du Prévôt de l'Evêque, écrit il y a environ 350 ans, porte cet article : » Item le Prévôt » dudit Evêque doit demeurer en son Chastel » du Four-l'Evesque, ou ailleurs au dedans de » sa Terre, & aussi il y doit demeurer les » Clercs de sa Baillée & tous ses Sergens. « La porte de ce lieu qui est du côté de la rue Saint Germain paroît être de quatre cent ans. On y voit au-dessus en relief un Evêque & un Roi en face agenouillés devant une Notre-Dame, symbole de l'association à laquelle Louis le Gros fut admis, ou du Traité de paix fait entre Philippe-Auguste & l'Evêque de Paris. Les armes de France sont à fleurs de

lys sans nombre traversées d'une crosse droite. A l'autre coin sont en relief un Juge en robe & en capuchon, des Assesseurs, & un Greffier vetu comme un homme d Eglise. C'étoit quelquefois des personnes de qualité qui exerçoient l'office de Bailli de l'Evêque Un Henri de Bethune l'étoit en 1303 : & à la fin du même siécle un Henri de Marle. Sauval T. 3. p. 350. nous apprend qu'en 1452 il y avoit le For-le-Roy situé devant le For-l'Evêque.

LE LOUVRE. On a tant écrit sur ce Château, qu'il seroit inutile que je m'étendisse à en parler. L'étymologie la plus probable est celle qui fait dériver ce nom du Saxon où *Lover* signifie un Château *Castellum*, diminutif de *Castrum*. Dès l'an 1315, ou environ, il y avoit une Chapelle dotée de 25 livres à prendre sur la Prévôté de Paris, & d'autres droits ; elle est appellée *la Chapelle de S. Jean* dans un acte de permutation du 13 Décembre 1522. Le Palais des Tuilleries est un lieu également connu, & dont je ne dirai rien.

Lib. rub. Cam. comput.

Reg. Ep.

LE FIEF POPIN. Je parle de ce Fief situé sur le territoire de la Paroisse de Saint Germain, telle qu'elle est depuis les diverses distractions qui en ont été faites, préférablement à d'autres fiefs; afin de rectifier, s'il se peut, l'erreur du public qui a alteré ce nom en celui de Pepin, de maniere à faire croire que le nom de l'abbreuvoir Pepin vient du Roi Pepin. Popin étoit un des notables Laïques de Paris nommé *Popinus* dans les Lettres de l'Evêque Maurice de l'an 1185, où il paroît comme témoin. Sauval a découvert que la justice de ce fief s'exerçoit autrefois au porche de l'Eglise de Saint Jacques de la Boucherie. Il s'étendoit dans les rues de la Saunerie, Saint Germain, Thibaud aux Dez & Bertin-Poiré, comme aussi *in villeta Episcopi.*

Tab. S. Elig.

Sauv. T. 2 p. 419.

Vet. Inv. Ep. in pap.

Le possesseur en doit hommage à l'Evêque. Jean de Motreux bourgeois de Paris rendit le
Sauv. *supra.* sien le 30 Août 1414 *pro feodo Popini.* Marcel, ce Prévôt des Marchands si connu par ses séditions, sous les regnes du Roi Jean & de Charles V. l'avoit tenu dans le siécle précédent. Ce qui constate que Pepin est une mauvaise leçon, & qu'il faut lire Popin, est que dans
Sauv. T. 3. p. 285, 298. des actes de 1421 & 1427 il est écrit par une diphtongue Paupin & Poupin.

LES QUINZE-VINGT. Je n'apprendrai à personne que cet Hopital pour trois cent aveugles est une fondation de S. Louis. On peut juger du peu de revenu qu'il falloit avec les quêtes pour les faire subsister, par la somme que ce saint Roi destina pour la nourriture & l'entretien de Jean le Breton qu'il y
Tab. Ep. Par. in Spir. Inv. p. 8. établit Chapelain en 1260. Il lui assigna quinze livres de rente sur la Prévôté de Paris avec vingt sols pour le luminaire de la Chapelle : sur quoi ce Prêtre devoit entretenir un Clerc avec lui. Le Chapitre de Saint Germain entra dans cette bonne œuvre ; il accorda en 1282 à cet Hôpital un arpent de terre pour la Chapelle & le Cimeticre, avec permission d'avoir
Gall. chr. T. 7. Col. 259. deux cloches, & il lui fit présent d'une Dixme sur un lieu qui n'est pas nommé, sauf le droit du Curé ; ce qui fait entendre le droit qu'avoit
Ibid. col. 263. cette Collégiale sur le territoire où il étoit bâti. On voit même par un acte de l'an 1399 que les Chanoines s'y étoient reservé un droit d'offrandes. L'Evêque de Paris de son côté
Chanval Ep. Par. céda à ces aveugles dans sa Coulture cinq arpens de terre tenant d'un long aux murs de leur maison, & aux murs de la maison du Comte de Bretagne, jusqu'à la borne qui étoit proche les murs de la Terre des Tuilleries, moyennant une rente de dix livres. Par un acte de Robert de Rouen Proviseur de cette

maison en 1315, on apprend que ce lieu qualifié *Congregatio cæcorum* possédoit alors *domamanialem curtem & jardinum versus Tuilarias ultra Luparam.* Pierre des Essarts donna en 1343 à cet Hopital une piéce de terre de quarante-deux arpens sise devant le marché aux chevaux, & tenant par un bout à cette même maison. L'Evêque de Paris accorda des lettres d'amortissement comme Seigneur du terrain, & s'y créa une rente. Je veux bien croire (puisque M. Piganiol l'assure) que ce fut un nommé de Montreuil Architecte qui bâtit la Chapelle de cet Hopital ; mais ce ne peut être celle que l'on voit aujourd'hui. Ce qu'il y a de plus ancien est le collateral méridional qui est du XV. siécle. Jean Amel Evêque de Sebaste y fit en 1530 la bénédiction de cinq Chapelles nouvellement bâties. Le reste est plus nouveau, & ne paroît être que du siécle suivant, à la reserve des trois statues du portail qui regarde le septentrion, lesquelles viennent de l'édifice précédent, & ont été placées dans les niches nouvelles. Les vitrages pareillement n'ont que deux à trois cent ans d'antiquité. En 1350 cet Hopital qui se trouvoit situé hors la porte Saint Honoré, avoit de l'autre côté de la rue l'Hôtel du Duc de Braban, & celui du Duc de Juliers.

Chart. maj. Ep. f. 207.

Invent. Ep. f. 131.

Reg. Ep. 15 Jul. 1538.

Tab. Ep.

S. NICAISE est une Chapelle qui fait partie de l'Hôpital des Quinze-vingt, dont une des entrées a été par la rue qui a tiré son nom de cette Chapelle. C'étoit la Chapelle de l'Infirmerie de cette maison : elle passoit en 1491 pour un Bénéfice, & elle fut permutée alors. L'édifice qui est orienté au midi est de ce tems-là. Elle sert à présent d'école ; l'on y expose les corps des Freres aveugles morts. Le culte de S. Nicaise Evêque de Reims & Martyr a été transféré dans la grande Chapel-

Reg. Ep. Par. 11. Ap.

le de l'Hôpital, où l'on célebre sa Confrerie; non le 14 Décembre, comme autrefois, mais le 21 Juillet.

S. ELOI. La Confrerie des Orfevres de Paris ayant acheté une maison rue des deux portes, proche l'Hôtel de l'Abbaye de Joyenval, sur le territoire de l'Evêque de Paris, cet Evêque en accorda l'amortissement en 1399. Les Orfevres y bâtirent un Hôpital avec une Chapelle, & l'Evêque leur permit le 12 Novembre 1403 d'avoir un Chapelain : mais comme ils y mirent une cloche pour convoquer le peuple, le Chapitre de Saint Germain prétendit qu'on ne pouvoit point y célébrer publiquement sans sa permission. On apprend par un acte cité dans Sauval, qu'il y eut aussi sur le territoire de Saint Germain une Chapelle de la Monnoie, laquelle passoit en 1475 pour nouvellement erigée; & que ce ne fut que dans cette année qu'il fut permis d'y célébrer, sauf le droit du Curé.

Sauv. T. 3

Reg. Ep.

J'ai aussi trouvé dans un Registre de l'Evêché de l'an 1547. 21 Nov. qu'il existoit alors dans la rue des Bourdonnois une Chapelle dite la Chapelle de la Chasse. C'est la permission qui fut donnée d'y marier Nicolas de Mornay Ecuyer du Diocèse de Rouen, avec Anne Luillier. C'est tout ce que j'en ai pu découvrir.

LES PERES DE L'ORATOIRE commencerent en 1616 à s'établir sur la Paroisse de S. Germain, & ç'a été leur premiere maison dans Paris. On peut consulter M. Piganiol sur son origine, les premiers Généraux, les sçavans qui y ont fleuri, les sépultures remarquables qui y sont. L'Eglise n'ayant été achevée qu'en 1749, la dédicace en a été faite alors.

CHAPELLE DU GRAND CHASTELET. Je n'ai rien trouvé qui la regardât, finon qu-

sou-

sous le Roi Louis le Hutin, ou son successeur, il y eut une Chpellenie dotée de trente liv. & augmentée peu aprés de dix liv. *Lib. rub. Cam. Comp.*

DE LA COLLEGIALE SAINTE OPPORTUNE,

Erigée sur le Territoire de Saint Germain l'Auxerrois.

LE premier établissement qui paroît avoir été fait sur le territoire ou le Clergé de Saint Germain avoit la charge des ames sous la dépendance de l'Evêque, est celui de la Collegiale de Sainte Opportune, puisque l'époque de cet établissement est du IX siécle, s'il faut ajouter entierement foi au narré tiré du Cartulaire ou Legendaire de l'Eglise de cette Sainte. Je dis entierement, parce que je ne vois d'authentique dans le récit de la translation du corps de la même Sainte faite au Diocèse de Paris sous le regne de Charles le Chauve, que ce qui est dit de son transport du Diocése de Séez à Moucy au Diocése de Paris, & de Moucy à Senlis, ayant été écrit par des auteurs presque contemporains; entre autres par Adelelme Evêque de Séez. A l'égard de tout ce qui y est dit de Notre-Dame des Bois, que l'on fait subsister du temps de Louis Roi de Germanie, je suis persuadé que le mot *Germania* a été inseré dans le récit d'un miracle, que ce n'est pas le même Roy qui après avoir donné Moucy, y a ajouté le bien que cette Eglise a eu depuis; qu'il faut attribuer à Louis le Gros ou Louis le Jeune la donation des petits ma-

Vie de S. Opport. par Nicol. Gosset 1655.

rais de Champeaux, & que l'interpolation de trois miracles rapportez par le sieur Gosset, n'a été faite que par un auteur du XII ou XIII siécle, qui croyoit qu'Hildebrand Evêque de Séez avoit resîdé avec le corps de S. Opportune proche Paris dans le lieu ou l'on prétend qu'a existé cette Chapelle dite N. D. des Bois, à laquelle auroit succedé l'Eglise du titre de cette Sainte, quoique la relation de S. Adelelme presque contemporain au transport de ces reliques, n'en dise rien.

Le sieur Gosset, qui a suppléé au défaut des anciens Historiens latins sur ce point chronologique, est tombé conséquemment en beaucoup d'autres anachronismes, ne se connoissant pas mieux en genre de bâtisse d'Eglise qu'en style d'histoire ancienne: & ce qu'il y a de facheux, est que ceux qui ont écrit depuis sur les Eglises de Paris, l'ont cru sur sa parole, & l'ont copié. Il prétend que la nef de l'Eglise de Sainte Opportune qu'on voit aujourd'hui, est celle de l'Eglise que l'Evêque Hildebrand avoit construite vers l'an 754, & que le Chœur qui avoit subsisté jusqu'en 1154. fut alors rebâti, & tourné un peu plus vers l'orient. Il n'y a de vrai en cela, sinon que le Chœur de l'Eglise actuelle de cette Sainte est en effet tourné plus directement vers l'orient que la nef, mais tout ce qui compose cette Eglise, & le grand portail même, n'est que du XIII. & XIV. siécle, comme on peut en juger par sa ressemblance avec d'autres édifices connus pour être de ces temps-là. La tour est encore plus nouvelle; & c'est un point sur lequel il ne s'est point trompé.

Sans trop m'arrêter à ce qu'on a débité touchant la Chapelle de N. D. du Bois, il est constant que l'antiquité de la devotion des Parisiens envers S. Opportune suppose qu'on pos-

sedoit quelques-unes de ses Reliques dans le lieu où est l'Eglise de son nom; & le Pere du Bois reconnoît que cette Eglise avoit été dèslors *in terra S. Germani Autissiodorensis*. Il y a apparence que ce fut à raison de cette situation du Clergé de S. Opportune sur le territoire de Saint Germain, que l'Evêque de Paris Imbert accorda aux Chanoines de S. Germain vers l'an 1030. la nomination aux Prebendes de cette même Eglise de Sainte Opportune: Cette concession fut confirmée par l'Evêque Galon en 1108, & par Maurice de Sully aussi Evêque de Paris en 1192: l'Annate de ces Prebendes étoit même dûe au Chapitre de Saint Germain, suivant une charte de l'an 1190. Je ne detaillerai point ici les changemens qui arriverent depuis, & qui donnerent occasion à un traité entre les deux Eglises l'an 1225. Guillaume de Varzy étant Doyen de Saint Germain.

Hist. Eccl. Par. T. 1 p. 514.

Gall. Chr. T. 7. Col. 256

Ibid. Col. 255.

L'érection de la Cure de Sainte Opportune étoit alors assez récente; ce qui est sans doute la cause que cette Cure n'est point spécifiée dans le Poüillé du XIII siécle. Le service en a toujours été fait à une Chapelle particuliere, qui depuis l'an 1683. est au côté méridional de la nef.

J'ai trouvé dans les Registres des chartres du Roy la confirmation qui fut faite en 1010. du don de seize liv. de rente, dont Jeanne la Fouaciere avoit doté à Sainte Opportune une Chapelle du titre de la S. Vierge, S. Louis & S. Nicaise.

Reg. 58. piece 51.

Les Reliques les plus considérables de cette Eglise sont celles de S. Opportune, & principalement une côte. On ne dit point d'où étoit venu à l'Abbaye de Cluny l'ossement d'un bras que Jean du Pin Abbé de ce Monastere donna à cette Eglise de Paris sous le

Roi Charles V, peut-être l'avoit-on tiré du Prieuré de Moucy-le-neuf ci-dessus mentionné, qui est de l'Ordre de Cluny. Gosset a fait graver dans sa Vie de S. Opportune la figure du Croissant, qui renferme la côte de cette Sainte, & qu'on applique à la gorge des Malades. Il parle aussi des reliques de S. Marcou & de S. Herbland que l'on y conserve. Il nous apprend enfin que l'on y honore S. Godegrand Evêque de Séez frere de S. Opportune au commencement de Septembre, le nom de ce Saint étoit anciennement dans le calendrier du Diocése de Paris au 3 de ce mois. M. Piganiol n'a pas oublié que le Chapitre de cette Eglise a fourni trois écrivains de nos jours, sçavoir: Mrs Macé, Richard & Mallemant.

pag. 409. *Pag. 39.*

J'ai lû dans un registre de l'Evêché, qu'en 1473. une femme appellée Philippe du Rochier étoit recluse proche l'Eglise de Sainte Opportune.

Reg. Ep. Par. Julio 1473.

Cette Paroisse n'est composée que de trente à quarante maisons, comprises dans les rues de la Tableterie & des Fourreurs, sçavoir, en y entrant par la rue S. Denis, les deux tiers des maisons qui sont à main droite dans ces deux rues, & qui sont les plus voisines de l'Eglise Sainte Opportune; de plus toutes les maisons du Cloître & place de la même Eglise, celles de la rue de l'Eguillerie, celles du coin de la rue de S. Denis avec d'autres adjacentes excepté les trois dernieres. Enfin celles de la rue Courtalon, & celle qui fait l'autre coin de la rue S. Denis.

AUTEUIL.

Cette Paroisse passe pour être le plus ancien démembrement considérable, fait de

celle de Saint Germain l'Auxerrois : C'est aussi parce que le territoire de Saint Germain s'étendoit jusques près de S. Cloud, que la Banlieüe Ecclésiastique s'étend jusques là. Je remets à en parler aussi-bien que de ses soudivisions, lorsque je traiterai de la Banlieüe.

EGLISE SAINT LEUFROY,

Ancien Etablissement fait sur le Territoire de Saint Germain l'Auxerrois.

JE ne puis donner qu'une simple conjecture touchant l'origine de l'Eglise de Saint Leufroy, qui étoit situé auprès du Grand-Châtelet, mais elle est très-vraisemblable. Comme le corps de ce Saint Abbé décédé l'an 738. au pays de Madrie Diocèse d'Evreux, a été apporté à Paris du temps des dernieres guerres des Normans, & qu'il est resté dans l'Abbaye de Saint Germain des Prez ; il paroît que c'est quelque Seigneur ou Prince, ou bien quelque riche Bourgeois de Paris qui ayant devotion à ce Saint, & en ayant obtenu des reliques, bâtit cette Eglise. Le voisinage du Grand-Châtelet porteroit à croire qu'elle auroit été construite par quelque Comte ou Vicomte de Paris. Ce qu'on en sçait de plus ancien, est que dès l'an 1113. Galon Evêque de Paris déclara dans une charte, que le patronage de l'Eglise de Saint Leufroy proche le Châtelet appartenoit au Chapitre de Saint Germain l'Auxerrois ; que l'Evêque Maurice de Sully lui confirma la jouissance de cette Chapelle, & la présentation du Prêtre en 1192 ; & que l'Evêque

Gall. Chr. T. 7. Col. 254.

Ibid. Col. 255.

EGLISE DE S. LANDRI,

Ancienne Dépendance de S. Germain l'Auxerrois.

L'Un des premiers témoignages sur l'existence de cette Eglise sous le nom de Saint Landry, se tire du Pouillé de Paris, rédigé vers l'an 1220. Elle y est marquée la seconde d'entre celles dont la nomination appartient au Chapitre de Saint Germain l'Auxerrois, *Ecclesia S. Landerici*. Mais dès-lors étoit-elle ancienne ? D'abord on connoît dès l'an 1207 Jean, Prêtre de Saint Landry, nommé dans une Sentence arbitrale sur Saint Jacques de la Boucherie. On trouve en remontant que Maurice de Sully, Evêque de Paris, confirma dès l'an 1192 le droit que le Chapitre de Saint Germain avoit de nommer un Curé à Saint Landry.

Gall. Chr. col. 256. T. 7.

Cette relation du Chapitre de Saint Germain avec une Eglise de la Cité, titrée d'un Saint dont il possédoit les reliques, m'a porté à croire que de la même maniere que les Abbayes de Sainte Geneviéve & de Saint Germain des Prez avoient dans cette Cité un lieu pour retirer leurs effets dans les tems des incursions des Barbares, aussi l'Abbaye de Saint Germain l'Auxerrois en avoit eu un pareil : on y auroit depuis bâti une Chapelle, s'il n'y en avoit pas déja eu une du vivant de Saint Landry, ainsi que quelques-uns l'ont cru ; on y auroit administré le Baptême aux enfans qu'on y apportoit dans le tems des guerres : S. Michel en auroit été regardé comme un protecteur contre les ennemis ; le Vicaire desservant dans la Cathédrale la Prébende de la même Abbaye de

Saint

Saint Germain l'Auxerrois, y auroit fait sa résidence, & enfin au XII. siécle depuis l'élévation du corps de Saint Landry de son tombeau, le Chapitre de Saint Germain en auroit donné des reliques à cette Chapelle; ce qui lui auroit fait prendre le nom de ce Saint, & qui auroit rendu moins commun les noms de S. Jean-Baptiste & de S. Michel anciens Patrons.

Au reste, quelles qu'eussent été les reliques de Saint Landry, qui avoient fait porter son nom à la Chapelle, comme on ne sçavoit plus en 1408 ce qu'elles étoient devenues, Pierre d'Orgemont, alors Evêque de Paris, ayant ouvert la châsse de ce Saint en l'Eglise de Saint Germain, en tira deux ossemens qu'il donna à l'Eglise de Saint Landry, où je lis qu'ils ont été exposés, moyennant une nouvelle permission du 28 Janvier *1659*.

Le bâtiment de cette Eglise paroît être presque carré, étant peu étendu en longueur, & accompagné d'une aîle de chaque côté. On n'y reconnoît aucun genre de travail qui surpasse de beaucoup l'an 1500; aussi venoit-elle d'être achevée, lorsque Guillaume Dauvet, Maître des Requêtes demeurant sur cette Paroisse, engagea Jean Cœur, Archevêque de Bourges, d'en bénir les Autels, avec la permission de l'Evêque de Paris. Le grand Autel le fut en l'honneur de Saint Landry, S. Michel, S. Jean-Baptiste & S. Nicolas. Le second, en l'honneur de la Sainte Vierge; le troisiéme, en l'honneur de S. Martin; le quatriéme, sous le titre de S. Fiacre & de Ste Venice. Ces bénédictions furent faites le 29 Septembre 1477, & non le 22, comme dit Sauval. Guillaume Dauvet, nommé ci-dessus, a dû passer pour bienfaiteur de la Cure, puisqu'il lui laissa des prez & des vignes, suivant qu'il paroît par une information de l'an 1489.

Reg. Ep. 1477.

Antiq. de Par. tom. 3. p. 217.

Cette Eglise ayant eu le malheur d'être volée au mois de Mars 1551, il y eut pour réparer le sacrilége une procession ordonnée par l'Evêque, à laquelle le Parlement assista.

Reg. Ep. & Parl.

On voit vers le fond de l'aîle méridionale les statues couchées de Jean Dauvet, premier Président du Parlement, décédé en 1471, & de Jeanne de Boudrat sa femme : on trouve ensuite la sépulture de MM. Boucherat avec le nom du Chancelier, ce qui pourroit faire croire qu'il y est inhumé : mais c'est à Saint Gervais qu'il repose. Du même côté est le tombeau du célébre Sculpteur Girardon, qui mérite d'être vû. Deux autres sépultures qui paroissent moins dans cette Eglise, sont celles de Jacques le Roy, Archevêque de Bourges, qui y fut enterré en 1572, suivant le Gallia Christiana, & celle de Nicolas le Tourneux, Auteur de l'*Année Chrétienne*, qui décéda le 28 Novembre 1686.

EGLISE DES SS. INNOCENS,

l'Un des Démembremens de Saint Germain l'Auxerrois.

ON ne peut guéres douter que depuis le traité d'association pour le territoire de Champeaux, fait entre le Roi Louis le Gros & l'Evêque de Paris, une partie du fond de ce lieu de Champeaux sur lequel cette Eglise des Innocens se trouve, n'appartint au Clergé de Sainte Opportune. C'est un fait que quelques chartes de Louis VII publiées par Gosset Chefecier de cette Eglise en 1655, paroif-

sans supposer. Mais cet Auteur s'appuye, pour faire remonter bien haut les dons faits à cette même Eglise, sur des monumens peu autentiques, & sur lesquels on ne peut pas compter comme on le peut sur l'ouvrage qu'il a donné de S. Adelelme, Evêque de Seez, au sujet de Sainte Opportune. Enfin il résulte de la lecture des titres concernant l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois, que cette Eglise a toujours eu un droit bien fondé sur le territoire des Saints Innocens.

L'édifice de l'Eglise des Innocens est le plus ancien de tous ceux des Paroisses de Paris. Si l'on en considere la tour, dont il n'y a de nouveau que le haut qui vient d'être refait, & si l'on envisage la forme de construction des galeries dont il est orné, on ne se trompera point en assurant qu'il est du tems de Philippe-Auguste, à la réserve de la seconde aîle bâtie du côté méridional, qui paroît être un peu plus nouvelle. On ne peut point opposer validement au jugement que j'en porte, que la Dédicace n'en a été faite que l'an 1445 par Denis du Moulin, Evêque de Paris; par la raison qu'il y a un très-grand nombre d'autres Eglises, même dans le Diocêse de Paris, qui quoique construites au XIV. ou XV. siécle, n'ont été dédiées que dans le seiziéme. Les Evêques ne faisoient gueres autrefois la cérémonie de la Dédicace, à moins qu'elle ne fût demandée. On a dû remarquer ci-dessus que l'Eglise de N. D. de Paris n'a pas encore été dédiée, quoique finie il y a quatre cent ans. D'ailleurs le genre de bâtisse de l'Eglise des Innocens ne ressent point la fin du XIII siécle, ni le XIV. ni le XV. où l'on bâtissoit tout autrement. Mais il est visible que depuis que cette Eglise a été finie, les piliers qui supportent les galeries étant trop massifs & occu-

pant trop de place, on les a diminués; ce qui fait paroître ces piliers plus nouveaux que les murs qu'ils supportent.

T. 7. col. 254. Quoique cette Cure ne soit point spécifiée dans le Pouillé Parisien du XIII. siécle, on ne doit point en conclure qu'elle n'existât point dès-lors, si ce qu'on lit au Gallia Christiana est exact, sçavoir, que dès l'an 1150 Guy, Doyen de Saint Germain, consentit avec son Chapitre au décret de Thibaud Evêque de Paris, qui portoit que la présentation à la Cure des SS. Innocens appartiendroit dans la suite au Chapitre de Sainte Opportune. En ce cas, ce seroit le sanctuaire de l'Eglise d'aujourd'hui qui conserveroit des restes de cette Paroisse érigée même avant le milieu du XII. siécle, car la structure est un peu plus massive & plus ressemblante à celle de la tour. Il seroit inutile de rapporter ici les variations qu'il y a eu sur l'institution du Curé. Il suffit de dire que c'est maintenant le Chapitre de Sainte Opportune qui le nomme. Selon Sauval, ce ne fut qu'en 1225 que le Chapitre de Saint Germain lui céda cette nomination. Dans le siécle suivant l'union qui en avoit été faite au Chapitre de Sainte Opportune, & ratifiée en

Actes de 1380. & 1392. 1407, fut une semence de procès, jusques-là qu'en 1491 le Parlement ordonna qu'on ôteroit les Fonts Baptismaux & les saintes Huiles

Reg. Parl. 30 Jul. de cette Eglise Paroissiale: ce qui ne fut pas de durée.

Il paroît que la raison pour laquelle cette Eglise fut d'abord bâtie, étoit pour servir de lieu d'oraison aux fidéles qui viendroient visiter les sépultures; car dans les anciens cimetieres il y avoit toujours quelque Eglise destinée à la priere pour les morts. On jugea à pro-

Guill. Brito Philippid. lib. 1. pos de l'augmenter depuis que Philippe-Auguste eut fait entourer de murs le cimetiere de

Champeaux. On ajouta à l'Eglise des Innocens une Chapelle de S. Michel, parce qu'on avoit coutume d'en bâtir une en son honneur dedans ou proche les cimetieres. Cette Chapelle est renfermée aujourd'hui dans la seconde aîle de cette Eglise du côté du midi.

Quoiqu'on regarde comme un langage peu exact de dire au singulier *l'Eglise de S. Innocent*, c'est cependant l'expression dont se sont servis Rigord & Guillaume le Breton, écrivains de la vie de Philippe-Auguste sous lequel ils ont vécu. Tous les deux disent *Ecclesia Sancti Innocentii*, en parlant de S. Richard enfant nouvellement crucifié par les Juifs, dont ils ajoutent que le corps étoit honoré dans cette Eglise, & y opéroit des miracles. Robert du Mont-Saint-Michel, qui est décédé l'an 1186, environ quarante ans avant eux, parle aussi de ce jeune Martyr à l'an 1171, & nous apprend que c'étoit à Pontoise que les Juifs l'avoient fait mourir; (a) mais il ne suit point de-là qu'il fût mort dès cette année-là, parce que Robert joint ce fait à d'autres exemples des cruautés des Juifs plus anciennes, & à l'histoire de leur punition arrivée alors. S. Richard ne fut crucifié qu'en l'an 1179. Quatre ans après Philippe-Auguste fit arrêter tous les Juifs du Royaume, & s'empara de tous leurs effets, ensorte qu'il y a toute apparence que ce fut de la confiscation de leurs biens, que l'Eglise de Saint Innocent fut aggrandie depuis le sanctuaire jusqu'à la porte, entre l'an 1183 & la fin du regne de ce Prince, arrivée en 1223. Dans cet intervale le corps de S. Richard y fut transferé de Pontoise, & déposé dans un tombeau, où il Gaguin.

(a) Il y avoit en 1298. à Pontoise une rue de la Juirie, dont il est mention dans l'Histoire de Saint Martin-des-Champs, p. 220.

reposa jusqu'au tems que les Anglois, maîtres de Paris sous Charles VII. le leverent du sépulcre, & l'emporterent dans leur pays, ne laissant à Paris que sa tête qui s'y conserve encore. Je pense que c'est la relique la plus certaine entre toutes celles de cette Eglise. Au reste, il ne faut pas croire que le dépôt du jeune S. Richard soit la véritable cause du titre de Saint Innocent qu'on a donné à cette Eglise, puisque, comme l'on vient de voir, on l'appelloit dès l'an 1150 *Ecclesia Sanctorum Innocentium*. On a quelque sujet de croire que ce fut le Roi Louis VII. qui lui fit donner ce titre. Il portoit une si singuliere dévotion aux Saints Innocens, que c'étoit par eux qu'il juroit, disant souvent, *Per Sanctos de Bethlehem*. Ce qui se voit Annal. Benedict. T. VI. pag. 700.

Le Roi Louis XI. paroît avoir aussi eu une prédilection pour cette Eglise. Il donna en 1474 de quoi y fonder six Enfans de choeur : & sa donation ayant depuis excédé ce qu'il falloit pour leur entretien, a été l'occasion de l'établissement de la Musique qui s'y soutient.

La sépulture la plus remarquable de cette Eglise, est celle de Simon de Perruche, Evêque de Chartres, neveu du Pape Martin IV. lequel décéda l'an 1297 ; sa tombe est dans le Choeur. On peut voir le P. Dubreuil ou M. Piganiol, sur ce qui regarde celles de MM. Sanguin & Potier.

On voit aussi, en entrant dans cette Eglise par la porte méridionale, dans la Chapelle voisine la figure en relief d'un Prêtre de distinction, revêtu des habits sacerdotaux, avec l'aumusse sur la tête. Cette représentation assez bien faite est d'environ l'an 1300. On l'a mise toute droite contre le mur dans le dernier siécle, afin qu'elle ne nuisît à rien.

Il en est de même de celle d'Alix la Bour-

gotte, que l'on voit en avançant dans la Chapelle suivante. C'étoit une Recluse de l'Eglise des Innocens, ainsi qu'anciennement il y en avoit à côté de plusieurs autres Eglises de Paris. Du Breuil & ses copistes assurent qu'elle étoit auparavant Religieuse de Ste Catherine, & d'autres circonstances qui ne se lisent point dans l'inscription de son tombeau qu'ils rapportent. Elle mourut l'an 1466 le 29 Juin. Le Roi Louis XI. la fit représentes en cuivre, tenant un livre, & avec une ceinture semblable à celle des Cordelieres.

Avant elle, une nommée Jeanne La Vodriere avoit été enfermée dans une cellule du cimetiere le onze Octobre 1442. Il y eut pour cela sermon en public, comme si c'eût été la profession d'une Religieuse. Calendr. Hist. de Par. p. 448.

Ce que je viens de dire sur l'usage d'admettre autrefois des Recluses proche cette Eglise, est confirmé par un endroit des Registres du Parlement, qui nous apprend que depuis Jeanne la Vodriere & Alix la Bourgotte, il y en avoit eu une autre. J'y lis parmi les amendes auxquelles fut condamnée en 1487 le Duc de Bourbonnois, cet article : *A la Recluse de saint Innocent, vingt-cinq livres.* Reg. du Parl. 1 Apr. Je ne sçai si cette Recluse seroit la même qu'on trouve nommée dans les Registres de deux années auparavant : on y voit que Renée de Vendomois ayant fait tuer son mari & commis adultere, le Roi, en considération du Duc d'Orléans, lui fit grace en 1485; & que le Parlement, entr'autres punitions, la condamna à demeurer perpétuellement recluse & murée au cimetiere des Innocens en une petite maison qui lui devoit être faite. Ibid. T. 66. p. 477. Mais cette Recluse forcée m'a paru devoir être dans un cas bien différent de celles qui s'enfermoient d'elles-mêmes & par dévotion dans le Reclu-

soir des saints Innocens, dont une fenêtre donnoit dans l'Eglise. J'avois pensé que la Turricule octogone & isolée que l'on voit dans ce cimetiere auroit pû être la prison qu'on lui donna.

On connoît encore une autre Recluse des Innocens posterieure à celle-ci; sçavoir Jeanne Pannoncelle. L'Official de Paris avoit ordonné en 1496 aux Marguilliers de lui bâtir une logette. Sur leur refus, il y eut sentence d'excommunication contr'eux, qui ne fut levée qu'après qu'ils eurent obéi.

Tabul. Ep. Par. in Spir. Inv. f. 141.

Quant à la petite tour octogone dont je viens de faire mention, il y a eu divers sentimens sur l'usage auquel elle a servi. Les uns ont crû que ç'avoit été originairement une espece de guérite où l'on faisoit la garde dans les siécles auxquels ce lieu étoit environné de bois : mais cette petite tour n'auroit pas été suffisammènt élevée pour cela. D'autres ont pensé que c'étoit un Phare où l'on allumoit des feux, qui servoient à éclairer les conducteurs des batteaux sur la Seine : mais ce Phare eût été trop éloigné des bords de cette riviere. M. Piganiol à qui on a dit que ce bâtiment est enfoncé de trois toises en terre, a imaginé qu'il devoit avoir dans ce qui est caché un plus grand diametre que celui de douze pieds qu'il a en dedans; & suivant cette supposition il juge que ç'a dû être un Temple, parce qu'il lui trouve beaucoup de ressemblance avec celui qui est à Montmorillon en Poitou. Pour moi qui suis entré dans le haut & dans le bas de l'édifice de Montmorillon, je n'y trouve aucune autre ressemblance, sinon que ce qu'on prend pour un Temple de Gaulois à Montmorillon est situé dans le très-ancien cimetiere de l'Eglise de Notre-Dame, aujourd'hui occupée par des Augustins, de

même que la Tourrelle des SS. Innocens, est placée dans un Cimetiere. Dom Mabillon qui avoit vû à Bonneval au Diocése de Chartes, & dans le Cimetiere de Sarlat de petites tours de cette sorte, & qui ne sçavoit qu'en penser, non plus que de celle des Innocens, avoit cru qu'elles avoient été érigées pour y mettre de quoi éclairer ceux qui venoient à l'Eglise durant la nuit : Ensuite ayant lû le jugement que porte Pierre le Venerable d'une Tour de cette espece, bâtie au milieu du cimetiere de l'Abbaye de Cherlieu au Diocèse de Mâcon, finissant en forme de lanterne, & dans laquelle il y avoit des dégrés pour monter à cette lanterne capable de contenir deux ou trois hommes debout ou assis, & où l'on allumoit toutes les nuits une lampe pour le respect dû à ce lieu sacré, dans lequel reposoient les Fideles ; il embrasse ce dernier sentiment, sans cependant se départir de croire que cette lumiere étoit aussi pour éclairer ceux qui se rendoient à l'Eglise durant la nuit. Mais peut-être qu'on pourroit dire aussi que ce Fanal (s'il est plus ancien que le cimetiere) auroit servi primitivement à éclairer les Marchands qui abordoient à Paris par terre, surtout de ce côté-là qui étoit le plus fréquenté par eux, & le plus fangeux à cause des anciens marais, ou enfin que cette espece de Tourrelle a servi à placer dans sa partie supérieure un crieur de nuit, d'autant qu'en 1411. la confrérie de ces crieurs étoit dans l'Eglise des Innocens. Au reste, je croirois que lorsque Philippe-Auguste fit clorre de murs ce cimetiere, la Tourrelle se trouva précisément dans le milieu, & que ce n'est que depuis la construction des galleries ou corridors & celle des maisons, que cette Turricule se trouve plus voisine du côté méridionnal que de l'autre. Elle a dans le haut huit ouvertures

Pet. Vener. liv. 2. de Mirac. cap. 27. Annal. Bened. T. 6. p. 381.

quarrées oblongues, pratiquées sous des formes de cintres un peu pointues, le bas & le haut de la lanterne sont entourés d'une sculpture en pointe de diamant; le sommet ne paroît point terminé par un globe, mais par une espèce de grosse fleur. La croix qui surmonte le tout est une chose ajoutée.

Je dirai un mot sur les Chapellenies de cette Eglise qui sont venues à ma connoissance. Avant l'an 1455, Jean Bureau Maître des Comptes, Trésorier de France, & Maire de Bourdeaux, en avoit fondé, avec Germaine sa femme, une au Grand-Autel: dont j'ai vu des actes de présentation faite par lui en 1455. & par sa veuve en 1469. Une Chapellenie à l'Autel de S. Michel qui est dans l'aîle la plus méridionale, étoit en 1464. à la nomination de Jean Sanguin Chevalier, Seigneur du Gavre d'Arras & Vicomte de Neuchâtel-sur-Aine; & il y fut inhumé. Louis Sanguin Ecuyer, Seigneur de Massée, de la Malemaison & de Gavre d'Arras, y nomma en 1469. La Chapelle de N. D. fut fondée vers le même temps par Jean Fortier & Germaine de Beauvais sa femme, dont les exécuteurs testamentaires y présenterent pour la premiere fois en 1470. Enguerrande de S. Benoît passe aussi pour être fondatrice d'une Chapellenie du même titre de Notre-Dame. Jean de Braban fils aîné de Pierre, y nomma en 1457 & 1476. Il y avoit pareillement vers ces temps-là en cette Eglise une Chapelle de S. Louis, laquelle aliéna en 1543 une place qui lui appartenoit proche le Port S. Bernard.

Tab. Ep. Par. in Spir.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

Ibid. 21. Jun.

Le Cimetiere de cette Eglise est devenu célébre à cause qu'il étoit celui du Bourg S. Germain, & de ses dépendances, avant qu'il y existât une Chapelle ou Eglise des Innocens. Il n'étoit cependant pas le plus ancien de Paris;

car les corps des Parisiens de la cité avoient été primitivement inhumés sur la Montagne, au quartier dit depuis le Fauxbourg S. Jacques: Ensuite autour de l'Eglise S. Pierre, dite Sainte Geneviéve, & vers S. Marcel, & depuis en partie autour de celle de Saint Vincent, dite de Saint Germain des Prez, & aux environs de Saint Gervais. Mais la facilité du transport donna par la suite de la vogue à ce cimetiere du Bourg S. Germain. J'ai vu le testament d'une Bourgeoise de l'an 1247. laquelle legue *Quatuor inclusis XX sol.* c'est-à-dire à des Recluses. Plus bas: *Fabrica Innocentium XII denar. Fabr. ea Cemeterii Innocentium X sol.* — *Tab. S. Maglor. Ep. Par. in Spir.*

Les charniers paroissent avoir été construits vers l'an 1400. On lit dans la vie du Maréchal de Boucicaut, continuée jusqu'à l'année 1408. treize ans avant sa mort, qu'à *Saint Innocent à Paris, par l'argent qu'il a donné, sont faits les beaux charniers qui sont autour du cimetiere vers la Draperie.* On apprend par un monument de l'an 1475. la coûtume qui étoit alors, que la Confrérie, dite de la Trinité, fit tous les lundis une Procession autour de ce cimetiere. — Vie de Boucicaut, lib. 4. cap. 2. — Sauval T. 3. p. 421.

Comme il y a differens recueils des épitaphes de ce cimetiere, principalement de celles dont le style est singulier, je m'abstiendrai d'en rapporter aucunes. Plusieurs hommes célébres y sont inhumés; entre autres Jean le Boulanger premier President du Parlement, mort en 1482. Cosme Guymier President aux Enquêtes, Ecrivain du XV. siécle; Jean l'Huillier Conseillier au Parlement, décédé le 24 Janvier 1535; André Sanguin aussi Conseiller mort en 1539; Nicolas le Fevre habile critique décédé en 1612. François-Eudes de Mezeray celebre Historiographe de France du siécle dernier.

Gall. Chr. T. 7. col. 154. Louis de Beaumont de la Forest Evêque de Paris, décédé en 1492, souhaita par son testament que la fosse où il seroit inhumé à Notre-Dame, fut remplie de terre apportée du cimetiere des Innocens.

Ceux qui se sont quelquefois arrêté à considerer les Epitaphes de ce lieu, ont dû y remarquer, que sur presque toutes on lit qu'elles ont été posées de la permission de MM. du Chapitre de Saint Germain l'Auxerrois. Il *Gall. Chr. T. 7. col. 257.* est sûr qu'il y a eu en 1224. une transaction de Guillaume de Varzy Doyen de cette Eglise, au sujet de ce cimetiere; & que les droits du Chapitre sur ce lieu furent confirmés par le *Ibid. col. 271.* Parlement le 9 Août 1567. Quelques-uns des plus notables qui ont été inhumés proche les charniers, y ont fait construire des Chapelles, qui subsistent.

Il n'est point besoin d'observer que ce cimetiere étant sur le territoire de Saint Germain Paroisse primitive de tout le quartier, ses habitans furent les premiers qui y reçurent la sepulture, ensuite ceux des Paroisses formées de ses démembremens: ce qui a depuis été étendu à d'autres, & notamment aux Hôpitaux. Le Chapitre de S. Germain fut maintenu en 1534 & 1543. par Arrêt, dans la possession de mettre & destituer les Fossoyeurs, *Reg. Parl. 15 Febr. & 7 Apr.* même pour les fosses des Fideles, autres que les Paroissiens de Saint Germain, Saint Eustache & Saint Sauveur.

La Paroisse des Innocens n'a des habitans que dans trois rues: Sçavoir la rue de la Ferronnerie des deux côtés: La partie de la rue S. Denis, qui est derriere l'Eglise & accollée au Cloître, & le côté de la rue aux Fers qui touchent aux galeries du Cloître: ce qui en tout forme, à ce que l'on m'a dit, soixante & deux maisons.

DES TROIS COLLEGIALES, OUTRE SAINTE OPPORTUNE,

Qui ont été érigées sur le Territoire de de la Paroisse Saint Germain.

SAint Thomas est la plus ancienne de ces trois Collégiales. Le saint Archevêque de Cantorbery ayant été mis à mort en 1170 & canonisé en 1173, on bâtit en France plusieurs Eglises sous son invocation. Robert, Comte de Dreux, & frere du Roi Louis le Jeune alors regnant, fit construire celle-ci, & lui donna des Dixmes à Torcy, à Chilly & à Braye, dit depuis Brie-Comte-Robert, toutes Terres du Diocèse de Paris, dont la derniere porte son nom. Il n'y eut alors, dit-on, que quatre Chanoines : cependant cela est difficile à croire, puisque dès l'an 1209 il y eut un accord entre Philippe Evêque de Beauvais, & Robert Comte de Dreux son frere, sur les anciennes & nouvelles Prébendes, avec Pierre Evêque de Paris : mais en 1428 Jean Duc de Bretagne augmenta le nombre. On assure que son exemple fut suivi par tant de personnes, qu'il y eut vers ce tems-là jusqu'à vingt-huit Canonicats en cette Eglise. Mais je crains qu'on n'ait confondu des Bénéficiers subalternes avec des Chanoines. Le Pouillé Parisien écrit vers l'an 1450, représente ainsi ce Chapitre avec son revenu :

Chartul. Ep. Par. Bibl. Reg. fo 90.

Decanus pro Decanatu per electionem, VIII *lib.*
Item pro prebenda, XII *lib.* X *s.*
Tres prebendæ aliæ, XII *lib.* X *s.*
} Ducis Britanniæ.

Quinque prebendæ aliæ, IV *lib.* } *Dom. Ep. & Com. Drocens. altern. vicibus*
Communitas ejusdem Ecclesiæ, XXV *lib.*

Le Roy representant le Duc de Bretagne, & le Comte de Dreux, nomme aux quatre anciennes prebendes: & à l'égard des autres qui sont au nombre de sept, il y nomme alternativement avec l'Archevêque.

On trouve un acte de l'an 1228, par lequel *Ibid. f. 99.* le Doyen de ce Chapitre fait hommage à l'Evêque de Paris pour son Doyenné.

L'Eglise de Saint Thomas qui a subsisté jusqu'environ l'an 1740, étoit la même qui avoit été construite du tems des premiers fondateurs, dans un goût gothique en forme de longue Chapelle mais un peu trop large; ce qui fit que la voute ayant manqué le 15 Octobre 1739, il y eut plusieurs Chanoines écrasés sous les ruines. Elle a depuis été rebâtie des libéralités du Roi, & orientée vers le couchant contre l'ancien usage.

On remarquoit dans l'ancienne Eglise le tombeau de Melin de Saint-Gelais, Bibliothéquaire du Roi, appellé l'Ovide François au XVI. siécle. Il y avoit eu aussi une Chapelle de S. Sebastien, dont j'ai vû une permutation *Reg. Ep.* du 25 Février 1482.

Cosme Guymier, célébre Jurisconsulte, étoit Chanoine de Saint Thomas du Louvre, *Ibid. 19 Jul.* lorsqu'il fut fait Curé de Saint Eustache en 1497.

La nouvelle Eglise a été dédiée sous l'invocation de S. Louis en 1744 par M. de Vintimille, Archevêque de Paris, le jour même de Saint Louis; & les Chanoines de Saint Nicolas du Louvre y ont été réunis.

C'est dans la même Eglise que repose M. le Cardinal de Fleury.

Le Clergé de cette Eglise composé de ces

deux Chapitres, & de celui de S. Maur qui y a aussi été réuni, fit le 30 Août 1750 la translation des châsses & reliquaires provenans de l'Abbaye de S. Maur, de la Chapelle de l'Archevêché en la même Eglise de Saint Louis; depuis lequel tems la châsse de S. Babolein, premier Abbé des Fossés, est exposée au fond de cette Eglise avec une autre.

SAINT HONORÉ est la troisiéme Eglise Collégiale fondée sur le territoire de Saint Germain l'Auxerrois. Elle a commencé par une simple Chapelle, qu'un nommé Renold Cherey & Sybille sa femme firent bâtir en l'honneur de Saint Honoré Evêque d'Amiens, sur le chemin voisin des murs de Paris qui conduisoit à Clichy. Outre les neuf arpens qu'ils donnerent, ils en acquirent encore d'autres du Prieur de Saint Denis de la Chartre; en sorte qu'il y eut un terrain suffisant pour le cimetiere de cette Chapelle & pour la maison du Chapelain. Les premiers projets furent de l'an 1204 & de 1205. Dès cette derniere année le Chapitre de Saint Germain donnant son agrément, & certifiant de celui du Curé de la Paroisse, voulut que le Chapelain de la future Chapelle prêtât serment de n'y faire aucunes fonctions Curiales, sinon de l'agrément du Curé, & d'annoncer aux quatre *bonnes* Fêtes & à celle de Saint Germain, que tous ceux qui viennent à sa Chapelle, doivent aller ces jours-là reconnoître leur mere Eglise de Saint Germain. Dès l'an 1209 cette Chapelle est désignée sous le nom d'Eglise de Saint Honoré. En effet, le dessein étoit déja pris par les fondateurs d'y mettre des Chanoines: & bien plus, ceux qui vouloient fonder leurs Prébendes en devinrent Chanoines; ce qui en fit monter le nombre jusqu'à plus de vingt au bout de cinquante ans. Renold & sa femme avoient

nommé aux premieres, & après eux la nomination avoit été faite par le Chapitre de Saint Germain; mais en 1257 l'Evêque Renaud de Corbeil réduisant les Prébendes à douze, se reserva la nomination alternative avec le même Chapitre : ce qui depuis fut changé, en attribuant à l'Evêque la nomination des Prébendes du côté droit, & au Chapitre de Saint Germain celle des Prébendes du côté gauche.

Cette Eglise fut un peu augmentée en 1570, c'est-à-dire, tant devant le clocher que derriere, & néanmoins elle est encore trop petite pour la célébration de l'Office Divin avec la majesté convenable à une Collégiale la plus riche de Paris. Ceux qui ont fait construire la Tour ou clocher vers l'an 1300, ont apparemment esperé qu'on bâtiroit par la suite une Eglise qui y seroit proportionnée. J'ai trouvé qu'en 1424 le Chapitre prit un petit terrain dans la Justice de l'Evêque, faisant le coin de la rue des Petits-champs, pour employer au portail, moyennant seize sols de rente.

Tab. Ep. rue S. Hon.

Du Breuil parle de la châsse où il y a des reliques de Saint Honoré, comme si tout son corps y étoit; ce qui est très-faux.

Sybille la fondatrice y a été inhumée : & depuis elle Simon Morrier, grand partisan des Anglois sous le regne de Charles VII. & enfin de nos jours le Cardinal Dubois dans la premiere Chapelle que l'on trouve en entrant à droite.

Le Pouillé Parisien d'environ l'an 1450 ne marque que quatre Canonicats à Saint Honoré, dont le plus fort est de 12 livres, mais avec une Communauté qui avoit 56 livres de rente. Le Grand Cartulaire de l'Evêque de Paris apprend qu'il y eut en cette Eglise avant l'an 1306 une Chapelle du titre de S. Louis, fondée par Philippe de Viry, Chantre.

Fol. 68.

Dans

Dans plusieurs Villes du Royaume, les plus anciens Colleges ont eu le surnom *des Bons Enfans*; celle de Paris en a eu deux ainsi surnommés. Le plus ancien des deux est celui qui a donné son nom à la rue proche Saint Honoré, laquelle, en montant à droite, étoit bordée par le cimetiere de cette Eglise. Sauval avoit vû quelques titres qui en attribuoient la fondation à Etienne Berot & à Renold Cherey nommé ci dessus. Le premier étoit peut-être parent de cet Etienne Berout qui fut élû Doyen de Saint Germain vers l'an 1230. Du Breuil est mal fondé à dire après Corrozet, que Geoffroi Cueur, fils du fameux Jacques Cueur, Argentier de Charles VII en est le fondateur, parce qu'il est inhumé dans la Chapelle. Etienne Berot & Ade sa femme y établirent treize pauvres Ecoliers, dont le Proviseur devoit être le Chanoine de Saint Honoré pourvû de la Prébende qu'ils fonderent en 1208. L'Evêque de Paris conferoit ces bourses. J'en ai vû des provisions des années 1474 & 1484. L'Evêque Jacques du Chatelier avoit uni en 1432 ce College & sa Chapelle au Chapitre de Saint Honoré, qui se disoit fort pauvre : mais sur la représentation faite par l'Université, que les Chanoines avoient celé qu'il y avoit un Chapelain fondé & érigé, l'Evêque cassa cette union en 1434, & le College continua comme il étoit. Jacques Colin qui est mort Abbé de S. Ambroise de Bourges, en avoit été Principal. La Chapelle de ce College n'a point été établie sous le titre de S. Clair, mais sous celui de la sainte Vierge. S. Clair en est aujourd'hui regardé comme le Patron, à cause d'une Confrerie qui y fut établie en 1486, & que l'Evêque permit de publier. Cette Chapelle étoit le titre d'une Chapellenie dont il étoit collateur; sa fête s'y faisoit le 18 Juillet

Sauv. T. 1. p. 117.

Gall. Chr. T. 7. col. 258

Reg. Ep. 2 Mar. 20 Febr. 16 Jul. 1484.

Tab. Ep. in Spir. Inv. f. 140.

Reg. Ep. 29 Oct. 1486.

11 Nov. 1500.

& 5 Novembre, suivant les comptes du College de 1532. Enfin, ce College qui avoit été négligé pendant les guerres, fut uni en 1602, aussi-bien que la Chapelle, au Chapitre de Saint Honoré. Du Breuil dit néanmoins que ce Chapitre l'avoit acheté des propriétaires en 1609 ou 1610. Mais il pouvoit avoir été mal informé. Le Chapitre rétablit deux Professeurs en 1611; mais cela n'eut point de suite. Le College a été détruit, & il ne reste que la Chapelle.

1 Mars & 29 1602.

SAINT NICOLAS du Louvre est la quatriéme Eglise Collégiale formée sur le territoire de la Paroisse de Saint Germain. Ce n'étoit dans son origine qu'un petit College fondé par Robert de Dreux, frere du Roi Louis VII. pour de pauvres étudians, en même tems qu'il fonda le Chapitre & l'Eglise de Saint Thomas: de sorte même qu'ils n'avoient qu'un même enclos. Mais à peine y avoit-il trente ans qu'ils vivoient ensemble, qu'il fallut en venir à une séparation. Ils étoient distingués sous le nom de saint Nicolas dès l'an 1217; car ce fut alors qu'ils obtinrent de Pierre Evêque de Paris la permission d'avoir une Chapelle & un cimetiere, sauf le droit du Curé de Saint Germain. Ils avoient choisi pour leur patron saint Nicolas, Evêque de Myre, suivant l'ancienne dévotion des Ecoliers envers ce Saint. Et quoiqu'en 1228 cette maison fût encore désignée sous le nom d'Hopital de S. Thomas *de Lupara*, on l'appella par la suite l'Hopital des pauvres Ecoliers de S. Nicolas, expression qui ne sonnoit pas plus mal alors que celle des pauvres Maîtres de Sorbonne du tems de S. Louis. Cet Hôpital ou College étoit composé d'un Maître ou Proviseur, d'un Chapelain, un Clerc & quinze écoliers, qui étoient nommés par l'Evêque de Paris. Il s'est

Hist. Eccl. Par. T. 2. p. 315.

conservé un accord de l'an 1284 touchant une maison, où ils sont nommés tous. Si c'est cet acte qui a fait croire que S. Yves avoit demeuré dans ce college, faisant ses études, à cause qu'on y lit dans ce dénombrement *Yvo Brito*, cette preuve est fort foible; parce qu'il est constant par la chronologie de la vie de ce Saint, qu'il finit en 1277 sa dixiéme année d'étude à Paris. Ainsi cet *Yvo Brito* de l'an 1284 est un autre Yves que le Saint. On conserve à la fin du petit Cartulaire de l'Evêque de Paris les statuts de ce College écrits en caractere du XV. siécle. Selon ces statuts, le Proviseur devoit donner à chaque écolier par jour trois sols pour sa pitance, & les écoliers étoient tenus de ne parler qu'en latin dans la maison. Il y avoit alors chez eux une Chapellenie fondée des biens de Jean de Anneville Talmelier de Paris, à la nomination de l'Evêque.

Chart. m... Ep. Jul. 13..

Tab. Ep.

Depuis que les Colleges furent multipliés de l'autre côté de la riviere, les deux Colleges de la Paroisse de Saint Germain l'Auxerrois qui étoient du nombre des plus anciens, furent peu à peu négligés, & tomberent dans l'oubli, de même que les anciennes Eglises de Paris, qui y avoient subsisté proche S. Germain. On a vû ci-dessus que le College des Bons Enfans de Saint Honoré avoit duré jusqu'à l'an 1611. celui des Ecoliers de Saint Nicolas avoit été changé en un Chapitre dès l'an 1541. Le Cardinal Jean du Bellay Evêque de Paris, y établit alors un Prevôt & dix Chanoines. Les prebendes sont à la nomination de l'Ordinaire, excepté une à laquelle nomme une famille dite des Gallichers, parce qu'elle a été fondée par Martial Gallicher, Chanoine & Archidiacre de Brie en l'Eglise de Meaux. Elle avoit été un peu différente des autres, mais elle leur fut égalée le 16 Avril 1599. On voit encore

Reg. Ep. 2 Feb.

sur pied la Chapelle de S. Nicolas telle qu'elle avoit été bâtie vers l'an 1218; mais les Canonicats ont été réunis en 1744. à ceux de S. Thomas, & tous les Chanoines ensemble font l'Office dans la nouvelle Eglise de S. Louis du Louvre.

EGLISE
DE SAINT EUSTACHE,

l'un des plus notables Démembremens de Saint Germain l'Auxerrois.

CEtte grande Paroisse est l'un des démembremens les plus considerables qui ayent été faits de cellede Saint Germain l'Auxerrois, mais non pas le premier, quoique du Breüil l'ait cru. Ce ne fut d'abord qu'une simple Chapelle du titre de Sainte Agnès, bâtie vers l'an 1200, sans qu'on sache par qui. Comme il s'y fit des offrandes, il s'y éleva quelques années après une difficulté entre Gautier Curé de Saint Germain & le Doyen du Chapitre; les arbitres declarerent en 1216. que le Doyen avoit le même droit dans la Chapelle de Sainte Agnès que dans l'Eglise de Saint Germain. C'est là le premier acte qui regarde l'origine de la Paroisse de Saint Eustache.

Lib. 3.

Hist. Paris. Prob. T. 1 p. 97.

Dès l'an 1223. au lieu de *Chapelle de Saint Agnès*, elle étoit qualifiée *Ecclesia Sancti Eustachii:* ce qui fait juger qu'on l'avoit rebâtie & qu'on y avoit apporté quelques reliques de la châsse de S. Eustache le Martyr de Rome, qui étoit depuis environ cent ans à l'Abbaye de Saint-Denis. Ceci est beaucoup plus vraisemblable, que ce que quelques-uns ont pensé, qu'il y avoit eu depuis plusieurs siécles en ce lieu, une Chapelle du nom de S. Eustase Abbé

Chart. Livriac.

Vie de S. Eustache Paris 1569.

de Luxeu ; l'auteur de cette idée n'a pû en apporter aucunes preuves, & il paroît n'avoir été fondé que sur ce que dans les manuscrits françois du XIII, XIV & XV siécles ; cette Eglise est appellée *Saint Wstasse* ou *Saint Vitase* : mais c'étoit dès le XIII siécle la maniere de rendre en langage vulgaire le nom latin *Eustachius*, suivant qu'on l'apprend par des poësies de ce temps-là, composées sur le martyre de ce Saint. Ce fut toujours depuis ce même temps le nom latin *Sancti Eustachii*, qui fut d'usage : notamment dans une transaction de H. Doyen de Saint Germain sur la nomination du Prêtre ou Curé de cette Eglise, & des deux Chapelles que Guillaume Point-Lasne Bourgeois de Paris venoit d'y fonder, & sur celle des autres Bénéfices qui pourroient y être fondés par la suite. Cet Acte qui est de l'an 1228, & qui accordoit à Saint Germain la nomination alternative avec ces Bénéfices, dénote clairement que Saint Eustache étoit dèslors une Eglise Paroissiale assez grande pour avoir des Chapelles. Il y eut en 1254. un nouvel accord entre Guillaume Curé de cette Paroisse, & le Doyen de Saint Germain, fait par Renaud de Corbeil Evêque de Paris ; en conséquence duquel il se trouve qu'en 1303 le Chapitre recevoit certains revenus de l'Eglise de Saint Eustache : Jean de Vaux en est dit Recteur en 1305, & en même tems Proviseur des Ecoliers de Sorbonne. Il l'étoit encore en 1309. On a marqué dans le Gallia Christiana le serment que quelques-uns de ses successeurs prêterent au Chapitre de Saint Germain : Sçavoir Richard de Besoncelle en 1333. Pierre de Marolles en 1352. Jacques Petit en 1384. On lit dans les Registres du Parlement, qu'il fut mis en prison par le Prevôt de Paris en 1403 & en 1404.

Hist. Eccl. Par. T. 2. p. 315.

Gall. Chr. T. 7. col. 107 & 258.

Chartul. Sorb. fol. 130.

Chartul. min. Ep. Par. fol. 178

Gall. Chr. col. 261 & seq.

au sujet des faussetés dont on l'accusoit. Jean Chussart en 1448. & Pierre de Braban en 1462. Après Jean Loüet, cette Cure fut possédée par Martin Ruzé en 1496, & après son décès l'année suivante, par le célébre Jurisconsulte Cosme Guymier. En 1510. le Chapitre de Saint Germain nomma à cette Cure Jean Balue, parent du Cardinal de ce nom. Il portoit en 1525. cette qualité avec celle de Protonotaire. Jean le Coq Curé en 1539. traita avec le même Chapitre sur la somme que son bénéfice lui devoit. Etant décédé en 1568, le Pape Pie V. pourvut de cette Cure René Bénoît, dont j'ai vû le Visa accordé le 26 de Novembre par le Chapitre de Paris, *Sede vacante*. C'est ce Curé qui a fait représenter au grand Portail de la nouvelle Eglise S. René son patron, & qui a ordonné le chant qu'on y chante le 12 Novembre jour de sa Fête, chant qui étoit bon pour ces temps-là. On dit qu'il l'avoit tiré d'Angers. Ce Théologien est connu par des ouvrages imprimés, & par son zéle contre le parti de la Ligue. On lit dans les Mémoires de Mr. Bruys in 12 à Paris 1751, que Mr. Cospean mort Evêque de Lisieux manqua d'être Curé de Saint Eustache, mais comme il étoit de Mons en Hainaut, il ne plut point à Henri IV. qui ne vouloit pas qu'un étranger eût la premiere Cure de sa bonne Ville de Paris. L'Auteur continue ainsi : *On dit ici en proverbe commun, que personne ne peut être Curé de Saint Eustache s'il n'est fou. M. Tonnelier d'aujourd'hui est neanmoins très-sage.* Je dois ajouter ici, que ses successeurs l'ont toujours aussi été.

Gall. Chr. T. 7. col. 267.

Reg. Ep.

Borboniana p. 295 & 297.

J'ai vû un livre d'Heures manuscrites du XV siécle, où on lit dans le Calendrier au 6 Octobre *Dédicace de S. Eustache* ; & dans un compte de l'Evêché de 1495, qu'alors les Marguilliers

s'obligerent de payer à l'Evêque quatre sols de cens annuel pour une place à eux nouvellement donnée joignant le clocher de l'Eglise devers la rue Montmartre, faisant l'encoignure du Pont-Alays, pour accroître leur Eglise.

Quant à l'édifice que l'on voit aujourd'hui, on l'a commencé par la construction de la nef sur un terrain profane. Tous les écrivains conviennent que la premiere pierre fut posée le 19 Août 1532. par Jean de la Barre Prevôt de Paris, & Lieutenant General au Gouvernement de cette Ville; j'ai trouvé qu'en 1537, à la demande d'André Guillart Maître des Requêtes Seigneur du Mortier, & des Marguilliers, l'Evêque de Paris permit d'employer au salaire des ouvriers de la nouvelle Eglise les aumônes que faisoient les Paroissiens pour la permission d'user le Carême de beurre & de lait : ce qui fut continué en 1552. à la priere de Jean le Coq Curé. *Reg. Ep. Par. 4. Mart.* *Ibid. 8 Febr.*

Il n'y avoit que quatre ans que la nouvelle Eglise étoit commencée lorsque l'Evêque de Paris permit à Gui Evêque de Megare, d'y bénir les Autels de la Trinité, de S. Fiacre, de S. Venice & de S. Nicolas. En 1549 le même Evêque *in partibus* y fit la bénédiction de cinq autres Autels construits dans les accrues de l'Eglise & celle de cette augmentation de terrain. *Reg. Ep. Par. 23 Mars 1536.* *Ibid. 19 Oct.*

Plusieurs écrivains, même parmi les modernes, ont qualifié de gothique le genre de structure que l'Architecte David y a employé, mais parmi les connoisseurs en genre gothique de bâtimens, on ne donne ce nom qu'à ces Eglises dont les cintres & toutes leurs subdivisions sont en pointe comme à la Sainte Chapelle, de même qu'en matiere d'écriture, le véritable gothique consiste dans ces lettres de livres d'Eglise toutes remplies de pointes, qui ont été fort d'usage depuis S. Louis jusques sous

François I. & ses trois premiers successeurs. Au reste ce qu'on peut dire de l'Eglise de Saint Eustache, qui pour être très-élevée n'en est pas plus claire, est qu'il ne faut pas prendre pour une belle production de l'art, cette grande élévation de colonnes & ce tas de moulures qu'on ne voit point ailleurs, ni cette prodigieuse longueur de pilastres & exhaussement des voutes, qui sont toutes les parties vicieuses de l'architecture. Sauval écrit que ce n'est qu'en 1624. que l'on a commencé à bâtir le chœur, & qu'il a été achevé en 1633; d'autres disent en 1642. Ce furent le Chancelier Seguier & Claude de Bullion qui fournirent pour cela des sommes très-considérables. On ne conserva de l'ancienne Eglise qui n'étoit pas de moitié si longue ni si large, qu'une partie de pilastre de la tour qui supportoit une pyramide de pierre semblable à celle de la tour de Saint Germain l'Auxerrois : Ce reste se voit encore proche la porte par laquelle on entre dans cette Eglise en venant de la Halle, & il sert à supporter l'horloge; l'escalier est dit-on encore de cet ancien tems. On apperçoit aussi quelques restes de cet ancien bâtiment dans la Sacristie. La nouvelle Eglise fut consacrée le 26 du mois d'Avril 1637. par M. de Gondi Archevêque de Paris.

Suppl. de du Breüil p. 55.

Reg. Archiep.

Ce qu'on y posséde des Reliques de Sainte Agnès vient de l'Abbaye du Breüil-Bénoît située au Diocèse d'Evreux, & en fut tiré avec la permission du Pape Paul III. La translation à Saint Eustache fut faite le 18 Avril 1545. par Charles Boucher Evêque de Megare.

Gall. Chr. T. 7. col. 326

Il fut permis en 1664. d'exposer en cette Eglise une relique de S. Reine Vierge & Martyre, que la Reine avoit obtenue de l'Abbaye de Flavigny en Bourgogne. La Confrerie du nom de cette Sainte avoit été approuvée dès le

Reg. Archiep. Par. 4. Febr.

11 Septembre 1604. La même année 1664. à la priere de Pierre Martin Curé de Saint Eustache, l'Archevêque ou l'un de ses Vicaires fit la vérification d'un os de la tête & du métacarpe de S. Amadour Confesseur (*S. Amatoris*) apporté de la Roquemadour, avec un certificat de l'Evêque de Cahors. Quelques-uns croyoient encore alors que c'étoit le Zachée de l'Evangile, ainsi que témoigne l'acte du 20 Août. Le Curé auroit-il eu en vue alors d'ériger une confrérie sous le nom de ce Saint? Avant ces reliques on y en avoit reçu une de S. Eustache envoyée par le Cardinal d'Est, & par le Chapitre de Saint Eustache de Rome, vers l'an 1622. L'Eglise de Saint Eustache a été l'une de celles qui ont conservé le plus long-temps le louable usage de chanter l'Office Nocturne durant la nuit. On lit dans la vie de Madame de Maisons imprimée in 4°. 1657. qu'elle se levoit tous les jours à minuit, & qu'elle alloit ensuite à Matines à S. Eustache sa Paroisse, où elles se chantoient à deux heures du matin aux Fêtes solemnelles.

Ibid.

Ibid. 20 Aug.

Les Chapelains qui chantent l'Office en cette Paroisse ont un habit qui sert à les distinguer de tous les autres des Eglises de Paris.

Voici les Chapelles de cette Eglise dont l'érection ou la nomination est venue à ma connoissance. Dans l'ancien édifice du XIII siécle, fut fondée une Chapellenie à l'autel de S. André par Guillaume Point-l'asne, *Pungens-asinum*, riche Bourgeois de Paris, ainsi que j'ai dit ci-dessus : mais dès l'an 1229 Guillaume Evêque de Paris divisa cette Chapellenie en deux Portions du consentement du Fondateur. Ces Chapelains avoient droit de Justice basse, & les amendes jusqu'à soixante sols en trois rues au-delà de la Porte du Comte d'Arras hors des murs de Paris, & dans

le quartier de S. Eustache. Ils tenoient cela en foi & hommage de l'Evêque. Outre que j'ai vu de ces hommages, l'un rendu en 1275, l'autre en 1510. à Blois où étoit l'Evêque de Paris Etienne Poncher le 26 Janvier, ces Chapelains furent maintenus contre le Procureur du Roi par Arrêt du parlement donné le 13 Avril 1331. Ils avoient donc un Maire pour connoître des hôtes dans les ruës de leur Justice. En 1543 les Commissaires députés par François I. pour faire bâtir dans les places vacantes de Paris, afin d'embellir cette Ville, ayant fait bail à plusieurs personnes des Hôtels d'Artois & de Bourgogne, sans la charge de cens & rentes dûs aux Chapelains de Point-Lasne, ces Chapelains intenterent un procès dont je n'ai pas trouvé la suite. La célébrité de leur Chapelle y avoit occasionné l'établissement d'une confrerie de S. André, *Elle étoit*, dit l'Auteur du Journal de Paris sous Charles VI. *au Moustier Saint Huitasse en 1418. au mois de Juing. Les Prêtres & autres avoient un chapeau de roses à la teste.* Sauval T. 3. p. 94. rapporte un Arrest du Parlement de l'an 1416. où les grands droits de ces Chapelains sont énoncés. Aussi dans le Pouillé Parisien écrit vers l'an 1450. ces Chapellenies sont-elles qualifiées *Optimæ Capellaniæ*.

Après ces Chapelles presque aussi anciennes que la premiere fondation de l'Eglise de Saint Eustache, c'est la place de faire mention d'une autre dont on ignore le titre, & qui fut fondée en 1331. par le Roi Philippe de Valois qui s'en retint la nomination : c'est tout ce que j'en ai appris par un ancien Registre du trésor des Chartes. *Littera 31.*

Chartul. min. Ep. Par. f. 261.

Les autres Chapellenies les plus remarquables sont 1°. celle qui est titrée de S. Jacques & de S. Anne. Elle fut fondée en 1342. par les exé-

cuteurs du testament de Marie la Pâticiere Bourgeoise qui acheterent pour la doter une rente sur la boëte Royale de la Marée. En en 1443. Charles de Montmorency Seigneur de Bobigni y présenta. 2°. la Chapellenie de S. Jean-Baptiste fondée en 1382. par Jean de Fontenay bourgeois, de 20 liv. de rente, sur plusieurs maisons de la Censive Episcopale. 3°. Celle de S. Leonard qui est mentionnée dans un titre de l'an 1336. On y joignoit aussi S. Lié en 1481. selon un acte rapporté dans Sauval T. 3. p. 441. Louis d'Orleans frere du Roi Charles VI. est dit avoir bâti une Chapelle à S. Eustache & y avoir fondé des Messes par son Testament du 19 Septembre 1403. Il y en a une autre dont la nomination est dite dans des titres depuis deux cens ans appartenir à MM. Nicolaï Seigneurs de Goussainville; mais il y a de la diversité sur le nom du Saint dont elle est titrée. On trouve encore mention d'une Chapelle de S. Radegonde; mais un titre moins commun est celui de S. Lucrece Vierge & Martyre d'Espagne, porté par une de ces Chapelles. J'ai indiqué un peu plus haut l'Autel de S. Venice Patrone des Lingeres des Halles que l'Abbé Chastelain a fait voir être un nom factice.

Hist. Eccl. Par. T. 2. p. 643.

Autogr. in Arch. Ep.

Alman. spir. 23 Nov.

Martyr. Bimestre 13 Janvier.

On voit dans le tresor des Chartes, Registre 164, une permission que Charles VI donna aux porteurs de bled, d'établir à Saint Eustache une Confrerie de Notre-Dame & de S. Louis.

L'une des plus anciennes Confreries de cette Eglise après celles de S. André & de S. Louis, est celle de la Magdelene dont il est fait mention dans Sauval à l'an 1423. & dans plusieurs titres postérieurs.

Sauval. T. 3. pag. 309, 310.

Sur la fin du même siécle il y eut deux permissions données par l'Evêque de Paris,

d'établir encore d'autres Confreries à Saint Eustache ou sur le territoire. Par la premiere du 31 Mars 1495. il est accordé à quelques Bourgeois de cette Paroisse d'en ériger une en l'honneur de S. Geneviéve dans la Chapelle de Nanterre de Paris pour parvenir à pouvoir la rebâtir : On ignore en quel endroit de la Paroisse elle étoit. Par la seconde de l'an 1496. il est loisible à M. le premier Président d'établir une autre Confrerie en l'honneur de S. Roch dans une Chapelle de S. Eustache, & de la faire annoncer dans les Paroisses de Saint Germain & de Saint Sauveur. Il est parlé de plusieurs autres Confreries de cette Eglise dans le Code des Curez, à l'occasion des difficultés qui s'étoient élévées pour le pas entre les Confreres. M. François-Robert Secousse Curé consentant que chacune eût le pas à la Fête de son titre, le Parlement ordonna le 4 Août 1708. qu'à chacune de ces Fêtes il n'assistera à l'Eglise que la confrerie du titre dont est la Fête. La Confrerie de Notre-Dame de Bon Secours pour le soulagement des Pauvres honteux a été autorisée par Lettres Patentes données au mois d'Avril 1662.

Reg. Ep. Par.

Ibid.

T. 2. p. 534.

Cette Eglise est terminée à l'orient par une Chapelle souterraine (& neanmoins moderne) du titre de S. Agnès. Les charniers qui y sont contigus ont été commencés en 1647.

La Communauté des Prêtres doit ses commencemens à M. Pierre Martin Curé. En 1674 il fit acquisition d'une maison sise rue Montmartre presque vis-à-vis son Presbytere, pour y loger une partie des Prêtres de la Paroisse ; & il déclara que M. Jerôme du Four Aligret Conseiller au Parlement de Paris lui avoit donné vingt mille livres, pour payer une partie du prix de cette maison. M. Crozat le

cadet a donné depuis, sçavoir par contrat du 25 Janvier 1735. la somme de six mille vingt livres de rente pour contribuer à la nourriture d'une partie de ces Prêtres.

L'Eglise de Saint Eustache est le lieu de la Sepulture de plusieurs illustres familles, entre autres de MM. Colbert & d'Armenonville.

Plusieurs Ecrivains celebres y sont pareillement inhumés, tels que Voiture, Vaugelas, Furetiere, le Poëte Benserade. Je ne parle pas de du Haillan, ni de tous les sçavans décédés à la Bibliotheque du Roi qui est située sur cette Paroisse.

A mesure qu'il a été besoin de bâtir dans l'intérieur de Paris, on en éloigna les cimetieres, celui de la Paroisse de Saint Eustache avoit été entre la rue du Bouloir & celle des Petits-Champs. Il fut permis en 1560. de l'aliéner, & l'on trouve qu'en effet il avoit été vendu à Jean Crocheri bourgeois : cela fut apparemment sans succez, puisqu'il fut besoin en 1625. d'une seconde permission pour cette aliénation. Il a été depuis transporté à S. Joseph Chapelle moderne.

Reg. Ep. 21 Oct. 1560. & 17 Jul. 1561. & 14 Aug. 1625.

Pour avoir une idée de l'étendue & circuit de la Paroisse de Saint Eustache, il faut d'abord sçavoir que la rue de la Lingerie des deux côtés en est, puis de la rue aux Fers le côté gauche ou septentrional, de là y comprendre le côté gauche de la rue S. Denis jusqu'à la maison qui a pour enseigne la Sellette rouge, située entre la rue Mauconseil & la rue du Petit Lion. De là le terrain penétre dans le derriere de cette maison & d'autres qui sont plus loin, traverse le milieu de la rue Françoise, puis passe à travers la Comedie Italienne, & vient jusqu'au Cul-de-sac de la Bouteille. En tout cela ce qui est à gauche

est de Saint Eustache. De ce Cul-de-sac, en montant la rue de Montorguëil, la rue des Petits-Carreaux, & suivant la rue des Poissonnieres, tout ce qui est à gauche en est pareillement.

Hors la barriere, cette Paroisse a le côté gauche de la rue d'Enfer, de la rue Goguenard & de celle de S. Lazare anciennement dite des Porcherons.

Revenant vers la Ville, elle a encore le côté gauche de la rue dite Chaussée de Gaillon, d'où elle entre dans la rue de Louis le Grand, & penétre à travers de tous les jardins des grandes maisons de la rue neuve S. Augustin en tirant une ligne qui vient aboutir à l'endroit où étoit située la porte Richelieu.

A cet endroit elle a les deux côtés de la rue Richelieu, mais ensuite à commencer à trois maisons avant qu'on soit vis-à-vis le Cul-de-sac Menard, elle n'a plus que le côté gauche de cette rue, jusqu'à la rue S. Honoré, & depuis le coin de la rue S. Honoré tout le côté gauche jusqu'à la rue de la Lingerie où nous avons commencé.

Sauval T. 1. pag. 508. L'HOSPITAL DE S. EUSTACHE a été érigé selon Sauval en 1320. ou environ par Philippe de Magni au coin de la rue Quiquetonne pour toute sorte de personnes. On lit ailleurs, qu'en l'an 1500. une somme leguée par la veuve Nicolas Feret, fut employée *Reg. Parl. 31 Déc. 1531* à le rebâtir à neuf, & il est dit situé au même coin rue Montorguëil. Le Parlement le destina en 1535. à mettre ceux qui étoient atteints Ibid. 3 Mars. de diverses maladies entre autres du mal Saint-Mein & du mal S. Fiacre. Je n'ai rien trouvé de plus sur cet Hopital.

SAINT JACQUES DE L'HOPITAL a été bâti sur un terrain qui étoit de la Paroisse de

Saint Eustache, un peu plus de cent ans après l'érection de cette Cure, c'est-à-dire vers l'an 1322 : mais avant qu'il fût bâti, les confreres Pélerins de S. Jacques avoient déja tenu leur confrerie soit à Saint Eustache, soit aux Quinze-vingt. J'ai peu de choses à ajouter à ce qui est très-amplement traité par M. Piganiol, lequel a fait remarquer les oppositions que le Chapitre de Saint Germain & le Curé de Saint Eustache formerent à cet établissement. J'ai trouvé de plus dans le Trésor des Chartes du Roi, que Philippe de Valois y fonda l'an 1329 une Chapellenie de 25 livres de rente. J'ai aussi lû que pour être admis dans le nombre des confreres, si quelque incommodité empêchoit qu'on allât à S. Jacques en Galice, il fut réglé en 1384 qu'il suffiroit de donner à l'Hôpital une somme égale à celle que le voyage auroit coûté. J'ai aussi trouvé que dès l'an 1343 quelques rédacteurs d'actes qualifierent de Chanoines ceux qui célébroient l'Office dans cette Eglise. Quant à l'usage de ce Clergé de représenter sur son sceau Charlemagne avec S. Jacques, il vient de ce que ceux qui le composoient, ont entendu de leur Eglise ce qui se lit dans le faux Turpin, sçavoir, que cet Empereur avoit bâti entre Paris & Montmartre une Eglise du titre de Saint Jacques. Mais ils se sont trompés, s'ils ont crû que cela devoit s'entendre de Saint Jacques de l'Hopital ; car quoique le fait ne soit pas plus véritable à l'égard de Saint Jacques de la Boucherie, ceux qui ont fabriqué l'Histoire de Turpin n'ont pû avoir en vûe que cette Eglise de la Boucherie, puisque on a des manuscrits de cette Histoire fabuleuse écrits dès le treiziéme siécle, auquel l'Eglise de Saint Jacques de l'Hôpital n'étoit pas encore bâtie. Ce qu'il y a aussi de particulier à l'Eglise de cet

Hopital, est qu'on y admit aussi au XV. & XVI. siécle les confreres de deux autres célébres pélerinages, sçavoir, de celui de S. Claude en Franche-Comté, & de celui de S. Nicolas de Varengeville, connu autrement sous le nom de S. Nicolas en Lorraine. La bâtisse & la distribution de cette Eglise est fort irreguliere, quoique l'édifice soit bien orienté. On y voit des Fonts baptismaux.

Actes de Confr. 1430. & 1554. Tab. Ep. in Spir.

LA JUSSIENNE. Une Chapelle presque aussi ancienne & située sur cette Paroisse, est celle que le peuple appelle *la Jussienne*, au lieu de sainte Marie Egyptienne, à ce que l'on prétend. Du Breuil & ceux qui le copient ont crû, à cause que les Augustins ont d'abord demeuré en ce quartier-là, dont une des rues a conservé le nom, que la Jussienne avoit été leur Chapelle, ce qui n'est nullement fondé; car la charte de 1290 qu'il produit n'en dit rien. Ce que j'en ai découvert de certain, est qu'en 1374 on l'appelloit simplement la Chapelle de l'Egyptienne; que dès-lors cette Chapelle avoit deux Chapelains qui constituerent à l'Evêque de Paris une rente annuelle pour l'amortissement qu'il leur avoit accordé de plusieurs rentes, dont il y en avoit d'assises sur une maison de sa censive joignant cette Chapelle. Dans un acte de 1438 cette Chapelle est ainsi désignée : *L'Eglise de l'Egyptienne de Blois*. En 1481 de cette Chapelle dépendoient des jardins auxquels touchoit une maison de la rue Montmartre. En 1570 on disoit *la rue de l'Egyptienne, autrement Coqheron*. L'Auteur du Pouillé de Paris rédigé vers 1450 a conçu ainsi l'article de cette Chapelle : *Capella Sanctæ Egyptianæ in Parochia Sancti Eustachii, ubi duæ esse debent Capellaniæ, quarum una Capituli Turonensis & alia Parisiensis ; & confeci litteras unius ad collationem*

Tab. Ep. in Spir. & temp.

Domini pleno jure. Dans des Ecritures de l'Evêque d'environ 1470. contre les installations Archidiaconales, se lit cet article : *Il y a deux Chapelles en la Chapelle de l'Egyptienne que possédent à présent Messires Jehan Niceron & Girard de Herbay qui jamais ne furent installez par l'Archidiacre.*

De tout ce que je viens de dire, on pourroit présumer que cette Chapelle a été un lieu de clôture pour une femme de la Ville de Blois dans le XIV. siécle, où ces sortes de recluses étoient connues à Paris, comme je l'ai dit plus haut, laquelle femme se seroit d'abord mêlée du métier des Egyptiens ou Bohêmiens, & auroit voulu en faire pénitence; ou bien parce que ces sortes d'Egypriens ou devins se disoient condamnés par pénitence à des pélerinages, ç'auroit été une espece de pénitente qui auroit fait de ces sortes de pélerinages par mortification, & se seroit enfin renfermée proche cette Chapelle pour y finir ses jours en pénitence, comme Ste Marie Egyptienne qu'on lui auroit donné pour modele. On peut aussi inferer, de ce que l'un des deux Chapelains de cette Chapelle de l'Egyptienne de Blois étoit à la nomination du Chapitre de Tours, & l'autre à celle de celui de Paris, que deux Chanoines de ces Eglises, ou bien un particulier qui étoit Chanoine dans les deux, l'auroit dotée, ou fait bâtir.

Voyez Pasquier L. 4. ch. 119.

Au-dessus de l'Autel de cette Chapelle à la vitre qui est vers le midi, est représenté S. Christophe, à celle du Septentrion S. Nicolas. Au reste des vitrages, tant à droite qu'à gauche, est peinte la vie de Ste Marie Egyptienne, d'un travail d'environ le tems de François I. & au bas de toutes est un chiffre des Marchands. Au vitrage qui suit celui de S.

Christophe se lit que *les Drapiers Gouverneurs de ce lieu ont reparé cette Chapelle.* Les douze Apôtres sont en relief proche les douze croix de la Dédicace, laquelle suivant une inscription gothique qui se voit au dehors du côté de la grande rue a été faite le Dimanche après la Toussaint, l'année y a été omise; mais l'écriture a au moins 200 ans. On lit sur l'aigle de cuivre qui est au chœur, qu'elle a été donnée en 1559. par Jean Gayus. Le Clergé de Saint Eustache y vient faire l'Office le jour de la Fête.

HOPITAL DES VEUVES. Catherine du Homme épouse de Guillaume Barthelemi Maître des Requêtes, dont elle n'eut pas d'enfans, ordonna par son testament du 27 Mars 1497, qu'il seroit fondé un Hôpital pour huit pauvres femmes veuves & anciennes filles de quarante ans dans la rue de Garnelles dite depuis Grenelle. Sa sœur & heritiere Jeanne du Homme épousa Henri Rousselin dont ils eurent Jeanne Rousselin qui fut mariée à Michel le Pileur lesquels firent bâtir cet Hôpital. & firent mettre sur la porte les noms de Catherine du Homme & de G. Barthelemi son mari. Ce Michel le Pileur fonda à Saint Jacques de la Boucherie un Salut pour la veille de l'Annonciation, où doivent se trouver les femmes veuves de cet Hôpital. Jean le Pileur son fils aîné Avocat au Parlement, fut fait, par accord de famille du premier Juillet 1528. seul nominateur du même Hôpital. Nicolas le Pileur y legua par son testament treize livres de rente. Messieurs le Pileur ont encore la nomination de ces veuves. Depuis peu d'années le sieur Bauvin Marchand a fait abattre cette Maison qu'il avoit acquise par échange d'une autre.

Il y a encore sur cette Paroisse rue du gros

Chenet une autre Maison de veuves fondée par une famille différente.

Il n'y a que deux Couvents sur cette Paroisse, LES AUGUSTINS dits *Petits Peres*, etablis vers 1623. sur une partie du Fief de la Grange Bataillere; & les FILLES DE S. THOMAS D'AQUIN rue neuve S. Augustin, où elles se fixerent vers l'an 1652. Le célébre Lulli est inhumé dans le premier de ces Couvents.

Il faut y ajouter la Communauté de Filles de S. Agnès, commencée en 1678. Ces Filles ne font point de vœux.

SAINT JOSEPH est une Chapelle située dans la rue Montmartre : elle appartient à Saint Eustache, en vertu du don du Chancelier Seguier pour le cimetiere que cette Paroisse avoit rue du Bouloir derriere son Hôtel, & en conséquence on y a transferé le cimetiere. On commença à jetter les fondemens de cette Chapelle l'an 1640. Etienne Tonnelier Curé de Saint Eustache benit la premiere pierre qui fut mise le 14 Juillet par Pierre Seguier Chancellier de France, premier Marguillier. C'est dans le cimetiere voisin qu'a été inhumé Moliere avec la permission de M. de Harlay Archevêque l'an 1673. & en 1695 Jean la Fontaine célébre Poëte : S. Joseph n'est point une Aide de Saint Eustache; & il n'y a ni saint Ciboire ni Fonts Baptismaux.

Au XIII siécle vers le regne de S. Louis & encore après, les environs de Saint Eustache étoient assez peu peuplés pour qu'il fût facile aux Princes & Seigneurs d'y avoir des Hôtels spacieux & accompagnés de jardins : ce qui n'étoit point si aisé dans le quartier de l'Université à cause des Colleges qu'on y bâtissoit alors. De-là l'Hôtel dit le Sejour du Roy, qui ne servoit cependant qu'à faire se-

journer les chevaux du Roy; l'Hôtel des Comtes de Flandre, celui de Nesle, depuis dit celui de Behagne ou Boheme, & celui des Comtes d'Artois. Le souvenir de celui du Roy est conservé dans le nom de la rue du Jour, ainsi appellée au lieu de la rue du Sejour. S'il étoit encore besoin de refuter Duchêne qui a pris l'Hôtel de Nesle bâti à l'endroit où est le College Mazarin pour celui-ci, il n'y auroit qu'à produire l'acte par lequel Jean Seigneur de Nesle reconnoît au mois de Decembre 1230, que c'est par grace qu'on lui a permis d'avoir un Oratoire dans sa maison sise *in Parochia Sancti Eustachii*, voulant qu'après sa mort sa fille & son épouse ses successeurs n'en jouissent point, mais qu'elle soit demolie; & que durant sa vie s'il s'y fait des oblations elles appartiennent au Doyen de Saint Germain & au Prêtre de Saint Eustache. La Reine Blanche mere de S. Louis logea depuis dans cet Hôtel; au siécle suivant il appartint à Jean Roy de Bohême. Charles VI. le donna depuis à Louis Duc d'Orleans, mais au bout de cent ans un autre Duc d'Orleans en donna une partie à la nouvelle Communauté des Filles Penitentes qui eurent le reste d'un Chambellan du Roy Louis XII. Leur maison fut offerte aux religieux de S. Magloire lorsque la Reine prit leur Monastere pour y placer ces Filles; mais ils la refuserent. Ainsi la Reine Catherine de Medicis fit tout demolir, & construire un Hôtel où elle logea, & qui ne fut appellé l'Hôtel de Soissons que depuis 1604, que Charles de Bourbon Comte de Soissons l'acheta. Tout en a été abbattu en 1749: & alors on y a vû à découvert en plusieurs endroits les restes des fondemens des anciens murs de Paris, & ceux de la belle Chapelle de la Reine, qui avoit été assez grande pour qu'on y fit quelques Sacres d'Evêques.

Gloss. Cang. voce Sejornum Regis.

Chartul. Maj. Ep. F. 15.

On lit qu'en 1599. Jean du Bec Evêque de S. Malo y fut sacré le 14 Mars, & le 6 Juin suivant Arnoul de Bellievre Archevêque de Lyon. *Reg. Ep. Par.*

Il y auroit peutêtre bien d'autres remarques à faire sur le quartier de Saint Eustache, pour perfectionner ce que Sauval & d'autres ont écrit touchant l'origine des rues qu'on y voit, ou du moins pour les rassurer dans leurs doutes. Je ne vois pas par exemple que Sauval ait eu raison de ne pas dire constamment que la rue Coquilliere a eu son nom de Pierre Coquillier, & d'en douter comme il fait T. 2. p. 190. ce Bourgeois de Paris est connu par une date plus ancienne que l'an 1292. Lui & Geneviéve sa femme avoient assigné à l'Evêque de Paris dès l'an 1269. une rente de 70. sols pour le terrain qu'ils tenoient de lui. Son nom fut aussi donné à une porte de la Ville qui étoit voisine : je la trouve nommée la Porte au Coquillier en 1339. mais en 1397 on l'appelloit aussi la Porte de Flandre à cause de l'Hôtel de ce nom, & elle faisoit alors le coin de la rue de Garnelles dite aujourd'hui de Grenelle. Robert Comte de Flandres époux d'Ioland de Nevers voulant augmenter les dépendances de son Hôtel, dont le principal avoit appartenu à Coquillier, avoit pris encore de l'Evêque de Paris sur la fin du XIII. siécle, le manoir que les Augustins venoient de quitter, & dans lequel ce Prélat étoit rentré par faute de payement.

Chart. min. Ep. Par. F. 124.

Tit. rue Coq. n. 22. Sent. du Bailly Episc. 16 May 1397.

Chart. maj. Ep. F. 90.

C'est proche cette même rue Coquilliere, qu'a été faite presque de nos jours une découverte remarquable. Comme M. Berrier Secretaire du Conseil d'Etat faisoit travailler dans le jardin de sa maison située en cette rue, vers l'an 1684, on trouva dans une

Sauval T. 1 p. 56.

tour de l'enceinte de Paris faite sous Philippe Auguste à deux toises de profondeur, parmi les graviers une tête de femme de bronze, creuse, fort bien faite, un peu plus grosse que le naturel avec une tour crenellée figurée au-dessus de la même tête & de même matiere. Après avoir été conservée dans la Bibliotheque de M. l'Abbé Berrier son fils, elle a passé ensuite à M. le Duc de Valentinois, d'où en 1751 elle est revenue au Roy. La même année l'Academie des Inscriptions & Belles Lettres à laquelle elle a été presentée au mois de Juin, a trouvé que cette tête avoit une parfaite ressemblance avec celle de Faustine la mere, femme de l'Empereur Antonin Pie, de laquelle on a une medaille où elle est représentée avec une tour sur la tête, de même que Cybele, & avec cette inscription : MATRI MAGNÆ.

Vers le milieu du mois d'Août de la même année des maçons ont decouvert en terre à dix-huit pieds de profondeur derriere la maison occupée par M. le Riche Tresorier des Invalides rue Vivienne, plusieurs morceaux considerables de marbre blanc avec des bas reliefs dessus, dont deux representent des repas, (& l'un paroît être de Gaulois-Romains qui mangent une hure) Le plus considerable est une urne quarrée qui avoit contenu les cendres d'une fille, dont l'épitaphe sur la face de devant est en ces termes :

AMPUDIÆ.
AMANDÆ
VIXIT ANNIS XVII.
PITHUSA MATER FEC.

LE FIEF DE TEROUENNE que les titres latins appellent *Terra Morinensis*, est situé sur la Paroïsse de Saint Eustache dans le quartier qui fait partie de l'ancien Champeaux

& qu'on appelle les Halles ou les environs. Il m'a paru après bien des recherches, que ce Fief qui est au Roy depuis long-temps, a tiré son nom d'un Evêque de Teroüenne Evêché des Morins aux Pays-bas. Cet Evêque s'appelloit Adam; il siégea à Teroüenne depuis 1213 jusqu'en 1229. Avant ce temps-là il avoit été Archidiacre de Paris. Comme Gautier son frere étoit surnommé de Monstreul, peut-être étoient-ils issus des Chevaliers Seigneurs de l'un ou de l'autre des deux Montreüil qui sont au Diocèse de Paris. Quoiqu'il en soit, nous apprenons que Gautier avoit eu un Fief au Territoire de Champeaux situé à Paris avec Justice & Censive. Il est vrai que nous ignorons si Adam en avoit aussi un au même lieu; mais il est certain qu'il hérita de celui de Gautier qui mourut avant lui. Et comme il alla se faire Religieux à Clervaux en 1229, il est probable que ce fut alors qu'il se défit de ses biens, & que ce Fief qui avoit eu de lui le nom de Teroüenne, parvint au Domaine par vente ou par donation.

Gall. Chr. in Episc. Morin. Inst. col. 420.

Je n'ai plus qu'un mot à dire sur une autre lieu: C'est sur la rue des Prouvaires dont on a cherché en vain l'étymologie. Quoique ce nom ait été écrit de bien des manieres, la racine reste toujours la même. Au XIII siécle en parlant des Prêtres on disoit *Seignors Prevoires*; ce qui étoit formé du latin *Seniores Presbyteri*: cela se lit ainsi dans les copies des Sermons de l'Evêque de Paris Maurice de Sully décédé en 1196. Le testament de Jean de Fontanoy Bourgeois de Paris de l'an 1227 & de Bauteur (c'est-à-dire Batilde) sa femme, marque qu'ils laissent au *Provoire de S. Jaques X sols de rente pour ferre leur universaire*. Dans un manuscrit de Sorbonne du XIII. siécle parmi ceux qui viennent du Cardinal de

Tab. S. Magl.

Cod. 367. vel 424.

Richelieu, est l'histoire *du Prevoire qui trouva le Boterel en son Calice* (Boterel signifioit un crapau) Une Chronique Françoise du XIV. siécle met à l'an 858 : *Li Prevoires chanterent leurs Litanies parmi la Ville & gitterent eau benite par les Hosteulx*. Encore à présent en Franche-Comté une redevance de bestiaux qui se paye aux Prêtres, est appellée le droit de Prévoire: ainsi la rue des Prouvaires étoit anciennement la rue des Prêtres de Saint Eustache.

DE L'EGLISE DE SAINT SAUVEUR,

Autre Démembrement de Saint Germain l'Auxerrois.

LA Paroisse de Saint-Sauveur est un démembrement qui fut fait de celle de Saint Germain l'Auxerrois, environ dans le même tems que celle de Saint Eustache. Car on lit que dès l'an 1216 le Doyen arrêta les entreprises du Prêtre qui desservoit la Chapelle de la Tour, par une sentence d'arbitres, qui déciderent que le Doyen avoit le même droit dans cette Chapelle que dans l'Eglise de Saint Germain. Cette Chapelle de la Tour étoit le lieu où les Habitans de ce canton avoient obtenu de s'assembler comme dans une succursale, à cause de l'éloignement dont ils étoient de la Paroisse : elle avoit été ainsi nommée à cause qu'elle étoit voisine d'une tour.

Gall. Chr. T. 7. Col. 257

L'existence de cette Chapelle en ce lieu dès l'an 1216, suffit pour détruire ce que dit Sauval, que c'est S. Louis qui la fit bâtir en 1250. Environ cent ans après, c'est-à-dire en 1303, le Chapitre de Saint Germain tiroit quelque revenu de cette Eglise, dite alors Saint Sauveur ;

veur; & l'on voit par le serment que Thomas de Ruel Curé prêta aux Chanoines en 1335, que les Curés des deux nouveaux démembremens faisoient les mêmes soumissions. Aussi le Chapitre alloit-il autrefois officier dans l'une & l'autre Eglise, & il s'est toujours maintenu dans le droit d'y nommer un Curé. Il avoit même conclu, il y a environ deux cent ans, d'unir cette Cure à sa mense, & il payoit pour cette union une somme annuelle à l'Evêque : mais le Parlement rendit contre le projet de cette union un Arrêt le 31 Mars 1560. Les Heures Canoniales & la Grand'Messe quotidienne y avoient été fondés sept ans auparavant par Guillaume d'Osserre Marchand & Gillette Magdelin sa femme, qui conjointement avec Jeanne Fontaine, veuve de Noël Robert aussi Marchand, avoient donné pour cela la maison de S. Christophe près la porte des Peintres, & d'autres biens.

Gall. Chr. col. 261.

Comp. Ep. 1544.

Reg. Par.

Reg. Ep. Nov. 1553.

L'Eglise nouvellement rebâtie avoit été dédiée, vers le regne de François I. le mercredi de la semaine de Pâques : mais il fut permis en 1551 d'en transferer l'Anniversaire au second Dimanche suivant.

Guillaume, Evêque d'un Siége *in partibus* appellé *Alexia*, y bénit, de l'agrément de l'Evêque de Paris, sept Chapelles. Une de N. D. de Pitié; une de S. Preject Martyr & de S. Maturin ; une troisiéme des SS. Susanne & Marguerite; la quatriéme sous le titre des SS. Denis, Sebastien & Roch; la cinquiéme sous celui de l'Annonciation; la sixiéme du titre des SS. Vincent Martyr & Claude; la derniere sous l'invocation des SS. Leonard, Henri & Elisabeth. S'il faut en croire le placard qui s'affiche tous les ans pour annoncer la Fête de S. Prix, la dévotion envers ce Saint dans cette Eglise avoit commencé par une Confrerie instituée en

Reg. Ep. Par. 2 Aug. 1537.

1433. Au reste, cette Eglise étoit restée imparfaite; car on lit qu'en 1571, le 30 Novembre, les Marguilliers eurent de l'Abbaye de Montmartre une maison qui tenoit à cette Eglise, & cela pour son aggrandissement, moyennant une rente que lui avoit transportée Jean de Canapeville Marchand, Marguillier.

Il n'est pas besoin d'avertir ici que les Eglises qui sont sous le titre de Saint Sauveur, & celle-ci entr'autres, prennent la Transfiguration pour leur grande Fête. Quelques-uns assurent que S. Jean l'Evangeliste est le second Patron de cette Eglise. Quentin Gesnault qui en étoit Curé en 1607, ayant eu d'Anne de Beauvilliers, Abbesse de Montmartre, quelques reliques des anciens Martyrs anonymes de ce lieu, obtint qu'elles seroient exposées, & l'Evêque accorda des Indulgences pour le jour de la Translation.

Reg. Ep. 30 Maii 1607.

L'édifice de cette Eglise est dans un goût d'architecture moderne mixte. Une loterie accordée en 1713 a beaucoup servi à l'embellir; la Chapelle de la Vierge est ce qu'il y a de plus remarquable. Au reste, le corps de l'Eglise est assez symmetrisé & bien orienté.

Pigan. T. 3. p. 387.

Martin Marrier, célebre Benedictin de Saint Martin des Champs, dont l'on a plusieurs ouvrages souvent cités dans ce présent livre, étoit né sur cette Paroisse en 1572.

Le gros de cette Paroisse forme un quarré à angles très-inégaux. Pour le suivre dans la rue S. Denis, il faut commencer après la septiéme maison qui se trouve entre la rue Mauconseil & la rue du Petit-lyon, où il y a pour enseigne la sellette rouge. La maison d'après est la premiere de Saint Sauveur. Il faut compter tout de suite dans le même côté jusqu'à la rue Bourbon, qui est près la porte S. Denis; entrant à gauche dans cette rue, la suivre à la

même main jusqu'au bout par où elle se rend à la rue du petit Carreau ; le côté gauche de cette derniere rue en descendant, est de Saint Sauveur : une partie de la rue Montorgueil du même côté en est pareillement, jusques vis-à-vis le cul-de-sac de la Bouteille. A cet endroit la ligne qui sépare Saint Sauveur & Saint Eustache, traverse le théatre de la Comédie Italieue, coupe les deux côtés de la rue Françoise, puis les maisons qui sont derriere cette rue Françoise s'étendent jusqu'à la cour de la sellette rouge.

Le terrain de L'HOPITAL DE LA TRINITE' qui est vaste, est aussi de Saint Sauveur, avec quelques maisons du côté droit de la rue S. Denis, en allant à la Porte du même nom, & toutes celles de la rue Darnetal ou Greneta, qui depuis la Fontaine à gauche bordent cet ancien enclos, comme aussi la Cour située au bout du Cul-de-sac Bas-four rue S. Denis.

Cet Hopital est l'un des plus anciens de Paris. Dès l'an 1217. il est fait mention de l'Eglise de la Trinité de cette Ville, devant laquelle Eglise étoient des maisons de la censive Episcopale appartenantes au Temple. On nomma quelquefois cet Hôpital dans les commencemens l'Hopital *de la Croix-la-Reine*. Un titre de l'Abbaye de Saint Magloire de l'an 1262 le désigne ainsi, *Domus Trinitatis de cruce Regina*. Mais dès le tems de sa fondation, on avoit dit *Ellemosinaria de Cruce Regina*. Ce n'est pas qu'une Reine en fût fondatrice, mais c'est que le lieu où les nommés Palée & Escuacol l'établirent vers l'an 1200 étoit voisin d'une Croix surnommée *de la Reine* ; de la même maniere que la fontaine voisine prit aussi le nom de *Fontaine la Reine*. Les conditions sous lesquelles le Chapitre de Saint Germain l'Auxerrois, dont la Paroisse s'étendoit alors jus-

Chartul. min. Ep. Par. f. 139.

Tab. S. Magl. rue Darnetal.

ques-là consentit à cet établissement, se lisent dans tous les Historiens modernes de Paris. Il fut conduit d'abord par des Prêtres séculiers, & peu d'années après par des Prémontrés de l'Abbaye d'Hermieres. Le Chapelain élu par l'Evêque lui prêtoit serment, & ayant pris possession, il se rendoit au Chapitre de Saint Germain, où il le prêtoit pareillement.

Acte de 1202.

Chartul. maj. Ep. ad Calcem.

La Reine qui a donné son nom à la Croix qui servoit à désigner la situation de cet Hopital, me paroît devoir être Adelaïde, femme de Louis le Gros, d'autant qu'elle passe pour une des insignes bienfaitrices de la Leproserie de Saint Lazare, dont la censive touchoit à cette Croix. A l'égard de Jean Palée, l'un des Fondateurs de la Trinité, je croirois que ce seroit de lui qu'auroit tiré son nom la rue Palée qui est dans ces quartiers-là. Il y avoit probablement eu son logis.

Cet Hopital destiné à recevoir des passans, parvint aussi par la suite à avoir un Cimetiere pour les inhumer; & comme il étoit au-delà des portes de Paris, on le choisit pour y porter de cette Ville les corps des pestiférés: au lieu de les inhumer dans celui des Innocens: c'est ce qui fut pratiqué dans la peste de 1348, & qui continuoit encore en pareil cas au XVI. siécle.

Plusieurs ont fait observer que dans le tems que les Prémontrés avoient l'Intendance de cet Hôpital, des Joueurs de Mysteres s'y insinuerent pour donner leurs représentations au public. On y faisoit la Confrerie de la Passion au moins dès l'an 1411, & l'Office s'y célébroit sur le revenu qu'ils tiroient du louage de la Sale. Leur grange donnoit dans la rue d'Arnetal devant la Croix de S. Laurent, suivant un acte de 1488. Ces Confreres se plaignirent en Parlement l'an 1548, de ce qu'on avoit pris

leur Sale de représentation pour y loger de pauvres enfans; mais ils ne furent point écoutés; la Cour leur défendit même de jouer desormais la Passion: & c'est-là l'époque de l'introduction des enfans qu'on y éleve, & ausquels on enseigne à travailler. *Reg. Parl. 17 Novemb. 1548.*

Le Cimetiere fut augmenté huit ans après, & béni par l'Evêque de Megare. L'Eglise ou Chapelle ayant aussi été aggrandie sur la fin du même siécle, Henri de Gondi fit la bénédiction de cette accrue & de trois Autels, sçavoir, de la Trinité, S. Jean-Baptiste & S. Louis, le 15 Avril 1598. *Perm. du 23 Oct. 1556.* *Reg. Ep.*

LES FILLES-DIEU sont une Communauté située sur cette Paroisse, & elle est ainsi appellée, parce que des Religieuses de ce nom, établies au XIII. siécle proche S. Lazare, s'y sont retirées dans le tems des guerres des Anglois; car auparavant, le lieu où elles sont étoit un simple Hopital fondé par un particulier nommé Humbert des Lyons. Les Religieuses réformées de Fontevrault y furent introduites sur la fin du XV. siécle. » On ne » peut trop louer l'Ordre de Frontevaud, dit » l'Abbé Chastelain, d'avoir conservé jusqu'à » présent l'ancien & excellent usage de dire » Ténébres à minuit: ce que l'on voit prati» quer avec édification aux Filles-Dieu de Pa» ris, l'une des plus insignes maisons de cet » Ordre, qui de plus de 360 Eglises qu'il y a » en cette grande Ville, n'ont cela de com» mun qu'avec celle de Saint Victor & celle » des Chartreux. « Je ne parlerai ici des Chapelles de leur Eglise que par rapport au titre singulier d'une d'entr'elles, qui est appellée de S. Abraham; dont j'ai vû des provisions de l'Evêque données le 5 Décembre 1500. A l'égard de celle de Ste Magdelene, qui avoit été fondée en 1360 par Jean de Meulant Evêque *Martyrol. Bimestre pag. 745. au 24 Févr.* *Reg. Ep.* *Tab. Ep.*

de Paris, selon des Ecritures de l'an 1470 que j'ai vûes, le titulaire s'en étant démis, l'Evêque de Paris la réunit au Couvent l'an 1582.

DE LA PAROISSE DE LA VILLE L'EVE'QUE,

Démembrement de Saint Germain l'Auxerrois.

De la Mare, Felibien. Piganiol.

TOus nos modernes sont sujets à se copier les uns les autres sur cette Paroisse. Tous assurent qu'elle n'existe que depuis l'an 1639. Il est bon de détromper ceux qui pourroient leur ajouter foi. Cette Paroisse est marquée dans le Pouillé de Paris, écrit au commencement du treiziéme siécle sous le nom de *Villa Episcopi*, & la Cure, comme étant à la nomination du Chapitre de Saint Germain l'Auxerrois. Les Pouillés du XV. & XVI. siécle la supposent existante, puisqu'ils en font mention avec la même circonstance. Si quelqu'un vouloit révoquer en doute ces témoignages, on peut y ajouter un titre de l'an 1238, dans lequel est nommé le Prêtre (c'est-à-dire, le Curé) de *Villa Episcopi*, une présentation à la Cure faite par le Chapitre Saint Germain en 1284, & une Epitaphe qui est aux Innocens, dans laquelle est marquée la sépulture de Jacques Boisson né à Poitiers, Bachelier en Decret, Curé de la Ville-l'Evesque, décédé en 1429; & enfin une permutation de la même Cure faite par Philbert Jonin, Curé, au mois de Juillet 1473.

Chartul. Parv. Ep. Par. f. 417.

Gall. Chr. T. 7. Col. 260

Recueil des Epitaphes de Paris à la Bibl. du Roy p. 629.

Reg. Deserv. aux Cures vac.

Cette Paroisse est, comme plusieurs autres, un démembrement de celle de Saint Germain

l'Auxerrois, qui, comme je l'ai déja dit, étoit primitivement l'unique Paroisse de tout le territoire situé depuis le chemin de Saint Denis au sortir de Paris, jusqu'aux approches de Saint Cloud. Aussi est-ce pour cela que les Chanoines de cette Eglise, qui étoit comme le second siége de l'Evêque de Paris, y ont présenté le Curé, & y ont été officier le jour de la Fête, jusqu'à ces derniers tems, qu'ils ont consenti à leur translation dans l'Eglise matrice. Le bâtiment de l'Eglise n'a rien d'ancien ni de mémorable.

Tous les plus anciens droits Seigneuriaux de l'Evêque étoient aussi dans l'étendue de cette immense Paroisse de Saint Germain, où ils avoient choisi leur maison de plaisance, où étoit un port sur la Seine, vis-à-vis la grange dans laquelle étoient reservés les fruits de leur récolte & de leurs Dixmes : c'étoit à la Ville-l'Evêque que ces choses se trouvoient réunies. On peut y ajouter le Pré-l'Evêque de trente arpens au moins, dit autrement *les Joustes*, à cause des exercices qui s'y faisoient, sans compter une grande quantité de terres labourables qui forment un domaine considérable. Les grains qui en revenoient étoient portés à la Grange Batailliere, située un peu plus loin vers l'orient, & que de vieux Inventaires appellent *Granchia præliata*, par rapport à l'exercice des Joûtes dont je viens de parler, & autres exercices militaires. C'étoit ce lieu-là même qui avoit été appellé *Tudella* dans un Diplome de Louis le Débonnaire de l'an 820, rapporté dans les Capitulaires de Baluze, T. 2. col. 1418 ; & dans le sens qu'il signifie un lieu environné de hayes, & destiné à se battre, ou à la revue des troupes, *Tutela*, id est, *Septum* Gloss.. Ces lieux, auxquels on ne faisoit plus d'attention, m'ont paru mériter d'être tirés de

Tab. Ep.

Invent. Episc. f. 128.

Actes de l'an 1303.

Invent. d'env. 1450.

l'oubli. Mais on voit que même avant le XIII. siécle les Evêques en avoient inféodé certaines portions, aussi-bien que quelques uns de leurs droits, moyennant quelques redevances Seigneuriales.

Une énumération des feudataires de l'Evêque de Paris écrite vers l'an 1220, contient ces lignes : *Domina Isabella de Gif est femina Domini Episcopi, & de eo tenet quidquid habet apud Villam Episcopi, tam in teloneo quàm in dreturis.*

Chartul. Ep. Par. de Bibl. Reg. in prelim.

Aussi trouve-t'on que quelques riches Bourgeois de Paris avoient du bien & des maisons à la Ville-l'Evêque, mais c'étoit toujours dans la censive & Seigneurie des Evêques. Un notable d'entre ces Bourgeois, nommé Michel Chaligaut ou Chaligant, y possédoit sous Charles VI. un Hôtel distingué. Son attachement au parti de Charles VII engagea le Roi d'Angleterre, qui se disoit Roi de France, à le lui ôter, pour le donner à Jean le Clerc son Chancelier.

Sauv. T. 3. p. 323.

Il faut cependant avouer que quoique l'Evêque de Paris eût dans la Ville-l'Evêque tous les droits Seigneuriaux, les Officiers du Roi lui disputerent la connoissance du meurtre, du rapt & de l'homicide. Il est resté un mémorial d'Enquête faite par eux à ce sujet l'an 1220 : c'étoit faute d'avoir entendu la signification du mot *Tudella*, qui revient à *Tutila*, ou *Tutela Septem* Ερκος, que le Procureur du Roi du tems de François I. avoit cru que ce *Tudella* étoit le For-l'Evêque, & cela, parce qu'en écrivant, ou lisant le titre, on oublioit une virgule dans le Diplome de l'an 820 avant les mots *in ruga Sancti Germani*.

Petit livre blanc du Châtelet fol. 335.

L'étendue de cette Paroisse comprend d'une part le Fauxbourg S. Honoré, jusqu'à celle du Roulle ; & d'autre jusqu'à

la

la Chaussée de Gaillon & aux environs : mais les nouveaux noms des Chantiers & des rues font perdre l'idée & le souvenir des anciens lieux. Chart. maj. Ep. ad an 1308. fol. 60.

Proche de l'Eglise Paroissiale est un Prieuré de Benedictines du titre de Notre-Dame de Grace, où fut introduite, lors de la fondation en 1613 & 1615, une colonie venue de l'Abbaye de Montmartre.

DE LA PAROISSE DE SAINT ROCH ;

Démembrée de Saint Germain l'Auxerrois.

C'Est ici l'une des Eglises Paroissiales, dont les commencemens sont les plus connus. Elle est le dernier démembrement qui ait été fait de celle de Saint Germain l'Auxerrois.

Il y avoit eu dans l'emplacement qu'elle occupe deux Chapelles bâties en differens tems : l'une dite de sainte Susanne, qu'on appelloit aussi autrement la Chapelle de Gaillon, à cause de la rue qui avoit tiré le nom de Gaillon d'un Hôtel de Gaillon. On ne trouve point par qui elle avoit été fondée. La seconde Chapelle avoit été bâtie par Jean Dynocheau, marchand, Bourgeois de Paris, dans un manoir à lui appartenant, dont la nomination devoit lui être reservée sa vie durant, & ensuite appartenir a l'Evêque de Paris, suivant que j'ai lu dans la premiere nomination qui est du 2 Avril 1522, quoiqu'elle y soit dite bâtie en l'honneur de J. C. & de ses cinq playes : cependant l'acte de la Bénédiction qui en fut

faite par l'Evêque le 5 Juin 1525, dit qu'elle est construite sous l'invocation de la Croix, de la Sainte Vierge & de tous les Saints.

Etienne Dynocheau neveu de Jean donna en 1577 une place & un jardin pour augmenter la Chapelle bâtie par son oncle. Elle fut l'année suivante érigée en succursale de Saint Germain, sous le titre des cinq Playes de N. S. & sous l'invocation de Saint Roch; le tout du consentement du Chapitre de Saint Germain. Je pense que le titre de Saint Roch ne fut ajoûté qu'à l'occasion d'un Hôpital pour les gens affligés d'écrouelles qu'un Espagnol bâtit alors attenant cette Chapelle. Comme l'augmentation du bâtiment de l'Eglise restoit encore à faire, l'Evêque accorda en 1579 des Indulgences à ceux qui y contribueroient: ce qui fit tellement avancer l'ouvrage, qu'en 1580 l'Archevêque de Césarée commis par l'Evêque, bénit de nouveau cette Chapelle & le terrain voisin, pour y faire des inhumations, lequel après un second accroissement, fut encore béni par M. Tiercelin Evêque de Luçon, en 1584.

Reg. Ep. 2 Mart. 1579

Ibid. 29. Janv. 1580.

Ibid. 30 Juin, 1584.

Jusques-là la Chapelle de Ste Susanne n'étoit point comprise avec la nouvelle succursale. Jacques Baille, qui en étoit titulaire, la céda en 1584 pour en augmenter le bâtiment, mais sans éteindre le titre, puisqu'on en trouve encore des provisions accordées en 1587, & 1590.

Reg. Ep. 10 Apr. 1584. 2 Dec. 1587 & 5 May 1590.

Depuis qu'on eut résolu de l'abbattre, on convint, pour en perpétuer la mémoire, d'ériger dans la nouvelle Eglise de Saint Roch un autel de Ste Susanne. L'Hôtel de Gaillon fut acheté par ceux qui demeuroient auprès de cette succursale l'an 1622; & dans les huit années suivantes, après les conventions faites de ce que cette Eglise de Saint Roch payeroit

à l'Eglise matrice de Saint Germain l'Auxerrois, & au Curé, elle fut érigée le 2 Mars 1629 en Cure ou Vicairie perpetuelle, à la nomination du Chapitre de Saint Germain. Reg. Eps

En 1653, Louis XIV & Anne d'Autriche sa mere poserent la premiere pierre de l'Eglise que l'on voit aujourd'hui, laquelle n'a été continuée qu'à l'aide d'une Loterie dans le siécle présent, & n'a été finie qu'en 1740. La Dédicace en fut faite le 10 Juillet de la même année par M. l'Archevêque de Sens. On y conserve le radius d'un des bras de Saint Roch, obtenu par Madame de Vendome & le Duc de Vendome son fils, de l'Archevêque & des Consuls d'Arles, & du Général des Mathurins : mais si c'est véritablement un *radius* ou focile, le sieur Piganiol n'a pas raison d'ajouter que c'est l'os qui va de l'épaule au coude. Descript. de Paris T. 2. p. 335.

Ce qui a été détaché de Saint Germain pour former le territoire de Saint Roch, commence à la moitié de la boucherie des Quinze-vingt, c'est-à-dire, à la partie qui est à main droite en y entrant par la rue S. Honoré. Cela renferme ensuite les rues de S. Louis & de l'Echelle en leur entier. Puis tout de suite jusqu'à la porte S. Honoré les deux côtés de la rue de même nom. De la rue de Luxembourg, il n'y a que les deux tiers d'en bas des deux côtés : de la rue des Capucines, les deux maisons plus voisines de ce Couvent, tant d'un côté que de l'autre. Après cela la rue de Louis le Grand, la rue neuve S. Augustin en entier. Dans la rue de Richelieu, depuis le cul-de-sac Menard tout le même côté de la rue jusqu'au coin vers les Quinze-vingt : & delà dans la rue S. Honoré, le côté droit, jusques vis-à-vis la Boucherie où nous avons commencé.

Il y a sept Couvents établis sur ce territoi-

re, dont cinq étoient auparavant de la Paroisse de Saint Germain l'Auxerrois; leur époque étant anterieure à la distraction. Les voici tous selon l'ordre des tems.

Les Capucins ont commencé vers 1515. Les Registres de l'Evêché marquent à l'an 1583 qu'il fut permis à l'Evêque de Sisteron de faire la Dédicace de leur Eglise.

Reg. Ep. Les Feuillans établis vers l'an 1577. Les Chanoines de S. Laurent du Château de Joinville leur donnerent vers 1649, à la recommandation de la Duchesse de Joyeuse, un morceau de relique, qu'on qualifioit de ceinture de S. Joseph. *Ibid.* Le vertebre qu'ils ont de S. Robert Abbé de Molême, depuis l'an 1665, paroît être plus averé.

Les Capucines établies en 1604 & 1606.

Les Dominicains Reformés, rue S. Honoré, établis vers 1612.

Les Filles de l'Assomption établies dans la même rue en 1622.

Sauv. T. 1. p. 334. Les Filles de la Conception du Tiers-ordre S. François en la même rue, l'an 1635. Sauval observe qu'elles sont tenues, par traité de la même année, à envoyer à la Paroisse, le jour de l'ancienne fête de l'Eglise, un cierge & un écu d'or.

Les Nouvelles Catholiques, qui étoient auparavant ailleurs, ont été établies rue Ste Anne vers 1648.



CHAPITRE TROISIE'ME

DE L'EGLISE ET PAROISSE DE SAINT GERVAIS,

Et de ce qui en a été demembré.

IL y avoit à Paris une Eglise du titre de Saint Gervais dès le sixiéme siécle, du tems du Roi Childebert. Fortunat en parle deux fois dans la vie de S. Germain Evêque de cette Ville, qu'il dit y être venu quelquefois faire sa priere, & il se sert toujours des termes de *Basilica Sanctorum Gervasii & Protasii.* Il y a toute apparence que l'édifice de ce tems-là étoit à la même place où l'on voit celui d'aujourd'hui, ou bien aux environs : je dis *aux environs* ; car quelquefois pour pouvoir aggrandir des Eglises, on les a rebâties dans les lieux où étoient leurs cimetieres. A cette occasion je ferai remarquer que lorsqu'on creusa à celui de Saint Gervais vers l'an 1717 pour y bâtir des maisons entre l'Eglise & la rue qui conduit à la place Baudoyer, on y trouva plusieurs cercueils de pierre à plus de douze pieds en terre, ce qui prouve qu'ils étoient très-anciens.

Boll. 28 Mai.

Le Testament de Dame Ermentrude, conservé à l'Abbaye de Saint Denis, & imprimé plusieurs fois, fait mention de cette Basilique de Paris après la Cathedrale, en ces termes : *Basilicæ Domini Gervasii anolo aureo nomen meum in se habentem scriptum dari præcipio*, Cet acte est d'environ l'an 700 de J C. Il faut donc croire que dès le sixiéme & le septiéme siécle cette Eglise avoit quelques Clercs qui la desservoient, de même que S. Julien qui étoit

Mabill. Tract. de Liturg. Gallic. p. 462. & Suppl. ad Diplomat. p. 93.

dans l'autre partie hors la Cité au bout du petit Pont.

Lorsque l'Evêque & les Chanoines de Paris établirent des Stations dans les Eglises de Paris aux jours des Fêtes patronales, (ce que je crois être arrivé sous Louis le Débonnaire) Saint Gervais fut compris dans le nombre. De même, lorsque l'Evêque commença à être accompagné à l'autel les jours des grandes Fêtes, de Prêtres concélébrans, que l'on appella par la suite Cardinaux, établissement qu'on croit avoir été fait environ le tems de la réception des anciens rits Romains, il en choisit de ceux du Clergé de Paris hors l'enceinte de la Cité; & l'un de ce nombre fut le Curé, ou, comme on disoit alors, *le Prêtre de Saint Gervais*. Je nommerai les autres à l'article de leurs Eglises. En attendant, j'ai crû devoir avertir que l'Evêque n'en appella aucun des Eglises qui étoient réputées immédiatement unies à sa chaire Episcopale, & que l'on a appellées depuis *Les Filles de l'Evêque* ou *de l'Archevêque*; en sorte que s'il y eut deux Prieurs dans ce nombre des Prêtres Cardinaux, c'est que leurs Eglises avoient été séculieres dans leur origine, & lors du premier établissement de ces Prêtres. Voyez au bas de cette page leur Catalogue, tel qu'il se trouve à la tête du Cartulaire de l'Evêché de Paris à la Bibliothéque du Roi, *Cod.* 5526. écriture du XIII siécle. (*a*)

(a) *Isti sunt Presbyteri qui nominantur Presbyteri Cardinales, qui debent interesse personaliter dum Episcopus celebrat in Ecclesia Parisiensi in Festis Nativitatis Domini, Pascha & Assumptionis.*

Presbyter S. Pauli Paris. Prior S. Mariæ de Campis, vel aliquis pro ipso. Presbyter S. Jacobi Paris. Presbyter S. Severini Paris. Presbyter S. Benedicti Paris. Presbyter de Charrona. Presbyter S. Stephani

L'Eglise de Saint Gervais se trouvant située hors la Cité, dut être plus souvent exposée que les autres aux ravages des Normans. Il est vrai qu'elle étoit voisine d'une porte de la premiere enceinte de l'accroissement de Paris, dit depuis *la Ville*; mais on n'est point certain que cette Eglise fût au-dedans de cette clôture plutôt qu'au dehors. Cette porte a été appellée Porte Baudoyer en François. On a différemment latinisé ce nom dans les titres du XIII siécle, & depuis; on en a aussi donné diverses origines. J'ai été pour ceux qui le dérivent du mot celtique ou teutonique Baud, & non pas du mot Bacaude; mais comme dans le Testament d'Hermentrude cy-dessus nommée se trouve parmi ceux qui signent après le Comte Mommole, un *Baudacharius Defensor*, & que *Baudacharius* fait naturellement Baudayer, il semble plutôt que ce seroit de cet ancien Officier ou Magistrat de la ville de Paris, que la porte Baudoyer & la place voisine auroient tiré leur nom. Aussi dans un acte de l'an 1219. elle est nommée deux fois *Porta Baudaier*.

Differt. sur Paris.

Tab. S. Magl. in Charonne.

L'Abbaye de S. Pierre des Fossez, dite de S. Maur, a de tems immémorial des censives vers la place Baudoyer.

Nous apprenons d'une Notice des Places qu'elle avoit à Paris au IX & X siécle, que plusieurs de ses places confinoient à celles de l'Eglise de Saint Gervais; ainsi il continuoit d'exister alors une Eglise de ce nom. Il est vraisemblable que ce fut dans le commencement de la troisiéme race de nos Rois que les

Differt. sur l'Hist. de Paris T. 2. p. xciij. chez Durand 1741.

de gressibus Paris. Presbyter S. Gervasii Paris. Prior S. Juliani pauperis Paris. Presbyter S. Mederici Paris. Presbyter S. Laurentii. Abbas S. Victoris, scilicet Vicarius ejus in Ecclesia Paris. pro eo. Presbyter S. Johannis in Gravia Paris.

Comtes de Meulant entrerent en possession de cette Eglise & de ses biens. Il faut nécessairement reconnoître qu'ils en ont été les maîtres pendant un tems, & jusqu'à ce que le scrupule de garder un bien Ecclésiastique les engageât à en faire présent aux Moines du Prieuré de S. Nicaise, qu'ils avoient fondé à Meulant. Or, dans une charte de l'an 1141 Waleran Comte de Meulant, compte parmi les biens qu'il confirme à ce Monastere de S. Nicaise, comme donnés par son pere & par ses autres prédecesseurs en divers tems, *Ecclesias Sancti Gervasii & Sancti Joannis quæ sunt Parisius in vico qui dicitur Greva.* On peut donc assurer que ce fut dans l'onziéme siécle que l'Eglise de Saint Gervais fut donnée, de l'agrément de l'Evêque de Paris, à ce Monastere de Meulent, lequel existoit au moins dès l'an 1033, tems auquel le Comte Waleran ou Galeran, ayeul ou bisayeul de celui dont je viens de parler, étoit occupé à illustrer par d'autres endroits ce même Monastere.

Annal. Bened. T. IV. p. 3.

Il paroît par cette charte de 1141, que *Greva* étoit le nom d'un quartier de Paris, & que les Eglises de Saint Gervais & de Saint Jean y étoient renfermées. Comme l'on ne trouve point l'origine de la Paroisse de Saint Gervais, je pense que les Evêques de Paris l'ont érigée lorsque le peuple a été augmenté considerablement dans ce quartier, & lorsqu'ils ont vû que les débordemens de la Seine empêchoient souvent les Habitans de se rendre à la Cité, à cause de la difficulté d'atteindre au grand pont, qui étoit autrefois l'unique pont de ce côté-là, ou de passer en batteau jusqu'au port, dit depuis le Port de S. Landry. L'Eglise de Saint Gervais étant devenue Baptismale, eut ses fonts dans une Chapelle voisine, dite de Saint Jean Baptiste, suivant l'ancien usage.

Le Pouillé Parisien du XIII. siécle dit que la Cure de Saint Gervais étoit à la nomination du Prieur de Saint Nicaise de Meulent, quoique ce Prieuré fût dès-lors dépendant de l'Abbaye du Bec par la donation d'un Comte de Meulent. Le Pouillé écrit vers l'an 1450 & les suivans, marquent cette nomination comme appartenante à l'Abbé du Bec. Dans l'acte de l'érection de la Cure de Saint Jean en Greve, l'Abbé du Bec & le Prieur de Meulent sont nommés conjointement. Cet acte de l'an 1212 imprimé dans Du Breuil, est l'un des premiers où l'on trouve le terme latin *Curatus* en place de celui de *Presbyter* : on y voit quelles étoient en partie les redevances du Curé de Saint Gervais envers le Chapitre de Notre-Dame, tant au jour de Saint Gervais, auquel ce Chapitre y vient chanter Tierces, la Grande-Messe & Sexte, qu'en d'autres jours. Je ne sçai pourquoi parmi ces redevances on ne trouve point celle d'un certain nombre de moutons, dont on lit ailleurs qu'il étoit chargé de faire la délivrance dès l'an 1230. Les Enfans de chœur de la Cathédrale avoient l'offrande de ce même jour en 1484, & le Curé devoit leur donner des cerises.

Tabul. Eccl. Par.

Ibid.

L'Edifice de l'Eglise qui subsiste aujourd'hui, dont le portail est l'un des plus beaux morceaux d'architecture qui soient dans Paris, est constamment au moins le troisiéme depuis la fondation. Celui qui existoit du tems de l'Evêque S. Germain n'a pas dû passer au-delà des guerres des Normans. Il aura pû être rebâti depuis ou reparé, & durer jusqu'au tems du Roi Robert, ou jusqu'au siécle suivant. L'Eglise qui fut bâtie ensuite est celle dont la Dédicace fut faite l'an 1420 par Messire Gombaud, Evêque d'Agrence *in partibus*, & non

pas d'Auxerre, comme a mis M. Piganiol. L'inscription que l'on voit à ce sujet dans l'Eglise d'aujourd'hui, est un monument conservé de cette ancienne Eglise, de laquelle il ne reste rien maintenant. Il suffit de connoître le genre d'architecture usité dans les bâtimens d'Eglise sous le regne de Charles VI, pour assurer que l'édifice actuellement existant n'a rien qui soit assez ancien pour qu'on puisse dire que la Dédicace en a été faite en 1420. Je puis aussi avancer comme certain, que dans les vitrages, dont la plupart sont d'une grande beauté, il n'y a point d'ouvrage qui précede le regne de Louis XI.

Les principales personnes inhumées à Saint Gervais sont trois Chanceliers de France, sçavoir MM. le Tellier, Boucherat & Voysin ; un Garde des Sceaux, qui est Mathieu de Longuejoue Evêque de Soissons, décédé en en 1558. M. le Tellier Archevêque de Reims. Dans le nombre des sçavans, Pierre du Ryer, Paul Scaron, le célébre Charles du Fresne, plus connu sous le nom de Ducange, Antoine de la Fosse Poëte, le sieur Amelot de la Houssaye, & enfin le fameux Peintre Champagne.

On n'a point vu jusqu'ici de détail sur les Chapellenies de cette Eglise, quoiqu'il y en ait eu de fondées en grand nombre, même dès le XIII siécle. La premiere dont j'ai eu connoissance, fut faite par Gui de *Supempilis* & sa femme, du vivant de S. Louis, à l'autel de S. Nicolas. Le Chapelain devoit assister à Matines, Grande-Messe & Vêpres, & rendre au Curé les offrandes qu'on lui feroit, selon les lettres de Renaud, Evêque de Paris, en 1267. La seconde fut fondée à l'autel de S. Michel par Agnes Barbette, femme de Jean Sarrazin Chambellan du Roi, Etienne & Jean ses fils,

Tab. Ep. Par. in Spir.

Chartul. min. Ep. fol. 100.

avec les mêmes charges ; & admise par l'Evêque Etienne en 1275. Une troisiéme Chapelle fut fondée l'an 1304 par Jean *Clari sensus*, (apparemment de Clairsens) Clerc du Roi & Chanoine de S. Quentin, en l'honneur de la Ste Trinité. Ce dernier en laissa la nomination à l'Evêque; le Chapelain devoit prêter serment au Curé. Une autre Chapellenie fut d'abord fondée en 1306 par les exécuteurs de Herbert Flaming Tisserand, à l'autel S. Laurent; puis elle fut portée à celui de S. Pierre en 1315, avec les charges susdites, du consentement de l'Evêque Guillaume, Jean de Commercy étant Curé. En 1326, les exécuteurs testamentaires de la veuve Thomas Mauclerc, bourgeois, établirent un Chapelain à l'autel de N. D. sur des fonds de la censive de S. Eloy. En 1325 Nicolas de Pacy, bourgeois, en fonda un par son Testament, & il fut placé à l'autel de S. Louis, puis à d'autres autels. Il étoit à la nomination de la famille. Voyez Du Breuil & les Pouillés imprimés. On trouve des marques de l'existence d'une Chapelle de Ste Magdelene en 1327; d'une de SS. Jacques & Julien vers 1350; & depuis Jeanne, femme de Guillaume Pidoue Ecuyer, fonda en 1375 un Chapelain du S. Esprit, autrement de la petite Trinité. La même année, Jean le Grand, Sergent d'armes du Roi, ordonna par son Testament la fondation d'un nouveau Chapelain à l'autel de N. D. On croit que c'est où les Marchands de vin ont eu des Chapelains. Les biens de cette Chapelle sont à Montaumer en Brie. La Chapelle de S. Yves dans S. Gervais eut son origine avant l'an 1400; j'en ai vu des provisions de l'an 1475. Celle de Ste Catherine est mentionnée dans des actes de 1428 & 1493. Vers l'an 1470 on comptoit parmi les Chapelains qui étoient installés, sans l'Archidiacre,

Ibid. fol. 97.

Tabul. Ep. in Spir. & Chartul. maj. Ep. fol. 272.

Tab. S. Elig.

Chart. maj. Ep. fol. 247.

Ibid. fol. 206.

Tab. Ep. in Spir.

Ibid.

Ibid.

les sept ou huit Chapelains fondés à Saint Gervais de Paris par Jean de Douzonville Seigneur d'Ablon. Oudart Karolle établit en 1475 un Chapelain à l'autel de la Trinité. On lit aussi dans Sauval qu'il y avoit en 1487 une Chapelle de la famille des Coquatrix. Enfin l'an 1538, Antoine du Vivier étant Curé, & Jacques le Picart Avocat, premier Marguillier, Blaise Floret Principal du College de Chanac fonda une Chapellenie à l'Autel N.D. de pitié, voulant que la nomination appartînt aux Principaux ses successeurs, & l'institution au Curé. Le Pouillé de Paris, imprimé en 1648, s'étend fort à prouver le droit qu'a l'Abbé du Bec de nommer à plusieurs Chapelles de Saint Gervais.

T. 1. p. 471.

Tab. Ep. in Spir.

Les Historiens de Paris ne parlent ordinairement que de deux Confreries de cette Eglise. Je me borne à celle de S. Quentin & de S. Eutrope, que Charles VI ne permit d'établir, qu'à condition que les Confreres prieroient Dieu pour la famille Royale. La Chapelle où elle prit naissance en 1400, à l'occasion des guerisons procurées par ces Saints, étoit apparemment celle que Jean de Clairsens avoit dotée en 1304, & dans laquelle, comme Chanoine de S. Quentin, il avoit fait mettre l'Image de ce Saint Martyr. La Confrerie S. Michel est connue dès 1558, par les Indulgences qu'elle obtint alors du Legat. Une autre Confrerie bien plus fameuse, mais qui dura peu d'années, est celle que les Ligueurs de Paris y établirent en 1589. Il faut voir là-dessus Sauval, T. 2. p. 618.

Le port de l'eau-benite dans les maisons de la Paroisse fut en 1390 le sujet d'un Procès entre le Curé & les Marguilliers de Saint Gervais, dont il est mention dans les Registres du Parlement.

Reg. Parl. 13 Apr 1390. & Juin. 1391.

Dans le Pouillé écrit vers l'an 1450, le revenu de la Cure étoit de cent livres, ancienne estimation. La Caille en son livre de 1722 le met à 6000 liv.

Descript. des Cures de Paris.

Guillaume Evrard, Curé de S. Gervais, en 1445 est connu à la Bibliothéque de N. D. de Paris, à raison de plusieurs Manuscrits qui viennent de lui. Un des Curés de cette Paroisse, dont il y a eu des ouvrages imprimés, est M. François Feu. Il est auteur de plusieurs Traités Théologiques in-4°. publiés l'an 1695.

On voit dans le Propre de S. Gervais imprimé en 1740, l'Office du S. Sacrement qui s'y fait tous les Vendredis & le premier Septembre, en mémoire du recouvrement de la Ste Hostie arrivé en 1274.

Le territoire de cette Paroisse a été beaucoup diminué, par l'érection de celle de Saint Jean en Greve. Il consiste en plusieurs portions. Il comprend 1° le carré formé par les rues Perrenelle, du Monceau, de Long-pont & de la Mortellerie, avec les deux petits carrés qui sont au-dessous de cette étendue & qui bordent le Quai. Il faut ensuite y comprendre la rue de Long-pont, la rue du Pourtour, la rue des Barres, le côté occidental de la partie inferieure de la rue Geoffroi-l'anier, & le côté méridional de la rue Grenier-sur-l'eau.

2° Tout l'assemblage de maisons qui ne sont séparées du chevet de Saint Jean que par un petit passage; suivre le dedans du Cloître de Saint Jean à droite, la rue du Pet-au-diable aussi à droite, puis la rue de la Tisseranderie pareillement à droite, & revenir par la place Baudoyer à l'endroit du chevet Saint Jean d'où l'on est parti.

3° Depuis la maison sise rue S. Antoine vis-à-vis la rue du Temple jusqu'à l'Hôtel d'Aumont rue de Jouy inclusivement, plusieurs

maisons de Saint Gervais sont entremêlées avec d'autres de la Paroisse de S. Paul. L'Hôtel d'Aumont est la derniere de Saint Gervais.

4° Les maisons de la rue S. Antoine sises entre la rue Cloche-perce & la rue Tiron, sont de Saint Gervais, aussi-bien que trois ou quatre maisons de la rue Cloche-perce.

5° Le canton carré de maisons, formé au sortir de la place Baudoyer par le commencement de la rue Saint Antoine à gauche, continue par le commencement de la vieille rue du Temple à gauche jusqu'à la rue de Bercy, laquelle est de Saint Gervais des deux côtés, puis par le côté du marché cimetiere S. Jean, qui est à main gauche lorsqu'on revient de la rue de Bercy à la rue S. Antoine.

6° La portion la plus considerable de la Paroisse de Saint Gervais, commence au coin de la rue du Roi de-Sicile le plus avancé dans la vieille rue du Temple; & elle continue durant tout le côté droit de la même rue du Temple jusqu'aux remparts: elle comprend ensuite les deux côtés de la rue S. Louis du marais, & presque toutes les maisons des rues que l'on trouve depuis le Couvent du Calvaire, conduisantes aux remparts, jusqu'à la rue neuve S. Gilles dont elle a le côté septentrional. Après quoi elle revient par la rue du Parc-Royal, dont elle a pareillement le côté septentrional qui est sur la main droite; puis parvenue à la rue des Trois-Pavillons, elle en a le côté droit; ensuite perçant la maison du fond de cette rue, elle se retrouve dans la rue des Juifs, dont elle a les deux côtés. Tournant enfin dans la rue du Roi-de-Sicile, elle en a le côté droit jusqu'au coin où nous avons commencé; ce qui forme une piéce de terrain oblongue & de figure presque ovale; dans lequel il ne faut retrancher de Saint Gervais

qu'un Hôtel de la rue Barbette, qui fut donné sous Louis XIII à Saint Jean pour d'autres maisons que Saint Jean céda à l'un des coins de la vieille rue du Temple & de Paradis, du côté de l'Hôtel Soubize.

7° La Paroisse de Saint Gervais au-delà du terrain de la Greve, qu'elle a autrefois cédé à Saint Jean, a encore un autre terrain; sçavoir, de la rue de la Vannerie dans la place de Gréve, les maisons qui commencent à gauche, & ainsi de suite jusques dans la rue des Arsis où elle continue à gauche, & de même dans la rue Planche-mibray, & jusqu'au milieu du Pont Notre-Dame du même côté gauche; après cela tout le Quai Pelletier avec son retour, jusqu'au coin de la rue de la Vannerie d'où nous sommes partis.

Sur le territoire de cette Paroisse dans la rue de la Tisseranderie, est située une Chapelle qui étoit originairement un Hôpital fondé par Garin Maçon & Harcher son fils Prêtre, vers l'an 1170. Il y avoit un Maître & des Freres pour exercer l'hospitalité. Au XIV siécle l'Evêque de Paris y mit quatre Religieuses, outre des Religieux. La Chapelle fut rebatie en 1411, & dédiée par Guillaume, Evêque d'Evreux, sous le nom de Ste Anastase, martyrisée à Rome le 25 Decembre. Le portail de cet édifice est rempli de statues qui sont du regne de Charles VI, avec des inscriptions gothiques, dans l'une desquelles est marqué que c'est un Hôpital *pour hébergier*. Cette Chapelle est divisée en trois arcades paralleles. En 1545. le 2 Mai l'Evêque de Paris permit à l'Evêque d'Avranches d'y bénir une Chapelle bâtie de nouveau en l'honneur de S. Lazare & SS. Magdelene, Marie & Marthe. Ce qui est très-remarquable par rapport à la distinction des deux personnes Magde- *Reg. Ep. Par*

lene & Marie. En 1608 le nombre des Religieuses fut augmenté & les Religieux supprimés. En 1655 elles acheterent l'Hôtel d'O, situé en la vieille rue du Temple où elles ont été transferées, & où elles continuent d'exercer l'hospitalité qui étoit autrefois exercée dans la rue de la Tisseranderie. Il ne reste plus de l'ancien Hôpital que la Chapelle où il y a Office en certains jours. Le peuple l'appelle depuis peu La Chapelle de S. Nicolas.

LE CALVAIRE est le plus ancien des deux Couvents situés sur cette Paroisse: c'est une Congregation de Bénédictines, laquelle a été fixée en la rue S. Louis du Marais en 1635.

LES FILLES DU S. SACREMENT, sont le second Couvent. Après avoir resté quelque temps en divers lieux de Paris, ces Filles eurent l'Hôtel de Turenne en la même rue de S. Louis, & y sont depuis l'an 1684 ou environ.

LE MONCEAU S. GERVAIS. Je crois pouvoir rectifier à l'occasion de ce lieu ce qui se lit dans M. Piganiol tom. 3 p. 448. Il avance que ce Fief est dans la Seigneurie directe du Roy, comme étant à présent Comte de Meulent, & il s'autorise d'un denombrement des Fiefs du Registre manuscrit de Philippe-Auguste, dans lequel on lit ces mots: *Feoda Comitis Mellenti Parisius, tota Gravia & Moncellum S. Gervasii.* Outre cela à la page 476 il dit que les Comtes de Meulent avoient donné ce Fief au Prieuré de S. Nicaise de Meulent. Il est certain que le Roy Louis VII. étoit Seigneur de la place de Grêve en 1141, puisqu'alors il en fit don aux habitans de la même place, & à ceux du Monceau par lettres datées de Château-Landon. Philippe-Auguste son fils est aussi devenu Seigneur

Livre rouge vieux du Châtelet.

gneur direct du Monceau ; mais il ne l'a pas eu immédiatement du Comte de Meulent. Ce Fief étoit passé en d'autres mains. Il est vraisemblable que les Seigneurs de Meulent, & notamment Philippe, qui fut inhumé au Sanctuaire de la Chapelle inférieure du Palais Episcopal avec sa femme, en avoit accommodé l'Evêque Maurice, ou Eudes de Sulli son successeur. Quelle qu'ait été la voye par laquelle l'Evêque de Paris en devint maître, Gautier Chambrier du Roy le tenoit de lui au commencement du XIII. siécle, moyennant la redevance annuelle d'un cierge de cinquante sols. Pierre de Nemours qui monta sur le Siége Episcopal de Paris en 1208. crut devoir ceder au Roy ce Fief tenu de l'Evêque par Gautier son pere, moyennant quoi ce Prince lui donna en 1216, tout ce qu'il avoit à Combs & à Revigny proche la Forêt de Senart. Après la teneur de ces titres, comment peut-on croire que les Moines de Meulent ou du Bec ayent été Seigneurs du Monceau S. Gervais ?

Chartul. Ep. in Bibl. Reg. fol. 2.

Chartul. min. Ep. fol. 36.

EGLISE ET PAROISSE

DE S. JEAN EN GREVE,

Demembrement de la Paroisse de S. Gervais.

LA proximité de l'Eglise de Saint Jean & de celle de Saint Gervais jointe au titre du Precurseur de J. C. sous l'invocation duquel étoient anciennement les Baptisteres, m'a porté à croire en parlant de l'Eglise de Saint Gervais, l'une des plus anciennes Ba-

ſiliques de Paris, que Saint Jean n'a été dans ſon origine qu'une Chapelle où il fut permis au Clergé de Saint Gervais de donner le Baptême, dans les ſiécles auſquels on commença à ne plus obliger les habitans un peu éloignés de la Cathedrale d'y recourir pour ce Sacrement. Je ne prétends point pour cela, que ni dèſlors, ni par la ſuite, Saint Jean ait été une *Aide* de Saint Gervais, dans le ſens qu'on donne à ce terme. Il n'arrivè en effet jamais qu'une Aide ou ſuccurſale ſoit placée ſi proche de l'Egliſe-mere. Mon ſentiment eſt que lorſqu'on rebâtit Saint Gervais dans le XI. ſiécle, après qu'on fut revenu de l'idée que l'on avoit eu que la fin du monde devoit arriver l'an 1000 de J. C. les Comtes de Meulent étant déja devenus propriétaires du canton dit *le Monceau Saint Gervais*, on aggrandit cette Chapelle de Saint Jean en éloignant un peu plus les deux Egliſes l'une de l'autre, & que ces Comtes mirent à Saint Jean quelques Moines de leur Monaſtere de Saint Nicaiſe de Meulent, qui ſe ſervirent de ce lieu comme d'un Hoſpice ou Réfuge, & ſelon moi, car j'avoue que je n'avance ici qu'une conjecture, ce ſeroit de là que ſeroit venu l'uſage de dire *le Cloître de Saint Jean*. Mais au bout de deux ſiécles ou environ, comme les habitans du territoire de Saint Gervais ſe multiplierent à l'occaſion de la nouvelle Clôture dans laquelle le Roy Philippe-Auguſte les avoit fait renfermer, on crut devoir ériger une ſeconde Paroiſſe, & lui attribuer une partie du territoire qu'avoit celle de Saint Gervais; pour cela on jetta les yeux ſur l'Egliſe de Saint Jean, que les Religieux tant ceux du Bec comme ſupérieurs de ceux de Meulent, que ceux de Meulent même conſentirent d'abandonner, en ſe reſervant la préſentation à la Cure qui y ſeroit établie,

de même qu'ils avoient déja celle de la Cure de Saint Gervais. L'acte de cette érection est de l'an 1212. Elle fut faite par Pierre de Nemours Evêque de Paris, que Sauval a très-mal appellé Pierre Louis, & que l'auteur du nouveau Calendrier de Paris nomme encore plus mal Pierre Lombard. Ainsi il est constant que Saint Jean est un démembrement de la Paroisse de Saint Gervais, *Cura Sancti Joannis suum sumpsit exordium à Cura Sancti Gervasii*, comme dit l'acte d'érection. Aussi en reconnoissance de ce détachement, l'Evêque Pierre de Nemours voulut que le nouveau Curé de Saint Jean supportât une partie des redevances ausquelles le Curé de Saint Gervais étoit tenu envers le Chapitre de N. D. au jour même de S. Gervais, & autres charges marquées par tous ceux qui ont écrit avant moi; & que de plus le Curé de Saint Jean fût tenu de venir en Procession le jour des Morts au Cimetiere de Saint Gervais. Ce fut vers ce temps-là que le nouveau Curé fut mis au nombre des Prêtres Cardinaux, qui devoient accompagner l'Evêque célébrant la Messe aux grandes Fêtes. Il est en effet nommé le dernier dans le Catalogue. Par la suite des temps il s'établit plusieurs Maisons Religieuses sur cette Paroisse; je les nommerai cy-après.

Antiq. de Paris T. 1. p. 427.

Calend. p. 204 & 213.

L'Eglise de Saint Jean devint en 1290. dépositaire de l'Hostie miraculeuse profanée par un Juif de la rue des Jardins, dite depuis des Billettes, de même que seize ans auparavant celle de Saint Gervais l'avoit été d'une autre Sainte Hostie profanée par un voleur. L'Histoire en est fort connue. Le concours qui s'y fit, obligea de songer à rebâtir l'Eglise qui se trouvoit trop petite, quoiqu'il y eut dèslors quelques Chapelles; & d'abbatre des maisons

voisines ; c'est ce qui fut permis par les lettres du Roy Charles le Bel de l'an 1326. Le bâtiment qui fut fait, est celui qui forme la Nef & le Chœur d'aujourd'hui ; la structure & ce que l'on y a conservé des vitrages denote ce temps là : cet édifice étoit apparemment terminé en quarré ; on l'a percé depuis pour construire le Sanctuaire, dont la batisse & les peintures des vitres paroissent postérieures de plus d'un siécle à celles du Chœur & de la Nef. Les deux tours, & la porte qui donne dans la rue ne paroissent être que du XV. siécle ; les Chapelles des aîles sont des additions qui peuvent être encore plus nouvelles. Il est marqué dans les Miracles de S. Louis, écrits vers l'an 1280, qu'il y avoit alors un côté de cette Eglise par lequel il falloit descendre pour y entrer.

Vie de S. Louis par Guill. Cordelier mir. 35, Boll. num. 28.

Il y a peu d'Eglises dans Paris parmi les Paroissiales, qui possedent tant de reliques, que S. Jean en Grêve. C'est de Lyon qu'elles ont été envoyées à cette Eglise, sans qu'on sache pour quelle raison, ni par qui : & elles furent reçûes l'an 1312, ou un peu après. Lorsque l'Evêque de Megare Abbé de Saint Magloire en fit la visite l'an 1550, il y trouva un bras de S. Polycarpe Martyr Evêque d'Ephese, un bras de S. Just Evêque de Lyon, un bras de S. Cesaire Confesseur, un bras de S. Philbert, aussi Confesseur, dont on a fait mal à propos un Evêque de Bourges dans le nouveau Propre de cette Paroisse ; quelques ossemens de S. Irenée & de S. Antioche Evêques de Lyon, & d'un Saint nommé ainsi par abbreviation, *S. Æct. Ep. Bit* ; le bras d'un S. Fredebert que l'étiquette du XIV siécle qualifie Evêque de Troyes avec un fragment de parchemin qui contient une phrase de la vie d'un S. Epimache Confesseur inconnu,

où il est fait mention de ce S. Fredebert : je le placerai ici pour sa conservation........ *Epimachium qui adhuc vivebat. Mortuo verò beato Epimachio venit ad sepulchrum ejus beatus Fredebertus, & ædificavit ibi quamdam Ecclesiam in honorem S. Salvatoris; & voluit revelare corpus beati Epimachii, & celebratâ Missâ super altare obdormivit in Domino.* On trouva aussi en 1550. dans la même châsse un billet latin, par lequel Pierre Sacriste ou Trésorier de Saint Nisier de Lyon, & le Chapitre de la même Eglise certifioient la vérité d'autres Reliques qui y étoient jointes, sçavoir de S. Sicaire Martyr, de SS. Nisier & Genez Confesseurs, reposans dans la même Eglise de Saint Nisier, découverts depuis peu & y operant plusieurs miracles. L'Auteur du nouveau Propre de Saint Jean a qualifié d'Evêque de Conserans le premier de ces trois Saints, le confondant avec S. Licier Evêque de cette Ville. Mais l'acte met sûrement *Sicarii*, ce qui prouve qu'il ne faut pas lire *Licerii* : & lorsqu'on découvrit le corps de *S. Sicarius* à Lyon en 1308, on lut le même nom. Quelques-uns en ont fait depuis un Evêque de Lyon, mais il ne se trouve point dans les anciens catalogues. Toutes ces reliques furent mises dans une nouvelle châsse d'argent l'an 1724, par M. le Cardinal de Noailles lorsqu'il bénit le nouveau Grand-Autel. *Gall. Chr. T. 4. col. 18.*

D'autres reliques très-averées de cette Eglise sont celles de S. François de Sales Evêque de Geneve, qui consistent tant en parties de son corps, qu'en plusieurs de ses habits ; & de plus il y a un sermon de l'Assomption écrit de sa main, & prêché par lui en la même Eglise. On peut voir sur le reste des reliques de cette Paroisse les Remarques Historiques qui sont à la tête du Propre.

LeChapitre de la SainteChapelle est quelquefois venu en Procession dans cette Eglise. On lit que l'Evêque de Megare s'y rendit processionnellement avec ceChapitre le Dimanche 26 Juin 1524. du consentement de l'Evêque de Paris.

Reg. Ep.

La premiere Chapellenie de cette Eglise, dont j'ai la date, est celle qui devoit être desservie à l'Autel de S. Leonard. Un Prêtre de la Paroisse nommé Jean, avec Pierre Mouton & sa femme, Bourgeois de Paris, assignerent pour cela quatorze liv. de rente en 1262. Le Chapelain devoit assister à tous les Offices; s'il recevoit des offrandes, les rendre au Curé, auquel il étoit tenu de prêter serment de fidélité. Ceci est tiré d'une charte de l'Evêque Renaud de la même année. Au commencement de l'Episcopat de Guillaume Baufet, c'est-à-dire vers 1305, Jean Gentien Bourgeois de Paris, en fonda une autre du titre de S. Marguerite dotée de dix-sept livres de rente sur des maisons. L'Evêque se retint pour son droit d'amortissement, une redevance dite *de viginti Sigillis*, payable par le Chapelain. Y a-t'il apparence que ce soient vingt sceaux? on appelloit autrefois *Sigillum* un petit vase: ou bien ne seroit-ce point vingt petits pains de cire propres à recevoir l'impression du grand Sceau de l'Evêché? La Chapelle de S. Nicolas avoit été fondée avant l'an 1325. par Geneviéve fille de Philippe & de Petronille. Dominique de Chastillon, que les titres appellent *Dimanche*, Conseiller du Roy & Paroissien de Saint Jean, y fonda vers l'an 1360. une Chapelle de Saint Jean l'Evangeliste, dont le revenu fut augmenté vers 1418. par la veuve de Jean Petit de Chastillon Trésorier de France son neveu. La Chapelle deux fois projettée pour l'Eglise de Saint Gervais par les Flamings exécuteurs du testament de Vincent du Noir,

Chart. min. Ep. f. 96.

Ibid. f. 155

Gloss. cang.

Chartul. maj. Ep. f. 309.

Tab. Ep. in Spir.

fut portée en 1366 à Saint Jean à l'autel que Jean Flaming avoit nouvellement fait bâtir sous les voûtes neuves du côté de la grande entrée. Vers l'an 1399 Guillaume d'Aunoy Chevalier, fonda aussi une Chapelle à Saint Jean. Un acte de 1402, cotté cy-dessus, fait mention de la Chapelle des Coquatrix en la même Eglise. Le Poüillé de Paris écrit vers 1450, fait mention d'une Chapelle de S. Louis à la disposition de l'Evêque : & l'Auteur ajoûte ces mots *dotata de XX libris super platea Burgensium, onerata de quatuor Missis, ut reperi in Inventorio chartarum facto per Rectorem Gillotum*. Et enfin il y a d'une écriture plus nouvelle, que la Chapelle de la Sainte Vierge est à la présentation de MM. Hennequin. C'est apparemment la même Chapelle qui fut érigée sous le titre de N. D. à la requête de Jean le Blanc Secretaire du Roy en 1475, & fondée de douze liv. par Marguerite de Chanteprime veuve de Pierre de Canteleu, Conseiller en la Chambre des Comptes. La Chapelle de la Trinité étoit nouvelle en 1537, puisque ce fut alors qu'il fut accordé à Jean Briçonnet Chevalier, Conseiller en la Chambre des Comptes, & à Louise Raguier sa femme, de la faire bénir par l'Evêque de Saint Malo; comme aussi permis aux Marguilliers de faire bénir par l'Evêque de Calcedoine le nouvel Autel de l'Annonciation. Je trouve enfin, qu'en 1541 Pierre de la Porte Conseiller du Roy, obtint d'élever un autel de S. Pierre, au lieu où il y en avoit déja eu un.

Ibid.

Ibid.

Reg. Ep. Par. 1 Aug. 1475.

Reg. Ep. 26.

On n'avoit chanté d'abord en cette Eglise, Matines, la Messe & Vêpres, que les jours chommés. Ansel Choquart Professeur ès Loix & Conseiller de Charles V, ayant obtenu du Roy en 1363 l'amortissement d'une certaine somme pour fondations, Marie du Bois Dame

Tab. Ep. Par. in Spir.

de la Grange, veuve de lui, & ensuite d'Etienne de la Grange Président au Parlement, en ayant encore obtenu un autre de Charles VI l'an 1399, par l'entremise de Jean de Montaigu son Chambellan Vicomte de Laon, elle fonda en 1402 en cette Eglise sa Paroisse la Grand' Messe & les Heures Canoniales pour tous les jours, avec l'obit de son second mari au 25 Novembre jour de son décès; Garnier Gueroult, Archidiacre de Josas, étoit alors Curé.

A un pilier vis-à-vis la Chapelle de la Communion.

La plus ancienne épitaphe qui reste dans cette Eglise, est de l'an 1483, & composée en vers françois du gout de ce temps-là. Elle indique la sepulture de Pierre le Boucher, Curé de Vitry en Pertois, & Archidiacre de Vertus au Diocèse de Chaâlons, lequel fut durant trente ans Vicaire de la *Rectorie* de cette Eglise de Saint Jean.

Tous nos modernes y font remarquer l'Epitaphe d'Alain Veau, auquel sa fidélité dans le maniement des finances sous quatre de nos Rois du XVI siécle, fit donner le titre de *Trésorier sans reproche*. Il mourut en 1575.

L'Epitaphe du célébre Jurisconsulte Antoine Loisel & de ses descendans, s'y voit vis-à-vis la Chapelle de la Vierge.

Michel-Antoine Baudrand, auteur d'un grand Dictionnaire Géographique latin, repose dans cette Eglise.

On y lit proche les Fonts, que Jean-Pierre Camus, Evêque de Bellay, y a été baptisé, & y avoit prêché trois Carêmes. L'inscription est de l'an 1641.

C'est l'Abbé du Bec qui nomme à cette Cure, par la raison alléguée ci dessus en parlant de celle de Saint Gervais. Un des plus illustres Curés a été Jean Gerson, qui fut aussi Chancelier de Notre-Dame au XV siécle. Il est

très-

très-connu par ses ouvrages. Jean Filesac, dont on a aussi beaucoup d'ouvrages imprimés, a possédé la même Cure, & est décédé en 1538.

Cette Paroisse n'a au midi qu'un assez petit canton, où sont compris trois quarrez de maisons, dont la rue du Martroy, mal dite du Maltois, forme un côté. Le côté de la rue Perrenelle que l'on a à main droite en descendant à la riviere, forme le second côté; ensuite on fait une espece de demi cercle en revenant par le Quai jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Toute la place de Greve & celle des Canons est de Saint Jean. L'Hôtel-de-Ville, le tour de la place, en y comprenant la rue du Mouton jusqu'au côté droit de la rue de la Vannerie, tout cela en est. Ce côté droit jusqu'en haut & le retour dans la rue de la Coutellerie avec tout le côté droit de cette même rue en descendant est de Saint Jean; ce qui renferme la rue Jean-de-l'épine.

Du côté du Nord cette Paroisse a plus d'étendue: elle a de la rue de la Tisseranderie le côté droit en montant depuis la rue du Mouton jusqu'à la rue du Pet-au-diable dont elle a le côté droit, toute la rue des Vieilles-garnisons & le côté droit du Cloître.

Pour revenir au côté gauche de la rue de la Tisseranderie, elle l'a entierement jusqu'à la rue Regnaud-le-Fevre, dont le côté gauche lui appartient, aussi-bien que le même côté dans tout l'interieur du marché de Saint Jean; puis elle vient dans la rue de la Verrerie, où elle a à droite jusqu'à la troisiéme maison après la rue Barre-du-Bec; & quant au côté gauche, jusqu'à la rue de la Poterie, dont elle a pareillement le côté gauche en descendant. D'où il s'ensuit qu'elle comprend les rues des Coquilles, du Coq, des Deux-portes &

des Mauvais-garçons, ce qui avec le Marché & la rue de la Tisseranderie, forme un terrain oblong d'une seule piéce.

Il n'en est pas de même du reste, n'ayant souvent d'un carré que deux ou trois côtés. Lorsqu'on entre en la rue de Barre-du-Bec par la rue de la Verrerie, elle a depuis le coin à gauche cinq ou six maisons, de l'autre côté depuis le coin qui est à droite en entrant jusqu'au bout, excepté les trois ou quatre dernieres maisons. Elle a de plus toute la rue des Billettes, toute la rue de Moussy. De celle de Ste Croix de la Bretonnerie, elle a d'un côté depuis le commencement du Couvent inclusivement jusqu'à la rue de Moussy; & de l'autre côté, depuis la maison qui fait face à la porte de l'Eglise Ste Croix inclusivement, jusqu'à la rue du Puits. Ensuite elle a le côté de la même rue du Puits enclavé entre les deux tourelles. La rue de l'Homme-armé toute entiere; celle du Plâtre pareillement, excepté quatre ou cinq maisons, tant d'un côté que d'un autre, vers le bout qui donne dans la rue de Ste Avoye, qui sont de Saint Merry. La rue des Blancmanteaux, à commencer par son bout occidental à main droite à la dixiéme maison, jusqu'à la rue du Puits exclusivement; & quant à la gauche, depuis le côté droit du cul-de-sac Pequet, jusqu'à la vieille rue du Temple. La rue du Chaume quant au côté gauche, en y venant de la rue des Blancmanteaux, jusqu'à la maison qui fait face à la rue de Paradis inclusivement; & quant au côté droit, jusqu'au bout de ladite rue.

La Paroisse de S. Jean comprend de plus tout le carré formé par cette rue du Chaume par celle du Paradis, la vieille rue du Temple & celle des Quatre-fils. Elle a encore outre cela le carré suivant formé par ladite rue des

Quatre-fils, par celles du Grand-chantier, d'Anjou & vieille rue du Temple, avec les rues entieres contenues dans ce carré, qui sont les rues d'Orléans, du Perche & de Touraine.

Enfin, la Paroisse continue d'avoir le côté gauche de la vieille rue du Temple, jusqu'à la rue de Bretagne, où elle finit.

Nota. Que les deux maisons qui font le coin de ladite vieille rue du Temple & de la rue de Paradis du côté de l'Hôtel Soubize, ont été de Saint Jean jusques sous le regne de Louis XIII, qu'elles furent échangées pour l'Hôtel d'Estrées, occupé actuellement par M. Bourée de Corberon, rue Barbette, laquelle, hors ce seul Hôtel, est toute de Saint Gervais.

Tous les Couvents qui sont établis sur cette Paroisse, sont posterieurs à l'érection du titre Paroissial.

LES RELIGIEUX de Sainte Croix situés dans la rue dite de Sainte-Croix de la Bretonnerie, furent fondés sous le regne de Saint Louis. Le Roi Charles VI leur permit en 1410 d'instituer chez eux une Confrerie de S. Marc Evangeliste. J'ai lu qu'en 1543 l'Evêque de Paris approuva une Confrerie du S. Sacrement, établie chez les *Freres Croisiers*. Dans l'ancien langage usité dans la vie de S. Louis des chroniques de S. Denis, ils sont dits les Freres de Sainte-Croix. *Reg. Ep. 16 Maii.*

LES BLANCS-MANTEAUX, ainsi appellés de la couleur de leur habit, eurent aussi leur origine dans le lieu qui en a retenu leur nom sous le regne de S. Louis. Ils prennent le titre de Serfs de la Vierge, sans être pour cela les mêmes que les Servites d'Italie. Les Religieux Guillelmites leur succederent sur la fin du même siécle. Ils observoient la regle de S. Benoît, & leurs manteaux étoient noirs. Depuis ils céderent la place aux Bene-

dictins, sçavoir en 1622. Leur premiere Eglise avoit été dédiée le 13 Novembre, sans qu'on sçache l'année. L'Evêque de Castorie y bénit en 1535 un autel du titre de S. Paul.

Reg. Ep.

LES CARMES de la réforme de Rennes occupent le couvent qu'eurent d'abord les Freres de la Charité de Notre-Dame des Billettes sur la fin du XIII siécle; ils leur succéderent en 1631.

LES CAPUCINS du Marais: leur établissement est de l'an 1623.

HOPITAUX ET CHAPELLES.

HOPITAL ET CHAPELLE DES HAUDRIETTES, rue de la Mortellerie. L'explication que j'ai donnée en parlant du Baptistere de l'Eglise de Paris, du passage d'un Historien anonyme des miracles de Ste Geneviéve au IX siécle, me dispense de refuter ici ceux qui ont cru que l'Eglise de Saint Jean, dont cet Auteur a parlé, étoit Saint Jean en Gréve, & que la maison de Ste Geneviéve, voisine de cette Eglise, étoit où l'on a bâti la Chapelle des Haudriettes.

Ce lieu n'a commencé surement à être un lieu saint & religieux, que par les soins d'un nommé Haudry qui y fonda un Hôpital. Or cet Etienne Haudry a été revêtu d'un office tout au plutôt sous S. Louis, ou plus probablement sous Philippe-le-Bel seulement, & l'Histoire de son pelerinage doit passer pour fable. Il étoit Panetier du Roi en 1306. Voici l'extrait de la charte 137 du 38 Registre des chartres. » Lettres par lesquelles le Roi per-» met à Etienne Haudry son panetier, de pou-» voir bâtir une Chapelle sur la place qu'il a » nouvellement acquise à la Gréve, de Lau-» rent le Marinier, tenant d'un long à l'Hô-» pital des Pauvres qu'il a fondé, & d'autre

» à la place Guillaume-Potier, chargée en-
» vers lui de 31 f. 6 den. de cens parisis que le
» Roi lui remet, lui accordant que le Chape-
» lain qui desservira cette Chapelle puisse te-
» nir le tout paisiblement, sans être obligé
» d'en payer finance. Fait à Milly 1306 au
» mois d'Avril. « Il est certain par des actes
passés par ses descendans qu'il eut deux fils,
sçavoir, Etienne & Jean. Son fils Etienne à
son exemple fonda une seconde Chapellenie *Tab. Ep. in Spir.*
dans la Chapelle de son pere. Jean, qualifié
bourgeois de Paris & Drapier, qui avoit épousé la fille de Roger Ecuyer du Roi, en fonda
deux autres, dont il fit amortir le revenu, qui
étoit de 40 livres, par le Roi, l'an 1309. Dans
les lettres le Prince le qualifie *Valletus noster.*
Le Fondateur de cette nouvelle Chapellenie
nous apprend que son pere & sa mere avoient
été inhumés dans cette Chapelle. En 1326
Pierre *de Palude*, Dominicain de Paris, obtint
de l'Evêque de Paris que Jean, fils aîné de ce
Jean Fondateur, nommât à ces Chapelles tant
qu'il vivroit. En 1336, Marie, femme d'Etienne fils du premier Fondateur, ajouta une
cinquiéme Chapellenie aux quatre de ci-dessus, & il fut convenu que les deux premieres
étant à la nomination de la famille, par concession apostolique, les deux suivantes seroient
à celle de l'Evêque, & la cinquieme alternativement à la nomination de la famille & de
l'Evêque. Elle étoit à l'autel N. D. S. Jacques
& Ste Agnès. En 1505 & 1525, une de ces
Chapelles étoit appellée *la Chapelle des Conins.*

A l'égard des pauvres logés en cet Hôpital,
on les appelloit en 1426 & 1470 *les Bonnes
femmes de la Chapelle Estienne Haudri.* En 1380
elles étoient encore quinze en cette maison,
sous Alis de Namur Maîtresse; & cent ans après
elles étoient seize.

On ne voit plus rien de fort ancien dans cette Chapelle : les Dames de l'Assomption, fauxbourg S. Honoré, où les Haudriettes ont été transférées, y font célébrer l'Office les Dimanches & Fêtes.

L'HOPITAL DU S. ESPRIT passe communément pour avoir été fondé vers l'an 1362 pour de pauvres Orphelins : mais suivant le Pouillé de l'Ordre du S. Esprit, imprimé au commencement du siécle présent, page 87, il se trouveroit avoir existé avant l'an 1288. Peut-être y a-t'il eu deux maisons de ce nom; car il reste une tradition dans le haut de la rue Geoffroy-l'asnier, que l'Hôpital du S. Esprit a existé en ce lieu. La Chapelle de celui de la Gréve paroît avoir été bâtie vers l'an 1400. Depuis quelques années on l'a un peu augmentée & embellie : mais a-t'on eu raison d'ôter les armes du Roi qui y étoient? J'ai trouvé qu'en 1612 on y établit, avec la permission de l'Evêque de Paris, une Confrerie de la Doctrine Chrétienne. On m'a averti qu'on tient par tradition que la maison d'un plombier qui est au haut de la rue Geoffroy-l'anier, est le lieu où a été d'abord établi l'Hôpital du S. Esprit, & que la Chapelle étoit où est la cave, dont le terrain étoit alors à rez-de-chaussée.

Reg. Ep. 10 Nov.



CHAPITRE QUATRIE'ME.

De l'Eglise de SAINT JULIEN, & de la Chapelle S. JEAN BAPTISTE, depuis devènue Eglise

DE SAINT SEVERIN;

Entre lesquelles deux Eglises il y a eu primitivement un rapport de liaison & de dépendance.

QUoique nous n'ayons point d'Auteur plus ancien que S. Gregoire de Tours, qui ait parlé de l'Eglise de Saint Julien de Paris, il n'en faut point conclure qu'il n'y ait pas eu d'Oratoire de son nom proche cette Ville long-tems auparavant. Il est certain que S. Germain, Evêque d'Auxerre, qui siégeoit en 420 & 430, fut l'un des propagateurs du culte du Saint Martyr de Brioude, qui porta le nom de Julien; que ce fut après les prieres qu'il fit à son tombeau, qu'il eut révélation du jour que ce Saint avoit souffert le martyre. S. Germain d'ailleurs portoit toujours sur lui une boëte où il renfermoit des précieux restes des Martyrs de divers pays, que je serois trop long à détailler; & il donna le nom de Saint Julien à un petit monastere qu'il bâtit au-dedans de sa Ville, & qui y subsista durant deux siécles. Ce même Evêque est venu & a resté plusieurs fois à Paris, où sa sainteté étoit reconnue dès son vivant. C'est pour toutes ces raisons que je pense qu'il aura fait part à l'Evêque de cette Ville, ou à quelqu'un du Clergé, de quelques fragmens de reliques de

Gr. Tur. de Glor. Mar. lib. 2 cap. 29.

Saint Julien de Brioude; ce qui aura donné occasion à la construction d'une Chapelle en l'honneur de ce Saint. (a) Quoiqu'il en soit, cet oratoire étoit devenu cent cinquante ans après Saint Germain assez vaste pour être qualifié de Basilique; & je suis dans l'opinion, qu'à mesure qu'il se forma à Paris un petit fauxbourg au bout du pont méridional, cette Basilique fut du nombre de celles où l'Evêque envoya quelques Clercs pour la commodité des habitans de ce canton, lorsqu'ils ne pouvoient pas se rendre à l'Eglise matrice, & qu'il en fut de cette Basilique de Saint Julien, comme de celle de Saint Gervais située au côté opposé de la Cité, lesquelles eurent chacune leur Oratoire de S. Jean-Baptiste, lorsqu'on commença à cesser de porter tous les enfans pour être bâtisés à la Cathédrale. Cet Oratoire de S. Jean ne pouvant pas être loin de la cellule de Saint Severin, à laquelle a succédé l'Eglise de son nom, a donné occasion par la suite au Clergé de Saint Severin qui a succédé à l'ancien Clergé de Saint Julien, de regarder S. Jean comme l'un des patrons de la Paroisse.

La Basilique de Saint Julien au bout du petit pont de Paris n'étoit point une maison de Moines. Gregoire de Tours a employé indifféremment le nom de Basilique pour les Eglises cléricales comme pour les monastiques. En parlant de celle-ci, où il logea dans un voya-

Gr. Turon Hist. lib. 9. c. 6.

(a) Je sçais que l'Abbé Chastelain a crû dans son Bimstre p. 208, que cette Eglise avoit été titrée primitivement de Saint Julien l'Hospitalier, à cause qu'il étoit l'un des S. Julien qu'on honoroit dans la France au VIII siécle : mais il se fonde sur un Lectionaire de ce temps-là, dont on a que les Fêtes d'hiver ; où il auroit trouvé S. Julien de Brioude si le livre fût parvenu à nous en son entier.

ge qu'il fit à Paris l'an 587, & rapportant ce qui étoit arrivé en cette Eglise durant une certaine nuit, il fait mention d'abord d'un Clerc, puis de quatre autres Clercs, & enfin du Prêtre. Au même endroit il parle de l'Office nocturne, qu'il psalmodia avec eux au milieu de la nuit.

Il reste un Diplome du Roi Henri I, donné vers l'an 1050, par lequel il paroît que l'Eglise de Saint Julien de Paris avoit été du nombre de celles qui furent brulées par les Normans. En parlant de quatre Eglises qui se trouvoient dans un cas semblable, sçavoir, celle de Saint Etienne, de Saint Julien, de Saint Severin solitaire, & celle de S. Bache de laquelle je parlerai dans la suite, il dit que quelques-unes avoient eu autrefois le titre d'Abbaye, & en cette qualité avoient servi de stations à la Cathédrale. Il est bien aisé de voir que la particularité de la station n'a du tomber que sur celles de Saint Etienne & de S. Bache. Le Roi Henri ne paroît pas avoir donné celles de Saint Julien & de Saint Severin au Chapitre de la Cathédrale, par la raison que la Cathédrale, chargée de rétablir l'ancienne station, & même une Collégiale dans celles qui lui furent cédées, ne se trouve l'avoir fait que dans celles de Saint Etienne & de S. Bache : D'ailleurs, si les Chanoines de la Cathédrale avoient joui de l'Eglise de Saint Julien après le milieu du XI siécle, on ne trouveroit pas que dans le siécle suivant c'étoient deux Laïques qui la possédoient chacun par moitié. Nous ne sçavons point d'où Duboulay a tiré qu'elle a été appellée *Filia Basilicæ Parisiensis.* Il n'est pas certain qu'elle ait été Abbaye. On ne trouve aucune preuve que jamais l'Eglise de Paris y soit venue en station. Il n'y a que la qualité de Prêtre-Cardinal

Hist. Univ. T. 1 p. 402.

Diss. sur l'Hist. de Paris 1741. Tom. 2 pag. XCIII.

donnée au Prieur, ainsi que je dirai ci-après; qui puisse appuyer la pensée de Duboulay.

Cette Eglise de S. Julien avoit à Paris un territoire qui est mentionné dans un censier de l'Abbaye de S. Pierre des Fossez écrit au X siécle, comme contigu à l'une des places que cette Abbaye y possédoit.

Etienne de Vitry, Chevalier, fils de Renaud du Plessis, & Hugues de Munteler, Laïques, qui possédoient cette Eglise, la transporterent avant le milieu du douziéme siécle aux Religieux de Longpont, proche Montlhery. Peut-être étoit-ce leurs ancêtres qui l'avoient fait rebâtir: Au moins le choix qu'Etienne fit de ces Religieux, paroît être venu de ce qu'il étoit Seigneur du Plessis proche Longpont.

Thibaud, Evêque de Paris, confirma en 1150 cette donation & celle de l'*atrium*. Le Pape Eugene III dans sa Bulle de confirmation de l'an 1151, explique le mot *atrium* par celui de *sepultura*, & ne qualifie cette Eglise que de Chapelle: *Capellam*. Probablement elle avoit été long-tems en pauvre état, ou n'avoit été refaite que pauvrement; ce qui l'auroit fait appeller par quelques-uns Saint Julien le pauvre. On lit parmi les Prêtres-Cardinaux de Paris qui assistoient l'Evêque célébrant aux grandes Fêtes, vers l'an 1200, *Prior S. Juliani pauperis Parisiensis*. Il y avoit été mis comme représentant le premier de l'ancien Clergé de cette Eglise, auquel il avoit succédé. L'usage avoit fait continuer de lui donner le surnom de Pauvre, quoiqu'avant la fin du XII siécle cette Eglise eût été rebâtie d'une assez grande étendue, avec un collateral de chaque côté, ainsi qu'on les voit encore aujourd'hui.

Chartul. Longip. fil. 1.

Au reste, ce surnom de *pauvre* n'étoit pas

alors généralement usité. On lit dans un titre de l'an 1202, en parlant de la rue Garlande, que c'étoit au grès de Saint Julien, sans autre addition, que se terminoit le bourg de Sainte Geneviéve : *ad gressum Sancti Juliani qui est meta burgi Sanctæ Genovefæ.* Gall. Chr T. 7. Inst. p. 225.

Cette Eglise, à cause de sa situation entre la Cité, où est la Cathédrale & l'Université, fut choisie peu de tems après qu'elle eut été achevée, pour tenir les assemblées générales de l'Université. Duboulay en rapporte une de l'an 1288, le vendredi avant l'Ascension. Ces Assemblées continuoient en 1468 & 1488. On y a fait aussi l'élection du Recteur & celle des Intrans pour l'élire. Les Regiftres du Parlement font mention à l'an 1524 des dégats qui y furent faits lors de l'élection des Intrans. *Hist. Univ. Ibid.* Et T. 3. p. 486. Sauval T. 3. p. 612. *Reg. Parl.* 7 *Mars.*

Je remarquerai en finissant, que M. Piganiol s'est trompé, en écrivant que cette Eglise a été rebâtie, il y a environ quatre-vingt ans. Cela peut être vrai pour le portail; car l'Eglise avançoit autrefois plus près de la rue de cinq ou six toises : mais ce qui est resté de l'Eglise, qui consiste dans les trois quarts de l'ancienne, a plus de cinq cent cinquante ans d'antiquité. L'Auteur du Calendrier Historique s'est appuyé sur deux mots de S. Gregoire de Tours, pour dire que la prison de l'Evêché de Paris étoit, au VI siécle, proche Saint Julien. On ne sçait pourquoi il dit *de l'Evêché de Paris*, c'étoient les prisons de la ville même de Paris au bout du Petit-pont. Au 9 Janv. p. 16.

Ce Prieuré a été réuni en 1655 à l'Hôtel-Dieu de Paris. Les Bulles sont de 1658, & les Lettres patentes de 1697.

On y a honoré dans les moyens siécles, outre Saint Julien martyr de Brioude en Auvergne, S. Julien premier Evêque du Mans. Il s'y

est établi dans ces derniers tems une Confrerie sous le titre de N. D. des Vertus, dont la fête se célebre le même jour qu'à Aubervilliers, sçavoir, le second mardi du mois de Mai.

Je ne dois point séparer de cette Eglise la Chapelle de Saint Blaise & de Saint Louis. Le Livre des arts & métiers de Paris, écrit sous S. Louis, & conservé en Sorbonne, parle d'un lieu dit, *chez S. Blaisve*, ce qui ne peut convenir qu'à cette Chapelle, vû qu'alors en latin on disoit souvent *Blavius* pour *Blasius*. Je la trouve qualifiée d'annexe du Prieuré de Saint Julien dans des provisions qui en furent données l'an 1522 à frere Jean Aubert; & dans un Necrologe de la Paroisse de Saint Severin du même tems, la Chapelle Saint Blaise des Maçons est dite faire partie & être en l'Eglise de Saint Julien. Mais dans les Lettres de l'établissement de la Confrerie des Maçons & Charpentiers, qui y fut faite en 1476, elle est dite seulement située *juxta Sanctum Julianum veterem, & in Parochia Sancti Severini.* Comme cette Chapelle de Saint Blaise menaçoit ruine les années dernieres, le service qui s'y faisoit a été transféré à la Chapelle de Saint Yves rue S. Jacques, & elle est presqu'entierement détruite.

Cod. Rich. 135.

Reg. Ep. Par. 15 Sept.



EGLISE ET PAROISSE
DE SAINT SEVERIN,
Provenue de l'Eglise
DE SAINT JEAN BAPTISTE
LEZ SAINT JULIEN.

COmme il n'y a aucune preuve solide qu'il ait existé primitivement dans le lieu où est aujourd'hui l'Eglise de Saint Severin, un Oratoire de S. Clement, & qu'on doit voir ci-après que le culte distingué dont on y honore ce saint Pape est nouveau, je suis plutôt porté à croire que l'Oratoire qui fut bâti sur la sépulture de Saint Severin solitaire en ce lieu au sixiéme siécle, a été une simple dépendance de la Basilique de Saint Julien Martyr, laquelle dès le même siécle étoit ancienne & grande, au rapport de S. Gregoire de Tours, témoin occulaire ; & que cet Oratoire porta le nom de ce saint Solitaire dès le siécle suivant, à cause des miracles qui furent opérés à son tombeau : Rien même n'empêche de penser que S. Cloud qui avoit été son disciple, & qui lui survéquit de treize ans, n'eût pris le soin de la construction de cet Oratoire, vu les facultés que sa naissance Royale lui avoit procurées. Ainsi je suis bien éloigné de croire avec l'Abbé Chastelain, que Saint Severin de Paris avoit mis son Oratoire sous la protection de S. Severin Abbé d'Agaune.

Gr. Tur. l. 9. c. 6.

Martyr. Univ. p. 856.

Les élévations des corps des Saints de leur Tombeau ne commencerent à être communes

que dans le IX siécle. Les unes furent faites avec grande solemnité, comme lorsqu'il s'agissoit de placer les corps dans un lieu éminent ou dans une châsse : d'autres, avec moins de cérémonie, lorsqu'on tira les reliques des saints de leur sépulcre, de crainte que les Normans ne les profanassent, & qu'on les porta dans des lieux de refuge pour les mettre à couvert. C'est de cette derniere maniere qu'il me paroît que les ossemens du corps de Saint Severin, solitaire au fauxbourg de Paris, ont été transférés dans l'Eglise Cathedrale de la même Ville, où ils sont toujours restés depuis. L'Oratoire d'où ils furent tirés étoit bâti depuis trois cent ans, ou environ, à moins qu'on n'en eût réédifié un autre plus grand. Il est fait mention dans un titre de l'an 847 d'un bien qui appartenoit à cette Eglise de Saint Severin du côté de Montlhery au territoire de Paris, lequel confinoit à une Terre de l'Abbaye de S. Denis. Les Normans étant venus à Paris plusieurs fois depuis, durant le reste du siécle, cette Eglise fut comprise dans le nombre de celles qu'ils brulerent; de sorte qu'elle fut ensévelie sous ses ruines jusques vers l'an 1050, auquel tems Imbert, Evêque de Paris, l'obtint du Roi Henri, comme ayant appartenu autrefois aux Rois ses prédécesseurs ; & il faut observer que dans le Diplome de ce Roi elle est appellée *Ecclesia Sancti Severini solitarii.*

Diplom. p. 529.

Ainsi ce fut vers la fin du XI siécle que cette Eglise fut rebâtie. Le nombre des maisons de ce quartier là ayant aussi été augmenté, on la destina pour servir de Paroisse aux habitans, dont les predécesseurs avoient primitivement été de la Paroisse de la Cathédrale, puis avoient été desservis par le Clergé de la Basilique de Saint Julien. Quelque-tems après elle fut érigée en Eglise Archipresby-

terale. Elle avoit été presque l'unique Paroisse de tout le canton méridional hors de Paris, s'étendant bien avant dans la campagne du côté du midi, & assez du côté de l'occident, puisque les Paroisses de Saint André, Saint Côme, Saint Etienne, Saint Sulpice & Saint Jacques n'existoient pas, & sont d'une érection postérieure.

Dans les commencemens de cette Eglise Paroissiale, on y rétablit l'Oratoire de S. Jean Baptiste qui avoit servi au Clergé de la Basilique de Saint Julien pour l'administration du Baptême aux enfans du quartier, depuis qu'on eut cessé de les porter à la Cathedrale: & c'est ce qui a fait passer ce Saint Précurseur de J. C. pour l'un des Patrons de l'Eglise de Saint Severin.

On peut voir dans Sauval & ailleurs les bornes qui furent convenues pour l'étendue de cette Paroisse l'an 1210. par trois arbitres, du côté qui confinoit au Bourg S. Germain des Prez, & que Guillaume Archiprêtre de Saint Severin agréa. On y trouve aussi le reglement qui fut fait au même siécle à la requête de Jacques, Guillaume de Montmorency & Pierre de Nonancourt, successivement Archiprêtres de Saint Severin, entre eux & les Chartreux nouvellement établis à Paris, pour le dédommagement du terrain qu'ils occupoient sur la Paroisse, & pour d'autres droits. Ce dernier acte marque que cet Archiprêtre avoit aussi des dîmes de bled & de vin à Lorcines fauxbourg S. Marceau ou aux environs, & d'autres dîmes à Issy, qu'il ceda aux mêmes Chartreux, moyennant une redevance pecuniaire.

Antiq. de Paris T. 1. p.

Actes de 1260.

Le titre désigne Lorcines par ces mots *apud Lorcinos*: mais dans un manuscrit de Sainte Geneviéve d'environ l'an 1245. l'Archiprêtre

Cod. Censum.

de Saint Severin eſt marqué comme redevable de douze deniers par an à cette Abbaye, *pro terra de Loco cinerum*; ce qui eſt une autre dénomination de ce lieu qui eſt le même que celui de Lorcines, fondée ſur ce que dans ce quartier là on avoit découvert ou tranſporté des terres ſablonneuſes propres à faire de la Poterie; ce qui ſe prouve en ce que la rue ſolitaire qui a ſon entrée dans la rue dite des Poſtes par alteration, étoit autrefois appellée *Vicus S. Severini*, & a depuis été nommée rue Poterie S. Severin.

Hiſt. Occid. c. 8. fol. 281.

Nous ne connoiſſons qu'un ſeul fait remarquable concernant l'ancienne Egliſe de S. Severin: & nous le tenons de Jacques de Vitry écrivain du XIII ſiécle. Il dit que Pierre Chantre de Paris, voulant faire connoître les talens extraordinaires de Foulques ſon diſciple, le fit prêcher en ſa préſence & devant pluſieurs habiles gens dans l'Egliſe de Saint Severin: & que Dieu donna une telle bénédiction à ſes ſermons, quoiqu'ils fuſſent d'un ſtyle fort ſimple, que même tous les ſçavans de Paris s'excitoient les uns les autres à venir entendre le Prêtre Foulques, qui prêchoit diſoient-ils, comme un ſecond S. Paul. Ces faits ſont d'environ l'an 1180. Foulques décéda en 1201. étant Curé de Neuilly ſur Marne.

Voy. l'Art. de Neuilly.

Martyr. Univ. 2 Mars.

Ce qu'il y a de plus ancien dans le bâtiment de l'Egliſe de Saint Severin, tel qu'il eſt aujourd'hui, eſt la tour, la nef & le chœur juſqu'au Sanctuaire excluſivement: & tout cela n'eſt que du XIV ſiécle, c'eſt un gothique aſſez délicat & aſſez bien entendu, proportionné & ſymmétriſé, & où le double rang de vitrage l'un ſur l'autre fait un bon effet. Ces vitrages ſupérieurs du chœur & du Sanctuaire peuvent paſſer pour les plus anciens de

de Paris, où l'on apperçoive des armoiries de famille.

Dès l'an 1347. le Pape Clement VI étant à Avignon avoit accordé des Indulgences pour cette Eglise. Elles furent vérifiées en 1458. pour l'aggrandissement de l'édifice. Ce n'a été que sous le regne d'Henri IV qu'on fit représenter au dessus des arcades des piliers du choeur & de la nef, les figures des Prophetes des Sibylles & des Apôtres. Je ne parle point des décorations de marbre faites au grand Autel en 1684, en partie d'une somme de six mille livres, donnée par un Ecclésiastique de la Paroisse nommé Fournier. Je rappellerai ici touchant l'accroissement de cette Eglise ce qu'en a dit Sauval; que le fond où est la seconde aîle & les Chapelles derriere le Sanctuaire, a été construit sur la place où étoit l'Hôtel de l'Abbé des Echallis Diocése de Sens, que les Marguilliers avoient acheté dès l'an 1445 ou 1448. Voici encore ce que j'ai trouvé dans les anciens papiers du trésor de cette Eglise.

Le lundi IV jour de May 1489 on commença à faire les vuidanges pour faire les fondemens de l'accroissement fait à l'Eglise: & le XII jour d'icelui fust assise la premiere pierre dudit fondement.

Le 14 Juillet de l'an 1491. fut assise la premiere pierre de la Chapelle de S. Sebastien.

L'an 1495. le pénultiéme Mars devant Pasques fut beni l'accroissement de cette Eglise avec le grand Autel, l'Autel de derriere où est N. D. de Pitié, l'Autel de la Chapelle M. Poignant, fondée de S. Pierre & de S. Pol; l'Autel de S. Mamer & de S. Sebastien, l'Autel de N. D. & de Ste Brigide; par Rev. Pere en Dieu Jean Simon, Evesque de Paris.

L'an 1498. le 12 Février on commença la besogne de mettre les Chapelles dehors du costé

du Cimetiere par Micheaul le Gros.

Adam des Champs Clerc des Comptes avoit donné l'accroissement de l'allée du cimetiere en la rue de la Parcheminerie. Il vivoit en 1440, & demeuroit rue de la Parcheminerie.

Tab. S. Magl. rue S. Martin, n. 6.

On lit au second pilier du premier bas côté ou aîle méridionale de la nef, sur une petite plaque de cuivre rouge, en caracteres de petit gothique, ces mots : *Les executeurs de feux Antoine de Compaigne enlumineur de pincel, & de Oudete sa femme, ont fait faire ce pilier du residu des biens desdits defunts l'an M. CCCC. XIIII. Priez Dieu pour l'ame deulx. Amen.* Cette date peut servir à connoître le temps de la structure des piliers qui sont ressemblans dans la même ligne de ce collateral.

Du Breul a écrit que la Dédicace de cette Eglise a été faite le 6 Juillet, sans en spécifier l'année. Il faut que c'ait été au XIV siécle, parce que parmi les charges des Fossoyeurs qui sont gravées en capitales gothiques, sur le pied de la Tour du côté de l'entrée, on y lit qu'ils devoient nettoyer les voutes & toute l'Eglise à la Saint Martin d'été, qui étoit la surveille. Présentement on en célébre l'anniversaire le premier Dimanche d'après la S. Martin d'été.

Reg. Parl.

Le Trésor & la Sacristie qui sont sur la rue, n'ont été rebâtis qu'après l'an 1540. Les Marguilliers en obtinrent le 26 Août la permission du Parlement, en promettant de faire suivre l'allignement de la rue. L'édifice des Chapelles du même côté, au moins de quelques-unes, doit être plus ancien, parce qu'en une de ces Chapelles on voit la tombe d'un Jean de Portis Secretaire du Roy, Vicomte d'Ambrieres, & de Jeanne de Mallyeres sa femme, qui sont de 1481 & 1493. La femme

avoit fait des fondations. Lorsqu'on abbattit le jubé au siécle dernier, on y transporta le Crucifix qui lui donna son nom. Il a depuis été placé dans le Cimetiere.

La liaison qu'il y a entre les Chapelles & les Confreries m'engage à parler en même temps des unes & des autres, mais seulement de celles qui ont été les plus célébres à Saint Severin.

Dès le regne de S. Louis il y avoit en cette Eglise une Confrerie, laquelle étoit peut-être sous le nom même de Saint Severin. Elle jouissoit alors d'une maison dans la rue de Laas (dite depuis de S. André) dont elle devoit un petit droit de cens à Sainte Geneviéve, suivant ces deux lignes d'un manuscrit de cette Abbaye d'environ l'an 1245. *In vico de Laas Confratria S. Severini tria den. pro domo contigua.* Ce pouvoit être aussi la Confrerie de la Trinité dont il est fait mention dans un testament de l'an 1361. *Lib. Cens. S. Genov.* *Tab. S. Magl.*

La Chapelle qui étoit à côté de l'entrée du chœur vers le septentrion avant l'élargissement de l'Eglise, portoit le nom de la Vierge, & elle y étoit honorée sous le titre de la Conception depuis l'an 1311, selon quelques-uns, ou 1395 selon d'autres. Il est plus constant que ce fut en 1311, d'autant qu'il existe un testament fait l'an 1361 par un bourgeois de Paris, qui legua cinq sols à cette Confrerie. *Tab. S. Magl.* Comme on fut obligé d'abbattre cette Chapelle vers l'an 1490, lorsqu'on voulut aggrandir les aîles, on la rebâtit au fond du nouvel accroissement; & c'est où l'on en solemnise la Fête. On a dressé seulement en 1724 contre le pilier où étoit l'ancienne Chapelle, un mémorial qui représente la S. Vierge dans une chaire de Predicateur, accompagné d'une inscription qui marque les années susdites.

On lit dans le Pouillé Parisien du XIII siécle, deux additions faites vers l'an 1300, à l'article de Saint Severin, ainsi conçû. *In Archipresbyteratu S. Severini de Donatione Episcopi Ecclesia S. Severini.* Addition. *Item Capella seu Vicaria quam fundavit in eadem Ecclesia Susanna de Gallandia. Item Vicaria quam fundavit dictus Friso & ejus uxor in eadem Ecclesia.* Le manuscrit ne marque point le nom des Saints Titulaires de ces deux Vicairies : mais on apprend par un titre du même temps que la derniere étoit sous l'invocation de S. Jean l'Evangeliste à l'Autel de S. Nicolas. Cet acte appelle la fondatrice Petronelle la Frisone, veuve de Thierri Frison : Elle la dota entre autres d'une rente de 17 sols sur une maison qui avoit appartenu à Maître Henri de Vezelay Chapelain du Roi S. Louis, située dans la rue Serpente, & qui vers 1300 étoit à l'Abbé de Fécan.

S. Martin, sous l'invocation duquel il y a une Chapelle dans l'aîle meridionale de cette Eglise, y est regardé comme l'un des Patrons, pour y avoir apparemment eu anciennement quelque autre Oratoire de son nom plus considerable, qu'il aura été besoin de détruire lorsqu'on rebâtit l'Eglise au XIV siécle. Le culte de ce Saint Evêque de Tours commença à y être célébre dans le même temps à l'occasion d'un morceau du manteau de ce Saint, qui lui vint du Chapitre de Saint Martin de Champeaux en Brie, lequel l'avoit obtenu d'une autre Eglise dans le siécle précédent, ainsi que je le rapporte à l'article de Champeaux. Ce transport de la relique à l'Eglise de Saint Severin de Paris est marqué sous le nom d'engagement dans l'Inventaire des titres de cette Collegiale. J'estime que ce fut la devotion envers S. Martin, établie dans l'Eglise de Saint Severin, qui occasionna la coûtume d'atta-

Tabul. Campell.

cher à la porte de cette Eglise, tant de fers de chevaux qu'on y voit, soit neufs soit un peu usez, de la même maniere qu'il y en a à la porte de l'Eglise Collegiale de Saint Martin de Chablies; & à celle de Saint Martin d'Erblai près Conflans-Saint-Honorine, car autrefois on ne representoit point S. Martin autrement qu'à cheval & divisant son manteau. Ce Saint étoit reclamé par les gens voyageans à cheval. On lit aussi dans Gregoire de Tours que lorsque les chevaux avoient des maladies, on faisoit des vœux à ce même Saint, & que l'usage s'étoit établi pour préserver d'accidens ces animaux, de les marquer avec la clef de la Chapelle de Saint Martin. *Mirac. S. Mart. l. 3. cap. 33.*

S. Mamert ou Mammés a eu une Chapelle & une célébre Confrerie à Saint Severin. Il paroît que l'origine de cette devotion vint d'un Joachim de Chanteprime Chanoine d'Auxerre, décédé Archiprêtre de Saint Severin en 1413, lequel aura pû obtenir de sa Cathedrale quelque relique de S. Mamert Abbé, dont on y conservoit le corps, & cela par devotion pour un Saint sur la Paroisse duquel il étoit né à Auxerre, mais qu'il confondoit avec S. Mammes, qu'on honoroit aussi en la même Paroisse d'Auxerre. Un rolle redigé entre 1423 & 1427, fait mention d'une maison sise à Paris rue vieille Platriere, chargée envers la Confrerie Monsieur S. Mamer en l'Eglise Saint Severin à Paris de 60 sols parisis de rente. *Archiv. S. Sever.* La Chapelle fût rebâtie en 1491, & l'Autel beni en 1495, sous le nom de S. Sebastien l'ancien Titulaire, & de S. Mamer. Elle étoit située à l'endroit où est l'entrée de la Chapelle de Communion depuis l'an 1673. On commença en 1497 à y célébrer chaque jour pour les ames de feu noble Sire Jacques *Sauval T. 3. p. 316.*

de Hacqueville & Dame Gilles de Hanequin sa femme. Deux Etudians de Sorbonne Prêtres, devoient en être les Chapelains. Par la suite des temps en écrivant on changea le nom Mamer en celui de Mammès Martyr de Cappadoce: & c'étoit lui qu'on honoroit vers l'an 1450, ainsi qu'il paroît par le Missel manuscrit de cette Confrerie conservé à S. Victor. Ce fut aussi sous cette qualité que le Pere Senault en fit le Panegyrique en cette Eglise l'an 1656. Lorsque le nouveau Reliquaire d'argent pour renfermer la Relique de S. Mamer eut été fourni l'an 1665 par Jean Rict & autres Marguilliers en charge de cette Confrerie, on y renferma pour tout certificat un écriteau en petit gothique d'environ deux cent ans, qui portoit ces mots, *Os de S. Mamez.* L'ossement qui n'est qu'un esquille de couleur brune, est encore conservé dans le même Reliquaire fait en forme de volute: & quoique la Confrerie ait cessé en 1676, après qu'on eut bâti la Chapelle du Saint Sacrement (ce qui emporta avec soy la démolition de la Chapelle de S. Mamer) on vit encore durant plusieurs années des Pelerins venir de loin pour venerer cette Relique.

Sermons du P. Senault, Edit. de 1657

On a vû cy-dessus que Jean Simon Evêque de Paris benit l'an 1495 dans l'Eglise de Saint Severin, entre autres Autels, celui de Notre Dame & de S. Brigide. Cette Eglise étoit en effet dès le siécle précédent dépositaire de quelques Reliques d'une S. Brigide que l'on qualifioit Vierge & Martyre, suivant l'exposé fait alors au Pape pour obtenir des Indulgences en faveur du bâtiment de l'Eglise; dans lequel exposé on ajoûtoit que les femmes dans l'enfantement & autres malades y avoient grande devotion. Mais comme on ne connoît aucune S. Brigide Martyre, il faut croire que

c'étoit des Reliques d'une des compagnes de S. Ursule, à laquelle on avoit donné ce nom. On ne connoît plus ces Reliques à Saint Severin.

Le Pouillé Parisien, écrit vers 1450, ne fait mention que de deux Chapelles de l'Eglise de Saint Severin parmi les Bénéfices, sçavoir celle de S. Thomas de Cantorberi & celle de S. Louis, toutes les deux à la pleine collation de l'Evêque. Mais il y en avoit bien davantage. On en a déja vû ci-dessus quelques-unes nommées comme fondées dès le XIII siécle. Il faut y ajouter celle du titre de N. D. fondée par Jeanne, veuve d'Etienne de Limoges Bourgeois de Paris, dont les biens furent amortis par Philippe le Bel en 1281; sçavoir, douze livres de rente sur une maison du carrefour derriere Saint Severin, devant laquelle Chapelle les Marguilliers devoient entretenir une lampe, comme en convinrent Guiard de Charny & Jean dit Marcel citoyen de Paris, qui l'étoient alors. Cette Chapelle étoit quelquefois appellée Notre-Dame & Sainte-Croix, suivant un Bail de 1367. En 1431 elle passoit pour avoir été fondée par Henri Hemon & Etiennette son épouse, & la famille du nom de Fourquaut en avoit alors le patronage. Pierre Fumée, Chapelain du Roi, la posséda. La Chapelle de S. Nicolas, dite aussi quelquefois de S. Jacques, existoit dès l'an 1365, suivant le Bail d'une maison au bas de la rue de la Harpe, sur laquelle elle avoit six livres de rente. Louis du Bellai, neveu de l'Evêque de Paris, en fut Chapelain au XVI siécle. La Chapelle de S. Louis fut dotée par Guillaume du Bois de six livres de rente, que le Roi amortit en 1326, par lettres données à Villiers près Rets. Avant l'an 1400. Richard de la Mare avoit fondé une Chapelle à l'autel S. Michel; elle étoit à pa-

Tab. Ep. Par. in Spir.

Ibid.

Villare juxta Restum.

Aß. 1427 1452.

tronage lay; on l'appella quelquefois la Chapelle des Anges ou Angelots. La Chapelle de S. Thomas de Cantorbery étoit à l'autel de la Trinité, & à la pleine collation de l'Evêque, suivant la démission qu'en fit, l'an 1515, François de Poncher, qui fut depuis Evêque de Paris.

Reg. Ep. 2 Mai 1575.

La Chapelle des Brinons, qui est du côté de la rue, est dite par Sauval fondée en 1471 par Guillaume Brinon, & Guillaume Briconnet qui avoit épousé Jeanne Brinon : elle est à la nomination de leurs descendans; son titre primitif est S. Pierre : on l'a aussi appellé la Chapelle des trois Nativités ; on disoit en 1565 *Capella trium Nativitatum in Ecclesia Sancti Severini ad altare S. Petri.*

Reg. Ep.

La Chapelle de N. D. de Lorette étoit nouvellement bâtie en 1549. L'Evêque de Megare en fit alors la bénédiction & celle d'une portion de cimetiere, avec la permission de l'Evêque de Paris.

Reg. Ep. 7. Mars 1540.

Le surplus des Chapelles chargées de Messes dans le dernier siécle, a été rendu public en 1722 dans le petit livre des Paroisses de Paris du sieur Lamesle Imprimeur.

Depuis la construction de la grande Chapelle du S. Sacrement en 1673, l'ancienne du même nom étant devenue inutile, on y a transféré les Chapellenies de S. Joseph & de Ste Geneviéve, qui auparavant étoient entre la nef & le chœur ; elles donnoient le nom à une Confrerie dont les Directeurs avoient obtenu des Lettres patentes regiſtrées en Parlement le 1 Août 1667. Mais cette Confrerie ne subsiste plus.

Reg. Archiep. 6 Jul. 1717.

L'Eglise de S. Severin est une des premieres de Paris où l'on ait vu des orgues : Il y en eut dès le regne du Roi Jean ; mais c'étoit un petit buffet : aussi l'Eglise n'étoit-elle alors ni si

longue

longue ni si large. J'ai lu dans un Extrait du Necrologe manuscrit de cette Eglise, que » *l'an » 1358 le lundi après l'Ascension, Maître Re- » gnaud de Douy, Ecolier en Théologie à Paris & » Gouverneur des Grandes Ecoles de la Parouesse » S. Severin, donna à l'Eglise une bonnes or- » gues & bien ordenees.* Celles que l'on a vu subsister jusqu'en 1747, adossées à la Tour de l'Eglise, n'avoient été faites qu'en 1512 : mais depuis on en a fait de nouvelles.

Sauval avoit lu dans un Compte de Fabrique de la même Eglise rendu en 1419, que lorsque les pauvres femmes après leurs couches entendoient la Messe de relevée, on leur mettoit un manteau fouré sur les épaules afin de les tenir chaudement. Qu'au jour de la Pentecôte on lâchoit dans l'Eglise par les voûtes un pigeon, comme pour figurer la descente du S. Esprit sur les Apôtres : ce qui se pratiquoit sans doute ailleurs à l'exemple de la Cathédrale. La cérémonie & priere qui y a été fondée l'an 1669 pour le lundi de Pâques, par un Marchand Drapier nommé Bachelier, est plus digne de l'Eglise que la précédente, qui a été abolie partout avec raison : c'est un Salut qui commence par la lecture solemnelle de l'Evangile du jour, que fait le Diacre revêtu de dalmatique dans la chaire à prêcher, laquelle tient lieu de tribune ou jubé ; mais qui anciennement étoit placée dans le côté méridional ; de même qu'elle l'est à l'Eglise de Notre-Dame ; ensorte que les Prédicateurs, comme le Diacre, regardoient le septentrion en annonçant la parole de Dieu. Dans la suite de cet Office on chante l'ancienne formule de louanges & d'acclamations, *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*, qui est encore en usage dans plusieurs Cathédrales du Royaume avant l'Epitre de la Messe à certains

Sauv. T. 2 p. 633.

jours. Ce chant contient des vœux pour le Pape, l'Evêque, le Clergé, le Roi, la Reine, leur armée, les Juges & le peuple. A tous les anciens Saluts, l'Evangile qui se chantoit au Jubé, est chanté dans la même chaire à S. Severin.

La même Eglise est dans l'usage d'aller célébrer au grand autel de Sainte Genevieve du Mont la Messe Paroissiale le mardi de Pâques; & l'on y administre la Communion Pascale. Le premier jour de Mai elle va aussi la célébrer au grand autel de Saint Germain des Prez, & l'on y publie les bans de mariage.

Quant aux reliques que cette Eglise conserve actuellement, elles se réduisent à trois fragmens du bois de la vraie Croix renfermés dans le milieu d'une Croix de cristal de travail antique, avec d'autres reliques apportées de la Terre-sainte, dont les écriteaux en parchemin sont en caracteres du XIV & du XV siécle. Quelques reliques du corps de Saint Severin solitaire, ancien patron, qu'on dit être dans le grand Autel : quelques fragmens de petits ossemens des pieds ou des mains, qui ont pour étiquette *De ossibus S. Martini*, &c. caractere minuscule du XV siécle. Ils sont dans un grand reliquaire d'argent doré, représentant S. Martin qui divise son manteau. Plus au pied d'un reliquaire d'argent doré en forme de bras se voit gravé en lettres gothiques minuscules d'environ la fin du XV siécle, que c'est *Le bras de Monseigneur Saint Severin*, & que Jehan Goupils a donné pour faire ce reliquaire cent livres parisis. On dit que la relique est de S. Severin de Cologne, quoique l'écriteau ne le dise point. Mais il y a tout lieu de penser que comme on s'est trompé en donnant le nom de bras à l'ossement qui est certainement le peronée droit, c'est-à-dire le petit focile de la jambe droite, on s'est aussi mépris

au sujet du S. Severin du corps duquel il a été détaché. Il est long de plus de neuf pouces; & il n'y manque qu'un peu du bout superieur. Je le croirai être un os de Saint Severin le solitaire, véritable patron de la Paroisse, jusqu'à ce qu'on prouve le contraire. Le titre de *Monseigneur* dont il est qualifié sert à le désigner. Dans un Compte de l'an 1508 est nommé un Jehan Goupil, bourgeois de Paris, nouvellement mort. Il faut ajouter ici le petit fragment du corps de S. Mamer dont j'ai parlé ci-dessus. Plus, une partie de l'un des bras de S. Severin Abbé d'Agaune en Valais qui fut obtenue l'an 1674 de l'Abbé & Chanoines Reguliers de Château-Landon, par François le Tellier Curé & par ses Paroissiens; laquelle ayant été mise en dépôt à l'Abbaye de Sainte Geneviéve, en fut apportée avec grande solemnité par le même Curé jusqu'en son Eglise, le 3 Juin de la même année, qui étoit le troisiéme Dimanche après la Pentecôte, jour auquel on célebre tous les ans l'anniversaire de cette translation.

Sauval T. 3. p. 547.

Propre de S.Sever. 1738 p. 243.

Si j'ai qualifié plus haut ce Saint Severin solitaire, d'ancien patron de la Paroisse de Saint Severin de Paris, c'est qu'il est constant qu'il étoit reconnu en 1050 pour patron ou titulaire de l'Eglise, que le Roi Henri accorda à la Cathédrale de Paris, à la demande de l'Evêque Imbert, laquelle Eglise de Saint Severin étoit à la même place où est celle d'aujourd'hui. Le Pere Du Bois qui avoit hésité sur cet article au commencement de son Histoire, frappé par les raisons qui ont déterminé M. de Valois à combattre l'opinion de ceux qui ont cru que S. Severin Abbé d'Agaune, mort à Château-Landon, étoit ce patron, & surtout par l'autorité du Diplome jointe au martyrologe d'Usuard, qui marque

Hist. Eccl. Par. T. 1 p. 72.

Ibid. p. 645. à Paris la mort de ce Saint solitaire au 23 Novembre, dit ingénuement : *Certè prope est ut dicam labentibus temporibus inconsultò alterum pro altero habitum in honore*. Sa pensée n'est que trop véritable ; par la suite des tems on est venu à prendre un S. Severin pour un autre ; celui de Château-Landon pour celui de Paris. Mais en quel tems, comment & pourquoi ? C'est ce qu'il n'a pas pris la peine de développer. A l'égard du culte de S. Severin de Château-Landon, il est certain par tous les Calendriers de l'Eglise & du Diocèse de Paris, qu'il n'a commencé à y être admis qu'au XVII siécle. Avant cela la Cathédrale & le Diocèse ne reconnoissoient que Saint Severin simple Moine & solitaire, décédé à Paris ; & sa fête s'y faisoit à neuf leçons de tems immémorial le 24 Novembre, par remise du 23, à cause de S. Clement Pape qui tomboit à ce jour. Il n'est pas moins certain que les Curés de Saint Severin regardoient encore à la fin du XIII siécle S. Severin solitaire comme leur patron. Ce ne peut être que par cette raison que Guillaume de Montmorency, Curé, Archiprêtre de Saint Severin, & Soûchantre de l'Eglise de Paris, voulant que le Chœur de N. D. fût plus fréquenté le 24 Novembre, jour de S. Severin Moine, à Matines & à la Messe, y fonda une rétribution pour ces deux Offices, à prendre sur sa maison rue Saint Severin, chargée de six sols de redevance envers le Curé. *Voluit autem Guillelmus quod . . . in Matutinis S. Severini Monachi duo denarii & duo in Missa distribuantur*. S'il avoit connu S. Severin Abbé d'Agaune, il en auroit certainement fondé l'Office au XI Février, & il n'auroit pas pensé à augmenter les distributions de la Fête du Saint solitaire. Il me paroît que le changement de patron n'étoit pas en-

Necrol. Eccl. Paris. ad 25 Julii.

core fait sous le regne de Charles VI. Les vitrages du sanctuaire de l'Eglise n'ont pu être faits au plutôt que de son tems, ce qui se prouve par l'écu de France réduit à trois fleurs de lys qu'on y voit supporté par S. Louis. Or, dans la partie de ce vitrage qui regarde l'orient d'été est peint un Saint Moine supporté par une figure de S. Jean-Baptiste; & ce Religieux est sans crosse : donc ce n'est point l'Abbé d'Agaune qu'on auroit eu en vue en peignant; ce qui peut confirmer ce que j'ai dit plus haut, que l'Eglise de Saint Severin étoit bâtie sur le fond de l'Oratoire de S. Jean : mais que c'est le saint solitaire Severin décédé à Paris qu'il faut entendre par ce nom. On voit seulement par le dehors à l'angle extérieur de la premiere Chapelle proche la tour, la statue d'un saint Abbé qui représente peut-être S. Severin d'Agaune : mais elle ne peut gueres avoir que 200 ans; d'ailleurs, la niche dans laquelle elle est placée n'a pu être faite qu'avec les derniers accroissemens de l'Eglise qui sont du XV siécle. Je ne vois que le Missel de la Confrerie de S. Mammés érigée autrefois en cette Eglise, écrit vers l'an 1450, qui puisse servir à fixer l'époque que je cherche, en ce que dans le Calendrier S. Severin Abbé y est au 11 Février en lettres rouges : mais une marque de la nouveauté du changement, est que les oraisons propres assignées pour ce Saint n'y sont qu'au Supplément écrit par une main postérieure. C'est là le premier indice du changement de Saint Severin Moine en Saint Severin Abbé : car la sculpture d'au-dessus de la rose du frontispice de l'Eglise où l'on voit une crosse au milieu d'une double S paroît n'avoir que 200 ans & avoir été faite après coup. Ce changement put être admis d'autant plus facilement que la vie du Saint Abbé étant plus

Cod. M S. S. Victor Paris.

connue que celle du Saint Moine, fournissoit de quoi faire neuf leçons à Matines, & une plus ample matiere aux Prédicateurs: mais pour ne pas supprimer totalement la solemnité du 23 Novembre qui avoit été consacrée primitivement au Saint solitaire, on mit en sa place le nom de S. Clement Pape, qui est mort le même jour; ce qui l'a fait regarder comme l'un des patrons de cette Eglise, quoique son Office ait été remis depuis au Dimanche.

On a été embarrassé de trouver la raison pour laquelle on voit deux lions de pierre placés à chaque coin du portail de cette Eglise au-dessous de la tour ou clocher. On a pensé qu'ils avoient été mis là à cause du passage qui conduit au Cimetiere, pour marquer un lieu privilégié, ainsi qu'on en voit à d'autres Cimetieres placés proche l'Eglise, comme à S. Pierre de Vienne en Daufiné. Mais ils ne me paroissent pas être assez anciens pour avoir été placés là comme des symboles de l'asyle du lieu saint. Outre que l'écu qui pend à leur col est chargé des armes de France réduites à trois fleurs de lys entremêlées de celles du Daufin, l'écriture qui avoit été gravée à leur collier n'est pas encore si effacée qu'on n'apperçoive qu'elle est en caracteres romains, & par consequent de deux cens ou deux cens cinquante ans seulement, ou un peu plus. Ces lions assez modernes me paroissent avoir été conservés ici très-soigneusement pour tenir lieu d'autres lions plus anciens qui y avoient été & qui avoient servi à supporter le siége du Juge Ecclésiastique, soit Official soit Archiprêtre dans les siécles, ou leurs Jugemens se prononçoient aux portes des Eglises, ainsi qu'on en trouve encore qui finissent par ces mots, *Datum inter duos leones*. On verra dans les Memoires de l'Académie des Belles-Lettres qui paroîtront

Tabul. Eccl. Aniciens.

par la suite, ce que j'ai écrit là-dessus dans le Mémoire intitulé : *Sur la Reine Pedauque.*

J'aurois rapporté ici quelques-unes des plus curieuses épitaphes de cette Eglise, de l'âge de quatre & cinq cent ans, lesquelles ont été gravées en lettres capitales gothiques sur des tombes; mais les inscriptions n'en sont plus lisibles, depuis qu'on a employé ces tombes au-dessus des basses voûtes pour former un bord qui pût servir à faire le tour de l'Eglise par dehors auprès des grands vitrages de la nef & du chœur.

Les tombes remarquables dans le Chœur sont celles des derniers Archiprêtres-Curés. Celle de Jacques de Billi, Abbé de S. Michel-en-l'erm, illustre par ses écrits, & décédé en 1581. Celle de Michel Cotignon, Chanoine de Nevers, Vicaire général de deux Evêques de la même ville, mort en 1617. Je pense que c'est le même Michel Cotignon dont on a un Catalogue imprimé des Evêques de Nevers; & enfin la tombe de M. Nicolas d'Anglure, Marquis de Bourlemont, Comte de Buzanci, Général des armées du Roi, décédé en 1706. Cette Eglise est l'une de celles de Paris où a été inhumé un plus grand nombre d'Ecrivains & Auteurs célebres. Outre Jacques de Billi nommé ci-dessus, on compte Etienne Pasquier, mort en 1615. Scevole & Louis de Sainte-Marthe, freres jumeaux, décédés en 1650 & 1656, & deux autres du même nom morts en 1662 & 1690. Gilles Personne plus connu sous le nom de Roberval, décédé en 1675. Louis Moreri, mort en 1680. Eustache le Noble, décédé en 1711. Louis Ellies Dupin, mort en 1719. On a perdu le souvenir de l'endroit où a été inhumé en cette Eglise Pierre Grassin, Conseiller au Parlement, fondateur du College des Grassins. *Testament de 1569*
A l'égard du Cimetiere, je ne répéterai ici le

nom du jeune Prince Alleman Ennon de Emda, qui mourut à Paris en faisant ses études l'an 1545, & qui est représenté sous un mausolée couvert, que pour avertir les étrangers que c'est à l'occasion de ce mausolée que le peuple a inventé qu'on l'avoit trouvé dans le tombeau, ayant le bras mangé.

On y voit aussi la tombe du Marquis de Segur, Gouverneur du pays de Foix, Lieutenant Général de Champagne & de Brie, lequel a voulu y être inhumé. Il est mort le 10 Juin 1737.

On verra par la suite de cet ouvrage qu'auprès de plusieurs des principales Eglises de Paris, il y avoit autrefois une petite chambre, dans laquelle une femme dévote se tenoit enfermée pour le reste de ses jours. L'ancien Nécrologe de l'Abbaye de Saint Victor nous fournit le nom d'une de ces Recluses de Saint Severin. On lit dans ce livre rédigé sous le regne de Charles V. au onze Avril, l'obit de Dame Flore, avec cette qualité : *Obitus Domina Floria Reclusa de Sancto Severino.*

On n'a fait remonter le Catalogue des Curés-Archiprêtres de Saint Severin, imprimé avec le Martyrologe de cette Eglise en 1678, que jusqu'à Denis de Sabrevoie, qui l'étoit en 1452. On en auroit pu nommer d'autres qui ont vécu avant lui : sçavoir, Guillaume en 1210, suivant un acte rapporté dans Du Breuil. Guillaume de Montmorency, qui fut Proviseur de Sorbonne en 1274, Chanoine & Souchantre de Paris en 1278, & qui vivoit encore en 1284. Pierre de Nonancourt, qui traita avec les Chartreux en 1289. Jean Bourgeois, mentionné dans un accord fait en 1315 avec les Confreres du Sépulcre touchant les sépultures. Miles de Saichenoar, qui, avec sa qualité de Curé & Archiprêtre de Saint Seve-

Antiq. de Paris lib. 2. sur S. Germ. des Prez.
Chartul. Sorb. fol. 35 & 36. Du Boulay T. 3 p. 236 Necrol. Cartur. 2 Aug. Tab. Ep. in S. Meder.

rin, porte auſſi celle de Chanoine de Notre-Dame de Paris ſur ſa tombe, ſituée dans la partie méridionale de la croiſée de Ste Catherine de la Couture. Sa mort y eſt marquée à l'an 1399. Joachim de Chanteprime, fils de Jean General ſur le fait des Finances des Aides ſous le Roi Charles V, lequel Archiprêtre repoſe auſſi à Ste Catherine, & avoit été Chanoine de Sens, d'Auxerre & de Peronne. Il mourut le 14 Juin 1413. Entre les anciens Archiprêtres de Saint Severin, je ne connois pour Auteur que Guillaume Houpelande, qui a écrit ſur l'immortalité de l'ame. Il fut Curé depuis 1490 juſqu'en 1496.

Tombe en la Chap. de la Vierge.

L'Archiprêtre de Saint Severin aſſiſte ou en perſonne, ou par un Eccléſiaſtique qui le représente, à la bénédiction des ſaintes Huiles le jeudi-ſaint dans l'Egliſe Metropolitaine. Son diſtrict pour l'envoi des Mandemens de M. l'Archevêque, conſiſte dans tout le quartier de Paris appellé l'Univerſité, les fauxbourgs & la Banlieue du même côté : il a eu auſſi autrefois dans ſon département une partie de la Cité : l'Egliſe de Sainte Geneviéve la petite, dite depuis des Ardens, en étoit, ſuivant le Pouillé du XIII ſiécle, peut-être parce que ſon territoire touchoit au petit Châtelet.

En 1260, ſuivant un acte de ce tems-là, étoit proche la rue Sacalie, une autre rue appellée la rue de l'Archiprêtre de Saint Severin.

Reg. Theſ. Chart. nov. inventum.

M. de Piganiol a très-bien remarqué que Saint Severin fut l'Egliſe que Mademoiſelle de Montpenſier eut pour Paroiſſe, avec l'agrément de M. de Perefixe, Archevêque de Paris, quoiqu'elle demeurât au Palais de Luxembourg. Elle ne dit point dans les Mémoires qu'elle a laiſſé, ſi la difficulté qu'elle eut avec Meſſieurs de Saint Sulpice étoit relative, ou

taires sur l'origine de leur Ordre, qui sont remplis de visions & de fables, ainsi que l'ont déja remarqué quelques Ecrivains, ni sur la prétendue haute naissance de Felix de Valois, l'un de leurs Instituteurs, quoique cette opinion ait passé jusques dans le Breviaire Romain ; il me paroît que cet Ordre, comme plusieurs autres, a tiré son nom du lieu où fut fait le premier établissement considérable, tel qu'est celui de la Capitale du Royaume. Ainsi, comme l'Hôpital ou Aumônerie de l'Eglise de Saint Benoît a été le lieu qu'ils eurent à Paris lors de leur institution, & que par *Saint Benoît* on entendoit quelquefois alors la Sainte Trinité, il étoit naturel qu'ils en prissent le nom de la Trinité, qui empêchoit qu'on ne les confondît avec les Benedictins, comme il seroit arrivé s'ils eussent pris celui de Religieux de Saint Benoît. On sçait d'ailleurs que cet Hôpital dépendoit immédiatement du Chapitre de la Cathédrale de Paris, parce que la Collégiale de la Trinité, dite Saint Benoît, en est fille. Cette Aumônerie, ou petit Hôpital, avoit sa Chapelle qui portoit le nom de S. Maturin invoqué dans plusieurs maladies : il étoit sous ce titre à cause de quelques reliques du saint Prêtre que le Chapitre de Paris y avoit fait déposer, les ayant tirées de la châsse du Bourg de Larchant en Gatinois, qui étoit une Terre dont il étoit Seigneur dès l'an 1005. M. Piganiol écrit que c'est le corps entier de S. Maturin qui a reposé dans cette Chapelle : mais c'est trop avancer. Je me contente de ce peu sur l'origine des deux noms de ces Peres de la Trinité ou Mathurins, dits aussi de la Rédemption des Captifs. Leur Eglise est appellée dans le Pouillé de Paris du XIII siécle *Capella S. Maturini*. En 1228 l'Abbaye de Sainte Geneviéve étoit en procès *super vete-*

Chartul. S. Genev. pag. 108.

rem domum Hospitalem, avec ceux qu'elle appelloit *Fratres de Hospitali S. Maturini.* Ce sont les droits de cette Abbaye sur le terrain voisin, faisant partie de l'Hôtel de Cluni, qui sont cause que ceux qui habitent cet Hôtel sont de la Paroisse de Saint Etienne, quoiqu'enclavés dans le territoire de celle de Saint Severin.

L'Eglise des Maturins devenue assez considérable, renferme quelques Chapelles qui sont titres. Celle de S. Paul fut permutée le 24 Avril 1474. Celle de S. Cuthbert, qui est le nom d'un Evêque de Lindisfarn en Angleterre mort en 687, donna lieu à une permutation au mois d'Octobre 1480. Le 28 Avril 1500, Etienne Poncher, Chancelier de Notre-Dame, la permuta pour la Cure de Creteil. *Reg. Ep. Par.*

LA CHAPELLE ou Eglise du College de Cluny, bâtie vers la fin du XIII siécle. Elle est presque la seule de Paris où les Vêpres soient chantées à six heures du soir. Le College placé derriere est sur la Paroisse de Saint Benoît.

LES CHARTREUX. Du Breul a traité leur article si au long, & M. Piganiol en a tant pris de choses, qu'il ne me reste que quelques observations à faire.

1° Sur leur Eglise. 2° Sur quelques-uns de leurs usages & sur leurs bienfaicteurs. Quoiqu'on en dise, je ne puis considerer leur Eglise comme un édifice du tems de S. Louis, sinon peut-être par les fondemens. Il semble que l'Architecte ait affecté de n'y admettre aucune délicatesse; aussi par le narré de Du Breul, on voit qu'on fut obligé d'aller à l'épargne. Cela n'a pas empêché que les Chartreux n'ayent mis parmi leurs grands bienfaicteurs Jean *de Ceresio*, ou *de Cerisio*, Trésorier de Lisieux, qui la fit achever, & que son nom n'ait été écrit chez eux

à la marge du Canon de la Messe, suivant l'ancien usage. Son obit est marqué dans leur Nécrologe au 20 Septembre, & il y est dit être décédé en 1327.

Une des tombes du grand Cloître, la plus voisine de l'Eglise, & des plus anciennement gravées, représente ce reste d'inscription, PHILIPPVS REYTEL THESAVRARIVS ECCLESIE B. EVGENIE DE VARZIACO AVTISS. DIOCESIS. Cet autre Trésorier fut apparemment aussi du nombre des bienfaicteurs.

Selon l'usage de cet Ordre, les Chapelles jointes au chœur & à la nef ne sont pas apperçues par ceux qui sont dans l'Eglise, & leur entrée est cachée. Nos Auteurs ci-dessus nommés, parlant des fondateurs de ces Chapelles, ont oublié Maître Jean l'Heureux, Audiencier du Roi; que le Nécrologe dit au 20 Février en avoir fait bâtir deux. La plus voisine de la grande porte de l'Eglise étoit récemment bâtie, lorsque l'Evêque de Paris, François de Poncher, la bénit le 13 Janvier 1520 en l'honneur de N. D. S. Hugues & S. Bruno, six ans après la canonization de ce dernier.

Reg. Ep.

Les Chartreux conservent un autre usage mémorable, rélativement aux bienfaicteurs de leur Eglise. Ils célebrent chaque année la Fète des saintes Reliques le jour de l'Octave de la Toussaint, comme ont fait à leur exemple plusieurs Diocèses, entr'autres celui de Paris depuis l'an 1736, & ensuite ceux d'Evreux, Coutances, Seez, Blois, &c.

Ce jour-là le Couvent étant assemblé dans le Chapitre, on y lit solemnellement le catalogue de toutes ces Reliques rédigé en latin, & terminé par ces mots *quorum precibus & meritis adjuvemur.* Il est composé de trois ou quatre pages, & renferme les noms de ceux

qui en ont fait présent, lorsqu'on le sçait, & la place où ces Reliques sont. On y apprend qu'il y en a eu de tirées du reliquaire du Cardinal de S. Georges *ad vellus aureum*, & dans ce nombre se trouve le nom de Ste Preuve Vierge (*a*), d'autres données par Catherine d'Alençon, que l'on qualifie Duchesse de Baviere, & dans celles-là il se trouve un os de S. Quentin, & quelque chose de S. Lubin (*b*). D'autres ont été léguées par Guillaume Pomier, Curé de S. Germain-le-vieux, en 1462, parmi lesquels il y en a des SS. Martyrs Lugle & Luglien (*c*), de Ste Mâthie (*d*), de S. Savinien. On y nomme celles qui furent mises dans une boëte de plomb, qui a été placée en 1433, suivant l'usage de ces tems-là, dans une concavité de la fleche du clocher de l'Eglise contre les foudres & le tonnerre; & enfin celles qui furent enfermées dans le grand Autel, lorsqu'il fut béni le 24 Octobre 1698; ce sont celles qui m'ont paru les moins certaines, à en juger par ce qui s'y trouve *de Sto Gaspare Martyre*. Il y a lieu de s'étonner que ce long catalogue ne fasse aucune mention des reliques que leur Necrologe marque avoir été données par Jean Duc de Berri, lesquelles avoient été tirées du Trésor des Papes, non plus que celles qui étoient renfermées dans un reliquaire dont leur fit présent Gilles Galois Chevalier Seigneur de Lusarches, décédé en 1386.

Necr. Cart. 14 Maii.

Necrol. Cart. 15 Junii 25 Maii.

Jean Cœur Archevêque de Bourges a perpetué son souvenir parmi les Chartreux de Paris, en leur donnant une maison sise à Paris, dont le revenu devoit être employé à avoir

(*a*) Apparemment du Pays Laonnois.
(*b*) Apparemment l'Evêque de Chartres.
(*c*) Martyrs du Pays d'Artois.
(*d*) Vierge de Troyes en Champagne.

Bireta. de quoi leur couvrir la tête depuis les environs de la Toussaints. Ce Prélat siégea depuis 1447 jusqu'en 1483. *Ibid. 25 Jun.*

Mais les liberalités du Roi Charles V ont surpassé toutes celles des autres Bienfacteurs, puisqu'il leur fit présent de trois mille quatre cent francs ; en memoire de quoi il est écrit dans le Necrologe au 16 Septembre jour de son décès, & au 22 Avril.

La Chapelle que Jeanne d'Evreux Reine de France, veuve du Roi Charles le Bel, a fait bâtir dans leur enclos avec l'Infirmerie à laquelle elle touche, est assez belle, ainsi que du Breul l'a remarqué. Elle a même été trouvée assez spacieuse pour servir à des Sacres d'Evêque. J'ai lû qu'on y fit celui d'Henri d'Escoubleau Evêque de Maillezais le Dimanche 19 Mars 1623. *Reg. Ep.*

Un Religieux de la Maison, qui a laissé beaucoup de remarques manuscrites sur ce qui concerne ce Couvent, n'a pas voulu supprimer, comme ont fait du Breul & M. Piganiol, la qualité de celui qui a fourni à la dépense des bâtimens du Chapitre & de la Sacristie. Il est vrai que dans le Necrologe où il est placé avec grand nombre de Princes, de Prelats & Grands Seigneurs, il est designé ainsi, *Petrus Avis Civis Parisiensis*. Mais ce Religieux n'a pas caché qu'il étoit Cordonnier. Marguerite sa femme fut inhumée la premiere dans le Chapitre en 1331, & lui Pierre Loisel en 1343. On voit sur leur tombe un écusson ayant une botte en pal chargée sur le haut de la genouillere d'un petit oiseau, accompagné en chef de deux autres oiseaux ; & un autre écusson où est représentée S. Marguerite. *Necr. 19 Sept.*

Ceux qui ont parlé du tombeau de Pierre de Navarre fils de Charles II Roi de Navarre,

que

que l'on voit dans un mur de cette Eglise, disent que c'est à Bourges qu'il étoit mort. Sans doute qu'il faut ajoûter plus de foi aux Regîstres du Parlement. On y lit au 5 Août 1412; que ce jour là le corps de ce Prince décédé à Nevers en revenant de Bourges avec le Roi, fut transporté aux Chartreux de Paris, & y fut inhumé.

Deux fautes d'impression que les modernes ont adopté dans du Breul, en parlant des Sepultures de l'Eglise des Chartreux, consistent, l'une en ce que Marguerite de Challon y est dite Dame de Thieri: il faut lire *Thouci*: L'autre en ce que Michel Evêque d'Auxerre y est mal surnommé de Cernay: il faut lire de *Crenay*.

Les sept Colleges situés sur la Paroisse de Saint Severin, sont:

1. Le College du Trésorier fondé en 1268 par un Tresorier de l'Eglise de Rouen: il est situé devant l'Eglise de Sorbone.

2. Le College de Bayeux, fondé rue de la Harpe en 1308. *S. Julien & S. Lezin Patrons.*

3. Le College de Narbone, fondé en la même rue, en 1317.

4. Le College de Tours, rue Serpente, fondé en 1333. *S. Gatien Patron.*

5. Le College de Maître Gervais, fondé en 1370, rue du Foin.

6. Le College de Cornoüaille, rue du Plâtre, fondé en 1380. *S. Corentin Patron.*

7. Le College de Seez, rue de la Harpe, fondé en 1427. *S. Gervais & S. Julien Patrons.*

Il y a eu aussi autrefois sur la même Paroisse le College d'Allemagne dans la rue S. Jacques, selon un compte du Domaine, cité par Sauval, T. 3 pag. 343 & 349. Mais on ne peut en assigner positivement la place. J'ai lû dans les Statuts de l'un de ces Col-

* Mre. Gervais. leges : * Qu'il payoit au Curé de S. Severin à Pâques un certain droit Curial. Je croi qu'il en a dû être de même des autres : En voici les termes : *Prior Domus Theologorum servabit in Pyxide firmata jus Parochiæ seu Curæ vel Curati Sancti Severini ; & sibi reddet in crastino Paschæ totum illud quod in dicta Pyxide reperietur.*

Fol. 45. Je ne mets point dans le même cas le College ou Ecole des Juifs, qu'un acte de Cartulaire de Sorbonne de l'an 1288 m'a appris avoir été située sur la Censive de cette Maison, vis-à-vis un bâtiment qui faisoit le coin de la rue de la Harpe, & de celle de la Boucleric. En effet dès l'an 1259 il y avoit dans la rue Percée un certain nombre de Juifs qui lui avoit fait donner le nom de *Judaaria*. Ibid. f. 42.

Chartul. Ep. Tab. Ep. De tous les anciens Hôtels situés sur cette Paroisse, le plus souvent mentionné dans les titres du XII, XIII & XIV siécle, est celui de l'Abbé des Eschallits au Diocèse de Sens, lequel étoit au chevet de l'Eglise joignant le cimetiere : il avoit appartenu au XIII siécle à l'Eglise Cathedrale de Norwik en Angleterre. Jean de Chetainville Ecuyer, qui l'avoit acquis, le revendit à l'Evêque de Paris, duquel l'Abbé des Eschallits l'avoit acheté. Il appartint depuis à Girard & Simon de Necle. Mais en 1429 ce n'étoit plus qu'une masure. Un autre Hôtel qui subsistoit sous Charles VI & Charles VII, étoit celui de l'Abbé de Pontigni, situé à l'extrémité occidentale de la rue de la Huchette du côté de la riviere. Il tenoit à l'Hôtel des Bœufs où étoient les étuves des femmes.

Tab. Ep. Sauval T. 3. p. 273 & 336

LE PETIT CHATELET, qui est sur la Paroisse de Saint Severin, a pû changer comme le Petit-Pont, & de même que la Porte de la Cité. il est encore regardé comme l'entrée de Paris le Dimanche des Rameaux

par le Clergé de N. D., qui y fait la station du *Gloria Laus*, pendant laquelle le premier en dignité de ce Clergé y entre, & délivre un prisonnier, qui le suit jusqu'au chœur de la Métropolitaine. Sous le regne de Philippe-Auguste il y eut une nouvelle enceinte formée autour de ce Châtelet, de laquelle il est parlé dans le Traité que ce Prince fit en 1222 avec Guillaume de Seignelai Evêque de Paris. Le bâtiment de ce Châtelet tel qu'il est aujourd'hui n'est que du tems du Roy Charles V. En 1402 le 20 Avril, Charles VI son successeur le destina par une Ordonnance spéciale pour le logement du Prevôt de Paris & de ses successeurs, au lieu de l'Hôtel de Ville, situé près le S. Esprit en Grêve. Ce Château y est qualifié *Honorabilis mansio.*

Gall. Chr. T. 7. Instr. col. 94.

Tref. des Chart. Reg. 157 piece 92.

Je n'ai plus que trois ou quatre remarques à faire touchant quelques rues de cette Paroisse. 1°. Sauval & Piganiol ont eu raison de dire que le nom de la rue de Boutebrie, est une alteration de celui d'Erembourg de Brie; mais ils ont tort de croire que ce nom ait été celui d'un bourgeois de Paris. S'ils avoient parcouru le Cartulaire de Sorbonne, ils y auroient vû plusieurs fois dans les actes du XIII siécle *in vico Eremburgis de Braya.* Eremburge ne peut être le nom d'un homme: c'est celui d'une femme. A l'égard de l'autre nom latin de cette rue, qui étoit *Vicus Illuminatorum*, ils l'ont mieux rendu en celui de rue des Enlumineurs, que n'a fait un auteur de nos jours, qui en parlant du College de Mre. Gervais, l'a appellée la rue des Illuminés. Guillot de Paris qui a mis vers l'an 1300 les rues de Paris en vers françois, la nomme la rue Erembourc de Brie, comme différente de la rue *as Escrivains*, toutes deux voisines de *la ruelete de S. Severin*, de laquelle il parle mal.

Fol. 44. & 47.

Hist. du Vexin.

En second lieu, Sauval T. III. a donné au public un Compte du Domaine, dans lequel à l'an 1439 il est fait mention d'une maison sise *rue que lon disoit la Porte Bouclerière*, & il fait observer que l'on doit entendre parlà la rue de la Vieille Bouclerie. Cette expression de *Porte Boucleriere* m'a rappellé ce qui se lit dans les anciens manuscrits de l'Eglise d'Amiens, au sujet d'une Porte de même nom qui étoit à Amiens, & qu'on appelloit *Porta Clypeana* ou *Clypearia*. Il restera à examiner s'il est vrai que jamais il y ait eu une Porte en ce quartier de Paris.

3o. Il y a lieu de soupçonner que Sauval a mal lû dans certains Titres le nom de la petite rue ou ruelle qui donne dans la rue de S. Severin, & qu'on appelle par corruption la rue Sallembriere. Tous les anciens l'appelloient la rue Saille-en-bien ; les variétés sont venues de la part des Lecteurs & non pas du côté des Titres. Saille-en-bien étoit le nom ou plûtôt le sobriquet d'un bourgeois de Paris, qui vivoit du tems de S. Louis. J'ai vû un acte de vente qu'il fit en 1268 avec Agnès sa femme à l'Abbaye de S. Maur des Fossez ; à la tête duquel il est nommé, *Adam dictus Saliens-in-bonum*. Il est impossible que le peuple, qui tendoit autrefois naturellement à abreger les noms, ait primitivement fait de *Saliens in bonum*, Salle-en-briere, & qu'il ait employé cinq syllabes pour exprimer ce qui se peut dire en trois. Il y a aussi quelque Isle dans la Seine au-dessus de Paris, qui a été appellée l'Isle-Saille-en-bien.

Chart. Foss. Ep. fol. 24.

Il me reste à faire une observation au sujet du Palais des Thermes dont l'entrée est par la rue de la Harpe sur cette Paroisse. Comme le dessein qui en est dans M. Piganiol T. 5. p. 488. peut induire en erreur, & faire croire

que cet édifice est en grosses pierres de taille cizellées en forme de mosaïque ; j'ai cru qu'il étoit bon d'avertir qu'il n'y a que le bas à la hauteur d'environ trois pieds qui est bâti en grosses pierres. Le reste est en couches de petits parpains, & de briques alternativement, tant en dedans qu'en dehors ; ensorte qu'on voit quatre couches de parpains, puis quatre de brique : plus haut les couches de parpain sont au nombre de six. Les arcs, tant ceux des fenêtres que ceux qui couronnent les niches, sont d'une ou deux briques, aussi entremêlées avec des pierres plattes. Tel est aussi à peu près le Palais Gallien à Bourdeaux, & quantité d'autres édifices Romains ou murs de Cité bâtis dans les Gaules.

Enfin, j'ai cru devoir encore faire observer que sur la Paroisse Saint Severin, entre la rue Garlande & la rue du Plâtre, on a trouvé plusieurs fois dans ce siécle, & même encore en 1752, en rebâtissant le devant du College de Cornouaille, une grande quantité de corps morts sans cercueils à 18 pieds en terre. L'un de ces squelettes trouvés en 1752, avoit une bague d'or au doigt. Sauval place un des cimetieres des Juifs au clos Garlande qui étoit par là : mais il faut qu'il y ait eu d'autres que des Juifs inhumés en ce canton du Bourg S. Julien.

Dom Jacques du Breul qui a écrit amplement sur la ville de Paris, & assez bien pour le temps auquel il vivoit, étoit né sur la Paroisse de Saint Severin le 17 Septembre 1528.

Le Pere Nicolas-François Viger, de l'Oratoire, très-connu par sa profonde science dans les matieres Ecclésiastiques, & auteur du nouveau Breviaire de Paris, étoit pareillement natif de cette Paroisse. Il est décédé au Seminaire de S. Magloire au mois d'Oct. 1752.

CHAPITRE CINQUIE'ME

De l'Eglise Collegiale du Bourg

DE SAINT MARCEL,

Et des Dépendances de cette Eglise, qui sont

SAINT MARTIN, SAINT HIPPOLYTE ET SAINT HILAIRE.

EN parlant de cette Eglise, j'aurois volontiers suivi l'exemple de ceux qui écrivant l'Histoire de Paris ont gardé un profond silence sur le Comte Roland, quoique d'autres eussent dit de lui, qu'il en avoit été le Fondateur sous le regne de Charlemagne. Ce fait ne se trouve dans aucuns anciens titres, ni dans aucun auteur avant ceux des derniers temps, mais il peut se soutenir: & dèslors qu'on est en état de prouver, comme je le ferai ci-après, qu'il y avoit en l'an 811 un Clergé à S. Marcel, ce n'est point remonter trop haut que de placer son établissement vers le milieu du siécle précédent, temps qui concourt avec l'Episcopat de Madelbert. Qu'on me permette de dire quelque chose sur cet Evêque de Paris. Son nom étoit en quelque façon tombé en oubli depuis que le laps de temps l'avoit défiguré en celui de Maubert. Mais Dom Mabillon l'ayant découvert dans un catalogue des Evêques de cette Ville, qui a huit cens ans, & de mon côté l'ayant pareillement trouvé dans d'autres listes de cinq cent ans, je ne fais aucun doute que cet Evêque n'ait été

distingué dans le monde avant son Episcopat, & que c'est de lui qu'a tiré son nom la Place de Paris dite Maubert par abregé de Madelbert, aussi-bien que le Pont-Maubert construit sur la riviere de Crould entre Saint Denis & Epinai-sur-Seine. Ainsi le Comte Roland & l'Evêque Maubert ont pû être auteurs de la fondation des Chanoines de Saint Marcel, cependant je ne puis être de l'avis de Du Breul, qui avance que Charlemagne leur donna plusieurs Privileges. Cet Ecrivain a pû prendre Charlemagne pour Charles le simple, dont effectivement il y a eu un Diplome concernant ce Chapitre.

Hist. de Montmorenci, Preuves p. 131 à l'an 1296.

Ce n'est que sur une simple tradition; & qui n'est établie sur aucuns titres d'une antiquité reculée, que l'on assure que le premier Oratoire bâti sur le tombeau de S. Marcel Evêque de Paris, ou dans lequel ce Saint fut inhumé, porta le nom de S. Clement Pape. Les Reliques qu'on y possede de ce Saint Martyr paroissent avoir fait naître cette idée; mais je suis plus porté à croire que l'Eglise de Saint Marcel n'a eu ces reliques de S. Clement que depuis qu'on eut retenu à la Cathedrale le corps du Saint Evêque de Paris, & qu'on les lui a données, soit par forme de dedommament, soit par pur présent; afin que cette Eglise ne restât pas sans Reliques.

Personne ne doute que dans les premiers temps on a été fort exact à ne faire aucunes inhumations dans les Villes, pas même celle des Evêques: & que cet usage a duré pendant plusieurs siécles. Ainsi de même que Prudence prédécesseur de S. Marcel fut inhumé vers l'an 400 sur le haut de la montagne proche Paris, à l'endroit où fut depuis bâtie la Basilique des Apôtres, dite par la suite de Sainte Geneviéve, aussi Saint Marcel le fut

depuis sur un autre côteau au-delà de la petite riviere de Bievre. Ce côteau ou petite montagne a été appellé dans quelques titres des moyens temps *Mons Cetarius* & *Mons Cetardus*, d'où le peuple a fait Mou-cetar selon l'usage fréquent de changer *mon* en *mou*, comme de *Monasterium* faire Moutier, & de *Conventus* Couvent. On lit dans le Necrologe de Notre-Dame au sujet du Chancelier Algrin qui mourut sous le regne de Louis le Jeune, qu'entre les biens qu'il legua à cette Eglise pour son anniversaire, il y eut un demi arpent de vigne situé *in Monte Cetarii*. Selon le livre des cens de Sainte Geneviéve, écrit vers la fin du Regne de S. Louis, les Chanoines de Saint Germain l'Auxerrois lui devoient neuf deniers par an pour des masures sises *in Monte Cetardi*. A quoi on peut ajoûter que le bas du côteau de S. Marcel est encore en bonne partie de la Paroisse de Saint Medard, appartenante à Sainte Geneviéve, & que le nom de Mon-Cetard ou Mou-Cetard alteré en Moufetard, est celui que porte encore toute la grande rue du Bourg ou Fauxbourg S. Marceau jusqu'à l'entrée de la campagne.

Necr. Paris. 20 Jun.

Dès le tems de Gregoire de Tours, c'est-à-dire au VI siécle, on voyoit des maisons bâties en ce lieu sur le grand chemin : & il étoit assez peuplé pour que cet Historien ait pû écrire que S. Marcel reposoit *in ipsius Civitatis Parisiensis vico* : Le concours se faisoit au tombeau non seulement de la part du peuple, mais aussi de la part des Prêtres sous l'Episcopat de S. Germain. Ragnemode l'un de ses Prêtres, attaqué de fiévre quarte, y vint passer une journée à jeun & en prieres, & s'y étant endormi sur le soir, il se trouva gueri en se reveillant. Il est à croire que ce même

Greg. Tur. de Glor. Conf. c. 89.

Ragnemode

Ragnemode qui succeda à S. Germain dans l'Evêché de Paris, n'oublia pas les obligations qu'il avoit à S. Marcel. Peut-être fut-il celui qui éléva le premier une Eglise considérable sur son tombeau. Si nous avions la moindre autorité de quelque Ecrivain du VIII ou IX siécle, nous pourrions assurer plus hardiment que je ne l'ai fait au commencement de ce Chapitre, que ce seroit en conséquence d'une semblable guérison que quelque Prince de ce temps-là y auroit fondé un Clergé sous la conduite d'un Abbé. Au défaut d'Historiens, ce que je puis avancer comme certain, est que dès le IX siécle, ainsi que je l'ai insinué ci-dessus, il existoit à Paris une Eglise de Saint Marcel. A l'anniversaire d'Etienne Comte de Paris, suivant des lettres de l'an 811 devoient assister, après le Monastere de S. Denis, les Eglises de Saint Germain l'Auxerrois & de Sainte Geneviéve, le Clergé de Saint Marcel. En l'an 847 il y avoit deja du temps que cette Eglise jouissoit d'une terre située sur la riviere d'Essone au Diocése de Paris, & proche le lieu d'Essone. Le titre de cette année la qualifie *Terra Sancti Marcelli*; & comme depuis elle fut dans le lot de l'Abbé de cette Eglise, elle prit le nom de *Villa Abbatis*, dont on a fait *Vill'Abbé*; & afin que l'on n'en doute point, j'ajouterai que S. Marcel Evêque de Paris, qui n'est le Saint Titulaire d'aucune autre Eglise du Diocése de Paris, l'est de celle de ce Village de Villabbé. Environ trente ans après nous lisons que Ingelvin Evêque de Paris détacha de son Domaine Episcopal quinze mans ou meiz, c'est-à-dire maisons ou metairies, situées proche le Moûtier ou Cloître de S. Marcel, & en fit présent au Clergé de cette Eglise qu'il appelloit *Fratres S. Marcelli*, & cela pour leur nourriture. Il faut si peu en-

Diplomat. p. 529.

tendre ici des Moines par le terme *Fratres*, que les Sçavans Auteurs du nouveau Gallia Christiana rapportant la substance de l'acte d'où ceci est tiré, mettent trois fois *Canonici S. Marcelli*. D'ailleurs on sçait que la coûtume étoit alors d'appeller les Chanoines *Freres*, ce qui est encore quelquefois en usage. A l'égard de l'expression *circa ejusdem Sancti Monasterium*, usitée en parlant des biens voisins de l'Eglise, ce terme signifioit *Claustrum*, parce que c'étoit une Communauté. On a une infinité d'exemples qui prouvent que fort souvent *Monasterium* a signifié une Eglise avec son Presbytere ou sa Communauté. On apprend par le même acte, que l'Evêque Anskeric l'un des successeurs d'Ingelvin dans la nécessité de se défendre & sa ville contre les Normans, qui étoient revenus à Paris en 886, ôta aux Chanoines de S. Marcel ces quinze mans, & les donna à un de ses Feaux, lequel en jouit jusqu'à sa mort, qui arriva vers l'an 917; qu'alors le pieux Evêque Gendulfe, dont le nom est écrit plus communement Teudulfe & Theodulfe, compatissant à la pauvreté des mêmes Chanoines, leur rendit les mêmes biens qu'Ingelvin leur avoit donné, y ajoutant de surcroît pour le luminaire de l'Eglise un mans de son Domaine Episcopal situé à la Celle: Ce qu'il fit confirmer par un Diplome du Roy Charles le Simple daté du Monastere de Saint Denis l'an 918. La même Eglise de Saint Marcel est mentionnée parmi les Abbayes dont le Pape Bénoît VII confirma la jouissance à Elisard Evêque de Paris vers l'an 980: On doit reconnoître dans sa Bulle que plusieurs autres Eglises également qualifiées d'Abbaye, n'étoient nullement Monastiques.

Gall. Chr. T. 7. col. 36 & 39.

Hist. Eccl. Paris. T. 1. p. 553.

Ce fut un peu avant les dernieres courses que les Normans firent autour de Paris, &

lorsqu'ils y mirent le siége ; que les ossemens de S. Marcel furent tirés du tombeau (s'ils ne l'étoient pas deja depuis quelque temps) & qu'ils furent portés en dépôt à la Cathedrale de Paris. S'ils furent reportés depuis au Fauxbourg, on les apporta de nouveau lors de la maladie des Ardens de l'an 945 à Notre-Dame, où ils sont toujours restés depuis. La Fête de cette Translation s'y celebroit au X siécle, & on la trouve marquée au 26 Juillet dans les livres écrits au XI ; ce jour tomba au Dimanche l'an 884 sous l'Episcopat de Goslen : il étoit aussi le Dimanche en 946 : ou bien ces Reliques purent être apportées en 945 le 26 au soir.

Voyez ma Dissert. sur l'époque de cette Transl. T. 1. des Dissert. sur l'Hist. de Paris 1730.

Les Chanoines de Saint Marcel s'étant vûs privés par l'Evêque Anskeric successeur de Goslen, d'une partie de leur revenu, ainsi qu'il est dit ci-dessus, furent obligés de se disperser, & leur Eglise fut brulée sans doute comme toutes les autres des Fauxbourgs de Paris. Cette Eglise fut rebâtie par la suite, & le titre d'Abbaye cessa d'être en usage : desorte que depuis l'Episcopat d'Imbert, qui concouroit avec le regne d'Henri I. environ l'an 1040, on ne trouve simplement que des Doyens de Saint Marcel ; & le Pape Adrien IV dans une Bulle de l'an 1158 ne fait mention que du Doyen & des Freres de Saint Marcel.

Le genre de structure le plus ancien qui se voit au bâtiment de cette Eglise paroît être de ce temps-là, c'est-à-dire d'environ l'an 1040 ou de quelques années après. Tous les arcs d'un pilier à l'autre, & aussi ceux des aîles, sont ronds ; & les chapitaux sont ornés de feuillages grossierement travaillés : ce n'est que deux cent ans après que l'on a adossé à ces piliers, en les rendant octogones, de petites

colonnades qui s'étendent jusqu'à la voute ; laquelle est pareillement du XIII siécle aussi-bien que les arcs des fenêtres de la nef & du chœur. Mais le cordon qui termine extérieurement les murs du chœur est orné de muffles ou têtes de fantaisies qui viennent du bâtiment construit au XI siécle. La premiere arcade de la nef dont les vitrages sont fermés de maçonnerie, est plus basse, parce qu'elle est du même édifice du XI siécle, aussi-bien que le Sanctuaire, qui est terminé en quarré. Sous ce Sanctuaire est une Crypte ou Chapelle souterraine aux murs de laquelle on voit d'espace en espace une petite colonne, dont plusieurs n'ayant point été endommagées paroissent être du IX ou X siécle : elles supportent une voute qui est du même temps. Quand le genre de travail n'en annonceroit pas l'antiquité, les bases des piliers du Sanctuaire que l'on voit entées après coup sur les vieux murs de cette Chapelle, le dénoteroient suffisamment : Au milieu de cette Crypte est un Autel, derriere lequel est le cercueil de pierre de S. Marcel enfermé dans de la menuiserie ; excepté dans un endroit du couvercle qu'on a laissé ouvert, & par où le peuple gratte de la pierre pour s'en servir par piété comme d'un remede ; Devotion constamment très-ancienne ; car Guibert de Nogent a écrit au XII siécle, qu'un Curé du Diocése de Beauvais, qui avoit été empoisonné de son temps, ayant appris que la poudre de ce tombeau ou de l'Autel de S. Marcel étoit un souverain remede, y eut recours & en fut guéri. Sur ce couvercle de pierre se voyent gravés quelques fleurons ou ornemens de fantaisie.

Guib. de vita sua lib. 3 c. 17.

Dans le Chœur, entre l'aigle & le Sanctuaire, est une représentation du tombeau

du célébre Pierre Lombard Evêque de Paris, décédé en 1160, après un très-court Episcopat. Il est très-connu sous le nom de Maître des Sentences. Cette figure & l'inscription, quoiqu'anciennes, ne sont pas du temps de sa mort, mais de plus de cent ans après, comme on en juge par la hauteur de sa mître. Les Bacheliers en Licence de la Faculté de Paris font tous les ans son service en cette Eglise le 20 Juillet.

La tour qui est au côté septentrional du chœur, est un édifice du XI siécle : A l'un des angles de ce Clocher, à la hauteur d'environ trois à quatre toises, se voit enchâssée une pierre longue de quatre pieds, sur laquelle est en relief la figure d'un bœuf ou animal semblable, qui paroît avoir quelque chose à côté de sa tête & sous son ventre. On a eu quelque raison de placer là cette pierre pour sa conservation, quoique suivant les apparences elle vienne du Paganisme.

Les Pouillés modernes marquent un grand nombre de Chapellenies dans cette Eglise. L'une des plus remarquables, quant au nom, est celle de Notre Dame des Ardens, qui semble être érigée en memoire de l'événement miraculeux arrivé en la Cathedrale de Paris l'an 1131, ou de celui qui arriva à l'Eglise Saint Martin proche celle de Saint Marcel deux ans auparavant, & dont je parlerai ci-après. Cette Chapelle avoit autrefois près de Saint Marcel un jardin situé au lieu dit *la Royne Blanche*, que le Chapelain aliena en 1544. Il y existe encore à présent une rue dite de la Reine Blanche. Une autre Chapellenie est sous le titre de Sainte Angadrême Vierge Patrone de Beauvais, décédée vers l'an 698. Il y avoit aussi une Chapelle du titre de S. Louis, au moins dès le XV siécle : Elle est

P. de Pelletier 1692. p. 33.

Reg. Ep. 9 Mars 1544.

Tab. Spir. Ep. liasse 4.

mentionnée à l'an 1504 dans le livre de fermens des Chanoines.

Le Chapitre de Saint Marcel est composé de douze Chanoines qui ont à leur tête un Doyen électif. L'une de ces Prébendes est possédée par un Chanoine Regulier de Saint Victor. Ce fut Etienne de Senlis, Evêque de Paris, qui la donna à cette Abbaye l'an 1133. On trouve plusieurs hommages rendus dans le XIII siécle aux Evêques de Paris, par le Doyen de Saint Marcel. Pierre de Condé, fort consideré de S. Louis, est un de ceux qui l'ont prêté. Je n'en ai trouvé qu'un seul qui ait été élevé à l'Episcopat, sçavoir, Jacques Spifame, lequel conserva son Doyenné pendant plusieurs années qu'il fut Evêque de Nevers. Son prédécesseur, décédé en 1541, est appellé Maurice Bullioud en son Epitaphe qui se voit dans la Chapelle des Longueil de l'Eglise des Cordeliers.

Spicil. in fol. T. 3 p. 663.

Un acte de l'an 1441 m'a appris que les Chanoines de Saint Marcel se retirerent à Paris dans le Cloître Notre-Dame au tems des guerres. L'acte de la présentation qu'ils firent le 24 Novembre de cette année à la Cure de Saintri, finit en ces termes : *Datum in capitulo nostro in claustro Ecclesiæ Parisiensis propter viarum pericula.*

Tab. Spir. Ep. Inv. p. 139.

Il y avoit en 1217 un canton voisin de Saint Marcel, que l'on nommoit en latin *Faliacum*; c'étoit un lieu planté de vignes, lequel n'étoit pas loin de la maison que Philippe-Auguste donna à Hugues son Ecuyer, située *juxta S. Marcellum ante ulmum qui dicitur Crievecuer.*

Tresf. des Chart. Reg. 7. Piece 117.

Scutifero suo.

Quelques Auteurs modernes ont cru mal-à-propos que le Bourg de Saint Marcel a été qualifié de *Ville* dans le sens que l'on donne aujourd'hui à ce terme, par une Charte de l'an 1410 du Roi Charles VI, qui y permet l'é-

tablissement d'un marché chaque semaine, & de deux foires par an; mais il y a une infinité de preuves, qu'alors, & même long-tems après, le terme de Ville ne signifioit autre chose, que ce que signifie le latin *Villa* dont il est formé, c'est-à-dire, un village ou un bourg.

Les Evêques de Paris ont eu dans le territoire de Saint Marcel un Hôtel, dans lequel ils se retiroient quelquefois au moins durant le XIV siécle. Il reste un acte de l'Evêque Guillaume de Chanac de l'an 1336, terminé ainsi : *Acta fuerunt hæc apud Sanctum Marcellum in domo habitationis ipsius Domini Episcopi*; & un autre de l'Evêque Jean de Meulent, daté du même lieu en 1355 le 21 Avril. Sauval assure qu'il étoit à la place où sont les Gobelins. Mais on seroit très-mal fondé à inferer de-là que le siége Episcopal de Paris ait jamais été à Saint Marcel, comme l'ont cru quelques Ecrivains. C'étoit une simple maison de plaisance que les Evêques ont eu sur la riviere de Bievre, de même qu'ils en avoient à Gentilli & dans l'Abbaye de Saint Victor.

Tab. Ep. Paris. Spir. Lias. 11. & temp. rue des Prouv. n. 3.

Sauval. T. 2. pag. 261 & 384.

Voici un événement remarquable arrivé dans le cloître de Saint Marcel l'an 1668, dans le tems que le Cardinal Ginetti envoyoit de Rome en France, & surtout à Paris, des quantités d'ossemens de Saints inconnus, au sujet desquels Dom Mabillon composa depuis sa sçavante Lettre *De cultu Sanctorum ignotorum*. Michel Millet Protonotaire du S. Siége demeuroit dans ce cloître, & y conservoit plusieurs reliques de cette espece, que lui avoit envoyées l'Evêque de Porphire, Préfet de la sacristie du Pape. En l'absence de M. de Perefixe, Archevêque de Paris, M. Bourlon Evêque de Soissons fut prié d'en faire la vérification chez le Protonotaire. La premiere & plus

considérable relique étoit une tête, dite de S. Fortunat Martyr. Henri Broffart Chirurgien qui y avoit été appellé, s'apperçut d'abord que les dents n'étoient pas proportionnées à la tête. Il leva l'os petreux, & il reconnut que ce n'étoit pas un véritable os, mais du carton. Il mit une bougie allumée dans cette tête, & il n'y remarqua aucune sinuosités ni cavités. Il prit un burin, & il ne trouva aucune résistance; l'ayant frappée d'un marteau, cette tête résista au coup sans perdre sa forme. Enfin l'ayant mise dans de l'eau bouillante, elle perdit aussi-tôt sa figure, & devint comme du linge mouillé. L'ayant retirée de l'eau, il reréconnut que ce n'étoit que du carton couvert d'une toile d'ortie tannée, qui ressembloit tout-à-fait à la couleur des os humains. L'assemblée en resta là, & ne procéda point à l'examen des autres reliques contenues dans la caisse, qui fut laissée comme elle étoit. Mais les Théologiens de M. l'Archevêque furent d'avis d'en écrire au Pape, qui étoit Clement IX. Je n'ai pas trouvé ce que cette affaire devint par la suite.

Reg. Archiep. 9 Mart. 1668

EGLISES PAROISSIALES DE SAINT MARTIN ET DE SAINT HIPPOLYTE,

Du Territoire & Dépendances de Saint Marcel.

LA Chapelle de Saint Martin au cloître de Saint Marcel subsistoit dès le XII siécle. Anselme de Gembloux qui a continué la chronique de Sigebert, & Alberic depuis lui, en font mention à l'an 1129 sous le titre d'*Ecclesiola S. Martini*: il raporte qu'un homme attaqué du mal des ardens y fut guéri, quoique, selon la vision qu'il y eut, il eût dû se faire porter jusqu'à Notre-Dame où étoit le grand concours. La propriété de cette Chapelle fut confirmée au Chapitre par la Bulle du Pape Adrien IV de l'an 1158 sous le simple titre de *Capella*, laquelle ne servoit apparemment que pour les domestiques des Chanoines. Mais soixante ans après on la trouve qualifiée *Ecclesia S. Martini* dans le Pouillé de Paris, dressé vers 1220, & celle-ci est dite être à la nomination du même Chapitre. J'ai cru que pour convaincre de plus en plus d'erreur Sauval & ceux qui s'y sont fiés, en ne reconnoissant cette Eglise pour Cure que depuis l'an 1480, je devois produire ici la teneur du Pouillé de l'an 1450, où l'on verra en même tems le revenu des Bénéfices pour ce tems là. *Canonici Sancti Marcelli. Decanus per electionem LX lib. Cano-*

Hist. de Paris T. 3.

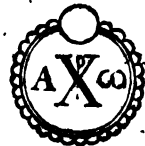
nici XII quilibet XXX lib. Prebenda S. Victoris XXX lib. Major Camera LX lib. Communitas CXX lib. Beneficiati; primus, XX lib. Alter, XIV lib. Curatus S. Martini XIV lib. Curatus S. Ypoliti XIV lib. Lors donc qu'on lit que la Dédicace de cette Eglise fut faite en 1480, ce n'est pas une preuve qu'il n'y avoit pas eu auparavant un autre bâtiment qui avoit été Paroisse dès l'an 1200, ou environ. Ce qui s'y voit aujourd'hui des aîles ou collateraux, paroît être de cette derniere date de 1480. Le Chœur ne fut béni qu'en 1544. par l'Evêque de Megare, aussi bien que les nouveaux autels. Le reste est absolument nouveau.

Permiss. du 12 May *Reg. Ep.*

En venant par la rûe Mouffetard, cette Paroisse commence au Pont aux tripes sur la riviere des Gobelins à droite, & va jusqu'à la rue des Trois couronnes; quant au côté gauche, elle ne commence qu'à la rue Fermoulin, puis elle a tout le même côté de la grande rûe jusqu'en haut. Elle s'étend dans la campagne à gauche, renfermant l'Hôpital de la Salpêtriere, jusques vers la Seine; puis elle remonte vers le couchant par les rues Poliveau ou des Sauffayes, de la Muette & Fermoulin, dont elle a le côté méridional. Dans cette étendue, outre la Salpêtriere commencée vers 1656, est la Chapelle & Cimetiere de Clamart, l'Hôpital de Scipion, ou Ste Marthe, dépendant de la Salpêtriere. C'est dans un jardin formé sur le terrain de l'ancien Cimetiere de Saint Marcel, presque derriere l'Eglise de Saint Martin, qu'au mois de Janvier 1753 le nommé Bourguet l'aîné, Jardinier-fleuriste, a découvert en remuant les terres 64 cercueils de pierres de Chrétiens, ayant tous les pieds vers l'orient, & les mains pendantes sur les côtés. On n'a trouvé d'inscription que sur le couvercle d'un seul, en ces termes;

DOMINE CONIVGI DVL
CISSIME BARBARE TITV
LVM POSVI QVI VIXIT

ANNOS XXIIII ET M.V
ET DIES XXVIII PAX
TECVM PERMAN
ET



Ici sont deux Colombes en face.

VITALIS CONIVX POSV
I T

Lorsque le village de Saint Marcel fut augmenté au point qu'il mérita le nom de Bourg, séparé de celui de Saint Medard par la riviere de Bievre, il fut besoin d'y ériger une Paroisse. Elle existoit au moins dès le milieu du XII siécle, ainsi que le témoigne la Bulle de l'an 1158. Mais pourquoi portoit-elle le nom de Saint Hippolyte?

Comme ce fut sous la fin du regne du pieux Roi Robert, que l'on commença à rebâtir l'Eglise de Saint Marcel, il est probable qu'en même tems on construisit dans le Bourg une petite Eglise pour le peuple, & que ce Prince qui honoroit Saint Hippolyte d'une dévotion particuliere, & qui alloit chanter chaque année l'Office propre de ce saint Martyr dans l'Abbaye de Saint Denis, où son corps étoit dès l'an 713, en obtint quelque relique qu'il fit mettre dans la nouvelle Eglise pour lui en faire porter le nom. Cette Cure est déclarée être à la présentation du Chapitre de Saint Marcel dans le Pouillé de Paris d'environ l'an 1220 & dans les suivans. Doubles.

L'édifice de l'Eglise de Saint Hippolyte n'est que du XVI siécle : le sanctuaire est même plus nouveau, & bâti très-peu régulierement. La tour ou clocher, placé du côté méridional

où est le collateral le plus large, ne paroît pas avoir cent ans. On voit entre le chœur & le sanctuaire des tombes taillées à la maniere du XII & du XIII siécle. Cette Eglise ayant perdu les reliques de son Patron, qu'on peut présumer y avoir été mises dans le XI siécle, il en fut obtenu d'autres du même Saint de l'Abbaye de Saint Denis le 6 Décembre 1662, Jean Havel étant Prieur; & M. l'Archevêque de Paris donna le 21 Juin 1664 la permission de les exposer. *Reg. Archiep.*

L'étendue actuelle de cette Paroisse, à commencer par la grande rue du Fauxbourg, est depuis le coin superieur de la rue des Trois-Couronnes, le côté droit de cette grande rue en montant: elle se porte ensuite jusques dans la campagne, & revient renfermer les Gobelins, & les Filles Angloises établies au champ de l'allouette en 1610; puis elle s'étend jusques dans le chemin de Gentilli: elle alloit même autrefois jusques dans le Bourg de Notre-Dame des Champs, dont plusieurs maisons furent détachées pour former sous le regne de Louis XIII la Paroisse de Saint Jacques du Haut-pas: car on lit qu'avant ce tems, la Procession de Saint Hippolyte à la Fête-Dieu passoit devant l'Hôpital du même Saint Jacques. Le Curé fut dédommagé du demembrement.



EGLISE
DE SAINT HILAIRE,
Dépendante de Saint Marcel.

LE peu de distance qu'il y a de l'Eglise de Saint Hilaire à celle de Sainte Geneviéve, pourroit faire penser que Clovis ayant bâti celle-ci, auroit aussi construit dans le voisinage un Oratoire en l'honneur de Saint Hilaire, aux prieres duquel il se croyoit redevable de sa victoire sur Alaric Roi des Goths; & que l'on seroit redevable à Frotbald, Abbé de la même Eglise de Sainte Geneviéve au VII ou VIII siécle, d'avoir réédifié cet Oratoire, & d'y avoir placé des reliques du même Saint Hilaire, que nous sommes assurés d'ailleurs avoir été en sa possession. Mais si ces faits étoient véritables, il faudroit dire qu'il y a bien des siécles que l'Abbaye de Sainte Geneviéve auroit cédé cet Oratoire avec son petit territoire à l'Eglise de Saint Marcel, par quelque traité qui aura été perdu. On croit au contraire, avec plus de fondement, que le terrain qui reste au Chapitre de Saint Marcel, a appartenu à la personne même de Saint Marcel, qui étoit natif de Paris. *Greg. Tur. l. 2. c. 37.*

En effet, il est certain que quelques monumens font mention du bien du Chapitre de Saint Marcel sis au clos Bruneau, qui est contigu à Saint Hilaire; & il est vraisemblable que c'est en conséquence de cela, qu'il auroit fait bâtir sur son fond l'édifice de l'Eglise, dont il subsiste encore des restes; ce qui auroit été accompagné du droit de nomination à la Cure; il est constant qu'il y a présenté au moins

dès l'an 1200, puisque dans le Pouillé de Paris écrit vers ce tems-là, cette Eglise est au rang de celles ausquelles ce Chapitre de Saint Marcel nomme un Curé.

Ce fut vers le même tems que l'on fit à travers les vignes de ce grand clos Bruneau des routes qui devinrent des rues, dont on peut juger de la nouveauté, parce qu'elles ne serpentent point, comme font la rue Garlande & la rue de la Montagne Sainte Geneviéve; je veux parler de la rue des Carmes, de celle de Saint Jean de Beauvais & de la rue d'Ecosse. La véritable ancienne rue de ce quartier de la Montagne étoit étroite, comme on peut en juger par le cul-de-sac Bouvart qui en reste rue Saint Hilaire; & elle pénétroit le terrain où l'on a bâti depuis les Colleges de Beauvais & de Prêles, se rendant à la rue des Noyers: on l'appelloit la rue Jusseline.

Tab. cur. S. Hil.

A l'égard de l'Eglise, il n'y a gueres que le petit portail situé sous le clocher, qui puisse approcher du XIII siécle; l'aîle méridionale paroît être du XIV ou du XV. Le reste est postérieur, & a tellement été retouché, que ce qu'il y pouvoit rester d'ancien est entierement couvert. Vers l'an 1373, un nommé Hamon Lagadon, Bedeau de l'Université, fonda dans cette Eglise une Chapelle du titre de S. Denis; & voulut qu'elle fût à la présentation de la faculté de Decret, ce que l'Evêque Aimery de Magnac accorda à la priere de Robert de Sarcelles Archidiacre dans l'Eglise de Chartres, & de Pierre Prevôt, Doyen de Noyon & Professeur, que la Faculté lui avoit députés. Les Chanoines de Saint Marcel, comme Curés primitifs, essayerent d'y nommer, mais sans succès.

Tab. Ep. Par. in Spir.

Du tems que M. Jollain en étoit Curé, cette Eglise fut enrichie d'une Relique de Saint

Hilaire, qui y fut solemnellement transportée l'an 1705, de l'Eglise de Saint Sulpice où elle avoit été déposée.

Une sépulture à remarquer dans l'Eglise de Saint Hilaire pour quelques singularités, est celle d'un jeune Pensionnaire du College d'Harcourt, appellé Louis-Hercule-Raymond Pelet, fils de François-Raymond-Joseph de Narbonne Pelet Vicomte, & de Marie Rosset de Fleury, Vicomtesse. Sur sa tombe de marbre blanc, placée dans l'aîle septentrionale du chœur, est son épitaphe latine qui spécifie sa mort à l'an 1747, sans dire le jour ni même le mois. Il y est seulement dit qu'il avoit à peine atteint la dixiéme année de son âge. Cette inscription est terminée par ces mots remarquables. *Sancte puer ora pro nobis. Amen.*

Le district de cette Paroisse est fort petit, étant serré de fort près par celui de Saint Etienne du Mont & par celui de Saint Benoît, comme on le verra ci-dessous; mais il a une enclave dans le derriere de la rue de la Harpe, sçavoir le College de Harcourt : ce que l'on dit venir de ce qu'il est situé sur la censive de Saint Marcel; c'est-à dire, qu'avant que ce College y fût, & dans le tems que la montagne étoit remplie de jardins, en ce lieu-là demeuroient des Hôtes de l'Eglise de S. Marcel. Ce Collége avoit commencé en 1280 de l'autre côté de la rue où il y a une inscription de l'an 1574.

Il n'y a d'autres Colleges après celui de Harcourt qui soit de la Paroisse, que celui des Lombards, qui a été fondé en 1348 au Mont Saint Hilaire pour des Italiens. Il fut, selon quelques-uns, originairement appellé le College de la Charité-Notre-Dame. Mais j'ai vû un acte de l'Officialité de Paris de l'an 1387 qui s'exprime ainsi *Collegium de Tornaco alias Lombardorum*,

Il y avoit en 1393 un autre petit College proche Saint Hilaire, dit en latin *Collegium de Tulleio*, & en françois, suivant un acte de 1423, le College de Tou. J'ai quelque preuve qu'il étoit pour des bas-Bretons, d'autant qu'un Docteur Breton le joignit vers ce tems-là aux Colleges de Treguier & de Cornouaille dans la distribution de ses aumônes.

Tab. Ep. Par. Spir.

Sauval T. 3. pag. 296 & 316.

L'ancien College du Mans qui avoit son entrée par la rue de Reines, & qui est aujourd'hui incorporé à celui des Jesuites, étoit aussi sur la Paroisse de Saint Hilaire.

Le territoire de la Paroisse comprend tout le carré où l'Eglise est bâtie, par ses quatres faces. Le reste de la rue d'Ecosse adossé à la rue Chartiere, la rue Saint Hilaire du même côté jusqu'à cette rue Chartiere, laquelle y est comprise dans ses deux côtés, à commencer à la maison qui fait le coin, & qui a pour enseigne le Roi Henri. Plus, la rue Saint Hilaire en venant du Puits-certain à gauche, à commencer à la cinquiéme maison. Dans le peu de maisons de ce côté-là qui est exclus de cette Paroisse, sont des maisons appartenantes foncierement à la Cure de Saint Hilaire; ce qui peut surprendre quelques Lecteurs. Tout le haut de la rue des Carmes est de Saint Hilaire des deux côtés, & même au-dessous de la rue Judas quatre ou cinq maisons de chacun des côtés.

La maison dont je viens de parler, qui a pour enseigne *Le Roi Henri IV*, est mémorable dans ce quartier-là. La tradition est que Gabrielle d'Estrées, Duchesse de Beaufort, y a logé, & y a reçu quelquefois Henri IV. M. Piganiol assure qu'il a vu dans le Contrat de mariage de Cesar de Vendôme son fils, passé à Angers le 5 Avril 1598, qu'elle fait élection de domicile à Paris en son Hôtel rue Fromenteau,

Descr. de Paris T. 2 p. 211.

teau : mais sans faire attention qu'on écrivoit autrefois Fromentel pour prononcer Fromenteau, ou Froid-mantel pour prononcer Froid-manteau, de même qu'on rendoit oisel par oiseau, il a cru que cet Hôtel a du être dans la rue Fromenteau proche le Louvre, & il a tâché envain de l'y trouver. Il paroît certain qu'il s'agit de la maison ci-dessus, qui fait le coin des rues Fromentel & Chartiere. Je n'ai pu sçavoir à qui elle appartint après la mort de cette Duchesse, arrivée en 1599. On voit seulement par une des inscriptions qui sont au frontispice, tourné aujourd'hui vers la rue Chartiere, qu'elle a été rebâtie en 1606, & mise alors sous la protection du Daufin Louis. On y lit LODOVICE DOMUM PROTEGE. Il y a à la même façade plusieurs inscriptions en lettres capitales grecques, & à une cheminée du bas d'autres sentences grecques & latines sur le marbre. Au coin de la maison entre les deux rues, à la hauteur du premier étage, est dans une niche la statue d'Henri IV en manteau Royal. Il y a apparence que c'est quelque Professeur qui l'a fait rebâtir.



CHAPITRE SIXIE'ME
DE L'EGLISE
DE SAINT BENOIST,
C'est-à-dire,
DE LA SAINTE TRINITE',

Sous le Patronage de S. Bache ; & de celles qui ont été bâties sur son territoire, sçavoir Saint Etienne-des-Grez, Notre-Dame-des-Champs, Saint Jean de Latran, & autres, tant Chapelles que Convents & Colleges, avec le démembrement fait de la Paroisse par l'érection de celle de Saint Jacques du Haut-Pas.

IL étoit pardonnable au XIV siécle de croire, comme a fait Raoul de Prêlles en son Commentaire sur S. Augustin de la Cité de Dieu, que S. Denis ayant bâti en ce lieu une Eglise, y mit des Moines. Comme l'on méprise avec raison ces traits fabuleux, je ne m'arrêterai qu'à ce qui m'a paru digne de croyance.

L'Eglise présente de Saint Benoît ayant succédé à celle qui étoit dédiée à la Ste Trinité sous l'invocation de S. Bache, il faut commencer par rapporter ce que l'on sçait de cette premiere Eglise. Elle existoit avant le tems des courses des Normans au IX siécle. S. Bache & S. Serge sont des martyrs de Syrie, dont le culte est ancien dans les Gaules. Gregoire

de Tours parle de leurs reliques. Eusebe le Syrien, quoique placé sur l'Evêché de Paris par une voix illicite, put en avoir eu facilement par lui même, ou par ses Ecclésiastiques principaux qui étoient tous de la Syrie. Il siégea vers l'an 590. L'Eglise du fauxbourg de Paris qui avoit pris le nom de S. Bache devint une Abbaye, parce qu'alors on appelloit quelquefois ainsi les Eglises séculieres, dont le Chef portoit le titre d'Abbé; titre si commun, que le Supérieur des Freres Prêcheurs le prit dans les commencemens de cet Ordre. Le Diplôme du Roi Henri I d'environ l'an 1050 parle de quelques Abbayes situées au fauxbourg de Paris, dans l'Eglise desquelles les Chanoines de la Cathedrale étoient venus quelquefois en station avant la désolation causée par les Normans. Ces mêmes Abbayes furent données à l'Evêque Imbert & à ses Chanoines, à condition qu'ils y rétabliroient leurs anciennes stations, & qu'il y auroit des Chanoines tenus d'y célébrer l'Office, & de prier pour le Roi, en reconnoissance de ce qu'il avoit remis ces Eglises, dont il avoit joui jusqu'alors après ses prédécesseurs. L'établissement d'un Chapitre dans l'Eglise de Saint Benoît, qui représente celle de S. Bache, se trouvant fait au moins dès le XII siécle, c'est la preuve que S. Bache étoit l'une des quatre Eglises dont le Roi Henri a voulu parler, comme d'Eglises qui avoient été Abbatiales, & lieux de stations de la Cathédrale avant les guerres des Danois. Une preuve accessoire est que les reliques de S. Bache qui avoient donné le nom à l'ancienne Abbaye ne se trouvent que dans l'Eglise Collégiale, dite aujourd'hui Saint Benoît, où il est reconnu pour l'un des anciens Titulaires par plusieurs marques. Ainsi elle est bâtie à la place où étoit celle de S. Bache, qui de-

De gloria Martyr. c. 97.

Hist. Fr. l. 7. c. 31. & l. 10 c. 26.

Breviar. Par. 7. Oct.

voit être dans ces anciens tems une petite Eglise. Mais comme ce petit édifice avoit été élevé sur un Oratoire souterrain, que l'on disoit de la Trinité, parce que Saint Denis avoit commencé secretement à l'invoquer en ce lieu, ainsi qu'on le tenoit par tradition ; lorsque la nécessité de rebâtir l'Eglise au XI siécle eut obligé de détruire cette petite Crypte, alors pour en conserver la mémoire dans la nouvelle Eglise, on la bénit sous le titre de la Ste Trinité, & sous l'invocation de S. Bache : & parce que dans le langage vulgaire, Dieu le Pere & la Ste Trinité étoient appellés *Saint Diex*, *Sire Diex*, *saint Benedit*, ou *Benedict*, *Saint Benoiast*, ou bien *Benoist Sire Diex*, conformément aux expressions latines, si souvent usitées dans l'Office de la Trinité de ces tems-là, *Benedictus Deus. Benedicta sit Sancta Trinitas. Benedictus es Domine*; de-là vint la coutume de dire la Benoiste Trinité, & de même *l'autel de Saint Benoist*, *l'Office de Saint Benoist*, & que les Chanoines & l'Hôpital voisin prirent aussi le nom de Saint Benoist; & encore dans les vieux titres trouve-t'on ce Dimanche appellé *Dominica Benedicta*.

Art de verif. les dates p. 90.

Ce langage n'étoit pas plus regardé comme singulier dans ces tems-là à Paris, que celui de Constantinople, où il y avoit autrefois six ou sept Eglises du titre de Ste Irene, *Sancta Irenes*; car, quoiqu'il y ait eu plusieurs saintes Irenes Martyres, le titre de ces Eglises de Constantinople étoit Jesus-Christ en tant que pacificateur : De même Ste Dyname n'étoit pas une sainte femme qui donnoit le nom à une autre Eglise de la même Ville, mais c'étoit la Vertu ou Puissance de Dieu. Et qui est-ce qui ignore que Ste Sophie de Constantinople est une Eglise du titre de la Sagesse incarnée, & non pas de celui d'une sainte femme ou d'u-

ne sainte vierge. Le nom de Saint Sauveur que portent quelques Eglises, est encore un exemple frappant. J'en puis dire autant de celui de Notre-Dame, qui ne nous donneroit pas de lui-même l'idée de la Ste Vierge Marie, si ce n'étoit que certaines formules de prieres des derniers siécles en fournissent l'intelligence.

Par la suite, je veux dire au treiziéme siécle, où le nombre des Dialecticiens fut fort augmenté, sans que la critique en devînt plus épurée, quelques-uns observerent que l'Eglise de Saint Benoît passant pour avoir été anciennement une Abbaye, & portant le nom d'un saint Abbé très-célebre par sa Regle, elle devoit avoir été dédiée sous son invocation, & par conséquent qu'il étoit bizare qu'en y reconnoissant la Ste Trinité pour premiere Titulaire & S. Bache pour second, on n'y fît aucune mention de ce saint Abbé, & que l'Office n'y en fût pas célébré avec distinction. Ainsi, sans faire attention qu'aucun acte, aucune inscription, ni autre monument, n'avoit désigné cette Eglise ni ses dépendances sous le nom de *S. Benedicti Abbatis*, ou *S. Benedicti Confessoris*, & que même (ce qui est plus remarquable) qu'aucune relique n'y avoit jamais paru de de ce Saint, ni le moindre vestige de relation avec aucune Maison de Benedictins, on y introduisit alors l'Office propre & plenier de Saint Benoît Abbé du Mont-Cassin, que l'on emprunta de quelque Monastere, en le réduisant à la forme du rit des Ecclésiastiques séculiers. C'est pour cela que depuis le regne de Philippe le Hardi on le trouve en quelques Antiphoniers de Paris au XI Juillet, & j'en possede un de ce tems-là qui le contient. Il est probable que Robert de Sorbon, fondateur du College de Sorbonne, avoit le plus influé dans

cette innovation. Son College étoit situé sur la Paroisse. D'un autre côté, ce Théologien avoit sucé avec le lait la dévotion envers Saint Benoît Abbé. L'Eglise de son village de Sorbon au Diocèse de Reims étant alors sous le nom de Saint Benoît Abbé, comme elle y est encore, parce que pour la présentation elle dépend de l'Abbaye de Saint Benoît sur Loire, où est le corps du saint Abbé.

Le premier Catalogue des Prêtres de la ville de Paris & des environs, qui étoient tenus d'accompagner l'Evêque à l'autel aux grandes solemnités, avoit marqué celui de Saint Benoît; on lit *Presbyter S. Benedicti Parisiensis*, dans la copie qui en fut faite quelques siécles après cet établissement.

Quelques titres & monumens du XII siécle font mention de cette Eglise sous le nom de *Sancti Benedicti*, sans addition. Dès le commencement de ce siécle, (c'est-à-dire, cinquante ou soixante ans après que le Roi Henri I l'eut accordée aux Chanoines de Notre-Dame) elle avoit une Aumônerie ou Hôpital, qu'on appelloit en 1138 tout de même, *Eleemosyna S. Benedicti*, & qui étoit situé peu loin de l'Eglise du même nom, puisque la Charte de Louis VII de cette année là le dit placé au faubourg de Paris proche le lieu nommé Les Thermes. Vers l'an 1155, Maître Leonius, Chanoine de Notre-Dame de Paris, présenta au Pape Hadrien IV une requête en vers latins en faveur du bon droit de cette Eglise qu'il qualifie de pauvre, de la défense duquel il étoit apparemment chargé. L'intitulé de la piéce est: *Pro Ecclesia S. Benedicti Parisiensis*. On peut présumer que Leonius avoit la surintendance sur l'Hôpital *beati Benedicti*; & comme ce fut le premier bien que les Religieux dévoués à la rédemption des Captifs eurent à Pa-

Du Breul lib. 2. articl. Matur.

Differt. sur l'Hist. de Paris T. 2. 1741 p. 270.

ris sur la fin du même siécle, ou au commencement du suivant, il ne faut peut-être pas chercher tant de mystere qu'en ont trouvé les anciens Ecrivains de l'Ordre des Trinitaires, dans la cause de ce nom de la Ste Trinité : ils auront pris, comme je l'ai dit plus haut, celui du principal titre de la Chapelle de l'Aumônerie, laquelle, comme l'Eglise des Chanoines dont elle étoit voisine, reconnoissoit la Trinité pour premier Titulaire.

Le Chapitre de Notre-Dame dont Leonius avoit été l'organe, ayant ainsi favorisé l'établissement de ces Religieux, si utiles aux Chrétiens captifs, obtint en 1219 du Roi S. Louis une permission qui fait voir combien les choses ont changé depuis le XIII siécle. Le Cloître de Saint Benoît étoit alors assez évasé pour qu'on y tint un marché durant les moissons & les vendanges. Il fut permis aux Chanoines de Notre-Dame d'y lever un droit sur le pain & sur le vin. *Chart. Phil. Aug. in Addit.*

Etienne Abbé de Sainte Geneviéve, conformément à l'usage de son tems, appelle cette Eglise de Chanoines du nom ordinaire *S. Benedicti.* Ecrivant au Pape Luce III vers l'an 1183, sur ce que les Chanoines de Saint Benoît vouloient obliger Simon Chapelain (nom que dans ce siécle on donnoit quelquefois au Curé) à ne plus célebrer à leur autel, mais à un autre qui seroit érigé à quelque coin de l'Eglise, où les fonctions Paroissiales seroient faites ; il lui marque que la forme de cette Eglise étoit différente des autres, en ce que la partie du sanctuaire étoit placée dans le côté occidental, & l'entrée du côté de l'orient. C'est ce qui fit que dans le siécle suivant, on lui donnoit le nom de Saint Benoît *le Bestourneet*, c'est-à-dire, le mal-tourné ; car Borel fournit la preuve que bestourné signifioit au-

trefois renversé. Il y a au Cartulaire de Sorbone un titre de vente faite en 1263 à Robert *de Sorbonio*, Chanoine de Paris, par les Chanoines de l'Eglise de Reims, d'une maison située *in magno vico prope Ecclesiam S. Benedicti le bestourneet inter Crucem sitam ante dictam Ecclesiam & domum Rogeri Broc.* On verra dans la suite que depuis il a été appellé le bien-tourné.

Chartul. Sorb. f. 40.

Le nom de Curé ne commença gueres à être en usage qu'à ce XIII siécle : l'un des premiers exemples que j'en aye trouvé, est aussi dans ce Cartulaire de Sorbone, où à l'art. 1254 il est fait mention de *Robertus Curatus S. Benedicti*, Cette autorité, jointe à celle de la Lettre d'Etienne de Sainte Geneviéve, fait voir que pour prouver l'antiquité de la Cure de Saint Benoît, il est inutile de citer, comme a fait M. Piganiol, un acte de l'an 1343. On peut aussi ajouter à cela le Concordat par lequel il fut convenu l'an 1220, entre le Chapitre de Saint Benoît & les Freres Prêcheurs, que ces derniers seroient tenus de dire ou faire dire en chaire dans leur Chapelle de S. Jacques aux cinq fêtes Annuelles, que personne ne doit quitter sa Paroisse en ces jours, & de payer au Chapelain de Saint Benoît quinze sols annuels.

Ibid. fol. 78

Descript. de Paris T. 5. p. 52.

La Caille, article de S. Benoît.

Du Breul s'est fort étendu à rapporter les differens qui s'éleverent entre le Chapitre de la Cathédrale de Paris & celui de Saint Benoît, sous les regnes de Charles V & de Charles VI, à l'occasion de la station du XI Juillet, & marquant le précis des titres d'où il a puisé ces faits, il donne à entendre qu'en 1364 on disoit déja *Sains Benoist le bien tourné*. J'ai vu aussi un acte de 1375 où *le bien-tourné* est écrit très distinctement & en entier. Ainsi il faut que ce soit avant le regne de Charles V., que le grand

le grand autel ait été remis dans la partie orientale de l'Eglise qui subsistoit avant celle d'aujourd'hui. C'est non seulement dans des provisions de la Cure de l'an 1499, qu'il y a *Ecclesia S. Benedicti beneversi* : mais même dès l'an 1476 cette expression se trouve dans la collation de la Chapelle S. Nicolas qui y est située. De plus Pierre de Longueil Evêque d'Auxerre, qui y avoit été bâtisé en 1397, parle ainsi dans son testament du 17 Août 1473. *Item fabricæ Ecclesiæ beati Benedicti beneversi Paris. in qua sacramentum baptismi suscepi, do & lego centum sol. turon.* Et encore avant ce tems-là dans le Pouillé Parisien écrit vers l'an 1450, on lit une observation conçue en ces termes : *Nota quod in Ecclesia S. Benedicti bene versi est una Capella fundata ad altare Mortuorum.* On pourroit apporter pour preuve que l'autel de l'Eglise étoit retourné encore auparavant, deux d'entre les trois épitaphes gravées en 1427 & 1433 sur les pierres même qui forment un des piliers du chœur du côté septentrional, parce que l'ouvrier les a gravées du côté qui fait face à ceux qui viennent de la partie occidentale où est la porte. Quant au mot de *Bistourné*, quoique Sauval & d'autres après lui assurent qu'il a eu cours, j'en doute, & je suis persuadé que c'est le terme de Bestourné mal lu. Il est donc visible par les expressions latines *Bene versi*, que le transport de l'autel à l'orient est anterieur à François premier, & qu'on n'avoit pas attendu la construction du portail tel qu'il est aujourd'hui, si elle est de son tems, pour tirer l'autel de la place dans laquelle il étoit. L'architecture de ce portail & tout ce qu'il y a de plus ancien à Saint Benoît, paroît assez être du regne de François premier, excepté les piliers du chœur au côté septentrional, & cela se

Reg. Ep. Par. 29 Jun.

Ibid. 14 Aug. 1476.

Hist. d'Aux. T. 2. Preuves p. 182.

trouve confirmé par l'acte de la bénédiction de six autels, que Guillaume Evêque de Bellune y fit en 1530; sçavoir le Grand-autel, ceux des Saintes Marie *Jacobi* & *Salome*, de S. Pierre & S. Paul, S. Louis, S. Agnan & Sainte Geneviéve.

Reg. Ep. 31 Dec. 1530

Cette Eglise a le même défaut que l'on remarque dans celle de Saint Jacques de la Boucherie : deux aîles fort larges avec des Chapelles du côté méridional; & du côté septentrional, une aîle seule fort resserrée & presque sans Chapelle. Le terrain où sont les Chapelles vers le midi avoit été autrefois une rue ou un cul de-sac dont on a trouvé le pavé.

Chron. Hist. des Curés de Saint Benoît.

Le sanctuaire n'a été rebâti qu'après le milieu du dernier siécle. On y chante la Grande Messe Paroissiale avant celle des Chanoines. Il faut voir le nouveau Livre de M. Bruté Curé, sur plusieurs autres circonstances.

Le Catalogue des Partitions entre les Chanoines de Notre-Dame pour la nomination aux Bénéfices, met sept Prébendes de Saint Benoît à la disposition de sept Chanoines, dont l'une, dit-on, n'est que demie. Le Pouillé écrit vers 1450 ne parle que de quatre Canonicats à Saint Benoît, qui étoient inégaux dans le revenu.

Il y a un assez grand nombre de Chapellenies. L'une des plus anciennes est celle qui fut fondée en 1251 par Amorrand Chanoine d'Arras, & Etienne de Mez Chanoine de Saint Benoît. Mais la plus digne de consideration est celle de S. Denis située presque au-dessous du clocher, rebâtie il y a deux cent ans, en conséquence de l'ancienne tradition que j'ai rapportée ci-dessus. Il fut permis en 1638 au Curé & Marguilliers, vû leur devotion envers S. Denis, d'y ériger une Confrerie. La Chapelle des Morts, dont il a été parlé ci-

Chartul. Sorb. f. 133.

Reg. Archiep. 3 Sept.

dessus, doit son origine à un nommé Jean Voisin & sa femme., qui en 1360 convinrent de fonder une Chapelle de ce non dans l'Eglise où le premier des deux seroit enterré, la dotant de 30 livres. Il y a aussi la Chapelle de S. Louis qui existoit dès l'an 1428. *Tab. Ep. in Spir.*

On est informé par les Regiftres du Parlement, de quelques contestations qu'ont eu les Chanoines de Saint Benoît avec les Cordeliers, & qui furent décidées à leur avantage l'an 1535. Cinq ans après Louis Lasseré Curé, joint au Chapitre, plaidoit contre les mêmes Religieux, pour avoir son droit dans les legs qu'on leur faisoit, & on lui en adjugea le quart l'an 1540. Ce Curé fut aussi en différend l'an 1545 avec les Gouverneurs de la Chapelle de S. Ives. *Reg. Parl. 24 Febr.* *Ibid. 5 Aug.* *Ibid. 17 Jul.*

Je crois avoir suffisamment prouvé ailleurs que le Poëte latin Leonius n'a pas été Chanoine de Saint Benoît : mais il est certain, que Jean-Baptiste de Rocoles auteur de quelques ouvrages l'a été dans le siécle dernier. On doit lui joindre Jean Grancolas, qui a beaucoup écrit en différens genres, & qui n'est décédé qu'en 1732. Differt. sur l'Hist. de Paris T. 2.

Parmi les Curés, le plus illustre est Pierre d'Hardivillier, qui y a établi la Communauté des Prêtres, & qui fut fait Archevêque de Bourges en 1639. Avant lui sous le regne de François I, Louis Lasseré ci-dessus nommé, avoit été un des fameux personnages de son temps. Jean Boucher se distingua du temps de la Ligue.

Les plus célébres d'entre les Ecrivains qui ont été inhumés en cette Eglise depuis près de deux siécles, sont Jean Dorat, le Pindare François décédé en 1588. René Chopin l'un des plus sçavans Jurisconsultes, enterré dans la Chapelle de S. Denis en 1606. Jean-Bap-

tiste Cotelier Professeur en langue Grecque, dont on a divers ouvrages. Il mourut en 1606. MM. Perrault, Claude & Charles, qui sont très-connus. Ils sont décédés en 1688 & 1703. Et M. Vaillant de l'Académie des Belles Lettres, Medecin, très-habile Antiquaire, qui est mort en 1706. Un Auteur moins connu est M. François Fyot Baron de Montpont decédé en 1716. Son épitaphe marque qu'il a écrit en François des livres de Piété & de Belles Lettres. On voit aussi depuis quelques années en cette Eglise la tombe de M. René Pucelle Abbé de Corbigny, Conseiller-Clerc au Parlement. Quant au reste des sépultures de notables, & surtout d'anciens Libraires ou Imprimeurs distingués, on peut consulter le nouveau livre que M. Bruté Curé vient de publier en 1752 avant l'édition duquel j'avois redigé la présente Histoire de l'Eglise de Saint Benoît.

Le Cimetiere de Saint Benoît étoit autrefois derriere l'Eglise au lieu qu'on appelle la Place de Cambray: Ce n'est qu'en 1615 qu'on l'a transferé où il est derriere le College Royal.

On est assez informé que la Paroisse de Saint Jacques du Haut-Pas est une distraction faite en grande partie de celle de Saint Benoit dans l'avant-dernier siécle. Je n'en parlerai qu'après les autres principales Eglises situées sur l'étendue de Saint Benoît, en traitant l'article de l'Hôpital du Haut-Pas qui y est situé, & qui y a donné occasion.

Les Eglises situées dans l'étendue de la Paroisse de Saint Benoît, sont SAINT ETIENNE DES GREZ, qui est entourré de tous cotés de maisons de la même Paroisse de Saint Benoît, NOTRE-DAME DES CHAMPS; SAINT JEAN DE LATRAN.

L'étendue de la Paroisse de Saint Benoît forme une figure assez irreguliere. Ce qu'elle a

à l'orient & vers le nord consiste dans le côté gauche de la place de Cambray en entrant par la fontaine, jusqu'aux trois dernieres maisons de la rue S. Jean de Latran, qui sont de S. Etienne. Et au côté droit de cette place, les maisons jusqu'à l'édifice ancien du College de Cambray exclusivement. Elle a quelques maisons, en descendant la rue de S. Jean de Beauvais, à main gauche depuis la petite porte S. Jean de Latran jusques vis-à-vis l'Ecole de Droit; puis le côté gauche de la rue des Noyers en venant à la rue S Jacques, à commencer vis-à-vis la rue des Anglois. Ensuite toutes celles qui suivent à gauche en remontant ladite rue S. Jacques, & depuis la fontaine S. Benoît en remontant à gauche jusqu'à un angle au-dessous de la ruelle qui touche au College du Plessis. Elle reprend à la porte du College des Jesuites & continue à gauche jusques dans la rue Saint Etienne des Grez où elle finit avant la Chapelle des Cholets: puis elle reprend au College de Lisieux; & revient en la rue S. Jacques, qu'elle continue des deux côtés jusqu'à l'Estrapade, où du côté gauche elle va jusqu'au milieu de la place, & du côté droit jusqu'à la porte du jardin des Filles de la Visitation qui est au haut de la rue des Postes: Revenant à la rue S. Hyacinthe elle en tout le haut des deux côtés, & de la rue S. Thomas aussi tout le haut des deux côtés jusqu'au passage de la maison du Charron: Elle enferme ensuite le clos des Jacobins; la rue de Cluni, le College & ce qui y touche; la rue des Cordiers, celle des Poirées. La rue de Sorbonne hors trois maisons à gauche en descendant: La Sorbonne; ce qui est depuis le coin de la rue des Maçons exclusivement jusqu'au coin de la rue S. Jacques, qu'elle remonte à droite jusqu'à la rue des Cordiers.

Ce que cette Paroisse a vers le couchant d'été consiste dans le College de Dainville & les maisons qui en dépendent, lesquelles forment le commencement de la rue des Cordeliers à main droite; ensuite en descendant la rue de la Harpe, elle a tout ce qui est à main gauche jusqu'au premier coin de la rue Serpente exclusivement; dans lequel espace sont comprises la rue Pierre Sarrazin jusqu'à celui des coins devers les Prémontrez qui est à droite exclusivement, & les deux tiers ou environ de la rue des deux Portes en y entrant par la rue de la Harpe. La même Paroisse a un écart situé dans la rue des Carmes : Il consiste dans quatre ou cinq maisons qui sont vers le milieu de cette rue tant d'un côté que de l'autre.

EGLISE
DE SAINT ETIENNE
DES GREZ,

Sur l'ancien Territoire de l'Eglise de la Trinité dite Saint Benoît.

LA charte du Roi Henri I, qui nous apprend que Imbert Evêque de Paris obtint de ce Prince quatre Eglises du fauxbourg de Paris, dont lui & les Rois ses prédécesseurs avoient joui depuis qu'elles avoient été ruinées par les Normans, environ deux cens ans auparavant; cette charte, dis-je, est conçue de telle maniere, que lorsqu'on sçait que quelques-unes de ces quatre avoient été Abbayes, & que les Chanoines de Paris y étoient autrefois venus faire station, le don fait à l'Evê-

que Imbert ne peut tomber que sur celle de Saint Etienne & celle de Saint Bache, dite depuis Saint Benoît; parce que la suite du tems a vu effectuer la condition qu'avoit mise le Roi Henri; sçavoir, qu'on y rétabliroit l'Office divin qui seroit fait par des Chanoines après le décès du possesseur de ces Eglises autrefois Abbatiales. Mais il reste à trouver qui pouvoit avoir fondé ces Eglises. A l'égard de celle de Saint Etienne, il y a preuve qu'elle avoit été bâtie au moins cent cinquante ans avant les guerres des Normans. Je suis bien éloigné d'en remonter l'origine au siécle de S. Denis, puisque ceux qui l'ont cru n'ont été fondés que sur l'usage de la surnommer des Grès, qu'ils s'imaginoient venir du latin *de Græcis*, & en quoi ils trouvoient un rapport évident avec S. Denis l'Aréopagite. On verra ci-après que cette étymologie est nouvelle.

Je me contente de dire que cette Eglise existoit dès le VII siécle, parce qu'une riche Dame de Paris, ou des environs, nommée Hermentrude, en fait mention dans son testament, & la distingue de l'Eglise de Saint Etienne qui formoit une partie de la Cathédrale, en faisant un article particulier de cette Cathédrale, qu'elle appelle par distinction *Sacrosanctæ Ecclesia Civitatis Parisiorum*, & à laquelle elle legue plus qu'aux autres Eglises. Pour ce qui est de celle de Saint Etienne, à qui elle donne rang après celle de Saint Pierre dite depuis de Sainte Geneviéve, & après celle de la Ste Vierge, qui étoit Notre-Dame des Champs située sur la même montagne, l'article qui la regarde est ainsi conçu: *Basilicæ Domni Stefani anolo aureo nigellato valente sol. quatuor dari volo.* Comme il s'y établit un petit Clergé, cette Eglise jouit du titre d'Abbaye, & les Chanoines de la Cathé-

drale venoient y faire quelques stations. Cependant elle n'est point l'Eglise de Saint Etienne où se tint le Concile de Paris de l'an 829, quoique M. Baluze l'ait cru : mais celle qui faisoit partie de la Cathédrale. Jean de Saint-Victor, Ecrivain du XIV siécle, a cru pareillement que c'étoit à Saint Etienne des Grez qu'on avoit trouvé des reliques en 1218, pendant que c'est à Saint Etienne de la Cité.

Elle subit le sort des petites Eglises d'autour de Paris ; elle fut pillée & brûlée par les Normans avant la fin du IX siécle : mais dans le siécle suivant, elle possédoit encore une partie des biens qui lui avoient appartenu pardelà Chartres ; car on lit que l'autel Saint Etienne de Paris, non loin de la Ville & proche l'Eglise de Sainte Geneviéve, *altare S. Stephani Parisiacensis haud longè ab urbe juxta Ecclesiam S. Genovefæ*, possédoit en l'an 995 des biens au pays Blesois, dans les lieux dits *Gilliacus*, *Maniacus & Levius*, dont les Religieux de Marmoutier demanderent à jouir à bail ; ce que Renaud Evêque de Paris leur accorda, du consentement de Burchard Comte de Vendôme dont elle relevoit, moyennant cinq sols de rente annuelle. Un sçavant du premier ordre a paru croire qu'il s'agissoit de l'Eglise Paroissiale de Saint Etienne du Mont dans la charte ci-dessus. Mais ce titre Paroissial n'existoit point encore.

Gall. Chr. T. 7 col. 24.

Ann. Bened. T. IV. p. 87.

La petite Abbaye de Saint Etienne étoit possédée sous le Roi Henri I. par un Clerc appellé Girald, qui paroissoit la tenir du Roi : mais ce Prince accorda à Imbert, Evêque de Paris, qu'après le décès de ce Clerc, les Chanoines de Paris pussent y établir des Chanoines qui y priassent Dieu pour lui, & que ceux de la Cathédrale pussent y faire leurs stations, comme avoient fait leurs prédecesseurs. Le même Roi

Hist. Eccl. Par. T. 1. p. 645.

ajouta le don de trois arpens de vignes contigus à cette Eglise, pour fournir à la dépense de la station du second jour d'Août, dans la dispensation de laquelle, du tems de S. Louis, les Chanoines de cette Collégiale avoient en eux tous ensemble une portion égale à celle d'un Chanoine de Notre-Dame. Nos Rois avoient alors en ce canton-là qui étoit planté en vignes un grand clos : l'acte de donation que le Roi Henri fit à l'Abbaye de Saint Magloire de dix arpens de vignes en l'an 1033, marque qu'ils étoient situez entre Saint Etienne, Ste Geneviéve & N. D. des Champs : la même Abbaye en jouissoit encore au XIV siécle.

Necr. Eccl. Par. ad Aug.

Ibid.

Hist. Eccl. Par. T. 2. p. 75.

Invent. S. Magl. en 1328.

Tous les titres rapportés jusqu'ici appellent l'Eglise dont je parle, simplement Saint Etienne : ce qui même étoit encore d'usage au XII siécle; puisque dans une Bulle d'Alexandre III de l'an 1163, où il est dit un mot sur les limites du Bourg de Sainte Geneviéve, il y a *usque ad stratam Regiam juxta Ecclesiam S. Stephani*, sans addition. Pareillement dans le don que Philippe-Auguste fit de quelques vignes à Roger batteur d'or, l'an 1185, elles sont simplement dites situées *apud S. Stephanum.*

Gall. Chr. T. 7. Instrum. col. 242.

Chartul. S. Genov. p. 83.

Ce n'est que dans le XIII siécle que l'on commence à voir des actes qui distinguent cette Eglise par un surnom. Le premier que j'ai trouvé est la copie qui fut faite alors du catalogue des Prêtres, tenus d'accompagner l'Evêque de Paris à la célébration des saints Mystéres aux Grandes Fêtes, dans laquelle on lit *Presbyter S. Stephani de Gressibus Parisiensis.* Dans un acte de l'an 1219, à l'occasion d'une maison où Amicie Abbesse de Saint Antoine avoit vingt sols à prendre, & qu'elle céde au Chapitre d'Auxerre, on lit ainsi, *supra domum quam Magister Bernardus habebat versus S. Stephanum des Grès*, Ce nom lui étoit venu

Chartul. Capituli Antiss. fol. 531.

de la rue qui de cette Eglise conduisoit à Sainte Geneviéve, (laquelle Sauval assure avoir été appellée aussi la même année 1219 la rue des Grès :) J'ai trouvé pareillement qu'en 1231, Jean de Chetainville vendit à l'Evêque de Paris *vineas clausi S. Stephani de Gressibus* ; qu'en 1239 un Gilbert Chanoine devoit à l'Abbaye de Sainte Geneviéve 18 deniers *in vico de Grès* Une autre indication du même tems & pour le même Couvent porte, *In vico de Gressis*, *hostisiæ xiij sol.*

Antiq. de Par. T. 1. p. 133.

Lib. cens. S. Genov.

Le nom françois étoit donc la rue de Grez, ou des Grez, qui fut latinisé *de Gressis* & *de Gressibus* ; ensorte même que la grande rue qui du Petit-pont montoit à Notre-Dame des Champs, étoit quelquefois appellée alors depuis un certain endroit, du nom de *Grande rue de Saint Etienne des Grez*. C'est ainsi que s'exprime un titre de l'an 1258 : *Duæ domus ultra parvum pontem in magna vico S. Stephani de Gressibus prope S. Benedictum.* A l'égard de la raison pour laquelle le nom de *Grez* fut donné à la rue qui passe à côté de l'Eglise de Saint Etienne, on peut dire que ç'a été à cause de quelques bornes de grès qui y avoient été placées pour marquer les limites des censives ou territoires, soit du Roi, soit de Sainte Geneviéve, ou autres : puisque c'étoit un semblable grez qui désignoit la fin du Bourg de Sainte Geneviéve proche Saint Julien le pauvre, qu'un titre de l'an 1202 appelle *Gressum S. Juliani*, le grez de S. Julien, & qu'un autre pareil grez marquoit le bout de la justice de l'Abbaye de Saint Denis en France du côté de Paris. Je sçai que l'on peut dire aussi qu'il y a eu dans le XIII siécle une famille noble du nom de Grez, bienfactrice de l'Abbaye de Sainte Geneviéve ; que ces Seigneurs de Grez ont possédé au nom du Roi un vignoble que

Chartul. Sorb. f. 40.

Necrol. vetus S. Genov.

Du Breul l. 1. sur la Sainte Chapelle p. 112 edit 1639

le Domaine avoit sur le bord de la rue Saint Etienne, avec un pressoir; d'où l'on pourroit inferer que ce seroit la maison ou manoir de ces Messieurs de Grez qui auroit donné le nom à la rue.

On sçait en effet que beaucoup de rues de Paris ont pris le nom des Hôtels qui y étoient, & que tous les villages de France du nom de Grez ont été appellés en latin *Gressus*. Mais, soit que le nom de Grez donné à l'Eglise & à la rue vienne des bornes dites Grez, ou de la famille de Messieurs de Grez, il ne faut aucunement s'arrêter au sentiment de ceux qui ont cru que l'on a d'abord dit *de gradibus*, puisqu'ils n'ont pu le vérifier par aucun titre: encore moins à celui de Dom Millet Benedictin de Saint Germain des Prez, qui prétendoit qu'on avoit dit primitivement *de Græcis*; non plus qu'à celui d'un moderne anonyme adopté par M. Baillet; suivant lequel il auroit fallu écrire Saint Etienne d'Egrès, comme si c'eût été dérivé des mots *de egressu urbis*, lesquels toutefois ne se trouvent dans aucun acte.

Ceux qui ont écrit sur cette Collégiale, disent que jusqu'en 1203 il n'y avoit eu que Piganiol.
deux Prébendes à Saint Etienne des Grez; que dès l'an 1209 il y en avoit huit; que la chefcerie fut établie en 1250, & qu'il y eut encore quatre autres Prébendes fondées. Je doute cependant que l'augmentation de ce nombre ait été faite si promptement, puisque, dans le Pouîllé de Paris, écrit vers l'an 1450, je ne trouve à l'article de cette Collegiale que le Chefcier & quatre Chanoines, avec une petite Communauté. Depuis qu'ils sont douze en tout, la nomination de six est dans le lot de la dixiéme partition des Chanoines de Notre-Dame, & celle des six autres appartient à la partition suivante. Du Breul & autres ont Du Breul l. 2

rapporté comment Simon de Bucy, nouvellement Evêque de Paris, étant venu officier à Saint Etienne des Grez le jour de S. Guillaume, à la priere des Maîtres de la Nation de France de l'Université, l'an 1290, il s'attribua des droits qui appartenoient au Chapitre de la Cathédrale, & qu'ensuite il remit les choses dans leur premier état, jusqu'à restituer les offrandes que ses Officiers avoient prises. On peut voir dans le Dictionnaire étymologique l'indication de quelques titres du XIII siécle concernant cette Collegiale.

Dict. Menage voce Etienne.

L'édifice de l'Eglise de Saint Etienne des Grés n'a d'ancien que le côté où est la Chapelle de N. D. de bonne délivrance, où plusieurs piliers & la tour sont d'environ l'an 1200. Le portail de devant paroît être plus nouveau de cent ans. Le reste est posterieur & construit sans ornemens. On n'y voit plus aucune ancienne tombe. S. François de Sales étudiant à Paris, venoit souvent prier devant l'Image de N. D. qui a donné le nom à une célebre Confrérie; outre laquelle il y a encore en cette Eglise celle de S. Prict Evêque de Clermont, que l'on dit avoir été établie en 1414.

Affiche.

Vers l'an 1640, on découvrit derriere le chevet de cette Eglise dans les fondations d'une maison, une vingtaine de coffres construits de briques & de petites pierres où étoient des cendres, & par-dessous on trouva une boëte pleine de médailles d'or & d'argent de Constantin, Constant & Constance, laquelle exposée à l'air tomba en poussiere, & il ne resta que les médailles.

Sauv. T. 2. p. 336.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS,

Ancienne Eglise Cléricale puis Monastique sur le Territoire de S. Benoît, dont elle a été nouvellement détachée par le démembrement fait pour l'érection de la Cure de S. Jacques du Haut-Pas.

LOrsque la Foi fut déja un peu ancienne à Paris, que le nombre des Fideles y fut accru, & qu'il y eut entiere liberté de professer la Religion Chrétienne, le haut de la montagne situé vers le midi, qui formoit une grande plaine appellée du nom de *Campi*, & où commençoit la route Romaine pour aller à Orleans, fut destiné pour la sépulture des morts, en continuation de l'usage que les Payens avoient commencé à en faire, & dont Sauval a rapporté de fortes preuves dans les différens monumens qu'on y a trouvés. A la vérité ce lieu ne fut pas le seul. Il y avoit pareillement un lieu dit *Campelli* à gauche de la route Romaine de Pontoise : mais la partie de ces *Campelli*, Champeaux ou Petits-champs, qui sert aujourd'hui aux sépultures proche l'Eglise des Innocens; eut cette destination plus tard, & seulement lorsque les marais de ce canton furent desséchés : l'autre partie un peu plus éloignée de Paris, dite *les Petits-champs* encore de nos jours, fut mise en culture, en enfouïssant les monumens des sépultures payennes qui pouvoient y être restés. Les champs de la grande plaine sur le chemin d'Orleans furent donc employez des premiers à l'usage des sé-

Sauv. T. 2. p. 336.

Voyez ci-dessus p. 110.

pultures, dont on peut donner plusieurs preuves. 1° Le nom de Tombisoire, qu'une partie de Notre-Dame des Champs a porté dans les anciens titres. 2° Le nom de Fief des Tombes qui est l'ancien, par lequel on désignoit une autre partie du même territoire. 3° Le mémorial d'un très ancien oratoire du titre de S. Michel qui a existé dans cette plaine. 4° La tradition populaire des esprits folets, ou revenans qui infestoient le bas du côteau, à l'endroit où les Chartreux ont été bâtis, & long-tems avant qu'ils y demeurassent : ces deux dernieres circonstances sont assez particulieres aux places qui servent de cemetieres. S. Michel y étoit reclamé communément par rapport au jugement dernier dont on a cru qu'il seroit le signal; sa statue avec la balance dont il pese les ames, est encore actuellement à l'endroit le plus élevé de ce canton, je veux dire à la pointe du pignon de l'Eglise de Notre-Dame des Champs. Il n'est pas besoin de donner d'exemples sur les revenans des cimetières. Quant au tombisoire & au fief des Tombes, ces deux expressions tirent visiblement leur origine des sépultures; toutes les éminences de terres, quelles qu'elles fussent, étoient appellées tombes ou tombels, & c'est ce qui a été depuis appliqué aux pierres longues & plates qui ont succédé à ces éminences. Tombisoire est un nom collectif qui signifie un assemblage de tombes. Il faut qu'il ait été d'usage à Paris, il y a bien huit ou neuf cens ans, puisque dès le commencement du XIII siécle il avoit donné occasion à la naissance d'une fable. De plusieurs anciennes sépultures, il en étoit resté une très-remarquable, en ce qu'à l'exterieur elle paroissoit avoir vingt pieds de longueur. Elle étoit, non pas comme l'écrit Du Breul, proche la Chapelle de Saint

Tab. Ep. Par.

Bolland. 3. Jan. p. 148.

Pierre du Bourg Saint Germain des Prez; mais, comme on lit dans le grand Pastoral de l'Eglise de Paris, & dans les titres de la Commenderie de Saint Jean de Latran, elle étoit sur le chemin d'Orleans, à un quart de lieue de la cité de Paris; on la voyoit à l'un des bouts de ce grand espace appellé Tombisoire. Les Romanciers du XI ou XII siécle imaginerent sur le fondement de ce nom, qu'un nommé Isoire ou Isoré geant auroit été inhumé en ce lieu, après avoir été tué par un S. Guillaume: De sorte que Gervais de Tillebery Anglois, informé de ce prétendu événement, le marqua dans un livre qu'il composa vers l'an 1210. Mais avec tout le fabuleux de cette tradition, on apperçoit aisément que ce merveilleux avoit été inventé, parce qu'on avoit perdu de vue la cause générale du nom de Tombisoire, qui par conséquent étoit très-ancien, & prouvoit que cette place étoit l'ancien champ des sépultures de Paris & des lieux circonvoisins situés de ce côté-là. L'autre extrémité de ce vaste champ, laquelle étoit du côté de Paris, fut appellée simplement *les Tombes*; & lorsque l'on commença à la cultiver, & à y bâtir depuis, elle se trouva être du fief de l'Evêque de Paris; ce qui n'est pas étonnant, vu l'usage Ecclésiastique auquel elle avoit été appliquée auparavant. Ce terrain, réduit en simple gazon à la longueur du tems, fut planté de vignes, dont le Roi avoit une portion, & l'Evêque l'autre. La premiere fut appellée durant plusieurs siécles Le Clos-le-Roy, & quelquefois les *Mureaux*, à cause des restes de petits murs qui paroissoient avoir fait la séparation des sépultures.

Past. maj. l. 3 chart. 45.

Gerv. Tilleber. in Otiis Imperial.

Muralia. Ordon. de 1366. Reg. Parl. 1495.

La premiere Eglise qui fut bâtie au milieu de ces vignes, est celle de Notre-Dame dite *des Champs*, pour la distinguer de la Cathe-

drale. Je pense qu'elle avoit succédé ou été fort voisine de l'Oratoire de S. Michel, Oratoire ordinaire des cimetieres publics, qui souvent étoient accompagnés de cryptes ou de souterrains. Comme le Testament de la Dame Hermentrude d'environ l'an 700 de J. C. parle d'une Basilique du titre de Notre-Dame, qu'il distingue de la Cathédrale par des legs différens, il y a lieu de croire que c'est Notre-Dame des Champs qu'il a en vue dans cet article placé après le legs fait à l'Eglise de Sainte Geneviéve, *Baselica Domnæ Mariæ gavata argentea valente sol. duodece & cruce aurea valente sol septe dari jubeo.* Il reste une preuve qu'elle étoit aussi connue sous le nom de Notre-Dame dès l'an 994, & que des Moines de Marmoutier y demeuroient dès-lors. Elle se tire de l'acte du don que Rainaud Evêque de Paris leur fit cette même année, d'une terre du Blesois, qu'il détacha des biens de l'autel de S. Etienne dont il pouvoit disposer, soit qu'il s'agisse là de Saint Etienne qui faisoit partie de sa Cathédrale, soit que cela doive s'entendre de Saint Etienne, dit depuis *des Grez.* J'observe ailleurs que Dom Mabillon s'est trompé, en croyant qu'il s'agissoit de Saint Etienne du Mont.

Suppl. Diplom. p. 93.

Annal. Bened. T. IV. p. 87.

On continuoit en 1033 de connoître la même Eglise de Notre-Dame située dans les champs. J'ai lu dans des lettres du Roi Henri de cette année-là, la désignation de dix arpens de vigne appartenans à l'Abbaye de Saint Magloire, faite en ces termes : *Inter Basilicas S. Genovefæ, S. Stephani, & S. Mariæ cujus Ecclesia sita est in campis.*

Ex autog. in Tab. Ep. Paris & S. Maglor.

Quoiqu'on vienne de voir que quelque Religieux de Marmoutier desservoient cette Eglise dès 994, il ne suit point delà qu'elle fût à eux en propre.

Les

Les guerres du tems de la seconde race de nos Rois, avoient fourni occasion à plusieurs riches séculiers de s'emparer des terrains consacrés par la Religion, & faute de Prêtres séculiers, ils y mettoient des Moines, en attendant qu'ils en trouvassent.

Adam, surnommé Paganus, fils de Gui, & Gui Lombard, tenoient de leurs ancêtres, sous Philippe premier, l'Eglise de Notre-Dame située dans les champs dont il s'agit : ils la donnerent en 1084 à l'Abbaye de Marmoutier proche Tours, avec le droit de sépulture qu'y avoient eu les deux villages d'Issy & de Fontenet. *Chartul. B. Mariæ de Camp. fol. 34.*

Geoffroy, Evêque de Paris, fut si porté en faveur des mêmes Religieux, qu'outre l'autel de cette Eglise de Notre-Dame, il leur fit encore présent la même année 1084 de celui de S. Julien de Versailles, de S. Germain de Villepreux, & de celui de S. Denis d'Ourcines. Ils eurent aussi depuis un Prieuré à Juvisy, & reçurent une infinité de donations dans le voisinage de Paris. *Ibid.*

Quelques Auteurs modernes ont avancé que le bâtiment de l'Eglise, tel qu'il est encore aujourd'hui, est du moins du tems du Roi Robert. Je puis assurer par la comparaison d'autres édifices qui sont certainement du tems de ce Prince, que celui-ci est plus nouveau ; que la crypte & le reste n'est que du XII siécle, & que le portail est même encore plus récent, étant de structure du treiziéme. Cette crypte avoit eu sa dédicace particuliere, ainsi qu'il paroît par les croix que l'on y voit. Du Breul Piganiol T. 1 p. 344.

Quoique le dedans de l'édifice ait été couvert de peintures, on en reconnoît encore assez le genre de travail. On assure par tradition dans le Couvent des Carmelites qui a succédé aux

Benedictins, qu'il y a sous la crypte sur laquelle est le fond de l'Eglise, une autre cave plus basse; ce qui marqueroit encore des restes de sépulcres Romains, & peut-être fut-ce dans quelques-uns de ces lieux souterrains que S. Denis assembla d'abord quelques fideles. C'est lui, ou S. Martin de Tours, qui est représenté sur le trumeau de la grande porte. Dès le commencement du XII siécle, l'Octave de S. Denis étoit distinguée en cette Eglise par un grand luminaire. Ce fut pour son entretien que le Roi Louis le Gros assigna au Prieuré une rente de vingt sols, à prendre sur la terre d'Auvers proche Pontoise, qui étoit du doüaire de la Reine Adelaïde son épouse. Les six grandes statues qui sont aux deux côtés de ce portique, désignent assez sensiblement Moyse, Aaron, David ou Salomon, & quelques Prophetes, relativement à la sainte Vierge, pour ne pas imaginer en cette occasion que ce soient des Rois de France qu'on ait voulu y représenter.

Chartul. B. Mariæ de Camp. fol. 14.

Foulques de Chanac se fit sacrer Evêque de Paris en cette Eglise l'an 1342. On voit au Gallia Christiana un acte de lui à cette occasion, qui est contredit par le Pouillé de Paris écrit au XV siécle, puisqu'il met ce Prieuré dans le rang de ceux qui sont soumis à la visite & à la procuration Episcopale. Peut-on croire en effet que cette prétendue exemption eût quelque ancienneté, dès là qu'on voit que le Prieur étoit du nombre des douze Prêtres qui étoient tenus d'assister en chasuble au sanctuaire de la Cathédrale à certaines grandes Fêtes?

Chart. Ep. Par. Regium.

On connoît fort peu de Prieurs de ce lieu. Alexandre l'étoit au XII siécle, Robert de Plusditzen en 1192, G. en 1231, Guillaume de Chantelle en 1380, Antoine Vigier en

Chartul. loci.

Sauval T. 3. f. 504.

1471. Audebert Maceré, & en dernier lieu Alexandre de la Roche-Foucauld. Ce Prieuré a été réuni au Séminaire d'Orleans.

Sauval nous apprend que ce même Prieuré avoit son Hôtel-Dieu particulier en 1471. Je ne sçai s'il ne l'auroit point confondu avec un petit Hôtel-Dieu fondé proche cette Eglise, avant le milieu du XIV siécle, par Alerme Gouvyon Talmelier, qui avoit destiné pour cela sa maison, 24 liv. de rente, & cinq arpens de terre.

Ibid.

Reg. Visit. Domor. Dei c. 1350 fol. 104.

EGLISES ET CHAPELLES

Du Territoire de la Trinité dite

SAINT BENOIT.

SAINT JEAN DE L'HOPITAL, dit *de Latran* dans les derniers tems. Aucun de ceux qui ont écrit jusqu'ici sur la Ville de Paris, n'a pû avoir d'éclaircissemens suffisans sur les Eglises qui appartiennent aujourd'hui à l'Ordre de Malte. Du Breul parlant de Saint Jean de Latran, dit qu'il n'a pu en avoir la premiere fondation. A l'article du Temple je rapporte les plaintes des autres. J'aurois observé le silence sur l'Hôpital de Saint Jean dont il s'agit; & je me serois contenté de relever simplement une ou deux erreurs de M. Piganiol, & d'autres (*a*), si M. Bruté, Curé de

(*a*) La premiere erreur est de croire que l'immense tour quarrée qui est dans l'enclos de cet Hôpital ait été bâtie pour renfermer les Chartres de cette maison. De la grandeur dont elle est avec ses différens étages, dont il y en a de voutés en pierre, elle auroit pû contenir tous les titres qu'il y avoit dans Paris, & dans d'au-

Chronol. des Curés de S. Benoît 1752. p. 98.

Saint Benoît n'avoit pas rendue publique tout nouvellement une charte importante concernant cette Maison, qu'il a tirée du grand Pastoral de l'Eglise de Paris, & qui a réveillé mon attention. Cet acte est de l'an 1171. La maniere dont Guillaume Archevêque de Sens s'y exprime, désigne qu'il y avoit déja longtems que les Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem demeuroient en ce lieu-là, qui y est dit être de la censive de Saint Benoît, & qu'ils avoient payé déja pendant plusieurs années, pour cet effet, outre la somme d'onze sols, la quantité de deux muids de vin, dont enfin ils avoient eu remise par le Chapitre, le Chefcier & le Chapelain. En effet, comme l'origine de ces Hospitaliers est plus ancienne de quelques années que celle des Templiers, ils pouvoient aussi avoir été établis à Paris avant eux. Le Catalogue des Grands-Prieurs de l'Ordre en France, fourni aux Auteurs du Gallia Christiana par M. Jacquemin leur Archiviste, commence par Jean le Turc en l'an 1130, & continue par Geoffroi-Breton. On y dit qu'il l'étoit en 1174 : mais il paroît l'avoir été dès l'année 1171, puisqu'il est nommé à la fin de l'acte dont il s'agit. Ces Lettres m'ont rappellé le souvenir des poursuites & instances qui avoient été faites un peu auparavant auprès du Saint Siége par Leonius, Chanoine de Notre-Dame de Paris. Ce Leonius qui avoit en cette qualité une espece d'intendance sur le temporel de l'Eglise de Saint Benoît, avoit présenté sa Requête aux Papes Adrien IV & Alexandre III, en faveur de cette Eglise dé-

Gall. Chr. T. 7. col. 2063.

Differt. sur sur l'Hist. de Paris. 1741. T. 2. p. 270.

tres Villes au commencement du XIII siécle, auquel elle paroît avoir été bâtie. Disons plûtôt que les quatre vastes salles qu'elle renfermoit l'une sur l'autre, étoient pour contenir les lits des Pelerins de Jerusalem, & ceux des malades qui demandoient l'hospitalité,

pendante de Notre-Dame : *Pauperis Ecclesiæ pro cujus jure laboro, memor esse velis.* Outre que l'entretien d'une Aumônerie, d'un Baptistere & d'un Cloître avec celui de l'Eglise pouvoit lui être fort à charge, on voit par les termes ci-dessus que quelqu'un lui contestoit ses droits. C'est ce qui convient à la situation où elle se trouvoit alors par rapport aux Hospitaliers ses voisins. Les choses en vinrent au point, que le Pape Alexandre III délégua l'Archevêque de Sens pour arrêter ces entreprises. La Transaction fait voir que ces Religieux s'attribuoient des droits d'offrandes & de sépulture au préjudice de l'Eglise de Saint Benoît, laquelle ne les leur abandonna aucunement, quoique pour une vigne & pour une maison avec sa rente, les Chapitres de Notre-Dame & de Saint Benoît se relâcherent de la précédente redevance d'argent & de vin, & leur permirent d'avoir une Chapelle & un Cimetiere, seulement pour eux & pour leurs domestiques, sans pouvoir y avoir de cloches que de la permission du Chapitre de Notre-Dame. Lorsque cette Chapelle eut été bâtie sous le titre de S. Jean-Baptiste, il y a apparence que l'on commença à négliger l'ancien Oratoire de même nom, qui dans ce quartier-là étoit le Baptistere de Saint Benoît, de même qu'il y en avoit proche les autres anciennes Eglises. La grande Chapelle de cet Hôpital, telle qu'on la voit aujourd'hui, n'a pas été bâtie par les soins de Nicolas Lesbahi Commandeur, mort en 1505, ainsi que l'assure M. Piganiol qui ne se connoissoit gueres en anciens bâtimens d'Eglise. Le chœur & la nef sont constamment d'environ l'an 1200, aussi-bien que les restes de gallerie qui sont à côté en forme de Cloître. L'époque donnée par M. Piganiol ne convient qu'au sanctuaire ou chevet de cette Chapelle.

Pigan. T. 5. p. 31.

Il est à propos de remarquer qu'on ne voit pas que ce soit depuis des tems bien reculés, que le nom de Latran ait été usité pour désigner ce lieu. Le vrai surnom de l'Hôpital étoit Jerusalem, & non Latran qui n'y a aucun rapport, & qui est un lieu de Rome. En 1290, 1346 & 1400, la rue voisine s'appelloit la rue de l'Ospital. En 1423, la rue S. Jean de Jerusalem. Sauval, T. 1. p. 1144, dit que c'est depuis 1585, ou environ, qu'on se sert du nom de Saint Jean de Latran; il est apparemment venu des Chevaliers de Malte.

LES JACOBINS. Ils sont ainsi nommés à Paris, à cause de la Chapelle de Saint Jacques qui leur fut cédée par un Doyen de S. Quentin qui en étoit titulaire, & proche laquelle ils s'établirent en 1218.

Les Historiens modernes de Paris ont donné, en parlant de ce Couvent, un catalogue des personnages illustres qui y ont demeuré. On ne peut pas en effet s'appuyer sur celui qu'Antoine Mallet donna au public l'an 1634, à en juger par ce qu'il avoit écrit sur Jean Hennuyer Evêque de Lisieux qu'il faisoit de cet Ordre. Les réfutations qui en ont été publiées depuis sept ou huit ans, semblent demander que cet ouvrage soit refondu.

LA CHAPELLE DE SAINT YVES est aujourd'hui certainement de la Paroisse de Saint Benoît. Son édifice est à peu près le même qui fut construit l'année d'après la canonisation de ce saint Curé de Bretagne, & Official (c'est-à-dire en 1348) suivant la permission de Foulques de Chanac, alors Evêque de Paris, rapportée dans Du Breul. Je ne doute presque point qu'Yves Simon, Secretaire du Roi (& apparemment Breton) n'ait été l'un de ceux de cette Province qui contribua le plus aux frais nécessaires, & c'est peut-être

lui & son épouse dont on voit les statues au frontispice de cette Chapelle. Il est certainement Fondateur de la premiere Chapellenie qui porte le nom de Saint Yves, à laquelle il assigna en 1355 trente livres de rente, voulant par cet établissement que la nomination appartint aux Maîtres & Confreres de S. Yves. Un Chanoine de Notre-Dame de Paris nommé Jean de Karoullay Professeur en Théologie, fit ensorte en 1303, que dès le même siécle on honora à Notre-Dame S. Yves d'un culte particulier. Les fondations dont je vais parler ne regardent qu'indirectement le culte de S. Yves, mais elles ont rapport à l'Histoire de sa Chapelle.

Voyez Du Breul.

Necrol. B. Mar. Paris. ad 18. Apr.

Un autre Breton appellé Hervé Costiou Docteur en Decret, chargea en 1393 les exécuteurs de son testament de le faire inhumer à Saint Yves, & ensuite d'y fonder une Chapellenie du titre de S. Tugdual ou Tugal Evêque mort à Treguier, & de la doter de trente livres. Gerard de Montaigu Evêque de Paris approuva cet établissement en 1416. Une fondation qui pouvoit avoir été faite par un troisiéme Breton, est celle dont étoient autrefois chargés les Boursiers & Ecoliers du College du Plessis pour leur fondateur natif du Diocése de S. Malo & appellé Geoffroy du Plessis. Ils devoient à chaque Fête de Notre-Dame faire dire une grande Messe pour lui, en cette Eglise de S. Yves. Sur la fin du regne de Charles VI (en 1421) un Chevalier appellé Maurice Triguedy ou Trisequedy (nom assez tirant sur le Breton) y fonda une Chapelle de S. Maurice. Il reste un acte de présentation des Gouverneurs de la Confrerie de S. Yves à la Chapellenie de N. D. & de S. Denis de la même Eglise faite en 1435, &

Tab. Ep. in Spir.

Chastelain Martyr. univ pag. 684.

Sauval T. 3. p. 292. & 310.

Reg. Ep. 25 *Jun.* 1486. *Tabul. Spir Ep. Par.*

Ibid. & Sauv. T. 3. c. 545.

un autre qu'ils firent en 1438 à celle de S. Matthieu.

Reg. Ep. 8 Mai 1525 & 15 Mai 1637. Quelques provisions indiquent aussi une Chapellenie du titre de N. D. de la Goutte d'Or desservie au grand Autel de Saint Yves. Il y a, dit on, un clos dit de la Goutte d'Or, vers Charenton ou S. Maur.

Reg. Ep. 23 Maii. Ibid. 7 Dec. 1515. Les Messagers de la nation de France voulant marquer leur devotion envers S. Charlemagne obtinrent en 1479 la permission d'établir à Saint Yves une Confrerie sous le nom de cet Empereur. De là vint que l'Autel de S. Tugal prit aussi le nom de S. Charlemagne. Le premier Président du Parlement Pierre Lizet, obtint une permission d'une autre Ibid. 4 Apr. 1540. espece. On lui accorda en 1540, à cause qu'il logeoit proche Saint Yves, que le S. Sacrement seroit conservé dans cette Chapelle, mais pendant sa vie seulement.

COLLEGES.

On ne compte aujourd'hui sur la Paroisse de Saint Benoît que quatre Colleges, parce que plusieurs de ceux qui y étoient ont été détruits.

LE COLLEGE DE SORBONNE est le plus ancien & le plus célébre de tous. M. Pigan. T. 5. Piganiol avoit trouvé quelques preuves que le premier fondateur de ce College est Robert de Douai Chanoine de Senlis, Medecin de Marguerite femme de S. Louis: mais ses raisons ont été doctement refutées par M. l'Advocat Bibliothequaire de cette Maison dans Mercure de France Octob. 1748. un Journal périodique. De sorte qu'il en faut revenir à Robert dit de Sorbon ou de Sorbonne. Son nom varie dans les différens actes & monumens de son siécle. Les uns ont *de Sorbonio*, d'autres *de Sorbonia*, & d'autres *de Seurbona*:

Seurbona: Mais les plus anciens qui sont écrits du vivant de Robert, mettent *de Sorbonio*, & en François *de Sorbone*. On a agité, si Robert tiroit son nom, de Sorbon au diocèse de Reims proche Retel, qui naturellement auroit dû être rendu par *Sorbonum*. C'est ce que le plus grand nombre croit. D'autres comme M. Piganiol pensent qu'il étoit né à Sorbonne village du Diocése de Sens: mais ce village qui est sur la riviere d'Ionne à quatre lieues au-dessous de Sens, est appellé dans les anciens Pouillez *de Serbonis*, & on le nomme encore à présent en françois Serbonnes. 1256.

Au reste les raisons que j'ai oüi dire au Docteur qui a refuté la prétention de M. Piganiol, m'ont persuadé que Robert avoit tiré son nom de Sorbon au Diocése de Reims que les cartes geographiques appellent Sorbone.

M. Piganiol s'est aussi laissé induire en erreur par du Breul, lorsqu'il a fait mention d'un nommé Pierre de Ponilane, duquel S. Louis auroit acheté une partie de ce qu'il donna pour la fondation. En recourant aux actes originaux, j'ai trouvé 1°. que l'acte de donation n'est pas comme il le dit de l'an 1250, mais de 1256. 2°. Que le nom de Ponilane a été mal lû; c'est Point-l'asne, ou Poin-l'ane, famille alors très-connue dans Paris, & que les titres même de Sorbonne écrits dans ces temps-là 1256 & 1257, traduisent en latin par *Pungens-Asinum*. C'étoit un sobriquet tel qu'on en donna alors plusieurs pour distinguer les familles. J'ai déja parlé d'un Guillaume Point-l'asne à l'article de Saint Eustache au sujet d'une Chapelle. Ci-dessus pag. 93.

On est surpris comment un College tel que la Sorbonne a pû se déterminer à choisir S. Ursule & ses compagnes pour les Patrones de son Eglise, & l'on ne voit aucun rapport de ces Saintes avec un corps de Docteurs en Theolo-

T. V. p. 507. gie. M. Piganiol assure en avoir oüi dire des raisons, mais elles ne l'ont point satisfait, parce qu'on ne lui a pas tout dit, j'ai même remarqué qu'on l'a trompé sur l'année de la Dédicace de la Chapelle. Il suppose que ce fut dès le temps de Robert qu'on avoit fait le choix de S. Ursule ; ce qui n'est point prouvé. On ignore sous quel titre fut la premiere Chapelle. Le Necrologe de Sorbone qui est ancien nous apprend seulement qu'au mois de Mai 1326 on avoit commencé à bâtir une Chapelle, qu'en 1341 Maître Hugues d'Auxerre donna deux cent livres pour la continuation de l'ouvrage, & qu'en 1347 la Dédicace en fut faite le 21 Octobre par Frere François de Plaisance Evêque de Tibériade au nom du Cardinal Annibald, en l'honneur de la Sainte Vierge & des compagnes de S. Ursule, à cause qu'il y avoit des reliques de ces Saintes au dedans de l'Autel de S. Emerentienne. Ainsi ce n'est point en 1392, comme M. Piganiol l'assure, que cette Dédicace avoit été faite ; aussi-bien le 21 Octobre tomba-t'il cette année-là au Lundi, au lieu qu'en 1347 ce jour étoit tombé au Dimanche, jour auquel on trouve dans cet endroit du Necrologe dequoi faire juger que la premiere Chapelle du College de Sorbone avoit été sous le titre de la Sainte Vierge, & qu'on n'y ajoûta à celle de la seconde le titre des compagnes de S. Ursule, qu'à cause qu'on y possedoit alors de leurs reliques, que quelques Docteurs du pays de Cologne, ainsi que Godefroy des Fontaines qui en étoit, avoient pû apporter sur la fin du XIII siécle. Ce Docteur ne mourut qu'en 1304. Les reliques de ces Saintes sont depuis plusieurs siécles du nombre de celles qu'il a été le plus facile d'obtenir, vû leur prodigieuse quantité, s'il n'y

Necr. Sorb. 21 Oct. & 24 Sept.

a pas eu erreur dans le chiffre ; car on lit par exemple à la fin du dixiéme livre de la Chronique de l'Abbaye de Saint Tron composée au XII siécle, que dans un Autel de cette Abbaye il fut mis *de reliquiis Undecim Virginum.* Le nombre de mille ne s'y trouve pas. Les onze mille Vierges n'ont donc été Patrones de la Chapelle de Sorbonne qu'en second, par la raison seule que l'on possedoit de leurs reliques : & il est à croire que si on y en avoit possedé de notables de quelqu'un des Saints Peres de l'Eglise Latine ou Grecque, elles eussent fait donner son nom à cette Chapelle. Enfin pour marque que le choix du nom de S. Ursule & ses Compagnes, n'étoit dû qu'à la seule circonstance de leurs reliques ; c'est que le 21 Octobre jour à la vérité du martyre de ces Saintes selon une pieuse croyance, c'étoit l'office de l'anniversaire de la Dédicace de l'Eglise que l'on célébroit dans la Chapelle de Sorbonne, & c'étoit sur cette solemnité de Dédicace qu'il y avoit Sermon. Ces Sermons que l'on qualifioit de Conférences n'avoient été faits jusqu'en 1432 qu'aux jours de Noël, Pentecôte, Eucharistie, Assomption & Toussaint ; les Docteurs conclurent le 10 Mars de cette année *quod fient aliæ tres Collationes ; scilicet in Festo Dedicationis Capellæ Collegii, quæ celebratur in Festo undecim millium Virginum, in Festo Purificationis B. M. & in Festo Ascensionis.* Le nombre des jours de ces Sermons étoit bien augmenté cinq ans après : On trouve qu'il y en eut dix-huit en 1437, & aucun ne fut pour S. Ursule ni pour ses Compagnes. Suivant l'ordre du Calendrier, les jours furent, ceux de S. Jean Baptiste, S. Pierre & S. Paul, S. Magdelene, l'Assomption, la Dédicace de la Chapelle, la Toussaint, si j'avois pû sçavoir depuis quel

Lib. Prior. Sorb. Cod. Sorb. 5494 A.

temps on a commencé à substituer le sterile Panegyrique de S. Ursule au Sermon moral sur la Dédicace, je l'aurois marqué ici. Comme la nouvelle Eglise bâtie en même temps que la maison par le Cardinal de Richelieu, ne paroît point avoir encore été dédiée, les reliques de S. Euphemie célébre Martyre de Calcedoine, que les Docteurs ont reçû l'an 1606, pourroient servir d'occasion à donner un nouveau titre à cette Eglise, de même que celles des Compagnes de S. Ursule en avoient servi en 1347. La cloche de la même Eglise est remarquable en ce qu'elle se fait entendre par tout Paris en temps de calme; & ceux que M. Piganiol cite comme croyant qu'elle a servi au signal du massacre de la S. Barthelemi en 1572 ne meriteroient pas qu'on les refutât serieusement, si elle n'avoit été fondue que sous le Cardinal de Richelieu; mais elle est surement de l'an 1358, & la plus ancienne des cloches de Paris.

On lit dessus : *Ego vocor Maria*...... MCCCLVIII.

Le Corps de la Faculté de Theologie de Paris ne fait plus chaque année qu'une seule Procession, qui est le jour de l'Octave de la Fête-Dieu à six heures du matin. C'est en vertu d'une fondation faite le 1 Juin 1524 par Matthieu Gautier. C'étoit aussi processionnellement que devoient aller les Docteurs, depuis la Sorbonne jusqu'au College de Navarre le 12 Novembre pour la solemnité que René Benoît Docteur Curé de Saint Eustache y avoit établi ce jour-là en l'honneur de son Saint Patron.

Je finirai ces remarques en rapportant un usage vraiment digne du siécle de Louis XI. Du Cange & les Continuateurs de son Glossaire ont indiqué au mot *Beanus* tout ce qu'ils ont trouvé dans l'Histoire de l'Université ou ailleurs sur les Bejaunes, c'est-à-dire sur les

Etudians nouveaux venus; mais ils n'ont pas connu ce trait-cy. Les classes de Théologie avoient comme les autres leurs Bejaunes, dont l'Intendance étoit commise à un particulier qu'on appelloit le Chapelain Abbé des Bejaunes. Il devoit s'acquitter de deux fonctions le jour des Innocens. Devant le diner, monté sur un âne il devoit mener les Bejaunes par la rue: & l'après-diné, il étoit tenu de faire sur eux une aspersion d'eau. Il n'est pas marqué que ce dût être de l'eau benite, ni de qu'elle maniere se faisoit l'aspersion. C'étoit peut-être dans l'origine comme à Sens où le Chanoine le dernier reçu devoit recevoir sur son corps une certaine quantité de seaux d'eau. Quoiqu'il en soit, l'Abbé des Bejaunes en Théologie, ayant manqué l'an 1476 à son devoir de l'après-midi, fut mulcté de huit sols parisis. Voici la teneur de la Sentence. *Condemnatus fuit in crastino Innocentum Cappellanus Abbas Bejannorum ad octo solidos parisienses, eo quod non explevisset officium suum die Innocentum post prandium in mundationem Bejannorum per aspersionem aquæ ut moris est, quanquam solemniter incœpisset exercêre suum Officium ante prandium in ducendo Bejannos per vicum super asinum.*

Ceux qui souhaiteroient avoir une plus ample connoissance de ce College en tant que Maison & Societé, peuvent recourir au nouveau Dictionnaire portatif publié en 1752 par M. l'Abbé l'Advocat qui en est Bibliothéquaire; au mot *Sorbonne.*

LES COLLEGES DE CALVY & des DIX-HUIT ont existé sur le terrain qu'occupe la Sorbonne: Le premier étoit à la place de l'Eglise.

LE COLLEGE DE CLUNI en entier. Il fut fondé en 1269 pour l'Ordre de ce nom.

LE COLLEGE DE DAINVILLE, fondé en 1380 entre la rue des Cordeliers & la rue Pierre Sarrazin. *S. Vast & S. Eloy patrons.*

LE COLLEGE DE LISIEUX établi dans la rue S. Etienne des Grez 1414, & qui a une seconde entrée par la rue S. Jacques.

LE COLLEGE DE CLERMONT ou des Jesuites, établi rue S. Jacques après le milieu du XVI siécle.

Il y a aussi eu dans la rue du Clos Bruneau dite maintenant de S. Jean de Beauvais, sur les limites des Paroisses de S. Benoît & de S. Etienne à la gauche en descendant, un College appellé *Le College de Tonnerre*: cela se prouve par l'acte d'amortissement que l'Evêque de Paris donna en 1406 pour la part qu'il avoit dans le terrain où il étoit situé; Richard de Tonnerre Abbé de S. Jean en Vallée, alors au Fauxbourg de Chartres; en étoit le Fondateur. Trois ou quatre Chanoines Reguliers de cette Abbaye, comparurent comme composant ce College. Il aboutissoit par derriere à l'Hôtel de S. Jean de l'Hôpital, dit aujourd'hui S. Jean de Latran. *Tab. Ep. Par.*



EGLISE ET PAROISSE DE SAINT JACQUES DU HAUT-PAS,

Démembrement de la Paroisse de Saint Benoît.

DAns tout le vaste champ qui avoit formé le Tombisoire de Paris, il n'y avoit encore hors les murs de la Ville qu'un seul Couvent construit avec le Prieuré de Notre-Dame des Champs, sçavoir le Couvent des Chartreux, lorsque sous le regne de Philippe le Bel, les Hospitaliers du Haut-pas proche de Luques en Italie commencerent à paroître si on en croit du Breul. Personne jusqu'ici n'a pû rien découvrir sur leur arrivée & leur fondation à Paris: On n'en sçait point l'année; & à peine connoissoit-on leur regle. Le P. Helyot n'en a rien dit: Mais un cahier écrit vers la fin du XIII siécle, & qui vient de leur Maison du Bourg Notre-Dame des Champs, m'en a appris quelques circonstances, non pas de l'Ordre tel qu'il fut dans son origine au XII siécle, lorsque les Freres étoient en Italie de simples artisans fabricateurs de ponts de bois pour la commodité des pelerins; mais de l'Ordre reduit à donner l'Hospitalité aux pelerins des saints lieux, & surtout de S. Jacques, dont il prit le nom comme il avoit eu celui du Haut-pas, à cause d'un endroit profond de la riviere d'Arno en Italie dont le passage étoit dangereux. Galligus Gardien de cette Maison de Haut-pas en Italie re-

Hist. des Ord. Relig. T. 2 p. 280.

Cod. manuscr. in Tab. Archiep. Par.

digea de nouveaux Statuts qu'il fit approuver par le Pape Gregoire IX en 1240. Dans l'un des premiers articles il vouloit qu'ils ne quêtassent plus que pour avoir du pain & des habits, lesquels il ordonna être très-grossiers pour ces Religieux, parce qu'ils étoient faits pour n'être qu'avec des Pauvres, mais qu'à l'Eglise ils fussent propres. Il y parle de Prêtres, Diacre & Soûdiacre, de la seule recitation des Heures de la Vierge. Il qualifie leurs habits *pannos isembrunos & galabrunos ac fustanea & pelles silvestres*, ce qui ne paroît pas s'accorder avec ceux qui ont cru que leur habit étoit tout blanc. Il ne leur défendoit la viande que depuis la Septuagesime jusqu'à Pâques. Il statua qu'ils eussent un T sur leurs chappes ou capuces, ou sur leurs manteaux devant la poitrine *Signum Thau*. Qu'ils logeassent les pauvres malades, hommes, femmes & enfans, & leurs donnassent les Sacremens & la sepulture. Le Statut qui m'a paru le plus digne d'attention est celui-ci. *Nullus requirat in Hospitali fieri Miles, nisi fuerit ei permissum antequam reciperet habitum, si sunt filii Nobilium : & cum venient ad ætatem, tunc voluntate Magistri vel Præceptoris.* Par là il paroît qu'alors ceux qui vouloient devenir Chevaliers quittoient l'Ordre. Ainsi les pretendus marteaux, ou perçoirs que le P. Helyot a crû voir sur leurs habits, n'étoient autre chose que le Tau, & ces Religieux n'étoient point Chevaliers par leur profession, du moins originairement. Quoique le Pape Pie II. eût supprimé cet Ordre en 1459, il ne cessa point pour cela en France. La maison de Paris continua même d'avoir des dépendances aux Diocéses de Troyes & de Meaux.

J'ai déja dit qu'on ne sçait pas au vrai en quelle année ces Religieux arriverent à Paris.

Le ſeul titre d'où l'on peut induire qu'ils y vinrent dès le temps de S. Louis, eſt celui qui fait mention du legs qu'un Bourgeois de Paris avoit fait recemment *Magiſtro & Fratribus Hoſpitalis S. Jacobi de Alto Paſſu* d'une maiſon ſituée *verſus Eccleſiam S. Andreæ de Ars*. Cet acte eſt de l'an 1260 au mois d'Avril pardevant l'Official de Paris. Mais on pourroit penſer que c'eſt à la Maiſon du Chef-lieu d'Italie que ce legs autoit été fait.

Tab. S. Jac. de Alt. p. in Archiv. Ep. Pariſ.

Ce que l'on trouve de plus ancien & d'inconteſtable touchant la Maiſon de Paris, ſont des lettres de protection qu'elle obtint du Roy Charles le Bel en 1322. On lit auſſi qu'en 1335 Philippe de Valois avoit amorti les ſix arpens de vigne de ſon clos, qu'ils avoient acheté pour s'établir. D'où l'on conclut qu'ils n'avoient encore alors ni Couvent ni Chapelle. Comme ces Religieux s'étoient établis dans le Clos du Roy, & que dans la moitié qu'ils en occupoient, étoient compriſes des vignes dont la dixme, vû l'incertitude des limites des Paroiſſes, appartenoit à l'Evêque de Paris, Antoine Maître du nouvel Hôpital traitta avec Foulque de Chanac Evêque en 1348, & promit de lui payer chaque année une queüe de vin pour ſon droit.

Sauval T. 2. p. 364.

Ex Autogr.

Tab. Ep.

Deux ans après leur Chapelle fut benite & dédiée avec ſon Cimetiere par Frere Jean Evêque de Dragonare le jour de S. Barthelemi avec la permiſſion des Vicaires Généraux d'Audoin Evêque de Paris, qui la deſignent en ces termes: *Capellam Hoſpitalis S. Jacobi de Alto paſſu in loco qui dicitur Clauſus-Regis prope Noſtram Dominam de Campis*. Cette Chapelle ayant été rebâtie plus grande au commencement du ſeiziéme ſiécle, François Poncher Evêque de Paris en fit la Dédicace en 1519 ſous le titre de S. Raphaël Archange, & de S. Jacques le Majeur.

Tab. Ep.

Du Breul.

Chaſt. Mart. univ. p. 814.

L'Ordre des Hospitaliers du Haut-pas fournit à Paris dès les commencemens qu'il y fut établi un sujet qui se rendit recommendable à la Cour de Philippe de Valois, par les traductions qu'il fit de latin en françois de quelques ouvrages que l'on regardoit en ce temps-là comme fort bons. C'est Jean de Vignay qui traduisit la Legende dorée de *Jacques de Voragine*, par l'ordre de Jeanne de Bourgogne Reine de France, & le miroir Historial de Vincent de Beauvais, qu'il dédia au Duc de Bourbon. Il composa aussi un livre intitulé *la Moralité du jeu des Echets.*

Reg. Offic. Par. On connoît quelques Commendeurs de cet Hôpital depuis le regne de Charles VI. Pierre Johannis de Pistoïe en 1385. Raoul de Divers de Luques ayant le titre de Commendeur Général de cette Maison & autres de France y demeuroit en 1408 avec cinq Religieux. Regnaud Coré en 1457. Richard Mannessier en 1471. Antoine Canu en 1519 & 1526. Julien du Four en 1530 & 1550. Bernard de Ruthie en 1554. Anselme de Traillot en 1560. Mathurin Plumier en 1569. Ensuite Pierre de la Bessée. Enfin cette Commenderie a été unie à l'Evêché de Paris vers ce temps-là.

Tab. S. Jac. Cette Maison Hospitaliere comptoit parmi ses insignes Bienfacteurs un Thibaud de Sancerre Archidiacre de Bourges, qui fut pendant quelques mois Evêque de Tournai en 1334, & Jean de Mannay Archidiacre de Laon en 1523. Elle avoit encore alors assez de revenu pour se soutenir : mais elle manqua de sujets sous Henri III. Il y eut même en 1554 le 21 Novembre un Arrêt du Conseil d'Etat, qui destina cet Hôpital pour les soldats blessez au service du Roy. Les personnes que le Roy commit à la régie y firent en 1561 acquitter les Messes & Offices par des

Prêtres seculiers, avec les autres charges, dont l'une étoit de faire *l'expectation & reverence à la Feste-Dieu* aux Processions de Saint Benoît & de Saint Hippolyte.

En 1566 la Chapelle de S. Jacques fut érigée en Eglise succursale des Paroisses de Saint Benoît, Saint Medard & Saint Hippolyte pour les habitans du Fauxbourg de Notre-Dame des Champs & de Saint Jacques, qui cependant aux grandes Fêtes devoient se rendre à leur Paroisse : outre cela chacun de ces habitans détachés devoit reconnoître sa Paroisse par le payement d'une rente proportionnée au nombre des mênages demembrés.

La difficulté du double Office Divin tant pour la Commenderie que pour les habitans, causa quelques troubles, qui ayant augmenté à l'arrivée des Bénédictins de l'Abbaye de Saint Magloire que la Reine y fit placer après la cession qu'ils lui avoient faite de leur Monastere de la rue S. Denis, engagerent à prendre le parti de construire une autre Chapelle dans le voisinage pour continuer à servir de succursale aux trois Paroisses.

Il fut aussi arrêté que les Benedictins venus de Saint Magloire exerceroient à Saint Jacques l'hospitalité, comme on avoit fait auparavant : mais cela resta sans effet. La Chapelle ou l'Eglise servit seulement à conserver les reliques que les Religieux y apporterent en grand nombre de leur Abbaye, la plupart des Saints de Bretagne, comme de S. Magloire, S. Samson, S. Malo, S. Louthiern, &c. *Mart. Castell. pag. 815. 816.*

L'Eglise de Saint Jacques ayant été bâtie aux frais des Habitans, se trouva achevée en 1584. Christophe de Cheffontaines, Archevêque de Cesarée, fut commis le 2 Mai pour en faire la bénédiction & celle des autels, à l'un desquels fut érigée en 1625 la Confrerie *Reg. Ep. Ibid. 8 Febr.*

de Ste Julienne. Mais cette Eglise étant devenue trop petite pour le nombre des Habitans, on commença en 1630 à bâtir en sa place celle que l'on voit à présent, dont on plaça la porte du côté de la rue à l'orient : comme avoient fait les Peres de l'Oratoire dont je vais parler, qui avoient transporté l'autel à l'occident de la leur de Saint Magloire, & mis la porte à l'orient contre l'usage commun. Le Chapitre de Saint Benoît nomme à la Cure de Saint Jacques (qui fut aussi érigée alors) alternativement avec le Curé de Saint Hippolyte; & il y vient chanter la Messe le premier Mai jour de la Fête patronale. La Dédicace n'a été faite qu'au mois de Mai 1685 par l'Evêque de Coutances, qui y mit des reliques des Compagnons de S. Maurice.

Reg. Ep.

Henri de Gondi, Cardinal de Retz, Evêque de Paris, voyant le nombre des Religieux de S. Magloire fort diminué, conçut le dessein de mettre à leur place à cette ancienne Eglise des Hospitaliers de Saint Jacques du Hautpas les Peres de l'Oratoire, & d'y établir un Séminaire dont ils auroient la direction. Les Lettres patentes pour l'union de la mense capitulaire ou conventuelle à ce Séminaire après le décès des Religieux, furent obtenues au mois de Juillet 1618. Ces Religieux étoient encore alors au nombre d'onze, dont Jean Ballin Docteur en Théologie étoit le Prieur; (l'Abbaye ayant été réunie à l'Archevêché dès 1564, ainsi que j'ai dit ailleurs) le P. Guillaume Gibieuf, à la tête de ses Confreres de l'Oratoire, traita avec eux le 7 Mars 1620. Les Benedictins de S. Magloire abandonnerent à ces Peres le maniement des affaires, moyennant que les onze Religieux auroient leur vie durant 414 livres chacun, & jouiroient de la Prebende de Notre-Dame de Paris affectée à

Tab. Ep.

leur mense. Le dernier Religieux de Saint Magloire, nommé Dom le Royer, mourut en 1669. Mart. Chastelain. p. 815.

L'étendue de cette Paroisse ne peut pas être facilement designée du côté de la campagne : ni par conséquent ses limites avec Saint Hippolyte; mais on peut faire observer que du côté de la Ville son territoire est limitrophe avec S. Severin vers les Chartreux, puis avec Saint Cosme & avec Saint Benoît commençant après la Porte Saint Jacques à la rue S. Dominique qu'il a toute entiere.

On compte dix Couvents ou Communautés sur la Paroisse de Saint Jacques du Haut-pas,

LES CARMELITES établies en 1604, dans l'ancien Prieuré de Notre-Dame des Champs.

LES URSULINES, établies en 1612 dans la grande rue du Faubourg.

LES CAPUCINS, en 1613, même rue.

LES BENEDICTINES du Val-de-grace, en 1621, même rue.

LES FEUILLANTINES, 1623, même rue.

LES RELIGIEUSES de la Visitation, 1626, même rue. Il leur a été permis en 1664 26 Août d'exposer une relique de Ste Euphrosyne venue de Royal-lieu près Compiegne, & une de Ste Marthe venue de Tarascon. *Reg. Ep.*

LES RELIGIEUSES CISTERCIENNES du Port-Royal, en 1626, rue de la Bourbe.

L'INSTITUTION, Maison des Prêtres de l'Oratoire, en 1650. On y conserve l'inscription Romaine dont il est parlé dans Sauval, & dans le Journal de Verdun Septembre 1752.

LES FEUILLANS, établis vers 1660, rue d'Enfer.

LES BENEDICTINS ANGLOIS, en 1674, grande rue du faubourg.

DE L'EGLISE DE SAINT MERRI,

Collegiale & Paroisse,

Et de celle du SEPULCRE autre Collegiale bâtie sur son territoire.

CEtte Eglise a commencé par une Chapelle du titre de S. Pierre, qui subsistoit dans le VII siécle au fauxbourg de Paris, sur un endroit qui faisoit vraisemblablement partie du territoire de l'Eglise de Saint Gervais, vu qu'il n'y avoit point alors d'autre Eglise qui en fût plus voisine. Cette Chapelle est connue dès ce tems-là par la vie de S. Mery. On y lit qu'étant arrivé à Paris avec Frodulfe ou Frou son disciple, qu'il avoit amené d'Autun, ils logerent dans une cellule proche cet Oratoire de S. Pierre; que Saint Merry après y être resté près de trois ans, y mourut comblé de mérites le 29 Août, & fut inhumé dans cette Chapelle. On place sa mort environ l'an 700 de J. C. & non pas vers 774, comme il se lit dans un des Memoires de l'Académie des Belles-Lettres. Usuard qui composa à Paris un Martyrologe sous le regne de Charles le Chauve, y insera ce Saint avec la qualité de Prêtre, sans dire qu'il avoit été Abbé à Autun. Comme ce Martyrologe fut lu dès-lors dans les Chapitres, c'est une preuve que Saint Merry avoit déja un culte public. En 884, quelques années après la publication de ce Martyrologe, un Prêtre nommé Theodelbert qui étoit attaché au service de la

Tom. XV. p. 686.

Chapelle de S. Pierre, trouva qu'il ne convenoit pas que le corps de Saint Merry fût placé proche la muraille. Lui ayant destiné un lieu plus honorable, il pria Goslen Evêque de Paris, de faire la translation du corps ou du tombeau; ce que l'Evêque lui promit: mais les affaires de l'Etat ne lui ayant pas permis d'y être le jour convenu, qui étoit celui de l'anniversaire de la mort du Saint, il y envoya ses Archidiacres, qui firent la cérémonie en présence du Clergé séculier, des Moines de Paris & des environs, & de tout le peuple. Au reste, il ne paroît pas que son corps fût mis alors dans un châsse: ce ne fut qu'une translation du tombeau, lequel fut mis, comme le dit l'Historien, dans un lieu plus décent & plus à portée du Clergé. *Bolland 29 Aug. & alii.*

Cette Translation est apparemment ce qui engagea un Comte nommé Adalard, & un Vassal nommé Abbon, à faire présent à l'Eglise de Saint Pierre, où reposoit Saint Merry, de quelques biens que les titres appellent *Manusfirmas*; on ne peut pas reculer ces donations plus tard que l'année de la Translation, qui est 884, puisqu'elles furent confirmées par le Roi Carloman qui étoit mort avant l'an 885. Eudes qui commença à regner trois ou quatre ans après, donna aussi sa confirmation par un diplome particulier. C'est ce qui est déclaré dans un autre diplome accordé par Louis d'Outremer l'an 936 à la requête du Comte Hugues, de Gautier Evêque de Paris, & de Teudon Vicomte, par lequel ce Prince agrée que les biens provenans d'Adalard & d'Abbon soient tenus par tels & tels au profit de l'Eglise de Saint Pierre & de Saint Merry. Ces biens étoient la petite Abbaye de Linas, d'où dépendoient vingt petits mans, & d'autres biens à Viviers qui est proche Orcé, &c. *Gall. Chri. T. 7. Dist. Col.*

Il me paroit que c'eſt de l'époque de ces donations qu'il faut prendre l'originedu Clergé de l'Egliſe de Saint Merry, qui depuis devint une Collégiale : & que c'eſt auſſi du même tems qu'il faut compter la fondation de la premiere Egliſe qui fut conſtruite en l'honneur de Saint Merry conjointement avec Saint Pierre. On eſt certain que la tranſlation du Saint & la dotation de l'Egliſe où il repoſoit furent faites dans le tems qu'Eudes, fils de Robert le Fort, étoit Comte de Paris en 884, & que le Fondateur du premier édifice s'appelloit *Odo*, puiſque dans le tombeau de pierre que l'on découvrit en démoliſſant l'ancienne Egliſe du tems de François I, on trouva avec le corps d'un guerrier qui avoit aux jambes des botines de cuir doré, cette inſcription : *Hic jacet vir bonæ memoriæ Odo Falconarius fundator hujus Eccleſiæ.* On peut donc en conclure que cet *Odo* eſt ce fameux guerrier de Paris, lequel avec Godefroi autre guerrier défendit ſi vigoureuſement la ville contre les Normans en l'an 886, ſous les ordres du Comte Eudes qui devint Roi deux ans après. Du moins juſqu'ici on n'a pû trouver dans aucun autre monument un *Odo Falconarius.* Il ſe peût faire que ce ſurnom de *Falconarius* lui fût venu de ce que le Comte Eudes l'auroit fait ſon Fauconier lorſqu'il ſe vit élevé à la Royauté, ou de ce que pour repouſſer les Normans, il ſe feroit ſervi de l'eſpece de lance qu'on appelloit *falco*, parce qu'elle étoit recourbée.

Abbo de Obſid. Pariſ. lib. 1.

Duchêne T. 2 p. 512.

Il eſt auſſi très-conſtant, par un état dreſſé touchant le territoire que poſſédoit à Paris l'Abbaye de Saint Pierre des Foſſez, duquel l'Ecriture ne peut être plus tard que du X ſiécle, que Saint Merry étoit alors l'une des Egliſes qui y avoit pareillement un certain terrain, puiſque ce terrain qualifié *Terra S. Mederici* y eſt

est souvent désigné comme confinant avec celui de cette Abbaye. J'ai publié ce fragment en 1741. Nous avons outre cela une charte de Louis le Débonnaire, au sujet des exemptions sur le territoire de l'Evêque de Paris, où elles sont dites commencer *à sancto Mederico usque ad locum qui vocatur Tudella* : ce qui prouve qu'il y auroit existé dès lors une Eglise de Saint Merry. Rainaud, Evêque de Paris, appelle du nom de Saint Pierre & Saint Merry l'autel de ce lieu, qui lui fut demandé vers l'an 1015 par les Chanoines de la Cathédrale. Il dit dans sa charte qu'il est situé *in suburbio Parisiensi* ; que l'Archidiacre Elisiard, dans le district duquel il est, a consenti à cette donation, & que le Chapitre de Notre-Dame n'en jouira, comme aussi de l'Eglise, qu'après le décès du Chanoine Herbert ; & enfin que le même Chapitre ne sera tenu pour cela à aucune redevance qu'au seul droit d'Eulogie. Cet acte ne fait aucune mention d'établissement de Chanoines en cette Eglise. Il ne faut point le remonter trop haut : mais aussi il seroit contre la vérité de dire après l'Auteur du Calendrier Historique de l'Eglise de Paris, que cette Eglise n'est devenue Collégiale que depuis le regne de François I.

Dissert sur l'Hist. de Paris chez Durand, T. 2 p. xcvij.

Hist. Eccl. Par. T. 1 p. 327. ex parvo Past.

Cal. Hist. de Paris 1747 p. 357.

Plusieurs modernes copiant Sauval, ont écrit que le Chapitre de Paris envoya à Saint Merry, depuis que l'Eglise lui en appartint, sept Ecclésiastiques ou Chanoines, pour y vivre *secundum Canones*, y faire l'Office & les fonctions de Curés, à mesure que l'augmentation des Habitans dans le voisinage exigea qu'on y administrât les Sacremens : mais on ne voit pas d'où Sauval a tiré ce fait. Quel qu'ait été le nombre des Prêtres qui desservoient cette Eglise, il y en eut un, qui, lors de l'établissement des Prêtres assistans à la Grand' Messe

des ſolemnités avec l'Evêque, fut tiré de Saint Merry, pour former le nombre de douze qui repréſentoit celui des Apôtres. Il eſt certain auſſi qu'au moins dès le XII ſiécle cette Egliſe étoit devenue Paroiſſe, qu'on l'appelloit ſimplement *Saint Merry*, & que huit Prêtres en deſſervoient la Cure par ſemaine. Cela eſt conſtant pour le tems du regne de Louis VII & pour le commencement du regne de Philippe-Auguſte. Pierre Chantre de l'Egliſe de Paris, qui rédigea alors une Somme des Sacremens, s'exprime ainſi dans cet ouvrage : *Item quæritur de Eccleſia S. Mederici Pariſienſis, quæ octo habet Sacerdotes ſeptimanatim miniſtrantes Parochiæ, quis habeat curam animarum? utrum quilibet in ſolidum? an Decanus Capituli Pariſienſis qui eis præſidet, an Epiſcopus?* Mais dans un acte d'Etienne Doyen & du Chapitre de Paris de l'an 1219, ces Prêtres ſont marqués n'avoir été qu'au nombre de ſept, & ils y ſont qualifiés de Chanoines. Par cet acte il fut ſtatué, pour éviter les inconvéniens de la deſſerte de la Cure par ſemaine, que l'un des ſept ſeulement exerceroit toute l'année les fonctions Curiales, en rendant une certaine ſomme aux ſix autres. Le même titre ne donne point d'autre nom au Chanoine-Curé que celui de *Canonicus Plebanus*, parce qu'il étoit pour le peuple, *pro plebe*. Ce fut à lui que la plus grande partie de la cire des offrandes fut adjugée par le même acte. C'eſt lui ſans doute qui eſt déſigné ſous le nom de *Presbyter S. Mederici Pariſienſis* dans le Catalogue des douze Prêtres-Cardinaux, Curez ou Prieurs, qui devoient aſſiſter l'Evêque de Paris officiant à Notre-Dame aux Grandes Fêtes. Environ cent ans après on lui donna un Coadjuteur, à cauſe de l'augmentation des Paroiſſiens; ils avoient alternativement leur ſemaine; & com-

Petr. Cantor Summa manuſcripta apud S. Vict. Parte 1. C. 82.

Hiſt. Eccl. Par. T. 1. p. 570.

Cy-deſſus p. 126.

me ils partageoient entr'eux la cire, delà, dit-on, vient que ces deux Chanoines furent appellés Chefciers *Capi-cerii* : mais ce nom paroît plutôt avoir été consacré anciennement pour ceux qui avoient soin du chevet ou sanctuaire des Eglises, où toutes sortes d'offrandes étoient apportées *Capitiarii*. Je ne nierai point cependant que le mot *cera* n'ait influé dans leur dénomination. On voit par le reglement de 1219, que le Chanoine-Curé avoit presque toute la cire des offrandes, & qu'il distribuoit du luminaire au Clergé après l'Office Nocturne des solemnités de l'été, après lesquelles la coutume étoit de boire une sexterce de vin, parce que c'étoit à l'entrée de la nuit. L'un de ces deux Chefciers a été supprimé l'an 1685, par Lettres patentes du mois d'Avril enregistrées en Parlement le 25 suivant. Adrien Rollin consentit à sa suppression, moyennant douze cens livres que Nicolas Blampignon lui payeroit chaque année.

Vide Gloss. Cangii voce Capitiarius.

Cette dignité & les six Canonicats sont à la nomination de ceux d'entre les Chanoines de Notre-Dame qui sont désignés dans la table des Partitions. Jean Filesac & Edme Amyot, Cheveciers au dernier siécle, m'ont paru être les seuls qui ayent fait imprimer quelque ouvrage. Sous M. Pierre-Joseph Artaud actuellement Chevecier-Curé, a été fait un reglement sur plusieurs points importans concernant l'Office divin de cette Eglise, dont un article porte que les Vicaires & autres Prêtres habitués & Ecclésiastiques de la Paroisse peuvent assister desormais dans le chœur, & en habit de chœur semblable à celui des Chanoines, aux Offices des jours solemnels, Vêpres des Dimanches : j'omets les autres articles qui contribuent à faire célébrer le service divin avec plus de dignité. Ce reglement a été autorisé par Arrêt du Par-

lement du 26 Août 1745. Le même Chevecier-Curé ayant passé une transaction avec les Chanoines au sujet de ses droits & prérogatives, l'a faite homologuer au même tribunal le 13 Mars 1748.

M. Piganiol a fait observer après Du Breul, qu'en l'an 1273 le Roi Philippe le Hardi fit un accord avec ce Chapitre, lui conservant sa Justice, excepté la Haute qu'il se reserva, moyennant quelques rentes & quelques privileges qu'il lui donna en échange. Il est fort parlé de l'Immunité de ce Chapitre dans un ancien Registre du Parlement. Trois Huissiers du Châtelet l'ayant enfreinte l'an 1377, en arrêtant un homme qu'ils conduisirent au Châtelet, le Parlement ordonna que cet homme seroit remené par eux à Saint Merry s'ils pouvoient le ravoir, sinon que par le signe d'une verge ils réintegreroient cette Eglise dans son Immunité, en présence des Députés du Chapitre de Paris & de ceux de Saint Merry, & en prononçant une formule expresse pour cela.

Reg. Parl. 2 Sept. 1377.

L'Eglise qui fut abbatue sous le regne de François I, devoit être le second édifice construit depuis la Chapelle de S. Pierre où Saint Merry avoit été inhumé; c'étoit dans celle-là que S. Edme Archevêque de Cantorbery, étudiant à Paris en Théologie vers l'an 1220, avoit assisté toutes les nuits à Matines suivant l'un des auteurs de sa vie: ensorte que celui qui subsiste aujourd'hui est le troisiéme. Sa Dédicace fut faite le 19 Septembre, suivant Du Breul. En y bâtissant, on y a pratiqué ou conservé vers le milieu du côté septentrional une Chapelle souterraine, en mémoire de la crypte où le tombeau de Saint Merry avoit été placé du tems des édifices précédens. Le Pere Du Bois s'est trompé en assurant que cette crypte

Hist. Eccl. Par. T. 1. p. 569.

est telle qu'elle étoit lorsqu'on y mit le corps ce Saint. Cela ne peut être vrai tout au plus qu'à l'égard de la place, qu'on peut croire être la même. Il seroit à souhaiter qu'on y eût laissé dans un endroit visible le cercueil de pierre du même Saint, aussi bien que celui d'Odon *Falconarius*, fondateur de la premiere Basilique à la fin du IX siécle, qui avoit été découvert, ainsi que j'ai dit, lorsqu'on jetta les fondemens de l'Eglise d'aujourd'hui sous François I.

L'ouverture solemnelle qui a été faite au commencement du mois de Mars 1753 de toutes les châsses & reliquaires de cette Eglise, nous instruit mieux de tout ce qu'elle possede que ce qu'ont pu en écrire Du Breul, Baillet & les Bollandistes au 29 Août, & même Dom Mabillon. Celle de Saint Merry ayant été ouverte, on y a trouvé presque tous les ossemens qui composent un corps humain, à la reserve de la tête & de quelqu'autre partie. Le plus ancien titre qu'elle renfermoit étoit un petit parchemin de trois à quatre pouces en quarré, contenant ces mots d'écriture du XIII siécle : *Corpus beati Mederici Abbatis hic repositum anno Domini M. CC. septuagesimo primo die Parasceves decimo Calendas Maii, presentibus Gaufrido Decano Parisiensi, Garnerio Archidiano Ecclesiæ Parisiensis , Gaufrido Capicerio, Johanne de Meriaco, Jacobo de Columbariis, & Clemente nepote dicti Garnerii Archidiaconi Canonici dictæ Ecclesiæ S. Mederici, Petro de Aubeigniaco Canonico S. Dionysii de Passu, Petro & Reginaldo Matriculariis dictæ Ecclesiæ Magistro Johanne Clerico prædicti Decani & Nicolao aurifabro*, sans aucun sceau ni signature. Par *Hic repositum*, il faut entendre que ce fut en une châsse faite alors, c'est-à-dire en 1271. Ce n'étoit pas du tombeau qu'il fut tiré ; on n'au-

roit pas choisi le Vendredi saint pour cela : mais il fut seulement transporté d'une châsse dans une autre. Son élevation du tombeau avoit été faite apparemment lorsqu'on eut rebâti l'Eglise vers l'an 1200. Comme l'on connoît le jour des translations posterieures de ce Saint, on ne voit que cette premiere faite du tombeau qui ait pu arriver le 2 Septembre, jour auquel Du Saussay en a marqué une; & en effet, le 2 Septembre l'an 1201 tomba au Dimanche, jour ordinaire de ces cérémonies.

Martyr. Gallic.

Ce fut le 25 Mai 1339 que le corps fut tiré de cette seconde châsse pour être mis dans une troisiéme, suivant un autre petit billet contenu dans la châsse. Ce ne fut qu'en 1476 que fut finie la belle châsse d'argent doré qui se voit aujourd'hui. Des Chanoines de Notre-Dame s'étant rendus à Saint Merri le Dimanche 19 Janvier, avec Louis Raguier Evêque de Troyes, ce Prélat tira les reliques du Saint de la vieille châsse, & les mit dans la nouvelle, qui ne fut cependant reconnue que le mercredi suivant, Fête de S. Vincent, auquel jour on célébre encore la mémoire de cette translation. On a remarqué en 1753 que les femur de Saint Merry ont dix-sept pouces de longueur, & les tibia quatorze & demi.

Dans un reliquaire de vermeil a été trouvée la machoire inferieure du même Saint, où il reste sept dents, dont quatre sont molaires.

Dans l'une des vieilles chasses de bois étoit renfermée une assez grande piéce d'étoffe rouge presque comme de la soie, avec un billet contenant ces mots : *Hic est casula Sancti Mederici in qua sepultus fuit*. Ce qui a servi à reconnoître un autre morceau considérable de semblable étoffe trouvée dans la châsse d'argent de Saint Merry, d'autant plus qu'il est conforme à un troisiéme morceau de pareille

étoffe, renfermé dans un cristal au pied de l'Ostensoire du S. Sacrement, où on lit en caracteres de l'an 1416 (tems de sa confection) cette étiquette : *De la Chasuble de S. Merry.*

Après la châsse de Saint Merry, la plus considérable a paru être celle de S. Frodulfe (que l'on appelle S. Froû par contraction) quoiqu'elle ne fût que de simple bois. Son corps y avoit été renfermé en 1271, le Vendredi saint 22 Avril, le même jour qu'on avoit fait la translation de celui de Saint Merry ; & un semblable morceau de parchemin, composé dans les mêmes termes & de pareille écriture, en faisoit foi. Mais cette châsse avoit apparemment essuyé quelques malheurs : car quoique le billet marque *Corpus Sancti Frodulfi*, plusieurs ossemens n'étoient pas dans leur entier ; cependant ils paroissoient former ensemble un corps humain. De plus dans deux linges ont été trouvés des ossemens de tête & autres à demi brûlés. Aussi n'a-t'il paru dans le buste d'argent du même Saint qu'un morceau de crane. L'étiquette portoit ces mots en caracteres du XIV siécle : « C'est le chief de Monsieur » Saint Froul Confessor. Et fut osté de la chasse où le corps est par Nous Adam Boucel & » Gencien Tristan Mareiglier lais de Saint » Merry l'an mil trois cens trente-neuf le » vingt jour de Mai, presents les Cheveciers » pour le temps & Renaut le Paonnier. » Ce que j'ai vu & tenu des reliques de ce Saint dans la visite, m'a convaincu que Dom Mabillon a été mal informé, assurant qu'il n'y a à Saint Merry que le crane de S. Frou, deux vertebres & une côte, & que le reste se trouve dans une bourgade de Bourgogne, proche laquelle est une Chapelle où ce Saint a été inhumé. Je pense au contraire que si l'on a à Barjon proche Grancey au Diocèse de Langres le corps

Sæc. III. Bened. in vita S. Meder.

Martyrol. Univ. Chastel. 22 Avril.

Brev. Lingon. nov. ad 16 Sept.

d'un S. Frodulfe ou Frou, qui, dit-on, y mourut, il doit être d'un autre Frodulfe que de celui-ci.

Plusieurs choses portoient à croire qu'on possédoit à Saint Merry des reliques considérables de S. Leonard du pays Limosin. 1° Une grande châsse dite de son nom, 2° L'antiquité de la coutume de célébrer sa fête avec distinction, & celle d'y faire des offrandes en mémoire de ce Saint, dont il est parlé dans une charte d'Etienne, Doyen de Paris, du commencement du XIII siécle. 3° La position de l'image de ce Saint sur le pied de l'Ostensoire d'argent fabriqué en 1416, où il fait le troisiéme personnage du support après S. Pierre & S. Merry : ensorte que dans l'Almanach Spirituel il est qualifié troisiéme patron de cette Eglise. Cependant il ne s'est rien trouvé de lui dans la châsse de son nom, & la seule relique qui en soit à Saint Merry, consiste en une dent molaire qui est attachée à une image d'argent de ce Saint.

Hist. Eccl. Par. T. 1. p. 571.

Alm. Spir. 6 Nov.

Du Breul met parmi les grandes châsses de la même Eglise qui furent dépouillées de leur argenterie pour subvenir à la dépense du bâtiment sous François I, une châsse qui contenoit le corps de S. Leger. Mais tout ce qu'on y a trouvé consiste en un ou deux petits fragmens, avec l'écriteau ancien *S. Leodegarii*, & plusieurs autres étiquetties sur divers fragmens & esquilles d'ossemens en differens paquets, telle que celle ci *S. Symphoriani*. Il est vraisemblable que S. Merry étant venu d'Autun, avoit apporté avec lui de cette ville-là des reliques qui étoient autres que des ossemens. S. Merry, à l'imitation des anciens, portoit sur lui un reliquaire. Il y a apparence que c'est à lui ou à S. Frodulfe qu'a appartenu celui où il y avoit de la crosse de S. Samson Evêque, &

dont

dont le billet en parchemin commence ainsi : *Hic sunt pignora Sancti Samsone, de cambotta sua.* L'écriture m'a paru, & à tous les Antiquaires de Paris à qui je l'ai montré, être du VII siécle. Toutes ces reliques des vieilles châsses de bois de l'Eglise de Saint Merry avoient été visitées le Dimanche *Judica* 20 Mars de l'an 1420, par Jean Hugonis Chanoine de Paris député du Chapitre, selon les notes qu'il en a laissé dans les châsses même.

Il y a aussi parmi ces reliquaires celui qu'on dit venir de Champeaux, & avoir été donné par le Chapitre de la Collégiale en place de la tête de Saint Merry. M. Baillet a écrit qu'il vient de Munich en Baviere. Il est d'argent, en forme ronde ; & dessus est écrit en capitales gothiques de trois ou quatre cent ans : HOC EST MAMILLA BEATE AGATHE VIRGINIS ET MARTIRIS. Il y pend deux écussons, dont l'un contient trois fleurs de lys, & l'autre où sont les armes de France à fleurs de lys sans nombre, & celles de Baviere.

Vie de Ste Agathe 5 Fev.

Enfin, on y voit un buste qui est en partie d'argent sur un soubassement de cuivre doré, où l'on tient par tradition qu'est la tête de Ste Syre ou Syrie du Diocèse de Troyes. Cette tête s'est trouvée ne manquer que de la machoire inferieure. Louis Raguier Evêque de Troyes, de l'autorité duquel avoit été faite la translation du corps de cette Sainte du tombeau dans une châsse l'an 1471, fit apparemment présent de ce chef au Chapitre de Saint Merry, pour quelques reliques du saint Abbé que les Chanoines lui auront données, lorsqu'il tira son corps de la vieille châsse, & qu'il l'enferma dans la nouvelle en 1476. On reconnoît dans le Martyrologe de Paris de l'an 1727, composé pour être lu dans les Eglises Collégiales & autres du Diocèse après l'Office de

Martyr. Paris. ad 8. Junii.

Prime, que le chef de Ste Syre de Troyes est conservé à Paris dans l'Eglise de Saint Merry.

Cette Paroisse a été illustrée sous le regne de Charles V, par la demeure de deux personnes célebres, qui ont été inhumées dans l'ancienne Eglise. La premiere est Raoul de Prêlles, Maître des Requêtes, l'un des plus sçavans hommes de son tems, comme il paroît par ses ouvrages & par l'estime que le Prince faisoit de lui. A la fin d'un de ses volumes conservé à la Bibliotheque du Roi, il est écrit d'un caractere du tems de Charles VI, & en termes latins, qu'il mourut en 1382 la veille de la S. Martin d'hiver, ainsi qu'il étoit marqué sur sa tombe à Saint Merry dans la Chapelle de la Paroisse. L'écrivain ajoute que la maison de Raoul étoit dans la rue neuve Saint Merry assez près du coin vers le carrefour du Temple. J'ai lu dans un Mémorial de la chambre des Comptes, que le Roi lui avoit accordé la permission de faire une saillie pour aller d'une sienne maison en l'autre en la même rue neuve S. Merry, une ruelle entre deux. L'autre personne de remarque est une nommée Guillemette. Elle demeura d'abord à la Rochelle ; ce qui lui fit donner le surnom de Guillemette de la Rochelle. Charles V étant informé de la sainteté de sa vie & des révélations qu'elle avoit d'en haut, la fit venir à Paris, voulut la voir & lui parler ; & après s'être recommandé à ses prieres, il la confia à Gilles Mallet, l'un de ses Officiers, pour en avoir soin. Ce Prince lui fit faire un bel Oratoire de bois à S. Merri sa Paroisse, où elle restoit long-tems en contemplation & ravissement, jusques-là même qu'on la voyoit quelquefois soulevée en l'air plus de deux pieds. Christine de Pisan tenoit encore de ceux qui l'avoient connue plusieurs autres faits, qui marquent la

Cette observation se trouve en latin dans les Mem. de l'Acad. des Inscript. T. XIII p. 622, excepté qu'on a mis *satis prope Conventum*, au lieu qu'il y a dans le manuscrit, *satis prope conum*.

Vie de Charles V. par Christ. Pisan dans les Diss. sur l'Hist. de Paris 1743. T. 3 p. 259.

confiance que les premiers de la Cour avoient en ses prieres. Il est probable que cette sainte fille fut inhumée à Saint Merry, puisqu'elle étoit sur la Paroisse.

Après ces deux personnes, les plus remarquables qui ont été inhumées en cette Eglise sont le Chancelier de Ganay, mort à Blois l'an 1512. Simon Marion grand Orateur, mort Avocat Général en 1605. Jean Chapelain de l'Académie Françoise, l'un des beaux esprits de son tems, décédé en 1674. M. le Marquis de Pompone, Ministre d'Etat, mort en 1699, & Jean Auberi, Marquis de Vastan, décédé en 1711.

Reg. Parl. 4 Jun.

Sauval a cru devoir transmettre à la postérité un vestige de pénitence publique pratiquée à Saint Merry. Il dit que deux personnes firent amende le 18 Juillet 1535 devant la porte de cette Eglise, pour avoir mangé de la viande le Vendredi.

Sauv. T. 3. p. 612.

J'ai lu un autre fait dans les Registres du Parlement de l'an 1530. Comme il s'étoit commis des excès sur une Image de la Sainte Vierge, peinte sur le mur d'une maison proche cette Eglise; le Parlement ordonna le 25 Mai » que le Clergé de la Sainte Chapelle se » rendroit processionellement à cette Image, » qui seroit repeinte, & qu'on y chanteroit les » louanges de la Mere de Dieu.

Le bâtiment qui se voit aujourd'hui est plus grand que ceux qui l'ont précédé. On l'avoit commencé vers l'an 1520 ou 1530, & il n'a été achevé qu'en 1612. Il est dans le goût gothique. Les peintures des vitrages l'ont rendu fort obscur, jusqu'à ce que depuis quelques années on en a ôté une partie. Celles qui étoient au haut du Chœur dans le côté droit représentoient la vie de S. Pierre. J'y ai apperçu les armes de MM. Baillet, autrefois distingués

dans le Parlement. Au côté gauche étoit l'Histoire de Joseph. Aux vitrages de la nef étoient d'un côté la vie de S. Jean-Baptiste, de l'autre celle de S. François d'Assise. Dans l'aîle du chœur du côté du midi est un très-beau vitrage en grisaille, représentant la vie de Sainte Geneviéve. La nouvelle Chapelle de Communion donne beaucoup de lustre à cette Eglise, & le nouveau Grand autel, auquel on travaille actuellement (1755) ne sçauroit manquer d'en augmenter la décoration.

J'oubliois de dire que, comme la tombe de cuivre mise vers 1530 sur la sépulture d'*Odo Falconarius* étoit fort usée, on a mis en place un marbre qui en tient lieu.

On ne peut représenter le circuit & l'étendue de la Paroisse de Saint Merry, qu'à plusieurs reprises, à cause des écarts qu'elle a ; mais on peut faire le tour de la portion principale de la maniere suivante. En sortant de l'Eglise aller toujours à la gauche des rues, suivre ainsi la rue des Arsis, puis celle de la Planche-Mibrai : entrer dans le haut de la rue de la Vannerie, la suivre à gauche, & de même la rue de la Coutellerie, remonter la rue de la Poterie dans son côté gauche. Prendre le côté gauche de la rue de la Verrerie depuis le côin de la rue du Renard. Entrer dans la rue Barre-du-Bec, dont les premieres maisons des deux côtés sont de S. Jean : tout le reste, tant d'un côté que d'un autre, jusques dans la rue Ste Avoie aux environs du Couvent de ce nom, & du côté droit encore au-delà, jusqu'à l'Hôtel de Mê-me inclusivement, est de S. Merri, comme aussi tous les bouts des rues Sainte-Croix, du Plâtre & des Blammanteaux donnant dans la même rue Ste Avoye.

Après le Couvent de Ste Avoye, la Paroisse a les deux côtés de la rue Geoffroi-

l'Angevin. Tournant à gauche au bout de cette rue, elle n'a d'abord que le même côté dans la rue Baubourg ; mais depuis le coin de la rue de la Courroyerie elle en a les deux côtés ; on entre ensuite dans la rue Maubué, dont elle a le côté gauche ; & enfin du bout de cette rue elle a dans la rue S. Martin le côté gauche jusqu'à Saint Merry. Dans ce circuit sont renfermées les rues de la Verrerie en partie, de la Lanterne, de S. Bon de la Tacherie, de Jean-Pain-molet, de Taille-pain, Brise-miche, du Renard ; la rue neuve Saint Merry, celles du Poirier, de Pierre-Aulard, & Simon-le-Franc.

Cette Paroisse a les Ecarts suivans.

1° Du côté de Saint Julien des Menetriers, elle a la rue des Petits-Champs, la rue de la Cour-des-Morts, jusqu'au cul-de-sac Clervaux, & au cul-de-sac des Anglois, avec quelques maisons de la rue S. Martin & de la rue Baubourg qui font le retour de la rue des Petits-Champs. De plus elle a le côté gauche du cul-de-sac Bertaud, de la rue Baubourg, lequel cul-de-sac est en équerre.

2° Dans la rue S. Denis, elle a depuis l'Eglise du Sépulcre les maisons du même côté, jusqu'au coin de la rue Aubry le Boucher, où elle a deux maisons.

3° Dans la rue S. Martin, elle a depuis la 5 ou 6e maison d'après la rue Aubry-le-Boucher, jusqu'à la 7 ou 8e d'après la rue de Venise. Deplus elle a la rue de Venise en son entier, & le cul-de-sac de même nom qui est au bout : outre cela, elle a encore dans la rue Quinquempoix plusieurs maisons qui commencent aux deux coins de la rue de Venise, & du cul-de-sac de Venise.

J'observerai à l'occasion de cette rue Quinquempoix, que quoique les maisons qui la

composent soient sur le territoire de cinq Paroisses, qui sont Saint Merry, Saint Leu, Saint Nicolas, Saint Jacques & Saint Josse, Menage & Sauval ont eu raison de rejetter l'étymologie que quelques-uns lui donnent, la tirant de *Quinque Parochiarum*, ou *Quinque campanilium*. Si le terme *quinque* doit y être pour quelque chose, je la ferois plutôt venir de *Quinque potestatum*; d'autant qu'en françois on l'écrivoit autrefois Quiquenpot, & Quiquempoit ou Quiquempoist. Le terme *potestas* signifioit domaine, censive. Ce nom peut aussi lui venir de ce qu'un Seigneur de quelque village dit Quiquempoit y auroit eu sa maison. Il y a une Paroisse de Quinquempoix en Picardie, & une autre dans le Maine. Il y a aussi proche Fontenai sous Bris au Diocèse de Paris, un hameau de ce nom.

Dict. Etymol. Lettre Q.

Sauv. T. 1 p. 160.

Gloss. Cang.

Voici les Eglises & Communautés situées sur cette Paroisse.



EGLISE DU S. SEPULCRE,

Collegiale non Paroisse sur le territoire de Saint Merri.

COmme le terrain qui fut acheté en 1325, des deniers de Louis de Bourbon Comte de Clermont & de la Marche, pour établir à Paris un Hôpital en faveur des Pelerins du Saint Sépulcre de Jerusalem, se trouva situé sur la Censive & Paroisse de Saint Merry, plusieurs personnes, outre l'Evêque de Paris, se virent engagées à y donner leur attention ; sçavoir le Chapitre de Saint Merri, & celui de Notre-Dame de qui il dépend, & même le Corps des Curés de la ville, pour empêcher qu'on ne violât leurs droits. Je ne ferai point reparoître ici le reglement de 1329, que M. Piganiol a tiré de Du Breul, où il est parlé de trois Prébendes fondées d'abord en ce lieu, de la nomination à ces Prébendes, de la subordination des Chanoines à l'égard de ceux de Notre-Dame, du droit de rente annuelle de dix livres, qui fut établi pour le Chapitre de Saint Merry, Seigneur foncier, & de pareille somme envers celui de la Cathedrale, à cause de la Procession & de la Messe qu'elle devoit y venir chanter le jour de la Fête du Sepulcre. Ce que j'ai trouvé de plus, & qui a été inconnu aux Historiens qui m'ont précédé, consiste en deux autres reglemens. Le premier marquoit que la Justice du Chapitre de Notre-Dame, qui y seroit reconnue comme sur une dépendance de Saint Merry, n'excéderoit point,

compris l'Eglise & l'Hôpital, l'étendue d'un arpent, & de la centiéme partie d'un arpent. L'Evêque de Paris, Hugues de Besançon, & l'Archidiacre d'une part, convinrent de ce projet avec le Chapitre de Notre-Dame l'an 1329. Pour parvenir la même année à empêcher que les Curés ne fussent frustrés de leurs droits par ceux qu'ils prévoyoient pouvoir élire leur sépulture en cette Eglise, les douze Curés suivans, sçavoir Jean de Combeaux Curé de Saint Josse, Leon Curé de Saint André *de Arcubus*, Durand de Saint Germain le vieux, Pierre de Sainte-Croix, Rigaud de Saint Eustache, Pierre Curé de Saint Barthelemi & des Saints Gilles & Leu, Guillaume de Sainte Geneviéve la petite, Pierre de Saint Hilaire, Thomas de Saint Pierre aux Bœufs, Denis de Saint Sauveur, Nicolas de Saint Pierre des Arsis, & Adam Curé de Saint Gervais, élurent le 29 Mars Jean, dit Bourgeois, Archiprêtre de Saint Severin, Jean Archiprêtre de la Magdelene, & Jean, dit Casse, Curé des SS. Innocens, pour vaquer à la poursuite de cette affaire. Les Gens intéressés pour le bien du Sépulcre, convinrent que les corps des défunts seroient d'abord portés à leur Paroisse, afin que la Messe y fût célébrée; & qu'ensuite l'inhumation seroit faite au Saint Sepulcre, & que les Curés auroient la moitié des offrandes, du luminaire, des draps & des chevaux, *pannis*, *equis*. Le même Evêque donna acte aux parties de cet accord fait entre elles.

Chartul. maj. Ep. fol. 323.

Ibid. f. 339

Ce qui se voit d'ancien dans cette Eglise est du tems dont nous parlons. Le chœur, ses deux collateraux, dont celui du côté du septentrion est beaucoup plus étroit que l'autre, par la raison que l'étendue avoit été fixée, ainsi qu'on vient de voir. Les vitrages en grisail-

les sont aussi du XIV siécle. Le portail est un des beaux ouvrages du même tems. La nef n'est pas si ancienne. Au-dessus de la porte est en en relief l'Histoire de la sépulture de N. S. La Dédicace de cette Eglise a été faite l'an 1526 le Dimanche huitiéme jour de Juillet. Reg. Ep.

Hugues Evêque de Paris avoit engagé dès l'an 1326 Philippe de Trie, Chevalier-Seigneur de Mareuil en France, de s'obliger devant le Prevôt de Paris de fonder en cette Eglise une Chapelle de dix livres de rente à la nomination Episcopale. Le nom du Saint n'est pas spécifié. Ce ne ne peut être celle de S. Pierre & S. Paul, vu qu'elle étoit dotée de 25 liv. de rente, dont Charles Regent de France acoorda l'amortissement le 24 Avril 1359. Tab. Ep. in Spir. Thres. des Chart.

Les Canonicats de cette Eglise au nombre de douze, & les Chapelles aussi au nombre de douze, sont à la nomination alternative des deux Chanoines de N. D. qui ont la premiere & la seconde des partitions.

Cette Eglise est reputée fille du Chapitre de la Métropolitaine.

Autrefois son Clergé venoit chaque Dimanche chanter une grande Messe à Saint Merri.

COUVENT DE SAINTE AVOYE.

C'est un Chefcier-Curé de Saint Merry, nommé Jean Sequence, qui a donné occasion à l'établissement de cette Maison. Il y avoit en la rue du Temple des maisons & un Oratoire du nom de Sainte Avoie. Ce Jean Sequence en fit l'acquisition en partie l'an 1283: une autre partie fut achetée par les Chanoines du même Saint Merry, Seigneurs Censiers de ces lieux l'an 1290. Trois ans après, le même Chefcier destina ces maisons pour loger certain nombre de Bonnes femmes veuves (ce sont les termes du tems) à lui reservée & à ses successeurs la

garde, provision & administration de ce lieu de Sainte Avoie. Voilà ce qu'on en connoît de plus ancien. J'ai trouvé depuis, les mêmes femmes mentionnées dans le testament de Jean La Pie, bourgeois de Paris, de l'an 1302, en ces termes : *Pauperibus mulieribus viduis circa Templum Parisius commorantibus V. solidos.* Nous apprenons ensuite par des Lettres du Chapitre de Paris de l'an 1308, que dès-lors il y eut une Chapellenie fondée dans le nouvel Oratoire de cette maison ; *Capella seu oratorio de novo facta in domo Bonarum Mulierum sitæ Parisiis infra Portam Templi in terra & dominio de Parochia Ecclesiæ S. Mederici.* La fondatrice étoit Aalise, dite des Paveillons, veuve d'Yves des Paveillons, Valet de Chambre du Roi, laquelle assigna pour cela vingt livres de rente à prendre sur differens biens situés à Paris & aux environs, entr'autres *prope adaquarium Matisconense in vico de Hucheta*, chargeant le Chapelain qu'elle présentera au Chapitre de Paris, de prier Dieu pour l'ame de son mari ; voulant qu'après que ceux qu'elle aura présenté durant sa vie au Chapitre N. D. seront décédés, la disposition du Chapelain appartienne au Chefcier de Saint Merry, qui y fera célébrer chaque jour par un de ses Prêtres. Enfin
Reg. Ep. un acte du 5 Février 1543 est intitulé : *Collatio Capellæ de novo factæ in domo Bonarum Mulierum infra Portam Templi.* Ces bonnes femmes étoient encore au nombre de neuf en cette maison vers l'an 1620, lorsqu'elles communiquerent à M. Gui Houisier Curé de Saint Merry, leur Superieur en sa qualité de successeur du fondateur, le desir qu'elles avoient d'embrasser une vie vraiment Religieuse. Ce Curé leur conseilla d'embrasser celle des Ursulines, comme la plus approchante de leurs observances. On y fit donc venir des Ursulines du fau-

bourg S. Jacques, & elles promirent par un acte en forme de continuer de regarder les Curés de S. Merry pour les vrais & légitimes patrons & fondateurs de la Maison de Sainte Avoye, dont il seroit fait mention dans la Bulle & autres expéditions qui s'obtiendroient. En reconnoissance de quoi le Couvent feroit présenter chaque année à l'Offrande en l'Eglise de Saint Merry le jour de la Fête de ce Saint, un cierge d'une livre, auquel seroit attaché un écu d'or; ce qui s'exécute, aussi-bien que l'article des prises d'habit & professions, que le Curé fait alternativement avec le Superieur commis par l'Ordinaire. A l'égard des enterremens, le Curé les fait tous, & ceux des Pensionnaires, ou même des étrangers qui choisissent leur sépulture dans leur Eglise. Le reste des prérogatives du Curé de Saint Merry est contenu dans l'acte dressé le 21 Décembre 1621, qui m'a été communiqué avec plusieurs autres par M. Artaud Curé.

HOPITAL DE SAINT JULIEN, surnommé des Menetriers, dont on rapporte les commencemens à l'an 1330, ou environ, & dont le Portail est véritablement de ce siécle-là. On peut en voir l'origine & l'histoire très-au long dans Du Breul, & consulter M. Piganiol pour ce qui regarde l'entrée des Peres de la Doctrine dans la maison du Chapelain.

Je remets à parler de l'Eglise de Sainte Colombe, qui se trouve être aujourd'hui sous le nom de Saint Bond sur la Paroisse de Saint Merry, à l'article de l'Eglise de Saint Martial ou de Saint Eloi dont elle dépend, parce que cette Eglise de Sainte Colombe m'a paru avoir une origine plus ancienne que celle de Saint Merry.

Je renvoye aussi à la description de la Banlieue de Paris l'article de BELLEVILLE,

qui eſt une dépendance de la Paroiſſe de Saint Merry, quoiqu'elle n'y touche en aucune maniere; parce que ce lieu eſt enclavé entre les limites des Paroiſſes de Saint Laurent, de Pantin, de Charonne & de Bagnolet, & qu'en partie il eſt compoſé d'un détachement de la Paroiſſe de Pentin.



CHAPITRE HUITIE'ME

DES EGLISES DE SAINT BARTHELEMI, S. GEORGE ET S. MAGLOIRE,

Et de celles qui ont été bâties sur l'ancien territoire de ces mêmes Eglises.

L'Une des Eglises séculieres qui sert à faire connoître par ses dépendances l'ancien état de la Cité, & même aussi de la Ville de Paris, est celle de Saint Barthelemi. Je la place dans ce rang, parce que le texte de Fortunat de Poitiers, dans sa vie de S. Aubin Evêque d'Angers, m'a persuadé que Childebert premier du nom, Roi de France, avoit un Palais dans la Cité de Paris, outre celui qui étoit dehors, & auprès des Thermes, lequel avoit été construit par les Romains. De plus, Gregoire de Tours assure que Caribert, qui fut Roi de Paris après Childebert, y faisoit au moins quelquefois sa résidence. Il n'est pas difficile de croire que ces Princes y ayent eu un Palais, & même une Chapelle, si l'on fait attention qu'en ces tems-là ces édifices étoient construits fort simplement. La place où S. Eloy bâtit le monastere de Saint Martial étant un terrain du Fisc, on a lieu d'en inferer que celle où fut bâti l'Oratoire de Saint Barthelemi qui est presque contigu, en étoit aussi, & que le Palais de Childebert, occupé depuis par Caribert, n'en étoit pas loin. Mais à quelle occasion cet Oratoire fut-il sous le nom de Saint

Hist. Lib. 4. Cap. 26.

Barthelemi ? Ce ne peut être que parce qu'il en vint en France quelques reliques sous le regne de Clovis ou de Childebert : l'union & correspondance que l'Empereur Anastase entretint avec Clovis étant clairement marquée dans Gregoire de Tours, fait juger que cet Empereur qui avoit fait transporter à Duras, Ville de Mesopotamie, le corps du saint Apôtre, put lui en envoyer par ceux qui lui apporterent d'Orient les ornemens Consulaires, ou au moins à Childebert son fils. Cependant, quoique j'avoue qu'il a pu y avoir une Chapelle de S. Barthelemi dans la Cité proche le Palais de nos Rois de la premiere race, je n'en conclurai point, comme quelques-uns, que ce soit dans cette Chapelle qu'ils ayent fait baptiser leurs enfans nés à Paris. Cette cérémonie appartenoit de droit à l'Eglise Cathédrale, & comme on disoit alors, à l'Eglise *Senieure*, qui étoit dans ce tems-là la Paroisse de toute la Cité.

Theod. Lect. Liv. 2 p. 67.

Au milieu du X siécle, l'Eglise de Saint Barthelemi passoit dans l'esprit d'un Ecrivain anonyme qui vivoit alors, pour avoir été bâtie anciennement par les Rois de France *antiquitus.* Ce n'est pas trop lui donner, en vertu du témoignage de l'Ecrivain qui l'avoit vue, que de dire qu'elle avoit alors quatre cent ans; & l'on ne peut gueres affirmer que ç'ayent été les Rois de la seconde race qui l'eussent fait construire, d'autant qu'ils résiderent fort peu à Paris, & que cela s'accorderoit moins avec l'expression *antiquitus* employée par cet Auteur, laquelle suppose un certain nombre de siécles.

Duchêne T. 3 p. 341 & seq.

Une autre particularité observée par le même Auteur anonyme, est » que les Fidéles com» me les Rois, y avoient fait transporter les » reliques & corps de plusieurs Saints, pour

» enrichir, ainsi qu'il convenoit, une Cha-
» pelle Royale : ce sont ses termes. Mais vers l'an 965, Salvator Evêque d'Aleth en Bretagne, craignant les suites de la guerre qui étoit entre Richard Duc de Normandie & Thibaud Comte de Chartres, surtout à cause que le premier avoit appellé à son secours les Danois, les Alains & les Déïres, y en apporta bien davantage. Il vint à Paris, & ayant avec lui une grande quantité de reliques, il les présenta au Duc Hugues-Capet Comte de Paris, & depuis Roi, qui les fit mettre dans la même Eglise de Saint Barthelemi, alors desservie par des Chanoines. Il y avoit les corps des Saints Samson & Magloire Evêques de Dol, de S. Malo Evêque d'Aleth, de S. Sinier Evêque d'Avranches, de S. Leonor Evêque regionnaire, & de S. Guenau Prêtre : les reliques de S. Brieu, de S. Corentin, des SS. Louthiern, Levien & Ciferien, tous cinq Evêques ; une partie des corps de S. Meloir & S. Tremoré, des SS. Guinganton & Escuiphle Abbez, de S. Paterne Evêque d'Avranches, de S. Scubilion Abbé. Quelques-uns de ces corps saints furent peu de tems après portés à Beaumont sur Oise, à Corbeil & ailleurs ; ce qui en resta, & qui étoit très considérable, engagea le Duc Hugues-Capet à aggrandir le bâtiment de Saint Barthelemi, & il fit dédier de nouveau cette Eglise sous le nom du S. Apotre & de S. Magloire, dont le corps étoit l'un de ceux qui étoient restés sans distraction. Il y établit ensuite des Moines en place des Chanoines, & il leur donna un Abbé, avec beaucoup de terres ; ce qui fut confirmé par le Roi Lothaire. Il y ajouta la Chapelle de S. Georges, que Hugues le Blanc son pere avoit autrefois donnée aux Chanoines de Saint Barthelemi, & qui étoit située hors la Cité sur le

chemin de S. Denis à main droite, ensorte que la place adjacente devoit leur servir de cimetiere. Le nom de Saint Barthelemi fut éclipsé pendant plus d'un siécle, celui de S. Magloire ayant prévalu parmi le peuple. Mais lorsque les Religieux qui se trouvoient trop resserrés, se furent retirés avec leurs Reliques dans leur Chapelle de S. Georges, cette Chapelle prit le nom de S. Magloire, & l'ancien nom de Saint Barthelemi fut rendu à l'Eglise voisine du Palais, en même tems qu'elle fut érigée en Paroisse vers l'an 1140.

Lors de cette érection, il ne laissa pas de rester quelques Moines à Saint Barthelemi, comme dans un Prieuré; mais les differens qui survinrent avec le Curé, les firent depuis retirer. Le Palais de nos Rois fut compris dans cette Paroisse avec la Chapelle de S Nicolas, que le Roi Robert avoit bâtie dans son enceinte: & depuis ce tems-là, nonobstant tous les changemens & augmentations faites dans les édifices, nonobstant même la construction de la sainte Chapelle du tems de S. Louis, tout le terrain a été regardé comme étant de la Paroisse de S. Barthelemi, parce que cette Eglise représente la Chapelle primitive des Rois. Il y a eu là-dessus des Arrêts, dont le sommaire est rapporté par tous les Historiens modernes de Paris.

Ce qu'il y a encore d'assez singulier touchant la Paroisse de Saint Barthelemi, est que les habitans du voisinage de la nouvelle Abbaye de Saint Magloire, rue S. Denis, lui furent attribués dans le siécle de l'érection de cette Paroisse. Cette attribution en rendit le casuel plus fort; mais aussi la desserte en étoit plus difficile, à cause de l'éloignement & à cause du passage du pont. Ces habitans formerent depuis la Paroisse de Saint Leu, dont je parlerai

parlerai ci-après. Il est certain qu'encore au XVI siécle les provisions de la Cure de Saint Barthelemi portoient cette clause, *cum Capella SS. Lupi & Egidii ejus annexa in vico S. Dionysii.* Il semble même que le Curé de Saint Barthelemi faisoit sa résidence au XV siécle proche la Chapelle Saint Leu sa succursale, puisque dans le Pouillé écrit vers 1450, au lieu d'y trouver mention du Curé du titre de ce Saint, on y lit seulement *Curatus SS. Egidii & Lupi.* A l'égard du Pouillé du XIII siécle, la Cure de Saint Barthelemi n'y est aucunement mentionnée; peut-être est-ce par oubli. La succursale ou annexe de Saint Leu n'a cessé d'en dépendre qu'en 1617. *Reg. Ep. 12 Sept. 1556.*

Il me paroît que l'usage de la Cathédrale de Paris de venir faire une station à Saint Barthelemi le jour de la fête du saint Apôtre, a dû commencer avant qu'il y eut des Moines en ce lieu, & probablement lorsque par l'admission du rit Romain en France au IX siécle, le jour de cette Fête fut fixé au 24 Août. Un fait constant est que le Chapitre s'y rendoit au XIII siécle, suivant les termes d'un traité de l'an 1235 entre le Curé & les Moines de Saint Magloire. L'ancien Processionel manuscrit marque que les Chanoines y entroient par le Prieuré, chantoient Tierces sous le cloître, faisoient ensuite la procession en chappes par les grottes & les voûtes, où il se chantoit un ℟ de la Vierge, qu'après cela la Grande Messe étoit entonnée par les Moines de Saint Magloire, & continuée, excepté l'Alleluya dont le chant appartenoit au Chapitre, qui après avoir chanté Sextes dans le cloître, s'en retournoit. Si ces grottes souterraines n'étoient pas bouchées ou comblées aujourd'hui, on auroit pu juger par leur construction, si elles ne sont pas un reste de l'an-

cienne Chapelle Royale, laquelle seroit devenue une crypte depuis l'élévation du sol de la Cité.

La plus ancienne des Chapelles de Saint Barthelemi qui soit venue à ma connoissance, avoit été dotée d'une rente sur une maison voisine par Hervé le Roux avant l'an 1223 : mais on ignore sous le titre de quel Saint. Les Ecrivains modernes font mention après Du Breul de quatre Chapelles surtout, qu'ils marquent être de la nomination du Roi. Ils mettent de ce nombre celle de S. Etienne. J'ai appris qu'en 1306, Agnès, veuve de Pierre Marcel l'aîné, la dota d'une rente sur le Châtelet, que Philippe le Bel avoit amortie. Dans un accord passé en 1319, pardevant Guillaume Beaufet Evêque de Paris, entre le Prieur & le Curé de Saint Barthelemi, où il est parlé de lieux affectés de longue main au Prieur, de ce nombre se trouvent la Chapelle de S. Etienne, le cancel du chœur, l'aîle du côté de la vieille Draperie qui n'avoit que deux toises de large, & de même des grottes & voûtes de l'Eglise : & il est dit, que si quelque étranger veut être enterré en cette Chapelle, & autres affectés au Prieur, il en recueillera tous les droits ; mais qu'ils seront au Curé partout ailleurs. Une troisiéme Chapelle, que le seul titre de S. Louis pourroit faire croire avoir été du nombre de celles de nomination Royale, avoit été dotée en 1344 de 24 livres de rente, sur une maison rue de la Calendre, par Jeanne veuve de Jean d'Avranches Pelletier du Roi : mais Foulques, Evêque de Paris, confirmant la même année cette fondation, s'en reserva la nomination.

Confirm. Barthol. Ep. an. 1224.

Tab. S. Magl.

Ibid.

Tab. Ep. in Spir.

Je ne sçai si Du Breul & ceux qui l'ont suivi ont rencontré juste, lorsqu'ils ont placé au-dessus d'un jardin la Chapelle de Notre-Dame

des Voûtes dépendante de cette Eglise. On apprend par des titres du XV siécle que j'ai vu, qu'elle étoit derriere Saint Barthelemi, & qu'on y alloit par une ruelle : mais n'auroit-elle point tiré son nom de l'ancienne crypte de cette Eglise qui se seroit étendue du côté du levant, & sur laquelle crypte elle auroit été construite? Cela paroît d'autant plus probable, que depuis l'an 1525 je la trouve appellée Notre-Dame de la Fontaine. On sçait que les fontaines sont ordinairement sous des voûtes & dans des lieux bas.

Ibid.

Reg. Ep. 18 Sept. 1556.

Je n'ai pu découvrir l'année de la Dédicace de cette Eglise : j'ai seulement trouvé qu'en 1549, le 25 de Novembre fut regardé comme le jour de l'Anniversaire de cette solemnité. Apparemment que l'Eglise actuellement subsistante avoit été dédiée ce jour-là quelques années auparavant, à moins que ce ne fût la Dédicace de la précedente Eglise, que l'on a converti en une solemnité de Ste Catherine, dont la Fête arrive ce jour-là, de même qu'en Sorbonne on a changé le 21 Octobre, jour de la Dédicace de l'ancienne Chapelle, en une Fête solemnelle de Ste Ursule. Dans le bâtiment de Saint Barthelemi, tel qu'on le voit aujourd'hui, il n'y a rien qui précede le XVI siécle. On a tâché de l'aggrandir & de l'embellir autant qu'il a été possible. C'est ce qu'on voit en détail dans M. Piganiol.

T. 1 p. 527.

Les reliques de Saint Barthelemi qui y sont placées sous le grand Autel, sont apparemment ce qui fut détaché d'un bras de ce Saint, lorsqu'il fut rendu aux Religieuses de l'Abbaye de Gerci en Brie, qui l'avoient mis en dépôt dans cette Eglise durant les guerres de la Religion sous Charles IX. Il peut se faire qu'on ait aussi à Saint Barthelemi des reliques de S. Cir Martyr, parce que ce fut à Annibal Thus

Reg. Archiep. 3 Sept. 1632.
Alm. Spir. Ancien. Lit. du Jubilé.

Curé de cette Paroisse, que l'Evêque de Nevers envoya un fragment d'ossement du bras de ce Saint l'an 1632. Il doit y en avoir de S. Brieu Evêque en Bretagne, & même une Chapelle de son nom. Les Moines de Saint Magloire ont pu effectivement en laisser.

Processf. du 12 Dec. 1496 *Reg. Parl. & 12 Januar. seq.*
Tab. S. Maglor. in S. Barthol.

On trouve dans l'énumeration des châsses de Paris, portées en quelques anciennes Processions pour les calamités, avec celle de Sainte Geneviéve, ou de Notre-Dame à Sainte Geneviéve, une châsse dite de S. Blanchard. Je ne doute aucunement que ce n'ait été une châsse conservée dans l'Eglise de Saint Barthelemi. Une Sentence du Prevôt de Paris de l'an 1316, lundi avant l'Ascension, marque expressément que les profits du reliquaire de S. Blanchard appartenant au Prieuré de Saint Barthelemi, accoutumé être porté de tout tems au Châtelet par les gens du Prieur, pour prendre les sermens & les promesses par seing ou signature, appartenoient de droit à ce Prieur; & que cependant ce même Prieur voulut bien que les trois Notaires au Châtelet, Procureurs de la Confrerie Notre-Dame des mêmes Notaires, fussent pendant trois ans de moitié dans ce profit. On sçait que Blanchart est le nom de Pancrace corrompu, & on apprend par Gregoire de Tours, que l'ancienne coutume étoit de regarder ce Saint Martyr comme redoutable aux parjures. On a vu plus haut qu'avant le X siécle les Rois avoient fait venir plusieurs autres reliques en cette Eglise.

Greg. Tur. de Glor. Mart. lib. I. C. 39.

Les sépultures les plus remarquables de cette Eglise sont celles de Louis Servin, Avocat Général, décédé en 1626, & celle de Claude Clerselier Chevalier, grand Philosophe Cartesien, qui mourut en 1684.

Il reste à parler de l'étendue de cette Paroisse.

Depuis que l'Isle du Palais, qui finissoit à l'endroit où est la rue du Harlay, a été allongée par la jonction d'une petite Isle, qui étoit au lieu où est la Place Dauphine, & que le Pont-neuf a été construit, la moitié méridionale de la partie de ce pont qui conduit à Saint Eustache a été déclarée être de la Paroisse de Saint Barthelemi, aussi-bien que la moitié septentrionale de l'autre partie qui conduit à la rue Daufine. Il avoit été réglé le 16 Février 1609, que cette Paroisse n'auroit que la moitié du Pont-Marchand, qui étoit construit un peu plus bas que le Pont-au-change, & c'est apparemment ce qui a servi de regle pour ces partages du Pont-neuf & pour celui du Pont-au-change, dont la Paroisse de Saint Barthelemi a pareillement les deux côtés jusqu'au milieu, en venant de l'Isle du Palais; mais elle ne commence à avoir le côté droit qu'à la maison du Change. Il en est de même du Pont-Saint-Michel. Elle en a les deux côtés jusqu'au milieu en venant de la rue de la Barillerie. Son étendue dans la rue du Marché-neuf est bornée à trois ou quatre maisons à gauche, mais elle a cette petite rue en entier à main droite. Elle a du côté du couchant la rue entiere de S. Louis, celle de Ste Anne, le Quai des Orfevres, la rue de Harlai, toute la Place Daufine, & autres Places qui sont dans l'enceinte du Palais, comprise même la grande cour, à l'exception des maisons des Chanoines de la sainte Chapelle & des Bénéficiers: ensorte que toutes les personnes qui logent dans les lieux habitables des différentes salles, & à la Conciergerie même, sont censées être sur la Paroisse de Saint Barthelemi. Tout le Quai des Morfondus est de la même Paroisse. Le bout de la rue de la Calendre donnant dans la rue de la Barillerie; cette derniere rue en sa

longueur, tant d'un côté que d'un autre, excepté quelques maisons qui ont leur entrée par la Cour du Prieuré de S. Eloy, lesquelles sont de Saint Pierre des Arsis. Il en est de même de la rue Saint Barthelemi dont elle a les deux côtés jusqu'à la rue de la Pelleterie, dans laquelle elle a depuis le coin toutes les maisons à main droite jusqu'environ le milieu de la rue, & dans le côté gauche elle a vers le quart de la même rue quatre maisons au lieu appellé le Port aux œufs.

Dans l'étendue du terrain de cette Paroisse, que je viens de décrire, ont été bâtis en divers tems quelques Oratoires ou Chapelles.

LA CHAPELLE DE SAINT MARTIN.

Hist. lib. 8. C. 33.

C'est celle dont parle Gregoire de Tours à l'occasion d'un incendie de la Cité de Paris, arrivée l'an 586, & dont elle fut préservée miraculeusement, quoiqu'elle ne fut construite que de matiere légere. M. de Valois a grande raison de la placer au-dedans de la Cité proche la porte septentrionale, immédiatement avant qu'on entrât sur le Grand-Pont : ce qui désigne assez l'un des coins vers le lieu de l'enclos du Palais où est situé l'horloge, & qui est suivi immédiatement de la place où étoit la Porte, & du Pont-au-change. On se souvenoit encore en général dans l'onziéme siécle, sous le Roi Henri I, que la place où S. Martin avoit fait un miracle sur un lépreux, étoit au côté septentrional de Paris; mais on croyoit que c'étoit plus loin de la Cité, & non dans la Cité, même proche la Porte, parce qu'on voyoit alors proche Saint Merri une Porte que l'on s'imaginoit faussement avoir existé dès le IV siécle où vivoit S. Martin. Pour éviter de donner dans ce dernier sentiment, un Sçavant a avancé en 1740 que l'Oratoire bâti en mémoire de ce miracle, étoit aux environs de

Discept. de Basil. C. 2. p. 34.

Mem. de l'Acad. des Inscript. T. 15 p. 683.

Saint Severin, & que l'incendie de l'an 586 arriva dans ce quartier-là. Je me contenterai ici de renvoyer à mon écrit de l'an 1739, & d'ajouter que c'est aller contre le narré de l'Historien sur la consécration superstitieuse de la Cité de Paris, que de dire que cet incendie n'arriva pas au-dedans de cette Cité, que les maisons qu'il consuma n'étoient pas de la porte méridionale à la porte septentrionale; mais que c'étoient celles qui étoient baties depuis le lieu qu'on appelle aujourd'hui le petit Châtelet, jusques vers Saint André en allant à Saint Germain des Prez. Je ne croirai jamais qu'on puisse dire que par la Ville de Paris, qu'on disoit alors avoir été anciennement consacrée selon les rits du Paganisme pour être garantie de serpens, de loirs qui sont une espece de rats, & des incendies, il faille entendre les rues qu'on a depuis appellées de la Huchete, de Saint Severin & de S. André, lesquelles formoient alors un petit fauxbourg tout ouvert; mais c'étoit la Cité, le vrai & ancien Paris, Cité Romaine, lieu fermé de murs anciens, dont on avoit muni les deux entrées qui étoient les deux ponts, d'un serpent & d'un loir d'airin, comme pour empêcher les animaux de l'espece de ceux-là d'y entrer, & les incendies d'y avoir lieu, & cela par des prestiges de la magie; ensorte que dèsqu'on eut ôté d'un de ces deux ponts ces préservatifs, on y vit arriver des incendies & paroître des serpens & des loirs. Le premier incendie qui arriva dans cette Cité, dégarnie de ces talismans, fut celui de 586, à l'occasion duquel Gregoire raconte le fait de la Chapelle de S. Martin qui en fut préservée, mais qui ne dut pas subsister long-tems.

Dissert. sur l'Hist. de Paris T. 1 p. 33.

Greg. Tur. Hist. lib. 8. *Cap.* 33.

Per totam Civitatem dit Gregoire.

SAINT MICHEL. Cette Chapelle seroit bien ancienne, s'il étoit certain qu'elle existoit, lorsque l'Eglise de Saint Barthelemi

fut donnée aux Moines venus de Bretagne, & que les Chanoines seculiers qui la desservoient, furent placés en cette Chapelle de Saint Michel : mais il n'y a aucun auteur ni titre ancien qui puisse appuyer ce fait, Il est seulement constant qu'en l'an 1165, il existoit proche le Palais du Roi dans la Cité de Paris une Eglise de Saint Michel, appellée alors *Ecclesia S. Michaelis de platea* suivant un Ecrivain du tems. Elle étoit donc dans une place publique, & ce surnom *de la place* étoit pour la distinguer de de quelques autres Eglises ou Chapelles de Saint Michel, comme de celle qui dès le IX siécle paroît avoir été située vers la plaine de la Montagne de Sainte Geneviéve, en tirant du côté de Notre-Dame des Champs, que nous appellons maintenant le faubourg Saint Jacques. Depuis que la place où elle étoit a été prise pour former la clôture de la Cour du Palais au XIV siécle, on a eu soin de rébâtir proche ces murs celle que l'on voit aujourd'hui, dont la structure n'est nullement du XII siécle, quoique l'Auteur du nouveau Calendrier Historique de Paris semble l'avoir cru.

Duchêne T. 4 p. 419.

Mirac. S. Genovefæ apud Boll. 3 Jan. p. 148.

Au 29 Sept.

Philippe-Auguste qui avoit été baptisé l'an 1165 dans l'édifice précédent, confirma en 1209 le don que Louis VII son pere avoit fait au Prêtre qui la desservoit, d'un muid de froment du Grenier Royal de Paris, & de deux muids de vin de son cellier. Sous le regne de S. Louis en 1240 ou 1249, un Sergent du Roi, nommé Adam le Queux, y fonda une Chapellenie. Louis XI confirma la donation de Louis VII.

Tabul. S. Capellæ.

Ibid.

Sauv. T. 3. p. 419.

Il est aisé de se persuader qu'il y a eu en cette Eglise une Confrerie des pelerins du Mont S. Michel en Avranchin. Du Breul écrit, sans marquer d'où il a puisé ce fait, que Philippe-Auguste en fut l'instituteur. On est porté à croire

croire que ce seroit Louis XI qui y auroit plutôt donné occasion.

Je ne parle pas de celle des Patissiers : le choix qu'ils ont fait du Saint Archange pour leur patron me paroissant être sans aucun fondement ; ce que je sçai, est qu'en 1320 quelques-uns de cette profession appellés *Nebularii*, demanderent au Roy la permission d'établir une Confrerie de S. Michel, & qu'il leur permit au mois de Janvier de la faire où ils voudroient. Les *Nebularii* n'étoient que pour la patisserie legere. C'est d'eux ou des Confreres du pelerinage qu'il faut entendre une Ordonnance de l'Archevêque de Paris du 10 Octobre 1636, qui défend aux Confreres de S. Michel du Palais, de faire aller dans les rues de Paris des hommes à cheval vêtus en Anges pour representer S. Michel, & des diables avec des tambours suivis des pains-benis portés par des Prêtres. Ceci paroîtroit avoir plus de rapport avec les Chevaliers du Guet. On y voit à l'entrée un tableau qui les concerne.

Reg. des ch. 162. n. 48.

Reg. Archiep.

Saint Nicolas étoit une Chapelle bâtie par le Roy Robert en son Palais dans la Cité du Palais. Les édifices construits dans les siecles suivans l'ont fait disparoître aussi-bien que celle de S. Martin : Mais le culte de S. Nicolas est encore celebre à l'Autel de la grande Salle.

LA SAINTE CHAPELLE. Je remets à en parler à la fin de cette premiere Partie dans un Chapitre particulier.

DE L'EGLISE
DE SAINT GEORGES,
dite depuis
DE SAINT MAGLOIRE
à l'occasion des Moines de S. Barthelemi : & de celle de S. LEU, qui a été unie pendant un temps à la même Eglise de S. Barthelemi.

IL n'est pas aisé de découvrir l'origine de l'Eglise de Saint Georges qui étoit bâtie sur la chaussée de Paris à S. Denis. On sçait seulement qu'elle existoit au X siécle, & qu'elle avoit alors un territoire qui confinoit en plusieurs endroits avec des dépendances de ce que l'Abbaye de S. Pierre des Fossés possedoit proche Paris : Car encore alors il y avoit peu de maisons dans ce quartier situé hors la Ville. On sçait aussi que vers l'an 1000 cette Eglise étoit devenue le cimetiere des Religieux de Saint Barthelemi de Paris ; que Salvator Evêque d'Aleth en Bretagne qui avoit été reçû environ trente ans auparavant avec les reliques de ses saints Bretons dans la même Eglise de Saint Barthelemi, fut inhumé dans cette Eglise de Saint Georges, aussi-bien que Junan premier Abbé de Saint Barthelemi. Ce Junan avant de venir à Paris avec Salvator, avoit été Abbé de Saint Magloire de Lehon, Monastere bâti en Basse-Bretagne par Nomenoy & Herispoy son fils qui se disoient Rois des Bretons par une suite de la revolte du pre-

mier contre Louis le Débonnaire. L'Eglise de Saint Georges commence aussi vers les mêmes temps à être appellée Saint Georges & Saint Magloire. Il est encore certain qu'environ six vingt ans après un nommé Henry le Lorrain feal du Roy, que Du Breul a pris pour un Prince de la Maison de Lorraine, ayant reparé cette petite Eglise, on y établit deux Religieux tirés de la Mere-Eglise des Saints Barthelemi & Magloire de la Cité. Mais à peine cet établissement eut-il été projetté, & conclu en 1117 que l'on prit le parti d'y transferer de la Cité toute la Communauté des mêmes moines qui s'y trouvoit trop à l'étroit. L'inspection de la bâtisse de la plus grande partie de l'Eglise suffiroit pour le prouver, quand bien même il n'y en resteroit point de titres : car le fond, la croisée & les deux premieres arcades de la nef sont d'un travail d'environ l'an 1120 & 1130. Les voutes en demie cercle ou anse de panier sont un reste du goût de la bâtisse du siécle précédent. Le surplus de la même nef, dont les arcs finissent en pointe, est d'après le milieu de ce siécle-là. Pareillement la moitié de la Tour par le bas est du commencement du XII siécle, & le haut est de la fin de ce même siécle, ou du commencement du suivant.

Gall. Chr. T. 7. col. 309

Thes. anecd. T. 1 col. 345.

Les moines de Saint Barthelemi ayant donc quitté la Cité comme j'ai dit, vinrent habiter auprès de cette Eglise de Saint Georges proche laquelle étoit leur cimetiere ; & y étant, ils firent allonger la nef du côté occidental, dont en effet les arcs & les galleries sont d'un travail différent du reste, comme je viens de le dire : & depuis ce temps la Dédicace en fut faite le 15 Septembre. On ne sçait en quelle année.

Invent. des Titres de S. Magl. de 1328.

Comme cette Eglise étoit devenue d'une

étendue assez considerable, les habitans des environs se lassant d'aller à Saint Barthelemi dans la Cité où leur dépendance des Religieux quant au temporel les avoit obligé de recourir pour les Sacremens, obtinrent qu'il fût établi un Autel succursal dans la nouvelle Eglise de Saint Magloire. Du Breul avoit vû des titres qui specifioient qu'il étoit placé au côté méridional du chœur, & qu'il étoit sous l'invocation de S. Leu & de S. Gilles. Il auroit dû dire simplement de S. Gilles, parce que l'Abbaye possedoit seulement des reliques de ce Saint, & non de S. Leu, suivant un ancien Inventaire que j'ai vû. Mais les inconveniens de cette situation qui étoit encore gênante, firent que le Curé de S. Barthelemi & les mêmes Paroissiens de la succursale penserent en 1235 à bâtir dans le voisinage de Saint Magloire une Eglise où le Curé de Saint Barthelemi mettroit un Vicaire. Elle fut bâtie avant l'an 1240 sous le titre des deux mêmes Saints Gilles & Loup, à la distance de six toises de la clôture du Monastere : elle avoit dix-huit toises de long sur huit de large : Mais quoique cette étendue revienne assez à celle qu'a la nef d'aujourd'hui, l'édifice de cette nef tel qu'on le voit ne paroît pas d'une construction de ce temps-là ; j'en fixerai le temps cy-après.

Les Religieux de Saint Magloire étoient de l'Ordre de S. Benoît. Ils conservoient avec grand soin toutes les reliques qu'ils avoient tirées de l'Eglise de Saint Barthelemi leur premiere demeure dans Paris, & specialement celles du Saint Evêque Patron de leur Monastere. Ces dernieres n'étoient cependant encore au commencement du XIV siécle que dans une châsse de bois doré, faite trois cent quarante ans auparavant.

Elles en furent tirées le Dimanche 9. Juillet 1318 en présence de plusieurs Evêques & Abbez, & transferées dans une châsse d'argent faite des épargnes du Couvent sous l'Abbé Gobert, que l'on comptoit pour vingt-deuxiéme Abbé, & cette châsse de bois servit à renfermer les ossemens des autres Saints Bretons que l'on conservoit dans la même Eglise. On trouve dans le Martyrologe de l'Abbé Chastelain l'Histoire de cette cérémonie & de la Procession faite en conséquence, composée l'an 1319 en rimes françoises par un nommé Geoffroy de Netz. Avant que l'année de la translation fût revolue, il y eut en cette Eglise une Confrerie établie en l'honneur de S. Magloire, dont la principale Fête devoit être le jour de cette translation. Le Roy Philippe le le Long l'approuva par ses Lettres Patentes données à Saint Germain en Laye au mois de Décembre 1318, dans lesquelles il dit que cette Abbaye a été fondée par ses ancêtres.

Gall. Chr. T. 7. col. 321

Martyrol. Univ. p. 805.

Tresor des chart. Reg. 56 p. 143.

La devotion des Fideles envers cette Eglise se manifesta peu de tems après par plusieurs Chapelles qu'ils y doterent. Robert de Loriz Conseiller du Roy en fonda une que Philippe de Valois confirma en 1346 au mois d'Octobre par Lettres données au Pont S. Maxence. Thomas de Garges Bourgeois, dota la Chapelle de la Magdelene en 1365. En 1412 Jean de la Croix Clerc des Comptes, & Jeanne Coquatrix sa femme doterent la Chapelle qu'ils venoient de faire bâtir sous le titre de N. D. & de S. Eustache entre l'Autel de S. Gilles & la Tour. Pierre de Pise Chirurgien y avoit fondé un peu avant l'an 1439 des Chapelains à l'Autel des Apôtres. Jean Voisin y fit aussi construire une Chapelle. En 1550 les Fripiers de Paris ayant exposé à l'Evêque qu'ils étoient sujets à gagner des maladies pestilentielles, ils ob-

Tab. S. Magl. in spir.

tinrent d'ériger en cette même Eglise une Confrérie en l'honneur de S. Sebastien & de S. Roch.

Reg. Ep. 7 Mars.

On trouve dans le Gallia Christiana un catalogue très-complet des Abbés de S. Magloire, excepté qu'on n'y a pas marqué que Louis I qui siégea en 1207, s'appelloit Louis le Tixier. Il y manque aussi l'Abbé Froger, dont l'Anniversaire s'y faisoit en 1398. Il y a dans ce catalogue un Abbé de trop, qui est Jean Louvel. On avoit cru qu'il avoit siégé en 1456 : mais ce fait est démontré faux, en ce que j'ai trouvé par les titres, que dès l'an 1448 le 30 Mars le siége étoit vacant par la mort de Pierre Louvel, & que dès le 27 Avril 1449 il étoit rempli par Jean Jamelin (mal nommé Tamelin), lequel Jamelin ne décéda qu'en 1462, & fut inhumé le 27 Novembre. Ainsi, Jean Louvel a été ôté de la liste avec grande raison, par une note de l'errata de ce volume. Quant à Pierre Louvel, ce fut à lui que ses successeurs eurent l'obligation de pouvoir porter la mitre & l'anneau. Il avoit obtenu ce privilege du Pape Martin V. l'an 1420. Son attachement au Roi Charles VII fut cause qu'on le mit en prison. Une requête des Religieux m'a appris qu'il étoit renfermé au mois de Mai 1425, par ordre sans doute du Roi d'Angleterre.

Vers le commencement du siécle précédent, l'Abbaye de Saint Magloire avoit eu un puissant ennemi dans Renaud Comte de Dammartin, qui avoit son Hôtel proche ce Monastere, & dont la rue voisine a conservé le nom dans celui de *Salle-au-Comte*. Il ne fallut pas moins que l'autorité du Roi pour arrêter l'entreprise qu'il avoit faite de bâtir sur le fond des Religieux malgré eux. Philippe le Bel ordonna par ses Lettres du 8 Septembre 1312 au Prevôt de Paris de faire démolir le tout. Ce Comte ne survécut pas de beaucoup; & Philippe sa

Tab. S. Magl. in Salle au Comte.

veuve donna en 1316 à l'Abbé Gobert un acte de réparation pou toutes les violences que son mari avoit exercées. L'Abbé Brice qui siégea sous le regne de Charles V, commence ainsi un de ses actes qui est de l'an 1365. *Frere Brice par la grace de Dieu & du saint siége de Rome humble Abbé de Saint Magloire.* On apprend par un autre acte de l'an 1369, qui concerne les chartes de la ville de Reims, déposées par les Remois dans les Archives de Saint Magloire, que son nom étoit Brice de Ployart. *Ibid.*

Cette Abbaye eut dans le XVI siécle deux Abbés qui furent très-connus dans la Ville & Diocèse de Paris par les fonctions Episcopales dont ils s'acquitterent au nom de l'Evêque de Paris : ce furent Guy de Montmirail & Charles Boucher d'Orcé. Tous deux avoient été Moines, & tous deux furent Evêques de Megare en Attique successivement : le dernier mourut en 1559. Cinq ans après le titre Abbatial fut réuni à l'Evêché de Paris, & avant la fin du siécle les Religieux furent transférés au fauboug Saint Jacques, à l'Hôpital du nom de Saint Jacques du Haut-pas, où j'en dis un mot ; & les Filles Pénitentes placées en cette ancienne Eglise Abbatiale de Saint Magloire, en vertu d'un Traité de l'an 1572 & de Lettres patentes, resterent seulement chargées de deux sols de cens envers l'Abbaye. Elles étoient soixante Religieuses, ayant Marguerite Moiret à leur tête.

Cet ancien Monastere de Saint Magloire avoit tenu un rang distingué dans Paris. Son Eglise avoit été l'une des stationales du Carême pour le Clergé de la Cathédrale. Elle avoit un domaine Seigneurial si ancien & si peuplé dans un canton voisin de la chaussée, qui de la porte de Paris conduisoit à Saint Denis, qu'il s'y forma un bourg, lequel du nom de l'Abbé

Tab. S. Magl. rue de Huleu. de Saint Magloire fut appellé *le Bourg-l'Abbé*; il y eut même en 1444 une porte qui porta le même nom. Je ne m'arrête point à refuter ceux de nos modernes qui ont cru que ce surnom Piganiol. d'*Abbé* donné à ce Bourg lui venoit du Prieuré de Saint Martin. Ils sont excusables, n'ayant point vu les titres qui font foi de ce que j'a- *Ibid.* vance. L'échelle de Saint Magloire, marque de justice, étoit placée un peu plus loin de Paris, sçavoir vis-à-vis Saint Nicolas des Champs devant la Croix S. Laurent; & elle *Tab. S. Magl. ad an. 1396.* subsistoit encore en 1548. La Couture Saint Magloire étoit encore plus loin, sçavoir dans le fauxbourg Saint Laurent.



EGLISE
DE SAINT LEU,

Emanée de celles de Saint Barthelemi & de Saint Magloire.

LE premier titre que j'ai trouvé sur cette Eglise, est la remise que Geoffroy Abbé de Saint Magloire fit en 1270 au Prêtre *SS. Egidii & Lupi*, des onze sols de rente dûs pour la place où son Eglise étoit fondée, prenant en échange pareille somme sur une maison de la rue des Oes & sur une de la rue de Hueleu. Il est bon d'observer l'arrangement de ces noms *SS. Egidii & Lupi*. En effet, plusieurs choses portent à croire que S. Gilles fut le nom que l'on voulut donner à cette Eglise, & que S. Loup Evêque de Sens n'y a été joint, qu'à cause que sa Fête se trouvoit le même jour que celle de S. Gilles, sçavoir le premier Septembre. 1° Les reliques de S. Gilles que l'on possédoit dans l'Abbaye de Saint Magloire, où d'abord fut érigée la succursale à l'autel de son nom. 2° Dans les livres Ecclésiastiques de Paris du XIII siécle, on voit S. Gilles avec un Office propre au premier Septembre, & Saint Loup remis à un autre jour, ou réduit au premier Septembre à une simple commemoraison. Dans la permission qui fut donnée en 1308 de faire l'Office pour les Habitans dans la nef de S. Magloire, à cause que leur Eglise étoit pollue, on lit, *Dominus Bisuntius Curatus Ecclesiæ SS. Egidii & Lupi*.

Tab. S. Magl.

En 1319, Saint Gilles n'étoit encore qu'une Chapelle succursale ; elle fut rebâtie cette an-

née-là, & les Religieux de Saint Magloire permirent qu'on y mît deux petites cloches qui pussent être entendues dans les rues Aubry-le-Boucher & du Bourg-l'Abbé, où étoient les maisons qui en dépendoient. Le genre de bâtisse de la nef peut approcher de ces tems-là, quoiqu'il paroisse qu'il a été rendu depuis plus solide. En 1481 les Marguilliers de la même Chapelle ayant représenté aux Religieux de S. Magloire que les deux rues susdites avoient des maisons bien plus élevées qu'en 1317, ils obtinrent de fondre des cloches plus considerables. On songea à aggrandir aussi cette Eglise sur la fin du même siécle. Les Marguilliers acheterent de Guillaume Marc Bourgeois, le 15 Novembre 1492, un jardin derriere le chevet qui avoit été des dépendances de l'Hôtel de la Faux, & autres morceaux de terrain autour de l'Eglise : mais les Religieux de Saint Magloire n'en firent un abandon total qu'en 1513, Jerome de Marle Seigneur de Luzancy étant Marguillier : la maison de ces MM. de Marle étoit en la rue qui est appellée *Salle-au-Comte*, à cause du grand logis qu'y avoient eu les Comtes de Dammartin, ainsi que je l'ai dit plus haut; & il y avoit là en 1562 une fontaine dite de leur nom la Fontaine de Marle. L'Abbaye de Saint Magloire vendit encore depuis, sçavoir en 1585 aux Marguilliers de Saint Leu vingt-neuf toises de terrain, qui formoit deux places au coin de la rue du côté de la rue Salle-au-Comte. Mais l'agrandissement de l'Eglise projetté du côté du levant ne fut exécuté que dans le siécle suivant.

Tab. S. Magl.

Dès le 10 Juin 1538, Jacques Evêque de Calcedoine avoit consacré six autels en cette Eglise. Elle avoit déja été dédiée depuis long-tems le Dimanche dans l'Octave de l'Ascen-

sion; mais en 1553 l'Anniversaire avoit été remis au Dimanche d'après l'Octave de S. Pierre, avec la permission de l'Evêque de Paris.

En 1611 on jetta les fondemens du Chœur, & dès l'année suivante, il étoit presque fini. L'ouvrage est dans le goût moderne, tout différent du gothique. *Ibid.*

Ce fut en 1617 que cette Eglise cessa d'être succursale de Saint Barthelemi, attendu l'augmentation du nombre des habitans, & elle fut érigée en Paroisse, dont le premier Curé fut M. Rumet. M. André du Saussay, auteur du Martyrologe Gallican, &c. fut l'un de ses successeurs, & est mort Evêque de Toul en 1675. On a de M. Vivant, qui a aussi été Curé de Saint Leu, & depuis Chantre de l'Eglise de Paris, plusieurs Proses, qu'il composa au commencement de ce siécle pour le Missel de Paris & plusieurs ouvrages de Theologie.

Il est étonnant que les Benedictins de Saint Magloire n'eussent point fait présent à cette Eglise qui étoit de leur dépendance, bâtie sur leur terrain, & presque contigue, de quelques reliques des Saints connus de Bretagne, dont ils étoient si abondamment fournis, & qu'il ait fallu qu'elle ait eu recours aux Saintes de Cologne, dont on ne connoît pas même les noms.

Le Pouillé Parisien écrit vers l'an 1450, met dans l'Eglise de Saint Gilles & Saint Leu la Chapelle de S. Jean-Baptiste & de S. Jean l'Evangeliste, qu'il dit être à la nomination alternative de l'Evêque de Paris & de l'Abbé de Saint Magloire.

Il y avoit aussi en cette Eglise une Chapelle de Saint Jacques, dont le titre a été réuni à l'Archevêché. *Reg. Archiep. Jan. 1720.*

Cette Paroisse renferme sur son territoire & tout d'une suite dans la rue S. Denis, depuis

CHAPITRE NEUVIE'ME

SUR LES DEUX BASILIQUES DE SAINT MARTIN ;

Bâties en différens siécles hors la Cité de Paris vers le Septentrion ; & principalement sur la derniere qui de Séculiere est devenue Monastique : Puis sur les Eglises construites dessus leur territoire.

IL y a eu un si grand nombre d'Eglises bâties dans les Gaules sous le titre de Saint Martin Evêque de Tours dans les tems d'après sa mort, & surtout sous la premiere race de nos Rois, qu'il y a tout lieu de croire que les Evêques de Paris n'auront pas manqué d'en ériger une auprès de leur ville dans le cinquiéme ou sixiéme siécle. Je compte pour peu de chose l'Oratoire qui y subsistoit à la porte située à l'extremité de l'Isle à l'entrée du grand pont : quoiqu'il eût été bâti dans ce lieu en mémoire du miracle que Saint Martin y avoit operé sur un lépreux, ce n'étoit plus en 586 qu'une très-petite Chapelle ; elle étoit même abandonnée à un Bourgeois qui ne lui avoit donné de l'apparence qu'en élevant sa couverture à l'aide de quelques branchages. Outre que la place étoit trop resserrée pour qu'on eût pû y construire une Eglise Abbatiale, c'est que la plûpart des Basiliques & des Monasteres con-

Greg. Tur. Hist. l. 8. c. 33.

Voy. ce qui en est dit ci-dessus à l'article de Saint Barthelemi pag. 284.

ſtruits en l'honneur de ce Saint, le furent précisément à cauſe qu'il étoit regardé comme le patron ſpécial des Gaules & enſuite de la France, en conſéquence de la multitude de miracles qu'il avoit opéré pendant ſa vie & depuis ſa mort, & parce que ſon tombeau devint dès ces tems-là le pélerinage le plus fréquenté de tout le Royaume, & dont on apportoit de tous côtés des linges & des étoffes qui y avoient repoſé ; enſorte même qu'il y eut des villes où l'on compta pluſieurs Egliſes ſous ſon invocation : ainſi on ne peut pas dire qu'on n'eût érigé des autels ſous ſon invocation que dans les lieux où il avoit paſſé.

J'aurois pu rapporter pour preuve que l'Egliſe de Saint Martin de Paris exiſtoit dès le VI ſiécle, l'autorité de Dom Thierry Ruinart, qui dans une Note ſur Gregoire de Tours à l'an 581 aſſure que c'eſt d'elle dont il s'agit dans le neuviéme Chapitre du ſixiéme livre de cet Hiſtorien, & que c'eſt dans cette Egliſe que le Roi Clotaire vint faire ſa priere l'an 559, & que S. Domnole Abbé de Saint Laurent vint paſſer une nuit en veille dans le tems que ce Prince y étoit. Mais quoique M. Baillet ait ſuivi ce ſentiment, je ne puis m'y conformer, parce qu'il me paroît qu'il s'agit en cet endroit de Gregoire, de la Baſilique de Saint Martin de Tours, où le Roi Clotaire ſeroit venu par dévotion peu de tems après qu'il commença à regner ſeul ſur tous les François. C'étoit au tombeau de Saint Martin que l'on accouroit alors de toute la France pour paſſer la nuit en veilles, & quand l'Evêque de Tours dit ſimplement *la Baſilique de S. Martin*, ſans déſigner un pays particulier, cela doit s'entendre de celle qui étoit proche la Ville dont il étoit Evêque. Quoique l'Hiſtoire de Gregoire de Tours ſoit depuis plus de deux

Vie de S. Domnole 1. Dec.

siécles entre les mains de tout le monde, personne n'avoit encore pensé à se servir de cet endroit pour prouver qu'il y avoit alors à Paris une Basilique de Saint Martin, & je ne m'en servirai pas non plus. Je ne laisse pas d'être persuadé qu'il y en existoit une dès ces tems-là entre la porte septentrionale de Paris & la Basilique de Saint Laurent, ou à peu près. Elle pouvoit même dès-lors avoir été Abbatiale séculiere, & il peut se faire que ce soit d'elle qu'ayent été alors superieurs deux ou trois Abbés de Paris dont on ignore le siége, & qui vivoient au VI ou au VII siécle. Au moins il est constant que cette Basilique existoit au VII siécle, & que sa position étoit au nord de Paris; le Diplome donné l'an 710 par Childebert III le suppose. Outre cela la Charte de la seconde fondation de ce lieu par le Roi Henri I assure que les Normans venant à Paris, y avoient détruit de fond en comble l'Abbaye de Saint Martin qui étoit proche l'une des portes. C'est encore une preuve que cette Abbaye existoit l'an 840 au commencement du regne de Charles le Chauve. De plus dans un Etat des places ou du terrain que l'Abbaye de Saint Pierre des Fossez avoit à Paris vers l'an 900, le terrain de Saint Martin est marqué confiner avec celui de Saint Merry & de Saint George, depuis dit de Saint Magloire; ce qui fait voir que sa situation étoit dans ce canton-là, & vers le lieu où est Saint Jacques de la Boucherie. Enfin, l'usage où est le Clergé de la Cathedrale de Paris d'aller faire l'Office à Saint Martin des Champs le jour de la Saint Martin d'Eté, me paroît être une coutume qui a du avoir son origine au plûtard lorsque la Liturgie Romaine fut reçue en France, c'est-à-dire vers l'an 800, & qui après avoir cessé lorsque l'Eglise fut détruite par les Normans

Voyez mon second Tome de dissert. sur l'Hist. de Paris pag. xcviij.

Normans dans le cours du même siécle, fut rétablie au bout de deux cens ans.

Ce tems est l'époque de la seconde fondation de cette Abbaye par le Roi Henri I. Ce Prince déclare par sa charte de l'an 1060, que l'Abbaye située devant la porte de Paris ayant été détruite sans qu'il en restât de vestige, il en rebâtit une plus grande qu'on ne faisoit les anciennes ; & que de l'avis de gens pieux il y a mis des Chanoines vivans regulierement, ausquels il a donné les terres qu'il possédoit dès auparavant autour de cette Eglise, & celles qu'un Seigneur nommé Ansold & ses deux neveux Milon & Warin lui avoient cédées, du consentement du Comte Hugues. Le Roi Henri, à la priere d'Imbert Evêque de Paris, s'étoit contenté de l'abandon que ces Chevaliers lui firent de cette *Couture**, en place des cent livres qu'il auroit pu exiger de Milon criminel de leze Majesté. Hist. S. Mart. p. 4.

* Cultura.

Si cette Abbaye fut rebâtie précisément à la même place où étoit l'ancienne, il faut dire qu'après sa destruction par les Normans, le terrain étoit retourné en partie au Fisc, & en partie au Comte de Paris, duquel il paroît qu'Ansold & ses neveux tenoient ce qu'ils céderent au Roi pour la seconde fondation. Il faut aussi observer que ce Prince ne dit nulle part que l'ancienne Abbaye eût été fondée en mémoire du miracle opéré par Saint Martin sur le lépreux, ni qu'elle eût été bâtie dans le lieu de ce miracle. Les Rois suivans ne le disent pas non plus dans leurs Diplomes. Les Chanoines qui desservirent cette Eglise, dont la Dédicace fut faite en 1067, étoient gouvernés par un Abbé nommé Engelard. Tous sont qualifiés de *Freres* dans un Diplome du Roi Philippe de l'an 1070, de même que la Regle d'Aix la Chapelle qualifie les Chanoi- *Ibid. p.* 18.

nes. Il y avoit dans l'enclos un Hôpital pour les pauvres & pour les pélerins de S. Martin de Tours, dont se chargea un *Reclus* nommé Frere Jean, lequel obtint du même Roi que dans tout cet enclos il n'y eût que le seul four que l'Abbé & les Chanoines avoient cédé à l'entretien de cet Hôpital : ceci semble marquer que cet enclos étoit grand, & qu'il renfermoit quelques habitans. Le Diplome de l'an 1070 fait voir en même tems que l'enclos étoit au milieu des champs & de figure ovale ou oblongue. On y lit qu'à la sortie de Paris le chemin que l'on avoit suivi pendant quelque tems se partageoit en deux : l'une des branches passoit devant le Monastere (c'est l'expression du titre) & l'autre après avoir repassé par derriere, se rejoignoit à la premiere branche : ces deux chemins paroissent avoir parti de celui que l'on appelle aujourd'hui la rue de S. Denis ; car alors on ne sortoit de Paris du côté du septentrion que par le Grand-pont, n'y en ayant point d'autre plus haut. Il partoit donc alors à la droite du grand chemin de Saint Denis deux chemins obliques pour aller gagner l'Abbaye de Saint Martin, dont l'un a encore conservé son obliquité, laquelle est sensible dans la rue Darnetal, dite par corruption Greneta, & l'autre étoit apparemment ce qu'on a appellé depuis la rue aux Oües. Le Roi Philippe défendit par son Diplome de passer par le chemin où l'on laissoit le Monastere à main gauche, qui est ce dernier, & permit qu'on le réduisît en labourage pour l'utilité de l'Hôpital des Pelerins de Saint Martin.

On ne sçait d'où Dubreul a tiré que les Chanoines qui furent mis à Saint Martin lors du rétablissement vers l'an 1060, étoient de l'Ordre de S. Augustin, & qu'ils en furent expulsés à cause de leur mauvaise vie ; cette der-

niere circonstance ne paroît pas être plus véritable que la premiere, dont la fausseté est palpable, puisque l'Ordre des Chanoines Reguliers de S. Augustin n'étoit pas encore établi en France, ou s'il l'étoit, c'étoit depuis si peu de téms, qu'il n'y a aucune apparence que cet établissement eût eu dès son berceau des sujets de si mauvaises moeurs que Dubreül le dit. C'étoient donc des Chanoines qui suivoient la regle d'Aix la Chapelle, de même que ceux qui furent à l'Abbaye de Sainte Geneviéve depuis les guerres des Normans, & que le Roi Robert a désigné vers l'an 1010, comme vivans *secundum regulam Canonicalem*, & gouvernés *Canonicali religione*. Aussi ces Chanoines de l'Abbaye de Saint Martin des Champs étoient-ils dans une telle union avec ceux de l'Abbaye de Sainte Geneviéve, que pour l'entretenir, ceux de Sainte Geneviéve leur avoient accordé une Prébende parmi eux, & ils étoient convenus d'une societé de prieres. Ils dévoient donc être aussi en rélation avec la Cathédrale. On voit par un acte de l'an 1088, que l'ancien usage étoit que cette Eglise fournît à l'Evêque un Prêtre Cardinal aux Grandes Fêtes, & que delà peut être venu l'usage où est le Prieuré d'y avoir un Vicaire, au moins celui par lequel l'un des Religieux vient encore de nos jours acquitter au Grand-autel de la Metropolitaine la Messe du choeur pendant une semaine.

Gall. Chr. T. 7. Instr. col. 221.

Du Breul in S. Mart. Gall. Chr. T. 7. col. 516.

Hist. S. Mart. p. 364.

Sans rien assurer touchant les raisons pour lesquelles dès l'an 1079 le Roi Philippe donna cette Collégiale Abbatiale à l'Ordre de Cluny, il suffira de sçavoir que les treize Chanoines qui la desservoient, consentirent à cette donation : l'acte les nomme tous, & Geoffroy Prieur à leur tête ; ce qui marque que le Roi se servit de la vacance du siége Abbatial

Ibid. p. 19. 20.

par la mort d'Engelard, pour faire ce changement. Le transport de cette maison, des terres & des vignes dont avoit joui cet Abbé, fut fait authentiquement par un acte dressé à Saint Benoît sur Loire où le Roi étoit alors, sauf la soumission due à la sainte Mere Eglise de Paris.

Alors on commença à ne plus qualifier l'Eglise de Saint Martin des Champs que du titre de Prieuré ; & il fut regardé comme la troisiéme fille de l'Abbaye de Cluny. Nos Rois, les Evêques de Paris & autres lui firent beaucoup de biens, dont le détail est rapporté en plusieurs Bulles de Papes du XI & XII siécles, & en quelques Diplomes. Ursion fut le premier Prieur : Waleran, Chantre de l'Eglise de Paris, eut envie d'être l'un de ses Religieux ; mais son Evêque l'en détourna, ce qui fâcha fort S. Anselme Archevêque de Cantorbery. Thibaud, sixiéme Prieur de cette maison, en fut tiré pour être Evêque de Paris avant l'an 1150 ; il leur fit beaucoup de biens. Plusieurs par la suite furent faits Abbés de Cluny, ou Evêques, ou Cardinaux ; ce qui seroit trop long de déduire.

Anfel. lib. 3. Ep. 13.

La Station que le Chapitre de la Cathédrale de Paris fait à Saint Martin le 4 Juillet pour la Grand-Messe, est une des plus remarquables de toutes celles de la même Métropolitaine. Je croirois qu'autrefois elle se faisoit le 11 Novembre, parce que je lis que c'étoit à la veille de ce jour que l'Evêque de Paris prétendoit avoir son droit de procuration, ce qui forma une contestation pour la décision de laquelle Clement IV commit des Juges en 1267.

Invent. Episcop.

L'Eglise de Saint Martin ne conserve que le sanctuaire & le fond de l'ancien édifice du XI siécle. Ce fond qui est terminé en rond,

a été appellé Carole par corruption du mot latin *Choraula*, rond point; ce qui a fait imaginer par M. Grancolas, que ce nom viendroit de ce que l'on y mit une image miraculeuse de la sainte Vierge du tems de Charles VI: mais ce nom de *Choraula* étoit déja changé en celui de Carole dès le XIV siécle. A Rome l'Eglise de S. Jean de Latran a aussi un lieu dit la Carole tout au fond de l'Eglise. La Tour des grosses cloches est pareillement du genre de construction en usage du tems du Roi Henri ou de Philippe, aussi-bien que le grand portail. Pour ce qui est de la nef & du chœur, ils sont d'une structure bien posterieure: c'est un grand vaisseau fort large sans piliers & sans aîles, mais aussi sans voûte, & simplement lambrissé. Il paroît avoir été bâti vers le régne de Philippe le Bel.

Hist. de l'Egl. de Paris T. 2. p. 237.

Chastelain Voyage MS.

Cette Eglise est enrichie d'un petit ossement du corps de Saint Martin précieusement enchâssé, & conservé dans le Trésor avec d'autres reliques dont je parlerai ci-après. Au-dessus du Grand autel est élevée une châsse d'argent, qui renferme le corps d'un Saint appellé Paxent, laquelle n'est portée qu'aux Processions qui se font pour les nécessités publiques, lorsqu'on y doit porter celle de Sainte Geneviéve. Le tems depuis lequel on possede cette relique est incertain. Il est constant qu'au moins dès le XIII siécle elle étoit à Saint Martin dans une châsse de bois; que l'an 1307 Odon Chapiteau de Troand Prieur ayant fait faire une châsse d'argent, le corps du Saint y fut transferé par Jean Evêque du Puy le lundi premier Janvier, en présence de Bertrand Abbé de Cluny, & de Berenger Abbé de Figeac; qu'en 1380 deux Religieux du Prieuré furent accusés d'avoir dérobé cette châsse: leurs noms sont spécifiés dans les Regîtres du Parlement; qu'en

Brevian. Paris. ad 4. Jul.

Ibid. 23 Sept.

Hist. S. Mart. p. 222.

Reg. Parl. 20 Apr. 1380

1509 cette même châsse ayant été ouverte par le Prieur, Etienne Gentils, on y trouva outre le corps de Saint Paxent, des reliques d'une Ste Albine Vierge & Martyre, & que lorsque pour la réparer on y eut ajouté trois marcs, elle se trouva peser cent quatre-vingt-dix marcs; qu'en 1565, lorsqu'Antoine Vialar étoit Prieur, le Monastere songea à aliéner cette châsse & d'autres, pour subvenir aux besoins de tems, & que Denis Martineau Grand Celerier fut destitué par ce Prieur, pour s'être opposé à cette aliénation.

Reg. Parl. 29 Nov. 1563

En ces tems-là il y avoit derriere le Grand autel un autre autel du nom de S. Paxent, où Martin le Picart, Maître des Comptes, avoit fondé une Messe dès l'an 1505, & au-dessus duquel étoit apparemment cette châsse: mais le nouveau Grand autel ayant été fini en 1628, la châsse y fut placée depuis. On lit aussi qu'André Fremiot Archevêque de Bourges, faisant le 6 Janvier de la même année la consécration de cet autel sous l'invocation de S. Pierre, S. Paul & S. Martin, y mit des reliques de S. Laurent & de S. Paxent Martyrs. Ce S. Paxent est plus connu par la célébrité du culte qu'on lui rend à Saint Martin, que par ses actes que l'on ignore totalement. Sa fête y est observée si solemnellement, que le Dimanche qui la précede & qui la suit, il ne doit point y avoir de prédication à Saint Nicolas des Champs, suivant un Arrêt du Grand-Conseil de l'an 1720, confirmatif de l'ancien usage. Elle se célebre le 23 de Septembre. Tous les anciens Calendriers de Paris de tems immémorial marquoient en ce jour la commémoration d'un S. Paterne, *Paterni Ep. & Conf.* Quelques-uns aussi de Paris écrits au XIII siécle, au lieu de *Paterni* mettent au même jour *Paxentii Ep. & Conf.* Naturellement cela con-

Hist. S. Mart. pag. 545.

Hist. S. Mart. p. 541.

duiroit à reconnoître en ce nom S. Paissent Evêque de Poitiers, dont le corps auroit pû être apporté à Paris. D'un autre côté, Gregoire de Tours s'exprime de maniere à faire croire, en prenant son texte tel qu'il se présente d'abord, que Saint *Pientius*, prédécesseur du même S. Paissant, mourut à Paris. Je n'avance ceci touchant les Evêques de Poitiers, *Pascentius* & *Pientius*, que parce que le Martyre du Saint honoré à Saint Martin n'a aucun fondement, & n'est appuyé que sur une légende entierement fabuleuse. Si l'on veut absolument que le corps de ce Saint soit venu du Berri, à cause que l'Eglise Paroissiale du village de Mascay est sous son nom, & que S. Odon Abbé de Cluny a aussi été Abbé de Mascay en Berri; on pourra conjecturer que ce même S. Odon l'avoit fait transporter à Cluny, & que cent quarante ans après le Couvent de Cluny l'aura donné à la Colonie des Religieux de cet Ordre, qui vint demeurer à Saint Martin des Champs.

Pascentius.
Greg. Tur. lib. 4. c. 18.

Je ne m'arrête point sur Ste Albine, dont les ossemens étoient dès le XIV siécle dans la châsse de S. Paxent, & dont la tête est enfermée à présent dans un buste de bois. On ne dit rien de cette Sainte; & il n'y en a aucune de ce nom dans les Martyrologes. C'est ce qui me fait croire que c'est une des Vierges de Cologne, dont quelque Prieur de Saint Martin aura obtenu le corps, de même qu'un Prieur de Saint Leu d'Esserent en eut deux sous le nom de Ste Terence & Ste Eugenie, qu'il mit dans son Prieuré l'an 1262. On lit que le Roi Louis XI venant honorer les Reliques de l'Eglise de Saint Martin des Champs, y offroit des piéces d'or : c'est ce que nous apprenons de la permission que le Parlement donna l'an 1475 aux Religieux d'en faire l'emploi pour les besoins de la Maison.

Hist. S. Mart. p. 214.
Reg. Parl. 18 Jul.

Il y a aussi à Saint Martin un buste d'argent, où est renfermée en tout ou en partie la tête de S. Chrodegand Evêque de Seez, qui fut tirée du Prieuré de l'Isle-Adam, Ordre de Cluny, au Diocèse de Beauvais, lorsque l'Eglise fut démolie.

On croit que ce fut dans le même tems que l'on apporta aussi de ce Prieuré un calice de cuivre rouge doré & très-antique, qui passe, avec sa patene de même matiere, pour avoir servi au même S. Chrodegand. On y lit autour du bord exterieur de la coupe, qui est peu large & fort profonde, ces mots gravés : IN NOMINE DNI OMNIPOTENTIS GRIMFRIDUS PRESBI.... Le reste de l'inscription paroît sur le pied qui est très-étroit, mais il est difficile à lire. On voit sur la même coupe une gravure faite dans la matiere, qui représente une colombe. Ce calice peut bien être du VIII siécle, auquel vivoit S. Chrodegand; mais la patene, au milieu de laquelle est figurée une main benissante, & qui est sans vestige de dorure, paroît être un peu plus nouvelle.

Les sépultures des Prieurs de ce lieu sont assez détaillées avec leurs Epitaphes dans l'Histoire de Marrier, sans qu'il soit nécessaire d'en parler ici. A l'égard des séculiers qui y sont inhumés, l'une des sépultures la plus remarquable est celle de Philippe de M.rvillier, premier Président du Parlement, qui décéda en 1438, puis celle de Martin le Piçart Secretaire du Roi, décédé en 1480, aux pieds duquel sont représentés ses vingt enfans, sçavoir huit garçons & douze filles. Tous les compilateurs modernes font observer l'Epitaphe du fameux Guillaume Postel décédé en 1581, & inhumé en la Chapelle de Notre-Dame.

Il reste dans le vestibule du cloître un tombeau

beau de pierre à la maniere des anciens & presque hors de terre, dans lequel on croit qu'a été mis autrefois le corps d'Ansel Evêque de Terouenne au XII siécle.

On a vu jusqu'à ces années dernieres dans la Chapelle de S. Michel, qui est située au midi de l'Eglise de Saint Martin à la distance de vingt pas, les sépultures de tous ceux qui composoient la famille des Arrodes, anciens Bourgeois de Paris du XIII siécle, dont les plus nouvellement gravées étoient du siécle suivant. Les tombes qui les couvroient, étoient au nombre de trente ou trente-deux, à commencer par celle de Nicolas Arrode, qui avoit fait construire cette Chapelle dans le cimetiere de Saint Martin, & qui étoit décédé l'an 1252. Mais dans ces derniers tems les Marchands Rubaniers ayant établi leur Confrerie en cette Chapelle, l'ont reblanchie, boisée & carrelée, ce qui a occasionné la destruction des tombes. Heureusement Dom Marrier avoit pris la peine de faire imprimer à la fin de son Histoire ces trente Epitaphes remarquables par leur orthographe. Quelques-uns de ces Arrode y sont dits avoir été Seigneurs de Challiau; d'autres Paneticrs du Roi: il y eut même dès-lors dans ce quartier-là une rue appellée la rue de Nicolas Arrode, laquelle a changé de nom. Il paroît par la date de quelques tombes, qui est du commencement du XIII siécle, que c'étoit vers l'an 1200 que Nicolas Arrode avoit fait bâtir cette Chapelle, auquel tems il devoit être fort jeune; ou bien il l'avoit fait construire sur la sépulture de quelques-uns de ses ancêtres déja inhumés dans ce cimetiere. Ce fondateur avoit suivi en cela le goût de l'antiquité, qui élevoit ordinairement dans les cimetieres des Oratoires sous le titre de S. Michel. Cette Chapelle qui subsiste telle qu'elle

a été d'abord bâtie dans le goût gothique, se trouve aujourd'hui offusquée par plusieurs maisons élevées tout au tour sur le terrain du cimetiere de Saint Martin, & n'est presque visible qu'au fond de la ruelle parallelle à l'Eglise de Saint Nicolas du côté septentrional. Elle est dite située *infra septa Monasterii S. Martini*, dans un acte qui y fut passé l'an 1431. Avant que l'Eglise de Saint Nicolas eut été aggrandie de plus de moitié du côté de l'orient, comme l'entrée du Prieuré de S. Martin étoit par la rue au Maire derriere cette Eglise, on passoit pardevant la Chapelle de S. Michel. Le reste des changemens faits à cette entrée & son transport du côté de la grande rue, est décrit fort au long dans Marrier & dans M. Piganiol.

Hist. S. Mart. p. 452.

Sauval n'a pas manqué d'observer que dans plusieurs anciens titres il est fait mention de la Pissotte de Saint Martin, & il n'a pu dire ce que c'est. Le Glossaire de Du Cange en dit assez aux mots *pista & pergula*, pour juger que c'étoit des petites chaumines ou lieux couverts de branchages à qui on donnoit ce nom. Dès l'an 1257, j'ai trouvé que pour désigner des maisons, sises en la censive de Saint Magloire sur la chaussée de Saint Martin, elles sont dites être *ab oppositis pisota*. J'aurois cru que la *Muette de S. Martin* auroit été la même chose, parce qu'en 1323 une maison de la même censive est dite sise devant cette *Muette*; mais les passages du même Glossaire où se trouve le mot *Mueta*, indiquent plutôt une Tour qui étoit apparemment au coin du clos de ce Prieuré.

T. 1. p. 67. 79.

Je n'ai rien trouvé dans les Registres du Parlement concernant ce Prieuré, outre ce que j'ai tiré ci-dessus, sinon qu'en 1306 ce Monastere fut maintenu dans la possession d'a-

Reg. olim Sabb. post Epiph.

voir les Aubaines, & successions des bastards morts à Paris sur son territoire.

Quelques anciens Religieux de cette Maison ont travaillé à divers ouvrages. Il en reste un manuscrit de la composition de Mathieu, troisiéme Prieur, qui vivoit en 1320. Guillaume Bajule qui en étoit Prieur en 1376, fit alors un extrait de toute l'Histoire des biens du Monastere, qui étoit contenue dans un gros volume. Jean Castel, Moine de Saint Martin, fut choisi pour être *Chroniqueur* de France sous Louis XI. La Chronique mal-à-propos qualifiée de *scandaleuse* est son ouvrage, à la reserve de quelques faits. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres sur les Chroniques Martiniennes. Jean devint Abbé de Saint Maur des Fossez. Michel Viole, qui décéda Abbé de Saint Euverte d'Orleans en 1591, & que le Gallia Christiana dit avoir composé plusieurs livres, avoit été Religieux de Saint Martin, ainsi que m'en a averti Dom Pernot Bibliothéquaire de la Maison. Martin Marrier, dont on a l'Histoire du Prieuré imprimée en 1637, & qui est ici souvent citée. Avant cela il avoit publié in folio le *Bibliotheca Cluniacensis* & autres livres. Il est mort en 1644. Mon intention a été de ne parler que de quelques Religieux de l'ancienne Observance, comme je fais à l'égard de ceux de Saint Germain des Prez. La réforme ayant fait revivre les études dans ces deux Maisons, elles ont produit un bien plus grand nombre d'Auteurs. J'ai appris qu'on préparoit un Catalogue des Ecrivains de tout l'Ordre de Saint Benoît, dans lequel par conséquent seront compris tous ceux de Cluny.

Hist. S. Mart. p. 227.

EGLISE DE SAINT JACQUES DE LA BOUCHERIE,

Du territoire de l'ancienne Basilique seculiere de Saint Martin.

JE ne voi pas qu'il y ait aucun fond à faire sur l'opinion que quelques-uns ont eu avant Du Breul, & d'autres depuis lui, qu'il y ait eu d'abord en ce lieu une simple Chapelle de Ste Anne; Sauval & d'autres modernes ont même ajouté, sans paroître en être persuadés, que cette Chapelle existoit sous ce nom dès le regne de Lothaire, sur la fin de la seconde race de nos Rois, un peu après le milieu du X siécle. Pour refuter cette époque prématurée du culte de Ste Anne à Paris, il suffit de dire que tous les sçavans sont d'avis qu'il n'a commencé en France que dans le XIII siécle. Peut-être qu'en même tems que le Roi Henri rebâtit une Eglise de Saint Martin, à peu près dans le même quartier où avoit été l'ancienne connue par des titres du VIII siécle, lui, ou la Reine Agnès de Russie sa femme, fit construire un peu plus près du pont de Paris une Chapelle en l'honneur de Sainte Agnès; car on sçait que cette Vierge Martyre a été quelquefois appellée en latin *Agna* & *Anna*. Dans le titre de la fondation des Chanoines à Saint Martin des Champs l'an 1060, on lit *Signum Annæ Reginæ* pour *Agnetis*. Au reste, je ne donne ceci que comme une conjecture.

A l'égard de l'origine du culte de Saint Jacques dans une Chapelle située au même lieu, le faux Turpin racontant les hauts faits de Charlemagne en Espagne, met dans son narré, que le même Empereur en conséquence de sa dévotion pour Saint Jacques, avoit bâti une Eglise de son nom *inter Sequanam & Montem Martyrum*. Mais par malheur cet Auteur n'est digne d'aucune considération. J'ai prouvé ailleurs qu'il n'a vécu qu'au XII ou XIII siécle : j'ajoute ici qu'il a été trompé par l'établissement qu'il y avoit vu de la Confrerie de Roncevaux, dont je parlerai ci-après. Mem. de l'Acad. des Belles Lettr.

Il faut donc en revenir à ce que nous ont conservé sur cette Eglise les titres du Prieuré de Saint Martin des Champs, sur la censive duquel Dubreul assure qu'elle est située en partie; ce qui peut venir de ce que le territoire de l'ancienne Abbaye de Saint Martin détruite par les Normans s'étendoit jusques-là, & la renfermoit probablement pour servir de Paroisse aux maisons du Bourg de dehors la Cité.

Il faut que ce soit vers l'an 1110 que cette Eglise, dont l'Evêque de Paris avoit joui, ait été donnée à ce Monastere, par la raison qui vient d'être alleguée & qui servit de fondement à la lui demander. Elle n'est point spécifiée dans la Bulle d'Urbain II, de l'an 1097 parmi celles qui lui appartenoient, non plus que dans celle de Pascal II. de l'an 1108. Mais elle se trouve dans celle de Calixte II de l'an 1119 en ces termes : *In suburbio Parisiacæ urbis Ecclesiam S. Jacobi cum Parochia.* Le mot *suburbium* est à remarquer. La même chose se trouve dans les Bulles d'Innocent II. de l'an 1142, & d'Eugene III. de l'année 1147. Aussi l'an 1125 Etienne Evêque de Paris avoit-il reconnu que c'étoit par concession de ses pre-

decesseurs que le Couvent de Saint Martin présentoit le Prêtre de la Chapelle de S. Jacques, dans laquelle ce Monastere avoit la moitié du produit des Offrandes, &c.

Memoire imprimé in folio.

Le Curé de Saint Jacques étoit en 1206 Archiprêtre de Paris, peut-être par continuation de ses predecesseurs. Sa Cure en effet étoit la plus voisine du bout extérieur du Grand-Pont de Paris, de même que celle de Saint Séverin, où étoit l'autre Archiprêtre, se trouvoit la plus proche du bout extérieur du Petit-Pont. Ces deux Eglises étoient primitivement dans les bourgs adjacens à Paris avant qu'on eût pensé à les y joindre par des murs, dans lesquels on differa bien des siécles par un reste de Police Romaine d'enfermer des Boucheries & des Poissonneries.

Sentence des Commissaires pag. 6.

Suivant qu'exposoient en 1206 les Religieux de Saint Martin, avant qu'il y eut une Paroisse érigée sous le titre de Saint Jacques, les habitans du quartier où elle a été depuis établie, avoient pour Paroisse la nef de l'Eglise de Saint Martin où un Prêtre les desservoit: en memoire dequoy, ajoutent-ils, le jour de Noël & de Pâques le peuple de Saint Jacques venoit encore en cette même année 1206 au Monastere de Saint Martin avec le Prêtre ou Curé & y recevoit la Communion: d'où ils concluoient que l'Eglise de Saint Jacques devoit être regardée comme une Chapelle de Saint Martin, & formée du corps du Monastere même. A la vérité l'éloignement où le Prieuré de Saint Martin se trouve de l'Eglise de Saint Jacques paroît repugner à cette idée; mais j'ai deja insinué ci-dessus qu'il a pû se faire que c'eût été dès le VIII ou IX siécle que les habitans du dehors de la Cité de Paris, dont les maisons étoient à la droite de la sortie du Grand-Pont, ayent eu re-

cours pour les Sacremens à l'Eglise de Saint Martin, & que cette Eglise auroit été alors située beaucoup plus près du Pont de Paris, & environ dans le lieu où est l'Eglise même de Saint Jacques, & que ce qui avoit été pratiqué par ces habitans par rapport à cette ancienne Eglise, fut rétabli ou continué en partie lors qu'en 1060 elle eut été rebâtie dans un quartier un peu plus éloigné de Paris.

Le Prêtre de Saint Jacques de Paris est nommé dans le rang de ceux qui au XII siécle assistoient en qualité de Prêtres Cardinaux à la Grande-Messe de la Cathedrale aux Grandes Fêtes l'Evêque officiant; & ni le Prieur ni aucun Prêtre de Saint Martin n'y est plus marqué. Cela fait juger que le Prieur qui avoit succedé aux charges & honneurs de l'ancien Abbé & Prieur des Chanoines, s'étoit déchargé de cette fonction sur ce Curé. Les oppositions formées par le Curé Guy vers l'an 1200 au payement d'une redevance certaine envers le Prieur de Saint-Martin, occasionnerent des Enquêtes qui nous ont fait connoître une partie des faits ci-dessus, & les noms de trois de ses predecesseurs, sçavoir: Theodon, Dodon & Archer, qui pouvoient avoir regi la Cure depuis l'an 1160. Mais il devoit y en avoir eû avant eux d'autres dont les noms ne nous ont point été transmis. Archer fonda l'Hôpital S. Gervais à Paris. Marrier a donné les noms de 25 de leurs successeurs jusqu'à l'an 1636, & il ne paroît avoir oublié que Maître Perron qui étoit Curé en 1227, & Robert de Bellefaye qui l'étoit en 1499. M. Piganiol & autres ont observé que tous les Curés de cette Paroisse qui ont tenté de s'exempter de la redevance envers Saint Martin, ont perdu leur procès. Louis de Marillac Curé en 1696, est fondateur du Seminaire de S. Louis

Hist. S. Mart. p. 447.

Reg. Ep. Par. 13 Jan.

situé dans le quartier de l'Université.

Ce qu'il y a de plus ancien dans l'édifice de l'Eglise de Saint Jacques aujourd'hui subsistante, se voit du côté oriental du chœur & dans l'aîle septentrionale : il paroît être d'environ la fin du XIV siécle. Le petit portail du côté de la rue Marivaux a été bâti aux dépens de Nicolas Flamel en 1399. Dès l'année 1374 les habitans avoient eu par échange du Prieur de S. Eloy une maison pour en faire le Trésor, à cause de la peste qui regnoit alors. C'est où l'on a bâti depuis l'extrêmité orientale des deux aîles méridionales de l'Eglise. Les aîles ont été multipliées du côté méridional peu à peu, & sont cause que la chaire a été transportée au côté septentrional comme à Saint Benoît. La Tour & le portail sont ce qu'il y a de moins ancien avec ces aîles. En tout cela il regne un gothique du XV siécle, & même du commencement du XVI. La tour est très-élévée & très-délicate : Elle est couronnée aux quatre coins par les symboles des quatre Evangelistes ; mais il est faux qu'elle soit la plus haute de toutes les tours de Paris, & qu'elle surpasse celles de Notre-Dame en élévation. On ne compte que 291 marches pour monter jusqu'au plus haut. Quelques-uns ont assuré que les grosses cloches qui y sont, viennent d'une Eglise de Province, qu'ils disent être l'Abbaye de S. Pierre le vif de Sens. On ne peut pas vérifier ce fait, la plus grosse ayant été refondue vers l'an 1620 dans le temps que vivoit Christophe Marie Entrepreneur du Pont-Marie dont le nom est dessus, & l'autre long-temps depuis. Du Breul parlant des Chapelles de cette Eglise est trop concis. Celle de Notre-Dame existoit dès l'an 1300. Le fondateur Hugues Rector étoit un Avocat en Cour-laye. Sur la difficulté

Sauval. T. 3. pag. 257.

Tab. S. Elig.

Hist. S. Mart. p. 445.

au sujet de la nomination de cette Chapelle Hugues Evêque de Paris & Bertrand Prieur de Saint Martin, convinrent en 1331 d'y nommer alternativement. C'est peut-être celle que Sauval appelle N. D. du Treillis à l'an 1491, T. 3. La Chapelle de la veuve de Jean de Dammartin est suffisamment connue. Jean Turquan Lieutenant de Guillaume de Tignonville Prevôt de Paris, en fonda une l'an 1406 : on tient que c'est celle de S. Fiacre, qui est aussi dite de S. Maur. Il y en a eu pareillement une du titre de la Magdelene, à laquelle Jean Piedoe nomma en 1441. Plus une de S. Leu & S. Gilles, laquelle en 1446 avoit une rente sur une maison rue Darnetal. En 1544 il en existoit une de S. Jean l'Evangeliste fondée par Jean du Pré l'un des quatre Sécretaires du Roy, à la présentation de ses héritiers. Sauval a parlé d'une derniere Chapelle qui est celle de S. Germain de Vitry, laquelle apparemment a été transferée de Vitry-sur-Seine en cette Eglise. Elle étoit desservie à Saint Jacques dès l'an 1488.

Chartul. maj. Ep. fol. 147.

Voyez Du Breul & Piganf.

Ex ejus Test.

Tit. de Darn. 1. n. 33.

Reg. Ep. 11 Maii.

Ibid. 29 Dec.

Avant que dans chaque Paroisse de Paris on eût établi une Confrerie ou Fête particuliere des Clercs, la Confrerie générale de tous les Clercs de la Ville étoit à Saint Jacques de la Boucherie. Elle avoit même quelques rentes sur des maisons, suivant un titre de l'an 1508.

Tab. Ep. Liasse rue Montmartre n. 16.

Le testament fait en 1227 par un Bourgeois de cette Paroisse appellé Jean de Fontenai, parce qu'il étoit de Fontenai près Vincennes, & qu'il s'y retiroit quelquefois, nous apprend qu'il y avoit alors à S. Jacques sa Paroisse de Paris une Confrerie dite de Roncevaux, à laquelle il fit un legs, comme aussi au *Proveire**, de la même Eglise pour son Anniversaire. Cette Confrerie avoit été établie sur le détail qu'a-

Tab. Ep. Par. in S. Magl. Art. Fontenay.

* C'est-à-dire aux Prêtres ou Clergé.

voit fait assez récemment le faux Turpin des Martyrs de cette Vallée d'Espagne & de leurs merveilles, & cela relativement à Charlemagne, à Rolland son Capitaine & au pelerinage de S. Jacques en Galice.

Reg. Ep. 8 Martii. La figure remarquable de S. Georges que l'on voit en cette Eglise vient d'une Confrerie du nom de ce Saint qui y avoit été érigée en 1516.

Il y subsiste une autre Confrerie sous le titre de S. Charles, qui fut instituée en 1617, & dont deux de nos Reines du dernier siécle ont été. Charles de la Saussaye étoit alors Curé de Saint Jacques. Frederic Archevêque de Milan lui donna le 22 Avril de la même année une Etole de Damas rouge à fleurs d'or, dont S. Charles s'étoit servi. Henri de Reg. Ep. ibid. Gondi Evêque de Paris permit le 2 Novembre suivant, qu'elle servît aux Evêques le jour de S. Charles seulement, comme aussi au Curé & autres Prêtres de la Paroisse qui en célébreroient la Fête.

Du Breul rapporte une inscription de cette Eglise au sujet de la Fête de la Translation de S. Jacques, qui y a été chommée au 30 Décembre jusques sous François I., & il ne Reg. Ep. 19 Sept. dit rien sur la Dédicace qui y a été célébrée le 6 Octobre jusqu'à l'an 1530, auquel le Sauval T. 3. pag. 219. Curé & habitans obtinrent que la Fête seroit transferée au premier Dimanche du mois.

Inscription à un pilier dans la nef à droite. Marguerite Mousset femme de Jacques Aubert Maître d'Hôtel des filles de Madame, mue de pitié & de charité pour les pauvres ames délaissées, & particuliérement pour celles des suppliciés, a fondé en 1658 en cette Eglise à la Chapelle S. Leonard une Messe basse quotidienne à leur intention.

Jacques Fernel d'Amiens, Medecin du Roy Henri II, & l'un des plus sçavans de son temps,

est inhumé dans cette Eglise derriere le chœur.

Cette Eglise paroît n'avoir été surnommée *De la Boucherie*, que depuis qu'il a été besoin de la distinguer des deux autres Eglises de Paris appellées pareillement du nom de S. Jacques. Lorsqu'elle étoit seule, on disoit simplement *Saint Jacques*. Christophe Malcion Chambellan du Roy fit mettre en son testament de l'an 1205 *Ecclesiæ B. Jacobi Parisiensis V. solidos*. Le Pouillé Parisien du XIII siécle met aussi *S. Jacobi* sans addition. En 1349 on trouve l'usage du surnom *in carnificeria*. Cette Boucherie ou quartier de Bouchers est une preuve que ce lieu a été longtemps en plaine campagne & hors les murs. On remarque aussi qu'en 1365 ou 1366, on ne tuoit & vendoit en cette Boucherie que des bœufs : la chair des autres animaux étoit vendue ailleurs. Mais celle-cy étoit la grande Boucherie au dehors de la Porte de l'ancien Paris. Les Bouchers de ce quartier se regardoient si fort au-dessus des autres, qu'ils avoient bâti une Chapelle dans leur Boucherie. Ils exposerent au Roy Charles VI, qu'ils désiroient y établir une Confrerie en l'honneur de la Nativité de Notre Seigneur, & y enroller toute sorte de personne s'il plaisoit à Sa Majesté. Le Roy le leur permit, aussi de célébrer la Fête de cette Confrerie le Dimanche d'après Noël. Les Lettres sont datées de Paris le 30 Septembre 1406. On sent assez par le choix du jour de cette Fête l'allusion au bœuf qui étoit en l'étable de Bethlehem suivant l'idée des peintres.

Hist. Eccl. Paris. T. 2. p. 295.

Archiv. S. Martini à camp.

Reg. Parl.

Tres. des Chart.

Il n'y a sur la Paroisse de S. Jacques qu'une seule Communauté. C'est l'Hôpital de S. Catherine, d'abord dit *de Ste Opportune*, à cause du voisinage de cette Eglise. Dans le testament de 1227 cy-dessus cité, il est spécifié sous

le nom de *l'Ostellerie Sainte Opportune.* Son origine est peu connue. Il existoit au XII siécle. Il y avoit des Religieux comme à l'Hôtel-Dieu pour le conduire avec des Sœurs. Les premiers ont été renvoyés il y a plus de deux cent ans. Les comptes de recepte & de dépense de cette maison étoient déposés autrefois aux archives de l'Evêque de Paris, où il en reste un grand nombre.

La figure de l'étendue de cette Paroisse est un quarré long, qui s'étend du midi au septentrion avec deux pointes.

La base de ce quarré est la rue de la Pelleterie dans son côté méridional en partie, & presqu'en entier dans son côté septentrional, c'est-à-dire le plus proche de la riviere. Au sortir de cette rue, par le bout oriental, Saint Jacques a tout le côté gauche du Pont Notre-Dame, & la Paroisse s'étend jusqu'à la rue Aubry-le-Boucher, dont elle a la moitié du côté gauche, c'est-à-dire jusqu'à trois ou quatre maisons plus loin que la rue des Cinq-diamants. Avant que d'en venir à la ligne parallelle du quarré long, il faut observer que la Paroisse de Saint Jacques a encore dans la rue Saint Martin à gauche, plus loin que la rue Aubry-le-Boucher, quelques maisons qui sont placées après celles qui appartiennent à la Paroisse de Saint Josse, & que de même dans la rue de Quinquempoix, elle a quelques maisons situées à main droite au bout de celles qui sont de la même Paroisse de Saint Josse.

Etant au bout occidental de la rue Aubry-le-Boucher, le territoire de Saint Jacques commence dans la rue S. Denis à main gauche à la cinquiéme maison après le coin; delà il s'étend jusqu'au Grand-Châtelet, il enferme la rue de la Jouaillerie, les deux côtés du Pont-au-change jusqu'au milieu de ce Pont, le reste

étant de Saint Barthelemi. Le territoire reprend ensuite à la maison d'après celle du Change, & continue dans la rue de la Pelleterie. Il contient donc tout l'angle formé par la jonction de la descente du Pont & de cette rue de la Pelleterie; & de plus dans la même rue; outre qu'il a tout le côté de la riviere hors quatre maisons, il comprend encore depuis le milieu ou environs du côté droit, toutes les maisons qui continuent de ce côté-là jusqu'à la derniere exclusivement qui fait face à Saint Denis de la Chartre.

Peu de personnes, si on en excepte les Paroissiens de Saint Jacques & de Saint Barthelemi, sçavent que la rue de la Pelleterie est sur le territoire de Saint Jacques de la Boucherie. Je croi en avoir découvert la raison. Saint Barthelemi avoit tout ce qui étoit compris de ce côté-là dans les murs de la Cité, qui étoient suivant l'allignement qu'en a laissé le chemin, jusqu'au milieu de la rue, & qui ensuite détournoient un peu à droite. Les boutiques & ouvroirs des Pelletiers, comme lieux qui pouvoient infecter la Cité, étoient entre ces murs & la riviere, de même que les Bouchers & les Boucheries étoient voisines de l'eau à l'autre bord. Ainsi, quoique ces deux professions fussent séparées par la riviere, les Pelletiers furent reputés comme les Bouchers, Gens du dehors de la Cité, & attribués à la Paroisse exterieure, parce que leur demeure étoit hors les murs. Il faut ajouter à cela, qu'à la Porte du Grand-Pont, où aboutissoient ces murs qui séparoient la Pelleterie d'avec la Cité, avoit été construite la premiere Chapelle de S. Martin que l'on vit à Paris; & comme par la suite elle avoit paru trop petite & trop peu solide pour conserver la mémoire du miracle opéré en ce lieu par le Saint sur un lépreux, on avoit

bâti une grande Eglise au premier Bourg situé au sortir de ce pont. Cette Eglise Abbatiale a du être, ainsi que je l'ai insinué au commencement de ce présent Chapitre IV, à l'endroit où est Saint Jacques, qui apparemment fut le titre Paroissial, différent de celui de la Basilique. Ainsi il étoit convenable que le lieu où l'Oratoire primitif de Saint Martin avoit subsisté, qui étoit la place située au-dessous du Change, que ce lieu, dis-je, fût annexé à la principale Eglise de ce Saint; de même qu'il est naturel que le territoire de cette premiere Basilique Abbatiale ait été attaché, autant qu'il a été possible, à la seconde Abbaye qui fut bâtie au XI siécle sous le même titre de Saint Martin pour représenter cette ancienne.

Il restoit encore en 1392 des vestiges de la clôture primitive de la Cité dans la rue de la Pelleterie. Une maison qui y étoit assise sur une vieille tour, portoit alors le nom de la Tour Rolland, & l'on disoit que très-anciennement cette Tour avoit été appellée La Tour-Marquefas. Cambden & Wachter auroient reconnu du celtique dans ce dernier nom.

Tab. S. Eligij.

Avant que de quitter le Grand-Pont, dont je n'aurai plus occasion de parler, en ayant fait mention lorsque j'ai traité des Paroisses Saint Germain l'Auxerrois, de Saint Barthelemi & de Saint Jacques, il me semble devoir faire connoître par une preuve nouvelle, que c'étoit encore du tems de S. Louis celui des deux ponts le plus fréquenté & le plus passager. Il étoit en effet nécessaire d'y passer pour aller chercher les besoins qui ne se trouvoient point si abondamment au-delà du Petit-pont, provisions de viandes, de poisson, de légumes, de fruits, de vin ou autres boissons, sans compter les étoffes, &c. Une suite de ce grand passage fut que les Hôtels-Dieu, Hôpitaux &

Léproseries choisirent ce pont, & y placerent ceux qui quêtoient pour eux, lesquels cependant ne pouvoient y être que les lundis. Cette circonstance qui ne paroît être qu'une minutie, fait voir que la Police ne permettoit pas que ce fût tous les jours de la semaine que les Quêteurs parussent en public. Jean de Monmouth Chanoine de Chelles, rédigeant son Testament en 1261, met les deux articles suivans parmi les legs qu'il fait à diverses Eglises & Couvens de Paris : *Pauperibus Leprosiis quærentibus die lunæ super Magnum-pontem cuilibet ij solidos. Pauperibus Domibus-Dei quærentibus die lunæ super Magnum-pontem cuilibet ij solidos.* *Tab. Ep. Par.*

EGLISE SAINT NICOLAS DES CHAMPS,

Du territoire de la seconde Eglise DE SAINT MARTIN,

Bâtie comme la premiere Basilique du même nom de S. Martin au nord de la Cité de Paris.

ON a été long-tems dans l'erreur au sujet de cette Eglise. On a cru jusques dans le siécle dernier que c'étoit le Roi Robert qui l'avoit fait bâtir dans son Palais. On grava ce fait sur le portail construit en 1575, & même Dom Martin Marrier, Historien de S. Martin

des Champs, paroît être de ce sentiment dans son livre publié l'an 1637. Mais depuis que les sçavans ont pris la peine de rechercher où étoient situés les anciens Palais de nos Rois, il ne s'est trouvé aucune preuve qu'ils en ayent eu à l'endroit où sont les Eglises de Saint Martin & de Saint Nicolas des Champs : en sorte que tous conviennent que l'Eglise que le Roi Robert fit élever en l'honneur de Saint Nicolas, étoit à Paris dans ce que nous appellons encore aujourd'hui le Palais; & il y en a des preuves convaincantes qu'il est inutile d'apporter ici.

Saint Nicolas des Champs a commencé par une simple Chapelle située dans la campagne sur le terrain du Monastere de Saint Martin. La premiere mention qu'on en trouve est dans une Bulle, par laquelle Calixte II confirme en l'an 1119 à ce Prieuré tous les biens qu'il possede : on y lit ces mots, *Prope Monasterium S. Martini Capellam S. Nicolai*, qui sont répétés en mêmes termes dans celles d'Innocent II & Eugene III des années 1142 & 1147. En d'autres titres du même siécle un peu plus nouveaux, Saint Nicolas & Saint Jacques sont joints ensemble, & qualifiés simplement de Chapelles : mais comme l'on est certain que Saint Jacques étoit une Paroisse, quoiqu'il ne soit appellé que Chapelle en 1175 & 1176, il en faut dire autant de Saint Nicolas : c'étoit une Paroisse desservie dans une Chapelle, qui suffisoit pour contenir le petit nombre de ceux qui en étoient Paroissiens; elle eut pour cimetiere la cour du Prieuré jusqu'à l'an 1220, auquel le nombre des habitans étant augmenté, Guillaume de Seignelay Evêque de Paris bénit un autre cimetiere dans un lieu muré, donné par les Religieux. Dans l'acte d'où ce fait est tiré, Saint Nicolas est qualifié *Ecclesia* pour

Hist. S. Mart. p. 157.

Arrêt du Grand Conseil 1720. p. 16.

Ibid.

pour la premiere fois, & ensuite en 1233, dans la concession que les mêmes Religieux firent au Prêtre d'un petit espace de terrain derriere cette Eglise attenant l'entrée du couvent, pour la construction d'une sacristie. La nomination à la Cure appartient au Prieur de S. Martin, de même que celle de Saint Jacques. *Ibid. p. 26.*

Cette Eglise a bien changé depuis deux cens ans, & il n'y reste rien du tout de celle qui existoit au XIII siécle. Elle put absolument subsister jusqu'en l'an 1420, auquel tems il paroît que l'on en rebâtit une autre. Le grand portail & le bas de la tour d'aujourd'hui semblent être de ce tems-là; l'édifice qu'on fut long tems à continuer ne comprit d'abord que sept arcades, à commencer à la grande porte. Après la septiéme arcade ou huitiéme pilier, on apperçoit un genre de bâtisse tout différent & plus nouveau. On travailloit encore à la construction des Chapelles de cette partie occidentale l'an 1480. Nous apprenons par une inscription gothique attachée à un pilier du côté de la tour & assez près de là, que la troisiéme Chapelle dont ce pilier faisoit partie, avoit été bâtie des deniers de Robert de Gueuville, Conseiller au Parlement, & qu'elle fut consacrée l'an 1490 par Etienne Evêque de Seez en l'honneur de Ste Catherine & de Ste Geneviéve. C'étoit Etienne Goupillon qui continuoit à se dire Evêque de Seez, quoique Gilles de Laval le fût véritablement. L'Eglise de Saint Nicolas fut élargie depuis; ensorte que le lieu où avoient été les Chapelles devint la seconde aîle, & les Chapelles furent rebâties à côté: c'est ce qui m'a paru suffisamment prouvé, par la permission qui fut donnée à Charles Evêque de Megare en 1535, de bénir à Saint Nicolas des Champs la Chapelle de Ste Catherine & de Ste Geneviéve nouvelle- *Gall. Chr. in Ep. Sag. Tom. III.*

Reg. Ep. Par. 9 Jun.

ment restaurée, *de novo restauratam*, & de faire exhumer les corps qui y étoient pour les enterrer ailleurs. On assure que c'est dans cette Chapelle de Sainte Geneviéve que le sçavant Guillaume Budé fut inhumé en 1540.

Du Breul liv. 3.

Enfin vers l'an 1575, on travailla à continuer cette Eglise du côté de l'orient à l'endroit où étoit l'entrée du Prieuré de Saint Martin, & les Religieux céderent un terrain considerable. C'est ce qui forme aujourd'hui la suite de la nef, le passage d'une porte à l'autre, le chœur & le sanctuaire avec leurs collateraux & leurs chapelles (a). Les connoisseurs admirent les sculptures du portail méridional qui fut fait alors. On a marqué dans l'inscription qui est au-dessus, que cette Eglise est sous le titre de S. Nicolas & de S. Jean l'Evangéliste; le saint Apôtre est en effet représenté à ce portail avec Saint Nicolas. L'auteur de l'inscription s'est trompé, non-seulement en y marquant que la partie anterieure de cette Eglise est du tems du Roi Robert, parce qu'il croyoit faussement que le Palais de nos Rois avoit été là, & que c'est de cette Eglise dont il est fait menion dans la vie de ce Prince; mais il a erré encore dans le rang qu'il donne à ce Roi, ne le qualifiant que de vingt-sixiéme Roi. Ceux qui ont fait imprimer cette inscription, n'ont osé la donner au public avec une telle faute, & ont mis *Roberto Rege XXXVII.* Une autre inscription posée sur la porte des charniers marque plusieurs embellissemens faits

Arrêt de 1720. p. 12.

(a) L'Auteur du Calendrier Historique de Paris publié en 1747, assure au 6 Décembre que ce furent les Moines de Saint Martin des Champs qui firent bâtir à leurs frais & dépens l'Eglise Paroissiale de S. Nicolas des Champs telle qu'on la voit aujourd'hui; mais à son ordinaire il ne cite point de garant.

à cette Eglise en l'an 1668, entr'autres l'exhaussement de la Tour.

On conserve en cette Eglise une relique que l'on appelle le chef de Ste Cecile ; ce qui fait qu'on y célebre avec distinction la fête de la fameuse Martyre de Rome qui porte ce nom. Cette tête avoit été donnée par les Religieux du Prieuré de Saint Martin, & en conséquence elle étoit apportée chaque année processionnellement à Saint Martin. On a soin d'avertir chaque année le public dans l'Almanach Spirituel de Paris, que ce chef est celui d'une sainte Cecile apporté de Cologne ; c'est-à-dire d'une des Vierges compagnes de Ste Ursule.

Du Breul sur Saint Nic. liv. 3.

Au 22 Nov.

L'une des sépultures les plus remarquables faites dans cette Eglise, outre celle de Guillaume Budé dont j'ai parlé ci-dessus, est celle de Pierre Gassendi, grand Philosophe, décédé en 1655. MM. Henri de Valois & Hadrien son frere, sçavans fort connus, décédés en 1676 & 1692, y ont été inhumés dans le collateral le plus voisin du chœur du côté septentrional. Magdelene de Scuderi, l'une des filles du dernier siécle, célebres par leurs écrits, y a été enterrée en 1701.

La dévotion à Saint Nicolas avoit introduit autrefois des usages assez bizarres. On apprend par les Regiſtres du Parlement que les Enfans de Chœur de Notre-Dame, sous le regne de François premier, se donnoient en spectacle dans les rues venant de chez eux à Saint Nicolas des Champs le jour de la Fête, & qu'ils disoient des *facéties* par le chemin. Sauval marque que les excès commis par ceux qui se mêlerent avec eux l'an 1525, attirerent les plaintes de la Cour ; mais que le Chapitre y mit bon ordre, & qu'on s'en tint par la suite à un Salut qu'ils y alloient chanter avec les Chapelains & les Chantres.

Reg. Parl. Dec. 1526.

Sauval T. 2. p. 623.

L'usage de ces Enfans n'avoit été sans doute d'abord qu'une imitation en partie de celui où étoient les Ecoliers de l'Université sous le regne de Charles V. Les Regiftres ci-[illegible] quent à l'an 1367, que les petits Ecoliers [illegible] billoient un d'entr'eux en Evêque le même jour de Saint Nicolas, & le promenoient p[illegible] les rues ; ce que le Parlement avoit [illegible]. On a vu faire de nos jours la même chose à Reims & vers la Lorraine.

La Paroisse de Saint Nicolas est formée d'un corps principal de terrain, & d[illegible] écarts. Pour faire le circuit de la [illegible] cipale, en partant de l'Eglise par le [illegible] che de la rue Saint Martin, il fau[illegible] qu'à la rue Garnier-Saint-Lazare. [illegible] à gauche ; la Paroisse en a les deux [illegible] trer tout de suite dans la rue Michel-[illegible], elle en a aussi les deux côtés. Delà [illegible] droite dans la rue Sainte Avoye ; [illegible] deux côtés jusqu'à l'Hôtel de Beauvilliers [illegible] clusivement, & jusqu'à celui de Même exclusivement. Venir ensuite dans la rue de Braque, dont elle a les deux côtés. Au bout de cette rue tourner à gauche, & suivre dans ce même côté la rue du Chaume, puis le côté gauche de la rue du Grand-Chantier. A la rue d'Anjou tourner à droite, & suivre le côté gauche de cette rue ; puis entrer dans la rue de Poitou qui est entierement de la Paroisse. Delà passer dans la rue de Limoges qui en est également ; couper la rue de Boucherat qui en est aussi, pour passer au côté gauche de la rue des Filles du Calvaire, au bout de laquelle il faut tourner à gauche, suivre le boulevert jusqu'à la Porte S. Martin ; & rentrant dans la ville, suivre le côté gauche de la rue S. Martin jusqu'à l'Eglise de Saint Nicolas.

Le premier & le plus considerable écart [illegible]

paré du gros de la Paroiſſe par le territoire de Saint Merry, comprend trois continents de maiſons, autrement trois Iſles oblongues aboutiſſantes d'un bout à la rue Saint Martin, d'autre bout à la rue Beaubourg ; ſçavoir l'iſle qui a dans l'une de ſes longueurs la rue des Menetriers, & dans l'autre longueur la rue des Etuves ; l'iſle qui a d'un long la même rue des Etuves, & d'autre long la rue de la Courroyerie ; l'iſle qui a d'un long la même rue de la Courroyerie, & d'autre long la rue Maubué : mais de cette derniere iſle le bout ſitué dans la rue Beaubourg eſt de Saint Merry.

Plus, dans la même rue Beaubourg eſt le cul-de-ſac Bertaud formé en équerre, dont le côté droit eſt de Saint Nicolas.

Plus, dans la rue Saint Martin, en venant de Saint Nicolas, depuis la premiere porte cochere en-deçà de celle qui fait face à la rue Montmorenci, la Paroiſſe Saint Nicolas à toutes les maiſons juſqu'au coin de la rue aux Oües, & après avoir tourné ce coin, elle a à droite ſept ou huit maiſons de la même rue aux Oües.

Plus, dans la rue Quinquempoix, après les trois maiſons des extrémités ſeptentrionales qui ſont de Saint Leu, la Paroiſſe de Saint Nicolas a de chaque côté quelques maiſons juſqu'à ce qu'elle rejoigne ce que celle de Saint Merry y a.

Enfin dans la rue Saint Denis du côté droit, après trois ou quatre maiſons qui ſont après l'Hôpital de la Trinité, cette Paroiſſe a toutes celles qui donnent ſur cette rue de ce même côté juſqu'auprès de Saint-Chaumond.

Les établiſſemens faits ſur le territoire de S. Nicolas des Champs ſont au nombre de huit.

Le plus ancien eſt LE TEMPLE, qui a eu ſon origine un peu après celle de la Paroiſſe,

c'est-à-dire dans le XII siécle. Il est traité par d'autres assez au long de cette célebre Maison, quant aux derniers tems seulement; car Sauval est obligé d'avouer, T. 2 p. 270, qu'il ne sçait quand on a fondé ni quand on a bâti le Temple; & Piganiol se plaint, T. IV p. 211, que l'on n'en connoît point les titres. Je me contente d'observer que sur la fin du treiziéme, non seulement c'étoit en ce lieu qu'étoient déposés les trésors de nos Rois, mais comme il y avoit beaucoup de bâtimens, le Roi Philippe le Bel jugea à propos d'y prendre quelquefois son logement, avant que les Templiers en fussent sortis. C'est ce qui se voit par les tablettes de cire conservées à l'Abbaye de Saint Victor. On y lit entr'autres, qu'après un voyage fait dans le Gatinois & dans la Brie durant l'hiver de l'année 1301, ce Prince y vint résider depuis le 16 Janvier jusqu'au 25 Février, hors un petit voyage qu'il fit à Saint Denis & quelques autres à Vincennes.

Ce qu'il y a de plus singulier dans la construction de l'Eglise, qui est fort grande, est la rotonde qui se trouve à l'entrée, c'est-à-dire six colonnes disposées en cercle qui supportent la voûte. Peut-être que cette voûte a été primitivement surmontée d'un Dome. Cet ouvrage paroît être d'environ l'an 1200. Les vitrages du fond de l'Eglise paroissent être du même tems. Il y reste des galeries du cloître du XIII siécle au côté septentrional de la nef, & un vestibule considerable fort délicat du goût du XIV siécle.

Dict. Univ. T. 2. p. 971. Le titre Paroissial est selon quelques-uns sous le vocable de S. Simon & S. Jude; mais le jour de ces Saints est plutôt celui de la Dédicace de l'Eglise qui est sous le titre de La Alm. Spir. Ste Vierge & de S. Jean-Baptiste.

Un autre établiſſement ancien eſt la Chapelle qui fut fondée en 1348 par Arnoul Braque proche la porte du Chaume, l'une de celles de la Clôture de Paris faite ſous Philippe-Auguſte, dont l'adminiſtration appartint à Nicolas ſon fils, Chevalier, ſuivant un acte de 1365, depuis à ſes deſcendans. Perſonne que je ſçache n'a marqué juſqu'ici ſous l'invocation de quel Saint elle étoit bénite, & je n'ai pu le trouver. Dans l'acte de ceſſion qui en fut fait en 1613 aux Religieux de la Mercy, elle eſt dite ſituée proche le Palais de Guiſe. Comme elle étoit deſſervie par pluſieurs Chapelains, il fut arrêté que les trois qui l'étoient alors, jouiroient de leur revenu pendant leur vie. Ces Religieux traiterent auſſi trois ans après avec M. Du Pont, Curé de Saint Nicolas. La Chapelle étoit orientée régulierement; mais en la rebâtiſſant on a placé le portail à l'endroit où étoit l'autel.

Ibid.

Reg. Ep. Par. 4 *Nov.* 1613.

Ibid. 21 *Jul.* 1616.

En 1539 l'Egliſe de Saint Nicolas avoit un Hôpital, dont le Parlement diſpoſa pour y placer ceux de Paris qui étoient atteints du mal de Naples.

Reg. Parl. 13 *Feb.*

HOPITAL DES ENFANS ROUGES, établi en 1536 au bout de la rue du Grand-Chantier, au coin de la rue Portefoin. La Chapelle étoit bâtie dès l'an 1545, & il fut permis le 7 Avril à l'Evêque de Megare d'en faire la bénédiction; mais on lit ailleurs que dès l'an 1551, elle avoit été dédiée par l'Evêque de Saint Malo. L'Evêque de Paris permit le 5 Septembre d'y conſerver le Saint-Sacrement.

Reg. Ep. Par.

LES CARMELITES de la rue Chapon établies en 1619.

LES FILLES de la Magdelene, autrement dites MAGDELONETTES, ont commencé à être dans la rue des Fontaines en 1620.

LES PENITENS de Nazareth, Ordre de S. François, établis rue du Temple vers l'an 1630.

LES FILLES DE SAINTE ELISABETH, Ordre de S. François, établies dans la même rue, & vers le même tems.

LES FILLES DU SAUVEUR, espece de Pénitentes, établies vers l'an 1701, rue de Vendôme.



CHAPITRE DIXIE'ME
DES EGLISES COLLEGIALES
DE SAINT DENIS
DE LA CHARTRE,
ET DE SAINT SYMPHORIEN,

Dont la premiere est devenue Monastere; & qui toutes les deux ont été Paroissiales.

CEux qui n'examinent point sur quoi sont établies certaines traditions du peuple, croyent que les prisons de Paris étoient du tems de Saint Denis à l'endroit où est cette Eglise; & ils y ajoutent que c'est parce que ce Saint y fut enfermé, qu'on y bâtit depuis une Eglise sous son nom, & que c'est pour cette raison que les titres l'appellent *S. Dionysius de carcere.* Mais il est plus vraisemblable que les prisons de Lutece étoient alors ailleurs. Avant d'en venir à la preuve, j'observerai que la Chapelle de S. Symphorien, qui a été autrefois construite proche le même endroit, est pareillement appellée dans les titres primordiaux *S. Symphorianus de carcere.* Conviendroit il d'en conclure que ce saint enfant, Martyr d'Autun, a été enfermé dans cette prison de Paris? Ce terme *de carcere* n'a donc pas plus de rapport avec la personne de Saint Denis, que l'expression *S. Jacobi de carnificeria* en a avec la personne de Saint Jacques. Je dis plus; Gregoire de Tours rapportant l'histoire

Greg. Tur. Hist. lib. 8. c. 33. d'un incendie arrivé à Paris de son tems, marque dans la description qu'il en fait, que les prisons étoient au bout méridional de la Cité par où l'incendie commença proche la Porte : ensorte que les prisonniers se sauvant, passerent le Petit-pont ; & gagnant la campagne pour leur sûreté, coururent à l'Eglise de S. Vincent, qui est aujourd'hui S. Germain des Prez. Si c'est à Paris que S. Denis fut emprisonné, il y a plus d'apparence que de son tems la prison étoit au lieu où on la voyoit en 586 à cette porte méridionale de la ville, suivant l'usage de placer ainsi les prisons, que non pas dans un lieu tel que celui où est l'Eglise dont je parle, & qui alors n'étoit pas un lieu passager, puisqu'il n'y avoit point de pont à l'endroit où est celui de Notre-Dame. Il paroît plus conforme à la vérité de dire que la prison de Paris fut changée & ôtée de l'endroit où elle étoit en 586, peut-être parce qu'elle fut brûlée avec la Cité en cette année-là, & qu'on la transfera au quartier septentrional de la Cité qui n'avoit pas été endommagé, ou qui ne l'avoit pas été si *Lib. 1. cap. 18.* fort. Il semble en effet par la vie de S. Eloy écrite au VII siécle, qu'il y avoit dans ce même siécle une prison dans la Cité de Paris, à un endroit un peu écarté de la rue ; ce qui convient assez à la situation de Saint Denis de la Chartre. Elle y resta jusqu'à ce qu'on la mît au bout du Grand-pont, vers l'endroit où est le grand Châtelet.

Au IX siécle, Hilduin Abbé de Saint Denis écrivit, que Saint Denis avoit été enfermé *Areopagitica.* dans la prison de Glaucin, appellée dans quelques exemplaires des Gestes de Dagobert, *Script. Rer. Franc. T. 2. p. 588.* *Arx Glaucini* : ces Gestes sont d'un Moine contemporain à cet Abbé, s'ils ne sont pas de lui. L'auteur, quel qu'il soit, rapporte l'extrait d'une charte, par laquelle Dagobert avoit

donné au Monastere de Saint Denis des places tant dedans que dehors la Cité de Paris proche cette forteresse, & près d'une porte gardée par un nommé Salomon. C'étoit-là une occasion de parler de la détention que les payens y auroient faite de S. Denis; cependant Dagobert n'y en fait aucune mention.

Il est certain que sous le Roy Robert vers l'an 1000, ce qu'on appelloit en latin *Carcer Parisiacus* étoit situé à l'endroit dont il s'agit dans cet article, & qu'il y existoit alors une Eglise du titre de S. Denis, laquelle à cause du voisinage de cette prison étoit nommée *Ecclesia S. Dionysii de Parisiaco carcere*, & étoit alors desservie par des Chanoines. On ne peut nier ce fait qui est appuyé sur des chartes du même Roy, lesquelles confirment à ces Chanoines le don qu'un Chevalier appellé Ansold & Reitrude sa femme leur firent de leurs Domaines situés à Limoges & à Fourches Villages du Diocèse de Paris. L'une des deux est de l'an 1013, ces chartes semblent supposer que ces Chanoines subsistoient avant ces donations à eux faites, & ne qualifient point Ansold & Reitrude de fondateurs. C'est seulement Girbert Evêque de Paris qui dans ses Lettres de l'an 1122 pour confirmation d'autres dons faits par les mêmes, dit, qu'ils ont fondé l'Eglise de leurs biens & qu'ils y ont placé des Clercs, qu'un peu après il qualifie de Chanoines. Les chartes du Roy Robert antérieures de plus d'un siécle, laissent la liberté de croire qu'ils n'en furent que restaurateurs, & qu'ils la doterent seulement. Comme donc selon la vie de Ste. Geneviéve, il paroît qu'outre l'Eglise que cette Sainte engagea les Parisiens de bâtir sur le sepulcre de S. Denis à deux lieues de Paris, il y en devoit avoir dans la Cité de Paris une autre où elle se rendoit

Hist. S. Martini p. 313.

Ibid. p. 312.

pour les vigiles toutes les nuits du Samedi au Dimanche avec d'autres Vierges qui demeuroient avec elle dans la même Cité, il semble que cette Eglise pouvoit être celle dont je parle ici.

On a hésité quelque temps à croire que ce fussent des Chanoines séculiers qui y eussent habité avant les Moines de Cluni : mais les auteurs du Gallia Christiana prouvent clairement que c'étoit une Collegiale seculiere d'abord administrée par un Doyen dont il y en a deux de connus, sçavoir Milon en 1067, & Robert en 1122. Dès le temps de ce dernier, cette Eglise étoit tombée en main laïque, c'est-à dire que quelque Chevalier en administroit les biens & nommoit aux Prebendes, & peut-être étoit-ce quelque Officier du Roy. Au moins elle fut du nombre de celles dont la premiere dignité fut conferée à un Prince du Sang : Henri de France frere du Roy Louis VII la posséda sous la qualité d'Abbé en 1133. Mais comme alors la Reine Adelaïde femme de Louis VII. eut besoin du Prieuré de Montmartre où étoient des Religieux de Cluny, pour y placer des Religieuses ; on donna à ces Religieux l'Eglise de Saint Denis dite de la Chartre ; ce fut ainsi que commença ce Prieuré membre de celui de Saint Martin des Champs ; on en connoît vingt-quatre Prieurs jusqu'à la réunion de la Mense Priorale faite à la maison de Saint François de Sales établie pour les Prêtres âgés par M. le Cardinal de Noailles. Le sçavant Gilbert Genebrard étoit Prieur en 1592. Il y a à Notre-Dame de Paris un Vicaire de Saint Denis de la Chartre, parce que ce Prieuré a été dans son origine gratifié d'une Prebende dans cette Eglise.

Antiq. de Paris T. 1. p. Sauval parle d'une figure de Prelat qu'il a vue dans ce Monastere. On l'a retrouvée en

1743 dans l'épaisseur du mur de l'Eglise du côté du Couvent sous les débris du vieux Cloître: Cette Statue qui étoit couchée represente un Prêtre revêtu ayant un chasuble très-retroussée, un manipule très-long également étroit dans toute sa longueur, sur laquelle sont ces lettres O. I. B. N., & sur le bas de l'étole aussi très-étroite, ces deux lettres S. A. seulement du côté gauche: il a la barbe assez longue, la tête nue, les cheveux courts comme les Cordeliers anciens, les mains jointes. Au dessus de sa tête est une main qui le bénit, & à côté sont des Anges qui l'encensent. Cette figure ressent le XII siécle. On l'a retournée sans dessus dessous pour la conserver; & l'envers sert de pavé dans l'Eglise proche la descente du souterrain qui regne sous le chœur.

Cette Eglise est beaucoup plus basse que le pavé des rues, parce qu'on ne l'a point élévée lorsque le pavé l'a été. Il n'y reste cependant plus de vestiges d'antiquité, sinon dans le sanctuaire dont les piliers sont du XII ou XIII siécle. Le reste a été renouvellé peu à peu. On n'y voit plus aux vitrages la figure de Jean de la Grange Cardinal d'Amiens, sous le regne de Charles V. Il y étoit avec ses armoiries comme Prieur de ce lieu. Il y a eu jusques dans le siécle dernier dans un des côtés de la nef une petite Paroisse qui se trouve dans les Pouillés du XIII & du XV siécle sous le titre de *S. Dionysii de carcere*, & qui y est marquée être de la nomination du Prieur de Saint Martin des Champs. On ne sçait point en quel temps elle avoit commencé, ni si elle existoit dès le temps qu'il y avoit eu des Chanoines en ce lieu. Des provisions du 8 Novembre 1475 lui donnent le nom de *Cura SS. Egidii & Lupi*: & ce fut sous ce titre que le Car-

dinal de Retz Evêque de Paris la transfera l'an 1618 dans une Eglise voisine dite de Saint Symphorien, pour terminer tous les différends qui étoient entre le Curé primitif & le Vicaire perpétuel.

Hist. S. Mart. p. 463.

Il y avoit en cette Eglise l'an 1564 une Confrerie de Drapiers-Chaussetiers qu'on appelloit la Confrerie de N. D. des Voutes, par rapport aux voutes souteraines de cet édifice. Ce titre de Notre-Dame me paroît insinuer assez qu'on ne croyoit point alors, que ce lieu fût l'ancienne prison où S. Denis eut été enfermé.

Tab. S. Elig. in rue Vannerie.

En 1668 l'Archevêque de Paris permit d'exposer dans la même Eglise une relique du crane de S. Honeste Martyr conservée depuis longtemps dans un ancien chef de bronze.

Reg. Archiep. 18 Maii.

On peut voir à l'occasion des chaines, qu'on y montre, & qu'on dit avoir enchaîné S. Denis, ce que Sauval a dit T. I. p. 136. au sujet d'une autre chaîne qui étoit dans des prisons que les Dames de Montmartre avoient à Paris à leur *For*, cul-de-sac de la rue de la Haumerie.

SAINT SYMPHORIEN. Le peu qu'il y a à dire sur la Chapelle de Saint Symphorien ne doit pas être separé de l'article de Saint Denis de la Chartre. Elle a été bâtie telle qu'on la voit au commencement du XIII siécle aux dépens d'Eudes de Sully Evêque de Paris, & dotée des biens de plusieurs particuliers, dont les principaux sont Mathieu Comte de Beaumont sur Oise, en compensation de ce qu'il n'avoit pû executer le vœu qu'il avoit fait d'aller à la Guerre de la Terre Sainte, & Garnier de Saint Lazare Bourgeois de Paris. Tous les deux le firent par devotion pour S. Denis, que l'on disoit avoir été en prison vers ce lieu, quoiqu'il y eut un Prieuré

Dicitur, traditur, perhibetur.

de plusieurs Religieux déja érigé sous le même titre de ce Saint. Le Comte ceda la place qui n'étoit séparée de l'Eglise de Saint Denis que par une rue : *strata quæ inter ipsum locum & Ecclesiam S. Dionysii de carcere ducit.* Quelques-uns prétendoient alors que la Chapelle de Ste Catherine qu'on y voyoit, n'étoit qu'un reste d'une ancienne Chapelle de Saint Denis bâtie autrefois par un effet de la devotion des Fideles. L'Evêque & le Comte y établirent des Chapelains, ainsi que le rapportent tous nos compilateurs modernes d'après les titres publiés dans Du Breul & ailleurs. Ils sont des années 1206 & 1207, & ne font aucune mention du nom de S. Symphorien ; mais comme outre Saint Denis, l'Evêque Eudes put aussi en y mettant des reliques de S. Symphorien la dédier en l'honneur de ce dernier Martyr, le peuple pour distinguer les deux Eglises de Saint Denis de la Chartre adjacentes, & qui n'étoient séparées que par une rue, appella du nom de S. Symphorien la plus nouvellement fondée : ensorte que dans un acte de l'an 1214 concernant un bien qui lui est vendu, elle est dite *Ecclesia S. Symphoriani de carcere*, (d'où l'on ne peut pas inferer ainsi que je l'ai déja observé, que S. Symphorien ait été emprisonné dans ce lieu, comme on l'a conclu de S. Denis sans trop de fondement.) Avant la fin du même siécle les Chapelains de cette Eglise qui étoient au nombre de quatre ou cinq se trouvent qualifiés de Chanoines. Thomas Prêtre de Noneville legua par son testament cinq sols six deniers *Canonicis S. Symphoriani Parisiensis* : ce qui fut payé par Guillaume de Varzy Chanoine de Notre-Dame de Paris exécuteur. *Chart. S. Genov. p. 331*

Les Chanoines ne sont mentionnés en aucune maniere, ni même comme Chapelains, dans les Pouillés Parisiens du XIII & du XV

siécle. Mais il n'est pas moins certain qu'ils ont existé, & que l'Office Canonial a été célébré autrefois dans la Chapelle qui subsiste. Ils commencerent à tenir Chapitre en 1422. Sauval a donné au public une partie de leurs statuts d'après un cahier écrit vers l'an 1450. Ce fut dans leur Eglise que la châsse de S. Cloud apportée du Bourg de ce nom fut mise en dépôt depuis l'an 1428 jusqu'en 1443 à cause des guerres. Dans des provisions d'un Canonicat de cette Eglise donnés par l'Evêque de Paris Louis de Beaumont le 7 May 1475, il est spécifié que le droit d'installation à ce Bénéfice appartient à l'Archidiacre de Paris, ainsi qu'en font foy les lettres de quatre Evêques derniers-morts, Gerard de Montaigu, Jacques Chastellier, Denis du Moulin & Guillaume Chartier. Il y avoit encore quatre Chanoines en cette Eglise le 16 May 1527. Mais comme les revenus en étoient fort modiques, ils y recevoient les Confreries qu'on proposoit d'y établir. Celle des Serruriers par exemple y fut admise en 1491, & celle des Paveurs de la Ville en 1499, sous le titre de S. Roch.

Du Breul

Reg. Ep. Par.

Reg. Ep. 24 April 1499.

En 1618 Henri de Gondi Evêque de Paris y transfera comme j'ai dit le service de la Paroisse de Saint Gilles qui se faisoit depuis le XIII siécle au moins, dans l'Eglise de Saint Denis de la Chartre. Une partie des fonctions Curiales furent exercées dans la Chapelle inférieure où l'on a vû les fonts placés; cette Chapelle de dessous ne se trouve enfoncée en terre que depuis l'élévation du pavé faite à cause du pont de Notre-Dame. Enfin l'an 1698 le Chapitre & la Paroisse furent supprimés par M. de Noailles Archevêque de Paris, & les biens avec les Paroissiens furent attribués à l'Eglise de la Magdelene. Le bruit que cette

Reg. Archiep. 31 Dec.

Eglise menaçoit ruine n'étoit pas trop bien fondé, puisqu'elle est si solidement construite que même au-dessus du pignon qui la terminoit l'on a bâti une Ecole publique de Dessein.

En 1704 cette Chapelle ayant été cédée à la Communauté des Peintres, Sculpteurs, Graveurs & Enlumineurs, on a cessé depuis de l'appeller de son ancien nom de Saint Symphorien, & on lui donne celui de Saint Luc, que les Peintres prennent pour leur Patron.



CHAPITRE ONZIE'ME,

De deux Eglises Paroissiales de la Cité, qui n'ont jamais dépendu d'aucun Corps Séculier ni Régulier ; sçavoir Ste Magdelene, & Ste Marine.

STE MARIE MAGDELENE.

TOus nos compilateurs modernes, à commencer par Du Breul, ont marqué que cette Eglise a été d'abord sous le titre de S. Nicolas, qui y étoit le patron des bâteliers : quelques-uns ont ajouté que cela étoit ainsi dès le XII siécle ; & tous se réunissent à dire, que ce n'est que long-tems après que Sainte Magdelene a été regardée comme patrone ; & même il y en a qui ont avancé que cela ne commença qu'à l'occasion de la réception de ses reliques en 1491. Il n'y a aucun de ces auteurs qui ne se soit trompé plus ou moins. Il faut sçavoir premierement que les Juifs ayant mérité d'être chassés du Royaume vers le commencement du regne de Philippe-Auguste, ce Prince permit à l'Evêque de Paris par Lettres dattées de cette ville l'an 1183, de convertir en Eglise la Synagogue qu'ils avoient à Paris. Or voici ce qui décide que ce fut l'Eglise de la Magdelene qui succéda à cette Synagogue. Pierre, Chantre de l'Eglise de Paris, qui a vécu sous Louis VII, & qui est mort en 1197, écrit dans sa Somme de Théologie, Partie I. Chap. 101 ce qui suit : *Septem Clerici volunt autoritate Episcopi Parisiensis in Ecclesia B. Mariæ Magdalenæ ubi fuit Synagoga Ju-*

Chart. Ep. Parif. Bibl. Reg. f. 22 & alia.

ctorum constituere fraternitatem spiritualem, proponentes aggregare præbendas usque ad viginti. (*a*) Ce passage proposé en forme de cas par ce Théologien, nous apprend que dès son tems il existoit à Paris une Eglise de la Magdelene, & qu'auparavant il y avoit eu en la même place une Synagogue de Juifs. Ce qui est d'autant plus véritable, que la rue s'appelle encore la rue de la Juiverie (*b*). Ainsi l'Eglise de la Magdelene existoit avant l'an 1197. Aussi voit-on dans l'Histoire de l'Eglise de Paris un testament écrit en latin l'an 1205, dans lequel le testateur met *Ecclesiæ B. M. Magdalenæ quinque solidos pro anniversario.* De plus, le Pouillé de Paris qui fut rédigé vers le même tems, faisant l'énumération des Eglises comprises dans l'Archiprêtré de Paris, & dont l'Evêque confere les Cures *pleno jure*, met pour premiere *de Donatione Episcopi*, *Ecclesia B. Mariæ Magdalenæ.* Par conséquent S. Nicolas n'est dans cette Eglise qu'un patron accessoire, & non pas le premier patron, comme on l'a cru.

Hist. Eccl. Par. T. 2 p. 295.

A l'égard du titre d'Archiprêtre, il n'étoit pas encore attaché à cette Cure dans le commencement du XIII siécle, puisqu'en 1211 Gui, Curé de Saint Jacques de la Boucherie, l'étoit. Il y a apparence que ce titre étoit attribué alors à celui des Curés de la Cité ou du quartier de la ville du côté du Parisis que l'Evêque choisissoit. Quelques-uns disent que ce n'a été qu'en 1501 que cette Cure fut érigée

Chartul. minus S. Vict.

Piganiol.

(*a*) On voit par ce qui s'est passé dans le temps de l'origine de Saint Thomas du Louvre & de Saint Honoré que de pieux laïques s'accordoient à fonder des Prebendes en diverses Eglises.

(*b*) L'Abbé de Camps avoit conjecturé dans son troisiéme Cartulaire de Philippe-Auguste que cette Juiverie étoit vers les Halles.

en Archipresbyterale : cependant elle paroît comme telle dans un acte de 1232 aux Archives de Saint Magloire.

Boëte Hervieré n. 20

Le portail & quelques arcades de la nef à gauche en entrant, semblent être de structure du XIV siécle ; & lorsque le sol de la Cité fut élevé au point qu'il l'est, cette Eglise fut allongée & élargie de la longueur du chœur, & de la largeur des Chapelles dans le siécle suivant, comme l'indiquent les armoiries qu'on voit au dehors dans le haut de ces Chapelles qui regarde l'orient, dont quelques-unes sont de Mrs. Arbalêtre. Un Gui Arbalêtre avoit eu sa maison rue des Marmouzets.

Sauval T. 3. p. 596.

Mais l'édifice que l'on élargit encore actuellement (1749) à cause de la réunion des Paroisses de Saint Christophe & de Sainte Geneviéve qui vient d'être faite, outre celle de Saint Syphorien, dite Saint Gilles, aura toujours quelque chose d'irregulier : c'est le sort des bâtimens construits à différentes reprises, & resserrée par plusieurs rues.

On conserve dans cette Eglise un morceau de reliques de Sainte Magdelene, qui fut mis dans un chef d'argent par Louis de Beaumont Evêque de Paris en 1491. Il y a aussi un ossement considerable de S. Symphorien renfermé & soutenu par une grande & belle image d'argent de ce Saint Martyr. Cette relique vient de l'ancienne Eglise du nom du même Saint, de même que les tapisseries gothiques dont la nef est parée, lesquelles représentent la vie de S. Gilles, patron de la Paroisse de Saint Denis de la Chartre, qui fut transférée à cette Eglise de S. Symphorien, comme on a vu ci-dessus.

L'Eglise de la Magdelene est du nombre de celles où l'on a célebré les Heures Canoniales avec Grand-Messe tous les jours, suivant la

fondationqu'en avoit faite par son testament Etienne Nyvert Marchand de la rue S. Denis. Il y a aussi eu un autre établissement, selon lequel tous les vendredis de Carême on y célébroit l'Office du matin, comme le Vendredi-saint; les Leçons, les Traits, la Passion, les Grandes Oraisons, l'Adoration de la Croix, &c: ce qui n'a été aboli que sous M. le Cardinal de Noailles. Je ne fais aucun doute que cela n'eût été établi pour avoir occasion de demander à Dieu la conversion des Juifs par l'Oraison *pro perfidis Judæis*, dans le lieu même où cette nation avoit continué de louer Dieu le bandeau sur les yeux, pour me servir de l'expression de la Liturgie: mais c'est ce qu'on ne sçavoit point avant la découverte que j'ai faite ci-dessus de l'ancienne Synagogue, & qui auroit peut-être empêché la suppression de ces prieres, si on en avoit été informé. Déclaration de 1548. *Tab. Spir. Ep.*

La Chapelle de S. Michel située en cette Eglise, est de la fondation de Marguerite Joly, veuve de Robert Turgis, sur des maisons & des terres. La date est de 1495. *Tab. Ep. in Spir.*

Depuis l'Archiprêtre de la Magdelene qu'on trouve en 1232, on est long-tems sans lui trouver de successeur. En 1420 mourut Gautier Alips, qui l'étoit selon son épitaphe derriere le chœur de la Cathédrale de Nevers, où il est inhumé. Thomas Troussel célebre Docteur, l'étoit en 1478. Jean Le Vaire & Jean Baulay le furent ensuite quelque tems. Jean Bavery, Chanoine de Notre-Dame en 1495, & Seigneur de Virosié; il y a preuve qu'il fut aussi Archiprêtre de Saint Severin. Il mourut en 1517, & Jacques Merlin lui succéda le 17 Juin. Ce dernier est fort connu.

Le Pouillé écrit vers l'an 1450 marque sous l'article de cette Eglise, *Beneficiati ibidem XIV libr. . . . item Capella ibidem fundata per Geminianum*

de Paciaco; & ensuite deux Chapelles du titre de la Vierge. Il semble que ce terme *Beneficiati* se rapporte aux Prébendes que l'on avoit projetté d'y fonder vers l'an 1190, lorsque Pierre le Chantre écrivit sa Somme. Je croirois que ce fut le nombre de ces Bénéficiers qui engagea les Administrateurs de la Grande Confrerie des Bourgeois de Paris à la fixer en cette Eglise, soit qu'il eût circulé déja en plusieurs autres, soit autrement. Si S. Nicolas est réputé l'un des patrons, cela peut venir de ce que d'abord on y auroit fait la Confrerie qui étoit appellée en 1245 *Confratria Mercatorum aquæ Parisiensium*, dont je trouve que Maître Hubert & Etienne Barbette étoient alors Procureurs; ensuite cette Confrerie s'étant retirée ailleurs, la grande Confrerie des Bourgeois aura pris sa place. Ce que j'ai vu de plus ancien touchant cette Grande Confrerie est la mention qui en est faite dans le testament d'un Chambellan du Roi de l'an 1205, lequel legue *Confratriæ Magnæ X solidos pro suo anniversario*; ce qui s'entend de celle de Paris, à cause de ce qui précéde. Dès le tems de Saint Louis, elle avoit un Abbé qui en étoit le chef, & elle jouissoit d'une censive: on en juge par le procès qu'elle eut pour une maison au sujet de laquelle le Cartulaire de l'Abbaye de Sainte Geneviéve contient un acte ainsi intitulé; *Arbitrium prolatum contra Fratres Magnæ Confratriæ Paris. à Magistro Guidone Presbytero S. Barthalomei Paris. Guillelmo Eleemosynario S. Genovefæ Paris. Auberto Presbytero S. Crucis procuratore Abbatis & Confratrum Magnæ Confratriæ*, 1232. Il est aussi fait mention de la censive de la Grande Confrerie dans le Cartulaire de Sorbonne à l'an 1244, *Censiva Magnæ Confratriæ*; & à l'an 1263, *Censiva civium Parisiensium*; & c'est ce qui fait le gros revenu de

Chartul. Sorb. f. 132.

Hist. Eccl. Par. T. 2. p. 295.

Chart. S. Gen. p. 248.

Chartul. Sorb. f. 54 & 64.

cette Confrerie, à cause des maisons bâties dessus aux environs des Jacobins de la rue S. Jacques & ailleurs.

Il y a quelque chose de vrai dans ce que Sauval assure touchant les différentes translations de cette Confrerie. Il est certain qu'en 1362 les Services pour les défunts Confreres se faisoient à Sainte Geneviéve dans la rue neuve Notre-Dame. Il y eut alors une difficulté, sçavoir si les offrandes des Confreres appartenoient au Curé de cette Eglise. Sauval a cru qu'il s'agissoit de la Chapelle inferieure de Sainte Geneviéve du Mont. Ce fut dans la même année 1362, que Charles Regent de France donna des lettres de confirmation de cette association de Confreres.

Reg. Parl. 7 Sept.

Tres. des Chart. Reg. 92. Piece 191.

La Reine Blanche est la premiere femme qui s'y fit inscrire. Le Roi Louis XI voulut aussi en être, & à son exemple plusieurs de sa Cour. La procession que font les Confreres un des jours de l'Octave de l'Assomption, est connue de tout Paris : on y voit assister en étole tous les Prêtres qui en sont. Cette Confrerie est celle de Paris la plus chargée d'Anniversaires. Ces services que l'on acquittoit dans le siécle dernier d'Eglise en Eglise se font maintenant toujours à la Magdelene. Il y a dans le Mercure de France du mois d'Août 1728 page 1886, un Memoire sur cette Confrerie, qui y est appellée *La Grande Confrerie de Notre-Dame aux Seigneurs, Prêtres & Bourgeois de Paris.* Je ne voi dans cette ville qu'une ou deux Confreries qui ayent pu aller de pair avec celle-ci pour l'antiquité, sçavoir celle des personnes qui assistoient aux Matines de la Cathédrale, de laquelle j'ai dit un mot ci-dessus page 18, & la Confrerie des Drapiers, que j'ai trouvé établie au moins dés l'an 1229, dans un acte qui porte qu'elle devoit par an à

Chart. Maj. Ep. f. 66.

l'Evêque de Paris la somme de vingt sols.

A l'occasion de ces Confreries, il y auroit eu quelques recherches à faire sur certaines sociétés qui subsistoient à Paris au commencement du XIV siécle sous le regne de Philippe le Bel. Il est fait mention dans les Regiftres du Parlement 1307, de celles qui étoient appellées *Societas Bardorum* & *Socitas de Burgo*; & dans ceux de l'an 1312, on lit *Societas Caponum*. On disoit à Paris *Socius* ou *de societate Caponum ; Domus societatis Caponum*. Si par cette derniere société on pouvoit entendre celle des Négocians Juifs, comme le Glossaire de Du Cange l'insinue d'après un article des Capitulaires de Charles le Chauve, cette petite observation peut paroître convenir assez au bout de l'article de l'Eglise de la Magdelene, où l'on vient de voir qu'il étoit d'usage de prier publiquement pour leur conversion en plusieurs jours particuliers.

Luna post Oct. Epiph. 1307. *Ven. post Annunt. Dom.* 1312.

Voce Capus. Capo.

Pour se représenter l'étendue actuelle de la Paroisse de la Magdélene, il faut en partant du petit Châtelet y comprendre d'abord le côté droit de la rue du Marché-palu, puis la rue neuve Notre-Dame en entier, la rue l'Evéque, les maisons du parvis Notre-Dame, la rue de S. Christophe, la rue des Trois-canettes. De la rue Cocatrix, elle n'a que deux maisons de chaque côté en y entrant par la rue des Trois-canettes. De plus, elle a la rue Perpignan en entier : la rue de la Licorne aussi en entier. De la rue des Marmouzets, en y entrant du côté de la rue de la vieille Draperie, elle a le côté droit jusqu'au coin de la rue Perpignan, & le côté gauche jusqu'à la maison qui fait le coin de la rue Saint Landry exclusivement. Cette Paroisse a de plus le côté droit de la rue de la Lanterne en venant de l'Eglise. Toute la rue du Haut-moulin ; celle de Glatigni jusqu'à

qu'à la riviere quant au côté gauche, & quant au côte droit jusqu'au premier coin.

Dans la rue de la Juiverie, en sortant de l'Eglise de la Magdelene, elle a le côté gauche jusqu'à la rue neuve Notre-Dame, excepté trois maisons de ladite rue de la Juiverie, qui sont la troisiéme, quatriéme & cinquiéme d'après la rue S. Christophe, lesquelles sont de Saint Germain le vieux. De l'autre côté de la rue de la Juiverie, elle a les cinq ou six dernieres maisons les plus voisines de la rue de la vieille Draperie; puis elle a les maisons depuis la rue de Gervais-Laurent jusqu'à la rue de la Pelleterie, & celles de toutes les cours de l'enclos du Prieuré de Saint Denis de la Chartre. Enfin, elle a encore une ou deux maisons en la rue aux Feves dans le côté adossé à la rue de la Juiverie, par le bout qui approche de Sainte Croix; & les maisons du Pont N. D. à droite jusqu'au milieu de ce pont.

L'HOPITAL DES ENFANS TROUVE'S est sur la Paroisse de la Magdelene, depuis l'extinction de celle de S. Christophe.

EGLISE DE SAINTE MARINE.

IL est difficile de concevoir la raison pour laquelle on a érigé la Paroisse du nom de cette Sainte si près de l'Eglise de Saint Pierre aux Bœufs. Mais en faisant réflexion qu'anciennement il n'étoit pas rare de voir des riches Habitans construire chez eux de petites Chapelles pour leur dévotion, & que quelque Venitien a pu faire sa demeure en ce quartier-là, vu qu'il y avoit ci-devant une rue dite *la Rue de Venise*, je croi que cela suffit pour con-

jecturer que c'est ce qui a déterminé à bâtir une Chapelle sous le nom de Sainte Marine, d'autant que le corps de cette Sainte fut apporté de la Grece à Venise vers l'an 1200, & que suivant M. Baillet parlant d'après du Saussay, on croit posséder à Sainte Marine de Paris depuis long-tems des reliques de cette Sainte.

Vie des Saints, 17 Juillet.

Cette Chapelle étoit érigée en Cure dès le regne de Philippe-Auguste, puisque dès l'an 1214 on trouve l'amortissement que le Prieur de Saint Eloy accorda au Curé pour une maison dont il avoit fait son Presbytere, à la charge du cens & de cinq sols à l'Installation de chaque nouveau Curé. Aussi est-elle au Pouillé du XIII siécle, & on en connoît un Curé de l'an 1228. Elle est à la collation pure & simple de l'Archevêque. C'étoit la seule Cure de la Cité qui fût dans ce cas, parce que toutes les autres étoient sur le territoire de quelque Abbaye, Chapitre ou Prieuré. C'est sans doute pour cette raison que les Evêques de Paris, dans le tems où la Cathédrale cessa d'être la Paroisse de toute la Cité, l'assignerent pour Paroisse aux officiers & domestiques de leur maison, quoiqu'elle fût plus éloignée de leur Palais Episcopal que quelques-autres. Anciennement le Curé avoit *sa pitance* à l'Evêché, pour me servir des termes d'une Enquête de l'an 1495 : mais aussi il étoit chargé de confesser les prisonniers des prisons Episcopales. Il fait encore dans cette Eglise les mariages qui sont ordonnés par l'Officialité.

Tab. Ep. in Spir. Invent. f. 187.

Le bâtiment de cette petite Eglise quoique très petit, est plus grand qu'il n'a été originairement. Il paroît avoir été refait il y a trois cent ans ou environ. Il faut que le sol de la rue ait été fort élevé en ce lieu, puisqu'on descend quatre ou cinq marches en entrant dans cette

Eglise. On voit dans le chœur la tombe de Jean Hurault, Président en la Cour des Aydes décédé en 1505, & de sa femme Guillette de Guéteville. François Miron Lieutenant Civil, mort en 1609, y est aussi inhumé.

Cette Paroisse n'est composée que d'environ vingt maisons, comprises dans le quarré qui commence à l'Eglise, & qui tourne à droite à la rue de Saint Pierre aux Bœufs, ensuite encore à droite à ce coin de la rue des Marmouzets, & va se terminer à la porte du cloître du Chapitre de Notre-Dame. Elle a aussi toutes les maisons comprises dans la premiere Cour de l'Archevêché.



CHAPITRE DOUZIE'ME
DE LA STE CHAPELLE
DU PALAIS.

CEtte Eglise séculiere n'ayant de rapport avec aucune autre Eglise de Paris, de même qu'aucune ne dépend d'elle, je l'ai regardée comme isolée, & lui ai destiné un Chapitre séparé.

Plusieurs Auteurs ont déja traité de cette Sainte-Chapelle d'après les Mémoires laissés par trois Chanoines de cette Eglise, sçavoir Jean Mortis, Gilles Dongois, & Charles du Tronchay. C'est pourquoi il me suffira de faire observer qu'elle est la troisiéme bâtie par nos Rois dans ce quartier de la Cité de Paris, Saint Barthelemi ayant été la premiere, bâtie selon les apparences, sous la premiere race; Saint Nicolas la seconde, construite par le Roi Robert deux cens ans avant S. Louis. Il n'est pas certain que ce saint Roi ait fait bâtir la Sainte-Chapelle à la même place où étoit cette Chapelle de S. Nicolas, de même qu'il ne l'est pas non plus que le Roi Robert eût fait construire celle de Saint Nicolas à la place de Saint Barthelemi. Il est à présumer que ces deux Rois si pieux & si dévots n'auront pas ôté une Eglise d'un endroit sans la rebâtir dans un autre. Aussi l'Office de S. Nicolas s'acquitte-t'il à l'autel situé dans la grande Salle où pouvoit être l'Eglise de son nom. Quoiqu'il en soit, lorsque la Sainte-Chapelle a été bâtie, il y avoit plus de cent ans que l'Eglise

de Saint Barthelemi étoit érigée en Paroisse, dont le territoire renfermoit les lieux que l'on a depuis fait servir pour la construction d'autres Eglises ou Chapelles, & des différentes sales du Palais, dont la clôture du côté de la rue où est Saint Barthelemi ne paroît être que d'environ l'an 1300.

On ne peut rien ajouter aux éloges que tous les écrivains ont donné à la bâtisse de la Sainte-Chapelle, comme à l'un des édifices les plus hardis qu'il y ait en Europe pour la délicatesse, & des mieux entendus pour la variété dans le peu d'étendue qu'il a. L'édifice de dessous qui est plus large, & qu'on appelle la Basse Sainte Chapelle, n'a pour supporter le poids de la haute que de petites colomnes très-peu éloignées des murs. Les tombes qui en forment le pavé, sont presque toutes de Dignitaires ou Chanoines du lieu, couvertes d'épitaphes qui sont du XIV & XV siécles. Il y en a une d'un Prêtre de la maison de Mellot *De Melloto jacet hic*, lequel au lieu d'un calice tient de ses deux mains un reliquaire ou phylactere sacré en forme de pyramide gothique. Ce qu'on dit de l'Image de la sainte Vierge qui est à la porte, & dont la tête est panchée, sçavoir que Scot ayant fait sa priere devant cette image dans le tems qu'il alloit disputer pour soutenir l'immaculée Conception, la statue baissa la tête, est une histoire faite à plaisir. Cette image a été taillée suivant le goût particulier du Sculpteur; & il en reste ailleurs de toutes semblables. L'Architecte du bâtiment de cette Chapelle a été Pierre de Montreuil, le même qui a bâti la belle Chapelle de N. D. du cloître de Saint Germain des Prez & autres. La Dédicace en fut faite le 26 Avril 1248, par Philippe Berruyer Archevêque de Bourges, en l'honneur de la Sainte Vierge. C'est le lieu

où Nicolas Boileau Despreaux a eu sa sépulture l'an 1711. Du Breul qui a écrit si au long sur la Sainte-Chapelle, n'étoit pas apparemment jamais entré dans cette Chapelle inferieure, il y auroit vu dès l'entrée la tombe de Jean Mortis, Conseiller au Parlement, Chantre de la Sainte-Chapelle, qui lui auroit appris que cet écrivain dont il a transcrit l'ouvrage, n'est pas inhumé aux Celestins, mais dans ce lieu, & qu'il mourut l'an 1484 au mois de Mai.

La Sainte Chapelle, à laquelle on monte par 44 degrez, a un portail, au haut duquel, suivant l'usage du XII & du XIII siécle, est représenté le jugement dernier; au pilier qui sépare les deux battans de la porte, est une statue de J. C. bénissant de la droite, & tenant un globe de la gauche, faite presque à l'instar de celle de la Cathédrale, sinon que celle-ci tient un livre au lieu d'un globe. Les Prophetes sont sculptés dans le support comme à Notre-Dame. On y voit de côté & d'autres des hiéroglyphes, suivant la coutume de ces tems-là, & quelques traits de l'Histoire sainte, comme celle de Jonas. On voit dans le bas la fleur de lis entremêlée avec les armes de Castille, par allusion à Blanche mere du fondateur. Les vitrages de cette Eglise sont l'étonnement de tous les spectateurs : ils sont tous du tems même de la construction, excepté celui qui est au-dessus de la porte, lequel représente les visions de l'Apocalypse, & qui ne paroît gueres avoir que deux à trois cens ans.

On sçait que cette Eglise est dépositaire des Reliques qui doivent être les plus précieuses aux Chrétiens, sçavoir de quelques instrumens de la Passion de Notre-Seigneur. Il y a dans la nef un tableau qui met au fait de la

maniere dont S. Louis eut ces Reliques, & l'histoire en est rapportée par plusieurs Historiens de son siécle. Elles y furent reçues le 30. Septembre 1247, dans le tems qu'on finissoit l'édifice. Delà vint la coutume que nos Rois avoient de montrer eux-mêmes la vraie Croix au peuple en certains jours de l'année; Charles V le faisoit le jour du Vendredi-Saint; ce qui fut aussi observé en 1423 par le Duc de Bethford pour le Roi d'Angleterre par ordre du Parlement. D'autres Rois le firent le matin du 30 Septembre, jour de la Fête des Reliques de cette Eglise. Les Chanoines l'ont depuis montré alternativement tous les Vendredis de Carême. On y honoroit aussi du sang sorti d'un Image de J. C. que l'on voyoit en Orient.

Sauv. T. 2. p. 645.

Vie de Ch. V. par Christ. de Pisan.

Manusc. S. Genev.

Vie de Ch. Saveuse p. 147.

Quant aux reliques des Saints, la principale est la tête de S. Louis apportée de l'Abbaye de Saint Denis en 1306. Un bras de Saint Leger en chair & en os, dont le reliquaire a été donné en 1368 par le Roi Charles V; quelques fragmens des os de S. Martin; & suivant l'Inventaire dressé en 1335, il y a pareillement des reliques de Saint Germain Evêque d'Auxerre, lequel aujourd'hui y est mis en oubli. Il y a aussi plusieurs autres Reliquaires venant du même Charles V, entr'autres un de S. Exupere de Bayeux, Patron de l'Eglise Royale de Corbeil. On apprend par des Lettres du Roi Charles IV de l'an 1322, qu'aux 4 Fêtes annuelles on transportoit les anciennes reliques où le Roi étoit, pourvu que ce ne fût pas au delà de trente-quatre lieues de Paris. C'étoient les Freres & Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Paris qui les menoient, sur des chevaux du Roi, conduits par quatre valets.

Parv. Regist. Thes. Chart.

Spicil. T. 7. p. 241.

On voit encore au thrésor un livre des Evangiles, écrit en lettres d'or, caractere du XI

siécle où de la fin du X, où les figures des quatre Evangelistes sont très-grossieres. Quelques livres manuscrits à l'usage de Paris, comme un Evangelier du XIII siécle : un Missel, où l'on a raturé (ainsi que dans ceux du chœur) le chant de Paris pour en mettre un autre très-dur, surtout à la Préface, au Pater & à certains endroits de la Passion. Il paroît par les Saints dont Charles V souhaitoit qu'on fît l'Office à la Chapelle de Vincennes, à l'exemple de celle du Palais, que le Calendrier qu'on suivoit à la Sainte-Chapelle étoit celui de Paris, dont d'autres Saintes-Chapelles du Royaume ont adopté les livres sans blesser leur exemption. Ce n'est que dans le siécle dernier que la Sainte-Chapelle de Paris a commencé à se servir des livres qu'on qualifie de Romains, quoique le chant en soit différent de celui que l'on chante à Rome.

La figure qui termine le bâton du Chantre, attire l'attention des curieux d'antiquités profanes, aussi bien qu'une agathe-onix de figure ovale, longue d'environ un pied, dont le haut représente l'apothéose de l'Empereur Auguste, & le reste, d'autres figures, dont l'explication a donné beaucoup d'exercice.

La Dédicace de cette Chapelle superieure fut faite le même jour & la même année que celle de la basse Chapelle, par Odon Evêque de Tusculum, Légat du saint Siége, sous le titre de la Couronne d'épines & de la Ste Croix. On ne dit point pour quelle raison il fut besoin de consacrer de nouveau en 1524 le grand autel de cette Chapelle. L'Evêque de Megare fit la cérémonie, avec la permission de François de Poncher Evêque de Paris du 23 Mars. La même année le Clergé de cette Chapelle vint en procession à Notre-Dame, où Pierre Filhol Archevêque d'Aix officia

Reg. Ep.

Ibid. 14 Oct.

officia pontificalement, en déclarant qu'il n'entendoit préjudicier ni à l'Evêque de Paris ni au Chapitre. Quatre ans auparavant, la Cathédrale étoit venue en procession à cette même Sainte-Chapelle, afin de prier pour la conservation du Roi, & l'Evêque y avoit officié. Ces Processions en cette Eglise n'étoient pas extrêmement rares alors. Le même Evêque Diocesain y célébra le Dimanche 2 Décembre 1528, y sacra Pierre Palmier Archevêque de Vienne, & lui donna le pallium, en présence de Jacques Du Molin Chantre de la même Sainte-Chapelle, & autres. Dix ans après, le Clergé du même lieu voulant remercier Dieu au sujet de la paix prochaine, vint à Notre-Dame avec la vraie Croix.

Reg. Parl. 15 Oct. 1521.

Reg. Ep.

Reg. Parl. 27 Jul.

Dans les origines de la fondation de cette Eglise il n'étoit point mention de Chanoines ni de Trésorier, mais seulement de Chapelains, dont le premier fut un nommé Mathieu, lequel auparavant jouissoit de la Chapelle de Saint Nicolas : il fut qualifié *Maître Chapelain* ; Gregoire de Meulent son successeur fut dit en 1265 Maître Gouverneur de la Sainte-Chapelle de Paris ; mais depuis il fut qualifié d'Archichapelain ou de Trésorier. Les plus célebres de ces Trésoriers par leur science ou par les dignités ausquelles ils furent élevés, sont Pierre d'Ailly, qui devint Cardinal, & mourut sous Charles VI. Pierre Bechebien, Médecin de Charles VII, fait Evêque de Chartres. Robert Cenal, auteur de quelques ouvrages, mort Evêque d'Avranches en 1560 : depuis lequel il y en a eu dix ou douze qui ont été promus à l'Episcopat. Personne n'ignore que cette Dignité de la Sainte-Chapelle a le droit de la mître & de l'anneau. Le Chantre ne fut établi qu'en 1319 par le Roi Philippe le Long. Le Trésorier avoit dès-lors une

Jurisdiction qui est confirmée par une Bulle de Jean XXII en 1320. Charles V. en vertu de Lettres de l'an 1371, fit changer en gris le noir des aumusses que les Chanoines portoient encore alors sur la tête. En 1566 Charles IX avoit fait à ce Chapitre le don de la Regale des Evêchez du Royaume, par Lettres du 20 Fevrier.

Felib. Hist. de Paris.

Reg. Ep. Par. spir. f. 107. n. 6.

On peut voir dans le Glossaire de Ducange l'usage où l'on étoit en cette Eglise, comme dans les Cathédrales, d'attacher au cierge Pascal une Table chronologique de diverses époques, sans oublier celle de l'année de l'Episcopat de l'Evêque Diocésain. Ce fragment curieux & très-détaillé, qui est de l'année 1327, finit par cet article :

Gloss. Cang. voce Cereus ex Reg. Cam. comput.

Annus Episcopatus Hugonis Paris. Episcopi II. Il s'agissoit de Hugues de Besançon.

A l'égard des Offices de S. Louis célébrés en la Sainte-Chapelle par d'autres que par les Chanoines, les Registres des Chartres & Comptes de l'an 1306 font voir que ce fut alors que Philippe le Bel établit les Hermites de S. Augustin pour ses Chapelains, le jour de la Translation du chef de S. Louis dans l'Octave de l'Ascension, chargeant le Trésorier & les Chanoines de leur payer à chacun neuf deniers pour les premieres Vêpres, & dix-huit pour le service du jour. Trois ans aprés, le même Prince étant à Saint Denis au mois d'Octobre, manda aux Gens de ses Comptes de faire donner la pitance à soixante Freres Mineurs & autant de Freres Prêcheurs, qui viendroient tous les ans en la Sainte-Chapelle, & y célébreroient les Vêpres la veille de S. Louis 24 Août, & l'Office le lendemain. C'est tout ce que j'en ai pu trouver.

Reg. du Tr. des Ch. 41. Piece 54.

Ibid.

CHAPITRE TREIZIE'ME

ET DERNIER

Pour servir de Supplément au premier Chapitre de cette premiere Partie,

Sur une nouvelle Eglise Paroissiale du territoire de Notre-Dame de Paris, qui est

S. LOUIS EN L'ISLE.

L'Isle de Notre-Dame, qui forme aujourd'hui une Paroisse de Paris, a été inhabitée jusques vers le dernier siécle. On voit qu'avant le neuviéme siécle elle avoit appartenu à l'Eglise Cathédrale de cette ville; mais le Comte de Paris s'en étoit emparé : ensorte qu'elle étoit entierement à son usage, lorsqu'Enée Evêque de la même ville obtint l'an 867 qu'elle fût restituée à son Eglise. Le profit qui en revint tant à l'Evêque qu'au Chapitre fut fort modique ; puisqu'encore en l'an 1335 elle ne servoit qu'au blanchissage des toiles, dont l'émolument appartenoit à l'Evêque & aux Chanoines. En 1432 & 1496, cette Isle étoit encore composée de deux parties, dont l'une étoit appellée L'Isle aux Vaches, & l'autre l'Isle tranchée, & l'on continuoit d'y blanchir les toiles au profit de l'Evêque, &c. Enfin, vers le commencement du XVII siécle on y construisit une Chapelle. Les Chanoines de Notre-Dame s'opposerent à ce qu'on y bâtît, de crainte que cela n'ôtât les vues de leurs maisons Canoniales. Les habitans qui s'y trouvoient multipliés l'an 1623 jus-

Baluz Capitul. T 2. col. 1484.

qu'au nombre de deux cens, tant propriétaires que domiciliés, augmenterent la Chapelle; ensorte qu'elle avoit douze toises de longueur sur sept de large : ensuite ils obtinrent le 14 Avril de l'Archevêque, que Louis Guyard, Prêtre d'Avignon & Protonotaire, fût commis à la desserte, & y fit les fonctions de Curé. Elle avoit alors pour toute décoration un tableau qui représentoit S. Louis & Ste Cecile. Ce premier tableau n'en détermina cependant point le titre : car dès le 14 Juillet suivant elle fut érigée en Paroisse sous celui de Notre-Dame de l'Isle, du consentement des Curés de Saint Gervais, de Saint Paul, Saint Jean le Rond, & Saint Nicolas du Chardonnet, qui confinoient de tous les côtés; & le desservant devint le premier Curé.

Reg. Archiep.

Tab. Archiep.

En 1634, le Chapitre de Paris consentit que l'on bâtit en cette Isle, parce qu'il y eut alors des particuliers, qui afin d'embellir la ville avoient traité avec le Roi, pour en revêtir & rehausser le terrain : & les Chanoines furent maintenus dans la possession de la Justice.

Ibid.

Il y eut en 1646 des contestations entre le Curé, que l'on qualifioit dès-lors de S. Louis en l'Isle, & le Curé de Saint Paul, touchant les droits Curiaux sur un bout du Pont-Marie. En attendant la décision, le Curé de Saint Gervais fut commis pour l'administration des Sacremens dans les maisons contestées.

Ibid.

Le 14 Mai 1652, le Chancelier Seguier & le Surintendant des Finances, Commissaires de la part du Roi, acheterent du Chapitre pour Sa Majesté le fond & la superficie de toute l'Isle, & le Chapitre stipula que la nomination du Curé lui appartiendroit, vu qu'il avoit donné le fond où la Chapelle étoit, lequel avec le cimetiere consistoit en 200 toises, ou à peu près.

L'Eglise bâtie depuis a été commencée sur le même terrein en 1664. L'Archevêque M. de Harlay en disputa la nomination au Chapitre; mais le 22 Juillet 1693 il se désista de sa prétention par un Concordat. *Tab. Archiep.*

Il y avoit en 1697 sur cette Paroisse une Communauté dite de S. Raphael, où l'Archevêque permit d'avoir une Chapelle. On ne sçait à quel endroit elle étoit. *Reg. Archiep.*

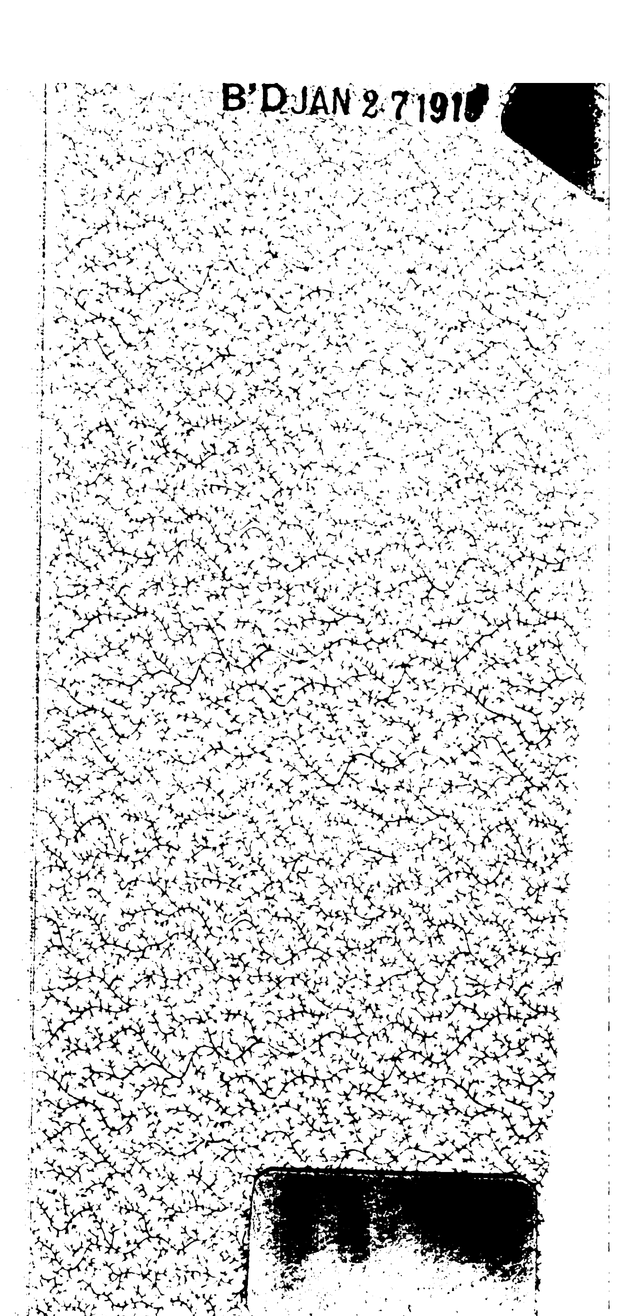
Le Poëte Quinaut, & Antoine Vyon d'Hérouval Auditeur des Comptes, sont deux hommes célébres qui ont été inhumés à Saint Louis en 1688 & 1689. On y découvrit le 12 Juillet 1701 dans la terre un corps revêtu d'une aube, & qui avoit conservé son intégrité. C'étoit celui de Jean Raulet, Prêtre-Chanoine de Brienon-l'Archevêque au Diocèse de Sens, natif de cette Paroisse de Saint Louis, mort Aumônier de M. Bochard de Sarron le 29 Novembre 1689, âgé de 32 ans. M. le Cardinal de Noailles le fit enterrer dans un autre endroit. *Mercure Août 1701.*

Cette Paroisse comprend toute l'Isle, mais elle a outre cela toutes les maisons du Pont-Marie, & celles qui font le retour de ce Pont vis-à-vis le Quai des Ormes.

Dans le Synode, le Curé est nommé après tous ceux de l'Archiprêtré de Saint Severin.

Fin de la premiere Partie du premier Tome.




B'D JAN 2 7 191

